

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

=====

FACULTE DES SCIENCES SOCIALES

=====

DÉPARTEMENT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

=====

LES OBSTACLES FONDAMENTAUX
A UNE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

=====

THÈSE DE MAÎTRISE

PRÉSENTÉE PAR
JUSTIN MBAMI

=====

SUPERVISÉE PAR LE PROFESSEUR
MARCELLE GENNÉ



Justin Mbami, Ottawa, Canada, 1995



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-612-19990-8

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

LES OBSTACLES FONDAMENTAUX
À UNE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE
DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

AVRIL 1995

À la mémoire de **Samuel MBAMI**
mort le 13 janvier 1994 dans un
accident de la circulation alors
qu'étudiant en dernière année de
licence en Droit à l'Université de
Yaoundé, il se rendait à un cours.

REMERCIEMENTS

Nous devons beaucoup à Mme le professeur Marcelle GENNE qui a su puiser abondamment dans sa grande expérience de l'Afrique Noire pour nous aider à préciser et à mieux cerner le thème général de la présente étude. Nous ne pouvons que la prier de recevoir ici le témoignage de notre profonde gratitude.

Nous n'aurions certainement pas réalisé le travail que voici si nous n'avions pas rencontré d'exceptionnelles qualités de coeur et un profond sens de compassion chez le responsable du programme de Maîtrise, M. Mario SECCARECCIA, chez l'adjointe d'administration, Mme Luce LAVIOLETTE et chez le directeur, M. André PLOURDE, tous du département de Science Economique. Dès le départ en effet, nous nous sommes retrouvé dans une situation très difficile qui était de nature à compromettre irrémédiablement toute possibilité de commencer même le programme. Nous n'avons finalement dû d'entreprendre et de terminer ce dernier qu'à leurs encouragements et à leur aide qui pour notre part est inestimable. Nous tenons à les en remercier de tout coeur.

Nos remerciements vont également au professeur Maurice SAINT-GERMAIN pour les observations et les suggestions opportunes qu'il nous a faites après avoir consacré beaucoup de son temps à lire une bonne partie de notre texte.

Qu'il soit cependant clair que nous sommes seul responsable des insuffisances et de toute erreur qui viendraient à être trouvées à ce texte.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1. DE LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE ET DE LA MÉTHODOLOGIE

Le thème principal autour duquel s'organise la présente étude trouve son inspiration dans la difficile conjoncture économique et sociale à laquelle l'ensemble des pays de l'Afrique au Sud du Sahara est confronté depuis plus d'une décennie. Cette conjoncture constitue en elle-même la preuve d'un cuisant échec du "projet historique" lancé à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale à l'initiative des Etats-Unis d'Amérique surtout. Ce "projet historique" est le développement des régions qui, situées à la périphérie du monde industrialisé, se trouvaient alors asservies à une misère structurelle. En effet, les faits majeurs de la période qu'inaugure l'année 1949 et qui couvre toute la décennie 1950-1960 auront été l'émergence du concept de développement et la construction subséquente d'un paradigme dominant.

Le développement ne fut cependant pas une notion inconnue jusqu'à cette date. En l'article 22 de son pacte de juin 1918, la Société des Nations faisait déjà référence au "bien-être et (au) développement des colonies et territoires habités par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne". De même, l'acte final de la conférence économique ayant réuni en 1934-1935 à Brazzaville les représentants des colonies françaises d'Afrique subsaharienne d'une part et les décideurs politiques et économiques métropolitains d'autre part reconnaissait que "le développement des colonies est nécessaire à l'intensification des échanges". De nombreuses références à cette notion de développement auront été faites en bien d'autres circonstances et dans divers autres contextes. Mais seulement, dans ces différents cas, le développement s'apparentait à un parfait substitut des expressions "mise en valeur" ou "exploitation économique" des colonies. Il était question d'aménager des conditions minimales pour rentabiliser au maximum ces colonies.

La Deuxième Guerre mondiale et la façon dont elle sera finalement liquidée créent un contexte international où s'affaiblissent les moyens par lesquels les puissances coloniales produisaient et reproduisaient tout à la fois les méthodes et les politiques du développement dans son acception de mise en valeur ou d'exploitation économique des territoires placés sous leur domination.

Sous l'initiative des Etats-Unis d'Amérique, la notion de développement rebondit dans une perspective tout à fait novatrice. Elle est alors présentée comme un instrument conceptuel d'émancipation des peuples. De par l'enthousiasme avec lequel elle est partout reçue, cette nouvelle conception du développement permet de créer à la fois un important champ d'analyses théoriques et un cadre d'actions pratiques qui s'affirmera comme une dimension particulièrement dynamique des relations internationales. C'est alors que commence véritablement l'histoire du développement dans son acception actuelle.

Dès les années 1950, l'unanimité se fait rapidement autour d'un point : le préalable incontournable à ce développement est l'accumulation du capital. Ce lien de causalité entre accumulation et développement découle du fait que le problème du développement est posé en termes presque exclusivement économiques. Pour accéder au statut de "développée", estime-t-on alors, il suffit à une société donnée de produire et de consommer davantage de biens manufacturés et de services modernes. Or pour produire et pour consommer davantage, il faut accumuler du capital. L'accumulation ne serait autre chose que l'accroissement du potentiel productif par le jeu de l'investissement. Compte tenu du contexte économique général des sociétés pour lesquelles la nécessité de cette accumulation se faisait urgente, les ressources indispensables au financement des investissements proviendraient essentiellement de l'extérieur, de ces pôles de forte croissance économique que constituent alors les pays industrialisés d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord surtout. Le problème de l'accumulation se trouvait ainsi posé selon une optique qui investissait l'extérieur de l'essentiel des responsabilités en la matière.

Lorsque cette accumulation du capital atteint une échelle suffisamment large, elle implique la société dans de profonds changements institutionnels, lesquels s'opèrent autour des considérations et des valeurs plus économiques que culturelles et politiques. Ces changements institutionnels concourent en effet à la réalisation d'un objectif fondamental : organiser efficacement - d'aucuns diraient rationaliser - la société en vue d'une maximisation des principales fonctions économiques que sont la production et la consommation. Ainsi se mettent en place les bases d'une croissance économique accélérée et de longue durée. Dès le moment où, dans son évolution, une société donnée atteint un tel seuil caractéristique, elle entre dans l'expérience de la révolution industrielle. Il y a donc

entre la phase de l'accumulation primitive et l'état social de développement cette étape intermédiaire décisive et déterminante de la révolution industrielle.

Cette révolution industrielle est un processus graduel. De ce fait, la transformation des structures de production surtout mais également des modes de consommation qui en traduit la réalité ne constitue pas un événement unique historiquement repérable au détour d'une année ou même d'une décennie. Sa seule mesure pertinente repose dès lors sur le comportement – en termes aussi bien quantitatifs que qualitatifs – du trend des variables économiques caractéristiques directement ou indirectement liées à l'activité industrielle. L'étude des ces variables, considérées aussi bien dans leur évolution individuelle que dans leur interaction les unes sur les autres, permet de dégager de grandes tendances et de déduire certaines conclusions de caractère général. A cet égard, nous pouvons d'emblée faire remarquer que les économies africaines se caractérisent par un ensemble de traits dominants qui ne se manifestent pas avec autant d'impact dans une économie ayant été soumise aux forces harmonisantes, intégratives qui sous-tendent toute expérience de révolution industrielle. La thèse-matrice de la présente étude procède d'un tel constat. Cette thèse est l'absence d'une révolution industrielle dans les pays africains.

A partir de la fin des années 1970 en effet, s'observe une inversion de la courbe de croissance dans tous les pays de ce sous-continent. La situation économique et sociale évolue alors, comme par une sorte de fatalité, dans un sens contraire à celui que l'option initiale en faveur du développement laissait anticiper. Le constat est douloureux. A la lumière de cette évolution qui contredit théories et prévisions, le "projet historique" se révèle, dans le contexte de ces pays de l'Afrique subsaharienne comme une chimère. Et suivant la logique initiale – celle qui établit une causalité entre accumulation et développement – nous sommes tout simplement amené à mettre en doute l'effectivité d'un quelconque processus d'accumulation dont la forte croissance enregistrée au cours des deux décennies antérieures à 1970 donnaient pourtant l'illusion.

Nier la réalité même d'un quelconque processus d'accumulation ne signifie nullement refuser d'admettre que l'Afrique Noire ait bénéficié d'importants apports financiers extérieurs ou qu'un effort significatif ait été fourni, au niveau de chaque pays, dans la formation des femmes et des hommes qui étaient appelés à être les instruments du développement. Quiconque s'exposerait au ridicule en

faisant de l'opinion contraire la pierre angulaire d'une étude portant sur la question de l'accumulation du capital en Afrique Noire, sollicitée de toutes parts comme celle-ci le fut depuis les 15 dernières années du XIX^e siècle jusque vers la fin de la décennie 1980. Partant plutôt de quelques considérations sur les conditions générales qui ont servi de ferment à beaucoup d'expériences de révolution industrielle à travers le monde, nous nous posons deux questions simples :

1) Etait-il faisable pour cette Afrique de vivre une expérience historique d'une nature identique à celle qui est généralement qualifiée de révolution industrielle?

2) Comment expliquerait-on que son histoire économique et sociale se soit finalement trouvée dominée par un tissu de contradictions en dépit de tout ce qui y a été mis à contribution dans le but supposé d'y favoriser l'apparition des conditions propices à l'accumulation du capital, à la croissance et au développement économiques?

Que tout le sous-continent soit aujourd'hui impliqué dans une grave crise régressive en dépit de ces apports et de ces efforts de formation trahit le fait que la conception traditionnelle de la notion d'accumulation est inadaptée au contexte spécifique de l'Afrique subsaharienne. Notre négation de l'existence d'un processus d'accumulation se fonde sur cette contradiction aiguë qui suggère que dans la réalité de l'accumulation, il y a une dimension très importante que cette conception n'intègre pas suffisamment. Une accumulation qui fonde les bases d'une croissance durable et débouche sur un développement véritable, c'est bien plus qu'un simple accroissement du potentiel productif d'une région donnée. Il convient donc de dépasser cette conception de la notion d'accumulation, surtout que les problèmes économiques de l'Afrique Noire contemporaine trouvent leurs racines profondes dans des facteurs sociologiques et historiques.

Et cette nécessité de mieux élaborer le concept d'accumulation ne va pas sans impliquer celle de faire évoluer la notion de capital elle aussi. C'est à cet impératif que nous nous soumettons en introduisant les notions de capital relatif et de capital absolu. C'est dans le chapitre de conclusion que cette démarche intervient. Avant ce dernier, nous limitons le concept à son contenu économique généralement accepté comme tel. La perspective selon laquelle une telle distinction est proposée nous fait glisser vers cette zone floue qui s'étend aux frontières entre les champs de compétence de l'Economie et de la Sociologie. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous nous sommes limité à une

simple introduction de ces concepts, notre intention étant plus d'ouvrir la réflexion que de proposer des conclusions. Cette démarche s'est avérée indispensable dans la mesure où le but ultime que nous assignons à notre étude est double :

1) Mettre en évidence les limites - pour ne pas dire l'inefficacité avérée - des politiques économiques et autres "accessoires" d'accumulation axés sur l'influence prépondérante de l'extérieur. Or, le développement des pays de l'Afrique subsaharienne a été organisé (et continue de l'être d'ailleurs), à l'exception près de l'éphémère expérience tanzanienne de la "Self-Reliance" connue sous l'appellation de "Socialisme africain", sur la base des politiques de ce type;

2) Faire ressortir la nécessité de modifier la perception des notions de capital et d'accumulation. Seule une telle modification pourrait conduire à la dynamique d'un développement véritable des pays de cette région du monde. Nous acceptons le sens général qui s'est imposé de cette notion de développement. Cependant, cette adhésion n'est que provisoire. Vers la fin de notre travail en effet, nous recourons à certains arguments qui imposeront la nécessité de relativiser également cette notion dans son acception courante.

Il n'aurait pas été possible de mettre en évidence cette dimension importante de la problématique de l'accumulation en Afrique Noire si, dans l'étude, nous avions isolé cette dernière. C'est-à-dire si nous n'avions pas cherché à comprendre les mécanismes et à identifier les facteurs qui ont sous-tendu le processus historique d'accumulation dans certaines régions du monde aujourd'hui économiquement et socialement avancées. Il fallait analyser comment les choses se sont passées ailleurs pour parvenir à l'intelligence des forces qui compromettent l'accumulation en Afrique Noire. Ainsi s'explique que nous ayons fait de nombreuses références à l'histoire économique et sociale dans ses aspects liés à la problématique de l'accumulation, de la croissance et du développement de certains pays situés hors du continent africain. Cette démarche s'est avérée fondamentale pour la solidité de l'argumentation des thèses que nous défendons tout au long de l'étude.

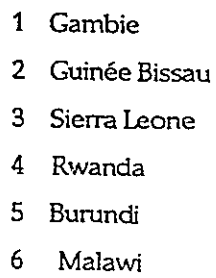
Par rapport à cette même préoccupation, il y a une remarque que nous tenons à faire dès à présent. Nous revenons assez longuement sur l'épisode colonial qui a interféré dans le cours historique de l'Afrique Noire dans son ensemble. Qu'il soit clair que nous ne cherchons pas absolument à déterminer les responsabilités dans la faillite économique et sociale des pays qui

composent ce sous-continent. Un tel exercice ne serait d'aucune utilité. Il n'est donc pas nécessaire de s'y livrer. Cela ne veut cependant pas dire qu'il faille passer sous silence certains faits importants.

Que la colonisation ait systématiquement transformé les économies africaines et déterminé le sens de l'évolution de ces dernières à partir de la deuxième moitié des années 1880 est une réalité irréfutable. Même après les indépendances, les politiques économiques mises en oeuvre dans ces pays se sont avérées tributaires d'un lourd héritage des politiques coloniales d'autant plus qu'elles continuaient d'être inspirées - pour ne pas dire imposées - de l'extérieur. Cela constitue également un fait que personne ne saurait nier. Et finalement, ces politiques ont débouché sur cette faillite économique et sociale que nous déplorons. Face à ces réalités, y aurait-il autre choix que celui de procéder à ce que nous appellerions avec Thomas S. Khun* un renversement du paradigme de l'accumulation du capital? Notre exposé, loin d'être une chasse aux boucs émissaires et quels que puissent être ces derniers, est une tentative d'amener méthodiquement et sur des bases bien fondées à la conscience d'un tel renversement de paradigme. Ce renversement, nous l'avons déjà appelé ailleurs changement de perception dans la problématique générale de l'accumulation, de la croissance et du développement. La mise en place des conditions de relance des économies africaines passe par là. C'est selon cette préoccupation que nous avons structuré le texte. Cette perspective fonde également la différence entre notre étude et celles qui ont été déjà faites sur cette question de l'accumulation et du développement en Afrique Noire.

* Cet auteur montre que dans l'évolution d'une science donnée, qu'il s'agisse d'une science pure, d'une science sociale, etc., il arrive un moment où les faits contredisent les théories. Les principaux concepts développés pour saisir l'objet de cette science deviennent inopérants ou sont d'une efficacité désormais très approximative. S'impose alors la nécessité non pas de réajuster ces concepts ni même de réviser les théories, mais de faire évoluer l'objet même de cette science. Et c'est ce qu'il appelle le changement de paradigme. (Voir son livre La structure des révolutions scientifiques, Paris, Flammarion, Editeur, 1970). Rappelons qu'un paradigme n'est autre chose que l'ensemble des techniques mises au point pour cerner un problème et pour y apporter des solutions appropriées. En dépit du fait que les efforts en vue de développer les pays de l'Afrique Noire aient conduit à l'impasse, les experts internationaux et les responsables politiques et économiques locaux persistent dans le même paradigme du développement. Personne n'ose encore vraiment le remettre en question.

PAYS RELEVANT DU CADRE GEOGRAPHIQUE D'ETUDE (HACHURES)



0.2. DU CHOIX ET DE LA JUSTIFICATION DU CADRE GÉOGRAPHIQUE D'ÉTUDE

Les problèmes auxquels est confrontée l'Afrique Noire contemporaine ont des racines historiques très profondes. L'un des moments historiques les plus forts et les plus déterminants dans la configuration économique et sociale actuelle des pays qui composent le sous-continent fut le temps qu'aura duré l'expérience coloniale. Or les systèmes coloniaux ont été différents d'une puissance impérialiste à l'autre. Le fait que les problèmes graves auxquels tous ces pays font face aujourd'hui se posent en de termes identiques n'altère pas de façon significative cette réalité.

Il serait par conséquent difficile, au regard des exigences méthodologiques, de considérer une ancienne colonie britannique et une ancienne colonie française par exemple comme des objets d'étude et des catégories d'observation homogènes dans une étude comme la nôtre. Il devenait par conséquent indispensable, en dépit de la similitude des situations d'un bout à l'autre de ce vaste espace géographique qu'est l'Afrique Noire, d'opérer un choix. Et nous avons opté en faveur d'un groupe de douze pays qui, naguère, ont fait partie de l'espace français de la région soit à titre de colonies, soit à titre de territoires sous mandat comme c'était le cas pour le Cameroun et le Togo. Par commodité de style, nous identifierons cet ensemble de pays sous les noms génériques de pays de l'Afrique de l'Ouest ou d'ensemble ouest-africain.

Même au sein de cet ensemble subsistent indéniablement quelques particularités que l'on ne saurait nier. La prise en considération de ces dernières aurait conduit à restreindre l'étude au cas d'un pays spécifique. Cependant, trois raisons au moins militaient en faveur d'une relativisation de ces particularités.

D'abord, sous la colonisation, tous les territoires se trouvaient regroupés au sein de deux grandes fédérations auxquelles l'on assimilait facilement même les mandats. Ces fédérations étaient respectivement l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.)* et l'Afrique Equatoriale Française

* Cette fédération comprenait les Etats suivants : Bénin (alors Dahomey), Burkina Faso (alors Haute Volta), Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal. Nous excluons cependant de notre cadre d'étude la Guinée qui a rompu violemment avec la France dès 1958 et la Mauritanie qui appartient en réalité (sauf sa partie sud) à un univers culturel et civilisationnel différent.

(A.E.F.)*. Or, presque toutes les statistiques relatives à la période coloniale et même au-delà, jusqu'en 1966, sont disponibles non pour des Etats considérés individuellement, mais plutôt pour l'ensemble de ces deux fédérations.

Ensuite, les pays africains sont eux-mêmes témoins des recompositions géographico-économiques qui resteront le fait marquant du XX^e siècle. Nous vivons dans un monde où tout semble indiquer que les solutions aux problèmes macro-économiques des Etats se trouveront au sein de grands espaces constitués par regroupements d'Etats. Or, les pays de l'Afrique de l'Ouest, considérés individuellement ou pris dans un contexte régional, ont plus de problèmes que n'importe quels autres groupes de pays au monde. Et ces problèmes empirent jour après jour. Il serait absurde pour chacun de ces Etats de croire qu'il puisse arriver à faire efficacement face au moindre de ces problèmes en continuant de se replier sur lui-même, quelle que puisse être l'importance de l'aide qu'il recevrait des puissances extra-africaines.

L'Afrique Noire dans son ensemble est économiquement trop faible, trop vulnérable et trop impuissante à la fois. Nombreux sont les faits qui ne peuvent que renvoyer à cette triste réalité. Le déclin soutenu de la contribution africaine au commerce mondial en est un. A titre d'illustration, considérons les échanges entre le sous-continent et l'Union Européenne qui est son principal partenaire économique. Les flux commerciaux de l'ensemble des pays de l'Afrique Noire rapportés aux exportations et aux importations totales des Etats-membres de l'Union Européenne ont évolué d'une manière très défavorable comme l'attestent les statistiques reportées dans le tableau de la page suivante.

* Cette dernière fédération regroupait les Etats suivants : Congo, Gabon, République Centrafricaine (alors Oubangui-Chari), Tchad.

FLUX	1961-1965	1970-1980	1985-1990
EXPORTATIONS	8,5%	3,0%	1,5%
IMPORTATIONS	4,7%	3,2%	1,8%

SOURCE : B. Coquet, J.-M. Daniel & E. Fourmann, "L'Europe et l'Afrique : flux et reflux", *Politique Africaine* N° 49, Paris, Karthala, mars 1993, page 9.

Or, avec la nouvelle organisation mondiale du commerce, nous assisterons à plus de libéralisation dans les échanges. Et seules les économies puissantes tireront profit de cette nouvelle donne. Cela aussi appelle, et de façon urgente d'ailleurs, les Etats africains à plus de réalisme en matière de politique économique. La réalisation d'une union économique pourrait contribuer pour beaucoup à une relance et à une meilleure restructuration économiques qui rendraient notre ensemble géographique relativement plus dynamique et plus fort. Les préjudices que le système international, dans ses configurations actuelle et future, fait subir aux économies faibles pourraient de ce fait être limités.

Enfin et exception faite de la Mauritanie ainsi que des groupuscules touaregs occupant la partie nord des pays comme le Niger et le Mali, lesquels appartiennent à un univers culturel différent, cet ensemble de pays se caractérise par d'évidentes affinités sur le plan culturel, sur le plan des structures économiques et sociales, et plus généralement sur le plan de la civilisation. Il y a dans ces facteurs une base sur laquelle pourrait se fonder un processus d'intégration avec de fortes chances de réussite. Il suffit pour les Etats africains d'en être convaincus de la nécessité et de se décider enfin à transcender leurs micro-nationalismes pervers. Les deux derniers points ne méritent d'être relevés ici que parce qu'au-delà d'un simple choix du cadre géographique, nous manifestons une conviction personnelle que partagent également des Africains de plus en plus nombreux. A ce titre, il va de soi qu'une éventuelle intégration concernerait également les autres pays intercalés dans l'ensemble sur lequel porte notre étude.

Cependant, chaque fois qu'il a été nécessaire d'étayer nos thèses par des exemples précis, nous avons systématiquement limité le choix de ces derniers à trois pays : le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Les deux premiers sont d'entre tous les pays de l'ensemble ouest-africain ceux

qui réunissaient le plus d'atouts pour réussir l'expérience de la révolution industrielle. Le dernier est quant à lui le pays où l'expérience de l'industrialisation est la plus ancienne. D'une part, la régression de ces trois pays trahit, s'il en était encore besoin, le fait que l'accumulation du capital n'a aucune chance de devenir une réalité en Afrique de l'Ouest dans sa conception actuelle et sur la base des politiques jusqu'ici menées. D'autre part, que ces trois pays se trouvent aujourd'hui confrontés à des difficultés économiques et sociales du même ordre que le reste des pays de la région témoigne tout simplement d'un fait important : l'on peut parfaitement aborder le sujet dans un cadre élargi comme nous le faisons sans risquer d'aboutir à des conclusions seulement approximatives. Nous avons ainsi une raison de croire que les problèmes de l'ensemble des pays ouest-africains qui se posent en de termes identiques participent des mêmes causes et peuvent donc être analysés selon les mêmes perspectives.

0.3. DU PLAN GÉNÉRAL D'ÉTUDE

Outre l'introduction générale, notre étude comporte sept chapitres au total et un appendice.

Les trois premiers chapitres composent la première partie. Nous y présentons le cadre théorique (chapitre I), une approche historique et comptable des apports financiers extérieurs en Afrique de l'Ouest (chapitre II). Dans le troisième chapitre, nous essayons de montrer que ces apports n'ont pas pu créer les conditions de base nécessaires qui, historiquement, ont rendu possible la révolution industrielle dans les pays aujourd'hui avancés. La thèse centrale développée dans cette partie est que l'on a fait dépendre des facteurs exogènes l'accumulation du capital dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Malheureusement, loin de favoriser l'accumulation, l'intervention étrangère a plutôt créé les conditions qui ont conduit à la faillite économique et sociale de ces pays.

La deuxième partie qui se compose de trois autres chapitres a pour but de rechercher les

causes de cette incapacité avérée de la forte présence économique étrangère à générer un processus d'accumulation en Afrique de l'Ouest. Nous identifierons essentiellement deux types de raisons : les raisons d'ordre historique (chapitres IV et V) et les raisons d'ordre sociologique auxquelles nous rattachons la question du nationalisme économique (Chapitre VI).

Dans le chapitre VII qui tient lieu de conclusion générale, nous examinons d'abord une politique macro-économique par laquelle l'on croit pouvoir remédier à la faillite économique et sociale des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit en l'occurrence des programmes de stabilisation et d'ajustement initiés par les institutions de Bretton Woods. Ensuite, nous reconsidérons la question de l'émigration qui dès le départ, était présentée comme une alternative à l'industrialisation-accumulation du capital dans l'approche des problèmes de la pauvreté structurelle des pays de la périphérie. Tout compte fait, l'efficacité de ces programmes et du phénomène migratoire par rapport à la problématique de l'accumulation et du développement semble tout aussi incertaine. De ce fait, nous avons été amené à poser la question de savoir si le moment n'est pas venu de rechercher une solution durable aux problèmes africains dans un itinéraire de "Self-Made Technology". C'est la voie qui s'imposerait logiquement si l'on devait tenir compte de la nécessité - en faveur de laquelle nous plaidons - de reconsidérer les notions d'accumulation et de capital.

Nous avons fait remonter la véritable histoire du développement à 1949, lorsque le Président américain, Harry S. Truman fit la proclamation du très célèbre Point IV. Dans le fond des choses cependant, les objectifs de ce développement ne continuèrent pas moins d'être inspirés par les besoins des économies industrialisées tout comme ce fut le cas pour les politiques antérieures du type "Pacte colonial" par exemple. Dans le texte, il ne nous a pas été possible d'intégrer suffisamment les analyses relatives à cet aspect pourtant important pour notre ligne générale d'argumentation. Si l'on passe sous silence cette réalité, l'on se prive d'un élément de poids et la compréhension de la crise d'accumulation en Afrique de l'Ouest ne peut être que trop imparfaite encore. C'est la raison pour laquelle nous avons prolongé le texte par un appendice, lequel projette l'arrière-plan historique et politique du concept de développement et des pratiques en la matière.

**PREMIÈRE
PARTIE**

**INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET STRUCTURES
DES ÉCONOMIES DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

INTRODUCTION

En matière de développement économique et social, la décennie 1950-1960 est marquée par l'émergence des théories du développement. Ces dernières acquièrent une notoriété certaine et inspirent des stratégies de développement un peu partout dans les régions à faible croissance économique. Deux principales théories seront examinées dans le premier chapitre consacré à la présentation du cadre théorique de notre étude.

La conclusion majeure à laquelle aboutissent ces théories est que la condition essentielle du développement est l'accumulation du capital par le biais d'une industrialisation intensive. La variable "investissement" se trouve de ce fait placée au coeur du phénomène de développement puisque la réalité à laquelle renvoie le concept d'industrialisation est indissociable de celle qu'évoque la notion d'investissement. Il n'y aurait pas de développement possible sans accumulation, pas d'accumulation sans industrialisation et pas d'industrialisation sans investissement. Et compte tenu de la situation des régions qui souffrent d'un déficit de croissance, les conditions pour engager ces dernières dans l'expérience salubre de l'industrialisation ne peuvent être réunies sans une intervention extérieure. Par une telle insistance sur l'importance des apports extérieurs, l'analyse théorique se situe dans le prolongement des pratiques empiriques.

De fait, depuis le début de la colonisation de l'espace africain auquel nous faisons référence, une action décisive des opérateurs économiques français était déjà érigée en pièce maîtresse de la politique coloniale d'ouverture au monde, de "civilisation" et de modernisation des sociétés traditionnelles africaines. A ce titre, la contribution des théories du développement à l'orientation des politiques économiques mises en oeuvre dans cet espace se doit d'être située dans une continuité. Le deuxième chapitre justement consiste en un bref historique et en une estimation comptable de l'investissement d'origine extérieure dans l'ensemble ouest-africain.

La conjoncture de crise régressive qui prévaut dans ces derniers pays depuis plus d'une décennie déjà ne peut qu'orienter notre intérêt vers l'examen de l'incidence qu'a pu avoir l'investissement étranger sur la mise en place des conditions d'une croissance durable. Dans la perspective des théories du développement, la conséquence anticipée de cet investissement était la naissance d'une capacité d'épargne interne suffisante pour soutenir le processus de croissance qui, entre temps, serait devenue endogène. Nous essayerons de voir dans le cadre du troisième chapitre si tel a été le cas en Afrique de l'Ouest.

CHAPITRE PREMIER

LES PRINCIPAUX FONDEMENTS THEORIQUES DE L'IMPORTANCE DES APPORTS EXTERIEURS DANS LE PROCESSUS D'ACCUMULATION

Outside help in one form or another - in the form, say, of foreign investment - is necessary to bring about the initial improvement in productivity and real income that is required for any substantial domestic saving to come about. Foreign investment, according to this widely held opinion, is the redeeming force that has to be invoked to break the vicious circle on the supply side of capital formation in low-income countries. Foreign investment is regarded as necessary to bridge the transition period; once an increase in productivity has been achieved, a flow of the saving will result, or can be extracted, from the increased real income.

(Ragnar Nurkse)

A la faveur d'une complexe conjoncture léguée en héritage par la Deuxième Guerre mondiale, le problème de la pauvreté matérielle devient l'objet d'une attention toute particulière. Cette pauvreté afflige alors plus des deux tiers de la population de l'humanité vivant surtout en Afrique, en Amérique Latine et dans certaines parties de l'Asie. Dans un tel contexte, l'Economie du développement émerge et s'affirme comme une discipline universitaire à part entière. Elle crée ses principaux concepts et développe ses modèles essentiels autour des traits dominants qui, fragilisant structurellement les économies des pays "pauvres", perpétuent et aggravent les mauvaises conditions de vie dans les régions en question. Ces traits dominants sont le sous-emploi rural chronique, la spécialisation excessive dans la production des matières

premières agricoles et minières, etc. En tant que domaine de recherche, l'objet de cette nouvelle discipline est, logiquement, le développement économique des régions défavorisées. Et par développement, on sous-entend essentiellement un ensemble de changements structurels susceptibles de contribuer en permanence à un mieux-être du commun des membres d'une communauté donnée. Or, le préalable à tout développement est une croissance économique stable. Très vite, le problème se pose donc en termes de politique économique judicieuse qui soit à mesure de favoriser l'amorce d'un tel processus et de stimuler ce dernier sur la longue période. Dans le domaine de l'analyse économique, les principales théories qui s'illustrent alors sont celles élaborées par les écoles dites structuraliste et développementaliste. Nous introduisons assez brièvement les idées force de l'une et de l'autre dans les deux sections du présent chapitre. Chaque école traite des causes de la pauvreté structurelle et en préconise des solutions appropriées.

1.1. LA REMISE EN QUESTION DE LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL : L'ANALYSE STRUCTURALISTE

La Grande Dépression entraîna de profondes répercussions dans les relations économiques entre les pays industrialisés et les pays à économies essentiellement primaires. Par exemple, le coefficient d'importation des Etats-Unis d'Amérique qui, au fil des ans, accusait déjà une tendance inexorable à la baisse s'effondra littéralement, passant de 5 en 1929 à 3 au cours des années suivantes (1). Cette situation impliquait une baisse relative des ressources que les pays en développement tiraient de l'échange international et qui leur permettaient de financer leur croissance économique. Par conséquent, il y eut crise du modèle de croissance jusque là fondé sur le principe de la division internationale du travail dont les origines remontent à Adam Smith. La nécessité se fit donc sentir pour ces pays en développement de rechercher un schéma de croissance alternatif. Aussi s'affirma définitivement dans quelques

pays de l'Amérique Latine un processus d'industrialisation que la guerre viendra renforcer un peu plus. Après la guerre, certains auteurs qui veulent voir le modèle se généraliser entreprennent alors de construire une argumentation scientifique du bien-fondé et des avantages de ce dernier. Les plus connus d'entre ces auteurs sont sans conteste Raúl Prebisch, Hans W. Singer et, dans une certaine mesure, Ragnar Nurkse.

I.1.1. LE REJET DE LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL PAR RAUL PREBISCH

Au départ de son analyse Raúl Prebisch définit, dans le contexte des relations économiques internationales, deux concepts-clés : le centre de l'économie mondiale et la périphérie de cette dernière. Le centre est constitué par les pays industrialisés alors que la périphérie comprend les pays aux structures économiques essentiellement primaires et dépendantes. Dans ses recherches, Prebisch limite le centre aux Etats-Unis d'Amérique et la périphérie aux Etats de l'Amérique Latine. Néanmoins, l'influence qu'ont ses idées déborde rapidement le cadre de l'Amérique Latine. En effet, les thèses de Prebisch sont développées au moment précis où émerge le concept de Tiers Monde. Bien que géographiquement éclaté, ce dernier n'est pas moins perçu comme un objet d'analyses théoriquement homogène. Cette perception conduisit subséquemment à la représentation de ce que Hirschman appela alors le "pays sous-développé type" (2). Ainsi s'explique que les schémas théoriques développés dans le contexte de quelques pays de l'Amérique Latine aient été admis sans autre forme de procès comme valables pour les pays africains également.

Les relations économiques entre les deux sphères se sont développées sur le mode de la division internationale du travail. Cette dernière assigne des fonctions spécifiques aux uns et aux autres. Les pays du centre fournissent les biens manufacturés et des capitaux destinés à soutenir la production des denrées agricoles et autres matières premières qu'ils achètent aux pays de la périphérie.

L'hypothèse fondamentale sur laquelle repose la théorie de la division internationale du travail concerne le progrès technique. Ce dernier constitue une des principales sources de la croissance à l'échelle mondiale. Le taux de ce progrès technique est plus élevé dans l'industrie - c'est-à-dire en réalité au centre - que dans les secteurs primaires où se déroule l'essentiel de l'activité productive de la périphérie. Cependant, les bénéfices qui en découlent ont tendance à être distribués équitablement entre le centre et la périphérie par la vertu de l'échange international. Cette conception des liens économiques entre le centre et la périphérie est un héritage de la pensée d'Adam Smith; lequel écrivait :

La ville gagne sa subsistance et ses richesses sur la campagne. Il ne faut pourtant pas s'imaginer pour cela que la ville fasse ce gain aux dépens de la campagne. Les gains sont réciproques pour l'une et pour l'autre, et en ceci, comme en toute autre chose, la division du travail tourne à l'avantage de chacune des différentes personnes employées aux tâches particulières dans lesquelles le travail se subdivise. Les habitants de la campagne achètent de la ville une plus grande quantité de denrées manufacturées avec le produit d'une bien moindre quantité de leur propre travail qu'ils n'auraient été obligés d'en employer s'ils avaient essayé de les préparer eux-mêmes. La ville fournit un marché au surplus du produit de la campagne (3).

De ce texte, on a cru pouvoir trouver les bases d'une théorie de la division du travail qui soit valide au niveau international. Mais Prebisch estime qu'une telle transposition est abusive. En effet, les différents mécanismes d'ajustement qui permettent une diffusion des gains du progrès technique entre les différents secteurs d'une économie nationale ne sauraient opérer avec la même efficacité dès lors qu'on se situe dans un contexte international. Ceci explique que les faits historiques contredisent cette hypothèse de la diffusion des gains du progrès technique.

De fait, le rapport entre les prix des biens manufacturés du centre et ceux des produits primaires évolue tendanciuellement au détriment de la périphérie. Au cours de la période allant des années 1860 à la crise économique des années 1930, ce rapport s'est dégradé tant et si bien que les pays à économies primaires ne pouvaient plus obtenir, avec la même quantité de marchandises, que 63% des biens manufacturés. Autrement dit, dans les années 1930, il faut en moyenne 58,6% plus de produits primaires pour obtenir dans l'échange une quantité de biens

manufacturés équivalente à celle que la périphérie obtenait au cours des années 1860 (4). Ainsi donc, la périphérie subit une sévère dégradation des termes de l'échange avec le centre. Par conséquent, il y a un sérieux problème avec cette hypothèse fondamentale de la division internationale du travail. Ce problème découle du fait que la validité de cette hypothèse repose sur certaines conditions particulières sous-jacentes. Ces dernières sont identifiées et brièvement présentées dans la sous-section suivante.

1.1.2. LES CONDITIONS DE VIABILITE DE LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

La validité de la théorie de la division internationale du travail est subordonnée à cinq conditions au moins.

CONDITION 1 : LA STRICTE COMPLEMENTARITE DES ECONOMIES : Les économies impliquées dans les échanges sont supposées strictement complémentaires. Ceci suppose des différences spécifiques de structures et de fonctions entre les pays qui participent à l'échange international (5). Or, cette condition est loin d'être remplie. Dans le contexte actuel, la question se pose en termes de degré d'importance des produits industriels et primaires qui entrent dans les échanges d'un pays avec les autres plutôt qu'en termes de complémentarité stricte entre pays. On constatera à juste titre que les Etats-Unis qui sont la première puissance industrielle mondiale occupent également le 1^{er} rang dans la production et dans la commercialisation de bon nombre de produits primaires. Et d'une manière générale, les pays industrialisés font preuve d'une forte productivité dans le secteur agricole et, dans certains cas, opposent une vive concurrence aux pays de la périphérie sur les marchés même de ces derniers.

CONDITION 2 : LA REPERCUSSION DU PROGRES TECHNIQUE SUR LES MEMES VARIABLES : Le progrès technique se traduit par une baisse des coûts de production. C'est à cette réalité que sont assimilés les gains du progrès technique. Ces gains sont redistribués soit entre les facteurs

de production par une augmentation des revenus, soit aux consommateurs par une baisse des prix, soit par les deux mécanismes à la fois. Pour que cette redistribution soit équitable au niveau international, il suffit que la redistribution interne soit faite selon le même mécanisme dans les économies du centre et dans celles de la périphérie. Considérons le cas de la redistribution par une baisse des prix.

Le progrès technique est plus important dans le secteur industriel que dans le secteur primaire. Or, la baisse des prix est inversement proportionnelle au taux du progrès technique. Donc, cette baisse sera moins marquée dans le cas des produits primaires que dans celui des biens manufacturés. De cette manière, les prix relatifs ne changent pas en dépit de cette différence sectorielle dans l'évolution de la productivité. Un tel mécanisme de redistribution des gains de productivité permet à la périphérie de bénéficier du progrès technique dans les mêmes proportions que le centre. Ainsi, sa spécialisation ne se traduira nullement par un préjudice quelconque. La redistribution par une augmentation des revenus conservera également inchangé le rapport de prix entre les produits primaires et les biens manufacturés à condition que cette augmentation des revenus soit strictement proportionnelle à l'amélioration de la productivité dans chaque groupe de pays.

Malheureusement, les mécanismes de redistribution interne des gains du progrès technique sont différents dans les deux groupes de pays. Au centre, elle - cette redistribution - prend la forme d'une augmentation des revenus alors qu'à la périphérie, elle se traduit par une baisse des prix (6). Cette situation trouve son explication dans le fait que les secteurs d'exportation des pays en développement sont soumis à la concurrence. Dans les pays industrialisés cependant, les secteurs produisant pour l'exportation sont soumis à des tendances monopolistiques. Les centrales syndicales par exemple sont plus intéressées par une variation du premier type - hausse des salaires - qui est, politiquement parlant, plus bénéfique pour elles (7).

Puisque au centre les revenus augmentent, cela signifie que les producteurs gardent pour eux-mêmes tous les gains résultant de l'amélioration de leur productivité. Dans les pays de la périphérie par contre, les prix des produits primaires baissent. Or, une partie de leur production est exportée vers le centre. Ce fait ne saurait traduire autre réalité qu'une situation

de transfert des gains de productivité de la périphérie au profit du centre *.

CONDITION 3: L'IDENTITE DANS LA STRUCTURE DE CERTAINES VARIABLES (9) : Il ne devrait pas avoir de disparité, entre la périphérie et le centre, ni dans les densités technologiques (10), ni dans les élasticités-revenu, ni dans les taux de salaire. Le commerce est équilibré et s'établit au niveau où la productivité marginale est identique dans ces deux sphères de l'économie mondiale. La population et le revenu par habitant croissent aux mêmes taux dans l'une et l'autre sphère. Si cet ensemble de conditions était rempli, il serait certain qu'à la marge, le rapport des productivités dans les secteurs économiques du centre et dans ceux de la périphérie serait égal à l'unité et la demande pour les biens serait équitablement distribuée entre produits primaires et produits manufacturés. Il n'y aurait donc aucune cause structurelle à la détérioration des termes de l'échange de la périphérie avec le centre du fait qu'il n'y aurait aucune différentielle de productivité à transférer. L'une et l'autre aurait ainsi un net avantage à conserver les structures productives établies dans le processus de la division internationale du travail.

Or, il se fait que ces conditions d'égalité entre les pays du centre et ceux de la périphérie se sont avérées historiquement irréalisables. Par exemple, l'élasticité-revenu de la demande a toujours été plus forte pour les biens manufacturés que pour les biens primaires. Cette disparité à elle seule dégrade la situation de l'emploi dans les pays de la périphérie car, il y apparaît une main-d'oeuvre excédentaire. Cette main-d'oeuvre excédentaire provoque un déplacement du taux de salaire vers le point - qui se situe forcément plus bas - où l'équilibre redevient compétitif. Et dans le processus d'ajustement, les prix à l'exportation baissent. Cette baisse n'est pas seulement cyclique, mais également structurelle. Cette situation équivaut en réalité à un transfert de revenus de la périphérie vers le centre. Dans les pays du centre par contre, c'est le phénomène inverse qui se produit.

En réponse à une forte demande des biens manufacturés, la main-d'oeuvre afflue des secteurs primaires vers les secteurs industriels dans lesquels le rapport de productivité est plus

* Prebisch dit à ce sujet : While the center kept the whole benefit of the technical development of their industries, the peripheral countries transferred to them a share of the fruits of their own technical progress" (8).

favorable; ce qui entraîne une amélioration du ratio de salaire. Dans l'hypothèse où le taux du progrès technique est le même entre le centre et la périphérie, le mouvement sur les marchés de l'emploi seront tels que les salaires de la périphérie augmenteront à un taux inférieur à celui de la productivité - car il y a un excédent de main-d'oeuvre en régime de concurrence - alors que ceux du centre augmenteront à un taux supérieur à celui de la productivité - le facteur travail y étant en demande croissante -. C'est ainsi que s'explique le transfert des revenus de la périphérie vers le centre. Entre les deux sphères de fait, on a comme un jeu à somme nulle qui se déroule.

Dans les analyses précédentes, on n'a envisagé que la disparité des élasticités-revenu de la demande. Si l'on intègre dans le raisonnement les disparités dans la densité technologique, la croissance démographique, les taux de salaire comme c'est le cas dans la réalité, les préjudices que la périphérie subit dans ses échanges avec le centre seront davantage prononcés.

CONDITION 4 : LA MOBILITE PARFAITE DES FACTEURS DE PRODUCTION : La main-d'oeuvre en particulier doit pouvoir se déplacer aisément entre le centre et la périphérie. Une telle mobilité seule pourrait corriger toutes les disparités qui apparaissent lorsque l'équilibre initial est rompu. Revenons au cas précédemment évoqué. Pour éviter que la main-d'oeuvre excédentaire qui apparaît à la périphérie - à cause de la disparité dans les élasticités-revenu de la demande - provoque un mécanisme qui aboutit à un transfert des revenus vers le centre, il suffit de canaliser vers ce dernier la main-d'oeuvre excédentaire, la demande de travail y étant en expansion. Le niveau de salaire sera de ce fait stabilisé aussi bien au centre qu'à la périphérie. Or, cette solution pourtant équitable n'a jamais vraiment obtenu la faveur des pays du centre jusqu'à un degré suffisant pour faire d'elle un facteur de stabilisation et de régulation des niveaux de revenus entre les deux sphères de l'économie mondiale. De plus, certaines activités primaires qui auraient dû normalement disparaître sous la pression de la concurrence internationale sont artificiellement préservées au centre à coup de fortes subventions à l'agriculture surtout. La demande des produits primaires s'en trouve ainsi davantage restreinte. La baisse des prix dont souffrent structurellement les produits primaires n'est pas compensée par une augmentation des quantités exportées.

CONDITION 5 : LA CONSTANCE DU STOCK DES FACTEURS DE PRODUCTION : Le stock des facteurs de production reste constant aussi bien au centre qu'à la périphérie. Ceci est irréaliste. De l'avis de Ragnar Nurkse, le stock de facteurs d'offre s'accroît continuellement même dans le pays le plus pauvre. Cet accroissement se fait par le biais de l'augmentation naturelle de la population, des améliorations des conditions sanitaires, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la création de capital à l'intérieur et de l'apport de capitaux de l'extérieur (11). Or cet accroissement à la fois quantitatif et qualitatif des facteurs de production à la périphérie a lieu dans un contexte où "la production primaire pour l'exportation n'offre aucune chance d'expansion". Dans ces circonstances, continuer à orienter la main-d'oeuvre et le capital additionnels vers les secteurs traditionnels d'exportation conduira certainement à une détérioration des termes de l'échange qui, parvenue à un certain niveau, deviendra une cause suffisante de réduction du revenu réel des populations de la périphérie. Il convient donc de chercher de nouvelles utilisations de ces facteurs hors des secteurs primaires traditionnels.

En définitive, plusieurs facteurs empêchent les pays de la périphérie de tirer des gains équitables de la division du travail qui régit les relations économiques internationales. Suivant l'exposé précédent, les plus importants de ces facteurs sont des disparités structurelles entre les économies des deux groupes de pays, des entraves à la mobilité du facteur travail, un mécanisme de distribution interne des gains de productivité défavorable par rapport à celui adopté au centre. La question se pose alors de savoir comment la périphérie peut remédier efficacement à cette situation qui lui est préjudiciable.

1.1.3. L'INDUSTRIALISATION : BASE D'UNE CROISSANCE OPTIMALE AUTO-REGULEE

La division internationale du travail, telle qu'elle fonctionne, favorise une suraccumulation des richesses dans les pays du centre et une sous-accumulation dans ceux de

la périphérie. Au centre, les revenus augmentent plus que proportionnellement par rapport à l'une des principales sources de croissance qu'est le progrès technique. Par contre, cette augmentation est moins que proportionnelle dans les pays de la périphérie. La conséquence d'une telle situation est l'apparition, à un moment reculé de l'histoire, d'un "gap" entre les deux groupes de pays. Et au fil des décennies, ce "gap" s'est accentué de sorte que même la croissance et le développement "résiduels" que les échanges internationaux rendaient quand même possible à la périphérie se sont trouvés hypothéqués par les transformations structurelles historiques que subissent les économies industrialisées (Cf. page 148). La crise de 1930 ne viendra que provoquer la rupture. Et cette rupture rendra évidente l'impérieuse nécessité de changements structurels profonds dans les économies de la périphérie.

Toute économie repose sur la production, l'échange et la consommation. Or, la structure de base de la production et de la consommation est essentiellement binaire, schématiquement parlant. Il y a les produits primaires et les biens manufacturés. Pour un pays de la périphérie, transformer structurellement son économie revient à développer un tissu industriel à côté des secteurs primaires traditionnellement prépondérants. En créant ainsi une complémentarité interne suffisamment avancée entre les deux types de production, le pays se donne, théoriquement parlant, les moyens de supprimer les facteurs d'instabilité qui menacent sa croissance et son développement à long terme. Pour cette raison, il apparaît évident que l'industrialisation d'un pays de la périphérie n'est pas incompatible avec une efficience dans les activités primaires. Bien au contraire, la disponibilité d'un équipement performant et l'adoption de nouvelles techniques de production sont indispensables dans la mesure où la finalité sociale de l'industrialisation est de relever le niveau de vie des populations dans leur ensemble (12).

D'abord, quelle solution appropriée peut-il exister au problème du transfert des gains du progrès technique vers le centre? On ne peut en trouver une qu'en allant à la racine même du mal; racine que constitue la disparité, entre le centre et la périphérie, dans le taux de croissance des revenus par rapport au taux de croissance du progrès technique. Or cette disparité procède d'une cause structurelle. L'économie périphérique fonctionne en effet comme un appendice de l'économie du centre. Et c'est cette réalité qui explique que le centre implique la périphérie dans ses mécanismes d'ajustement. La plupart du temps, cet ajustement se fait au

détriment de la périphérie. Sur le long terme cette dernière assiste ainsi, impuissante, à un transfert net vers le centre des richesses qu'elle crée. Pour corriger la tendance, les pays de la périphérie doivent réduire leur degré de double dépendance vis-à-vis du centre : dépendance en termes de débouchés pour les produits primaires et dépendance en termes d'approvisionnement en biens manufacturés. Et le seul moyen de réduire cette dépendance est de s'industrialiser. Par l'industrialisation, la périphérie met en oeuvre les mécanismes d'une croissance auto-entretenu. En effet, les mécanismes d'ajustement interne des prix et des revenus fonctionneront de manière à promouvoir le bien-être de la société dans son intégralité, à l'instar des pays du centre où même les populations des secteurs primaires voient leur niveau de revenus augmenter sinon au même rythme que celui des populations des autres secteurs, du moins de manière à assurer une nette amélioration de leur niveau de vie dans le temps.

Ensuite, comment la périphérie peut-elle corriger les effets, sur sa croissance, des disparités d'élasticité-revenu de la demande dans le commerce extérieur? Supposons un pays de la périphérie et un pays du centre. Faisons ensuite les hypothèses qu'au centre, le revenu croît au taux de 3% et l'élasticité de la demande des biens primaires par rapport au revenu est de 0,80. Toutes autres choses restant égales par ailleurs, le taux de croissance des importations y sera de $3\% \times 0,80 = 2,40$. Faisons maintenant les hypothèses, au sujet de la périphérie, que l'élasticité pour la demande des biens manufacturés est de 1,30 et qu'on se situe dans le contexte d'un développement équilibré où importations et exportations doivent évoluer au même taux. Il résulte de telles hypothèses que le revenu ne peut augmenter à un rythme excédant 1,84% par an. Ce dernier est le taux qui, combiné avec le coefficient d'élasticité, indique la limite de la croissance des importations, soit 2,40% par an, c'est-à-dire le même taux que celui des exportations; ce qu'importe le centre correspondant à ce qu'exporte la périphérie. Et si le taux de croissance du revenu à la périphérie, au lieu de 1,84% était de 3% comme au centre, sa demande d'importation des biens manufacturés augmenterait au rythme de 3,9% cependant que le rythme d'évolution de ses exportations resterait inchangé, soit 2,40%. Il y aurait dans ce cas une rupture de l'équilibre. Et tout mécanisme d'ajustement impliquerait soit une baisse de la demande d'importation de 1,5% par le biais de la substitution, soit une modification de la composition des exportations en ajoutant aux produits primaires une gamme

de biens industriels, soit une combinaison des deux solutions possibles (13).

Enfin, comment la périphérie peut-elle absorber la main-d'oeuvre excédentaire que le progrès technique dans ses secteurs primaires génère? Il n'y a qu'une réponse à cette interrogation. Il faut des activités autres que primaires et de plus en plus nombreuses pour accueillir une bonne proportion de cette main-d'oeuvre excédentaire.

Invariablement, la solution à tous ces problèmes se ramène à la problématique de l'industrialisation des pays de la périphérie. Cette industrialisation se limitera, dans sa première phase, à la substitution des biens manufacturés par une somme d'activités locales. Cette industrialisation de substitution n'est pas une fin en elle-même, mais une nécessité absolue sans laquelle il serait difficile, voire impossible de réaliser les objectifs sociaux et de politiques macro-économiques essentiels. Cependant, se pose le problème crucial de son financement; surtout que le coût d'un processus d'industrialisation est bien trop élevé pour les économies de la périphérie.

I.1.4. LE FINANCEMENT DU PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION

Généralement, le niveau des revenus dans les pays de la périphérie est bas. Ceci expliquant cela, leur capacité d'épargne est très limitée. Cette faible capacité compromet sévèrement les possibilités d'investissement. C'est ici le schéma classique du cercle vicieux de la pauvreté que Nurkse présente en ces termes :

Du côté de l'offre, il y a la faible capacité d'épargne qui résulte du bas niveau du revenu réel. Le faible revenu réel est lui-même un reflet de la faible productivité, qui résulte à son tour, pour une large part, du manque de capital. Ce manque de capital est un résultat de la faible capacité d'épargne et le cercle se trouve ainsi fermé (14).

Par ailleurs - et ceci est important -, la stratégie de substitution d'importations par les productions nationales n'entraîne pas, à court ou même à moyen terme, la chute des

importations. Bien au contraire, les biens d'équipement nécessaires pour la réussite de cette stratégie étant plus onéreux, les balances de paiements des pays de la périphérie s'en trouveront même dégradées. En effet, ces équipements sont achetés à l'extérieur. Ainsi, la situation de dépendance vis-à-vis du centre s'accroîtra, mais avec la différence qu'à terme, elle sera efficacement remédiée; ce qui arrivera lorsque la périphérie entrera dans la seconde phase de substitution. Cette dernière porte sur la fabrication locale des biens de capital.

Si le taux d'épargne interne est relevé dans le but de réunir les ressources d'investissement, la consommation baissera. Cette réalité est bien évidente. Mais seulement, réduire la consommation d'une population au faible niveau de revenu est incompatible avec l'objectif final du développement qui est un accroissement du bien-être matériel des populations. De plus, la baisse de la consommation équivaut à une réduction de la demande effective. Et cette réduction peut avoir pour conséquence ultime d'étouffer le processus même d'industrialisation qui, dans sa première phase, se limite à la substitution d'importations. En définitive, cette alternative rendrait le remède pire que le mal. Elle est donc économiquement et socialement irrationnelle. Pour Prebisch, l'alternative réaliste est le recours massif au capital accumulé dans les pays du centre. Ce recours aux ressources d'investissement extérieures n'est que transitoire. Il permettra une augmentation de la productivité. La productivité accrue permettra de relever le niveau de l'épargne interne. Et cette épargne interne se substituera au capital étranger dans le processus d'expansion du tissu industriel*.

* Prebisch écrit : "The temporary help of foreign capital is necessary if this vicious circle is to be broken without unduly restricting the present consumption of the masses, which, generally speaking, is very low. If this capital is effectively used, the increase in productivity will, in time, allow savings to accumulate which could be substituted for foreign capital in the new investments necessitated by new technical processes and the growth of the population" (15).

1. 2. L'INTERVENTION ETRANGERE COMME FAIT GENERATEUR DU PROCESSUS D'ACCUMULATION : LA THEORIE DEVELOPPEMENTALISTE

Le modèle de croissance développementaliste s'inscrit en droite ligne dans la tradition de la pensée économique classique et néoclassique. Cette dernière place l'accumulation du capital au centre de ses analyses. Cette accumulation est le principal vecteur de toute croissance économique. Dès lors, les tenants de l'école développementaliste posent la problématique générale en termes restrictifs de moyens appropriés pour faire apparaître au sein de la société traditionnelle les mécanismes qui enclenchent le processus dynamique de l'accumulation du capital. Dans une telle logique, ils sont amenés à attribuer à une seule et même variable le rôle essentiel et dans le processus d'accumulation/croissance et dans le phénomène du développement économique et social. Il s'agit de l'investissement en l'occurrence. Pour les développementalistes en effet, la croissance et le développement sont virtuellement inséparables, pour ne pas dire équivalents. Et c'est pour cette raison que dans l'observation de la réalité des sociétés traditionnelles, ils se limitent essentiellement aux facteurs qui entravent l'amorce d'un processus de croissance économique.

1.2.1. LES CONDITIONS PREALABLES AU PROCESSUS D'ACCUMULATION

Schématiquement, le développement consiste à réussir une transition : celle de la société traditionnelle (d'aucuns diraient pré-capitaliste) à la société capitaliste. Cette transition est un processus complexe comportant des aspects économiques, sociologiques, politiques et culturels, certes. Néanmoins, l'investissement, lorsque son taux annuel est porté à une proportion appropriée du revenu national, réunit toutes les vertus nécessaires pour lever les obstacles de tous ordres qui ont jusque là enfermé la société dans une stagnation séculaire. De

l'avis de Walt. W. Rostow en effet, les solutions à tous les problèmes de la société traditionnelle devraient être aisément trouvées dès lors que cette dernière réussit à porter

le taux d'investissement au point où l'accroissement de la production dépasse le taux d'accroissement de la population - disons, dépasse 10% du revenu national -. La différence entre une société traditionnelle et une société moderne revient à savoir si le taux d'investissement est faible par rapport à l'accroissement démographique - s'il est par exemple inférieur à 5% du revenu national - ou s'il atteint ou dépasse 10% de ce revenu. Si le rapport du capital national au produit national est d'environ 3%, un taux d'investissement de 10% débordera n'importe quel taux plausible d'accroissement de la population; et dans ces conditions s'installe un accroissement régulier de la production par habitant (16).

Et Arthur W. Lewis soutient un argument similaire*.

Ainsi, un pays est sous-développé parce que, en définitive, il ne parvient pas à épargner et à convertir en investissement productif 10% au moins de son revenu annuel. Et cette incapacité à épargner suffisamment ne saurait s'expliquer par l'état de pauvreté dans lequel se trouvent les populations; n'en déplaise aux théoriciens du cercle vicieux de la pauvreté. Les développementalistes récusent sans autre forme de procès la théorie du cercle vicieux. De fait, le développement, ou plutôt l'accumulation du capital, n'est nullement l'affaire de toute la société. Les conditions qui permettent de réaliser cette accumulation dépendent d'une infime minorité**. Cette minorité que constitue la classe capitaliste qui, représentant seulement 10% ou moins de la population totale, détient cependant plus de 40% du revenu national. Seule cette classe peut dégager une épargne substantielle pouvant être investie dans les secteurs

* Il énonce : "The central problem in the theory of economic development is to understand the process by which a community which was previously saving and investing 4 or 5 per cent of its national income or less, converts itself into an economy where voluntary saving is running at about 12 to 15 per cent of national income or more. This is the central problem because the central fact of economic development is rapid accumulation" (17).

** Lewis affirme en effet : "It customary to account for thid conversion in terms of increasing thrift, and of better use of savings. That thrift increases is true, but it is also very misleading if it suggests that the essential changes is that all classes of society become more thrifty or less wastweful. For the essential is rather the emergence of a new class in society, the profit making entrepreneurs" (18).

productifs de l'économie. Quant aux 90% de la population se répartissant la fraction restante du revenu national, leur mentalité est plus dominée par la propension à dépenser que par le souci de l'épargne. Quand bien même elle dégagerait une épargne, cette dernière ne serait qu'une consommation différée à court terme plutôt qu'une source d'investissement à long terme. De plus, les gens de ce groupe épargnent pour éduquer leurs enfants, pour subsister dans leurs vieux jours, etc. Une telle épargne, au moment même où elle se constitue, est probablement annulée par des dépenses faites par d'autres personnes et pour des besoins similaires (19). Par ailleurs, il ne serait même pas souhaitable que cette classe à faible revenu soit encouragée à épargner davantage. Son épargne pourrait plutôt nuire à l'investissement en détruisant le marché des biens. Ainsi, estime Lewis, il est mieux d'encourager les gens de cette catégorie sociale à consommer plutôt qu'à épargner (20). L'épargne à la fois souhaitable et déterminante pour l'accumulation du capital est celle de la seule classe capitaliste. Les membres de cette classe ont une disposition d'esprit qui les porte à investir leur capital de façon productive. Leur attitude tranche radicalement avec celle des classes dominantes dans les économies arriérées - propriétaires fonciers, commerçants, usuriers, prêtres, soldats, princes - qui consacrent leurs ressources excédentaires à la spéculation foncière, à la construction des temples et divers autres monuments, à la recherche d'une distinction sociale par la pratique de la charité, etc. (21). Toutes ces dépenses n'ont aucune incidence positive sur l'accumulation du capital, c'est-à-dire en réalité sur le progrès économique de la communauté. C'est donc souligner davantage que de l'existence de la classe capitaliste seule dépend le processus de développement.

En effet, l'importance de la croissance du revenu national à une période donnée est fonction de la proportion épargnée sur le revenu des périodes précédentes. Il est même nécessaire, pour accélérer la croissance dans un pays, de biaiser la distribution des revenus en faveur de la classe capitaliste. La masse de l'épargne sera de ce fait importante et l'expansion de l'économie assurée. Cette concentration des revenus entre les mains des capitalistes contribuera à améliorer la condition matérielle de la société tout entière. Dans le temps en effet, l'expansion économique se répercutera sur le niveau des revenus des classes sociales même les plus démunies par le biais du libre jeu des mécanismes du marché. Et graduellement,

l'on assistera à une réduction des inégalités.

Ainsi, en matière de développement de la société traditionnelle, le déclic ne peut venir que de l'apparition de la classe capitaliste. Cette dernière amorce une dynamique de changement qui finira par "conditionner" la société tout entière aux exigences de l'accumulation du capital. Non seulement le revenu de toute la communauté augmentera par extension progressive de ce secteur capitaliste, mais également et surtout de plus en plus de membres de la société traditionnelle apprendront, par imitation des capitalistes, à épargner et à investir productivement. La mentalité "anti-économique" de la société traditionnelle sera ainsi convertie en une mentalité productiviste.

1.2.2. L'OBSTACLE SOCIAL A LA MISE EN PLACE DE CES CONDITIONS PREALABLES

La caractéristique par excellence du capitalisme est l'individualisme. Ce qui signifie que chaque capitaliste cherche à accumuler pour lui-même. Le fait que son activité contribue en fin de compte au mieux-être de toute la société ne change rien à cette réalité. Dans son aventure, tout capitaliste s'approprie les gains et assume seul la responsabilité des pertes. L'accumulation est forcément un processus qui, dans ses premières phases, engendre les inégalités sociales. Et c'est ici que surgit une difficulté de taille qui, inhérente à la structure et au fonctionnement des sociétés traditionnelles, compromet la naissance d'une classe capitaliste.

En effet, dans ces sociétés "où exister c'est coexister, il n'y a de changement admissible pour l'individu qu'à partir du changement de groupe ... (car) tant de liens relient les hommes les uns aux autres" (22). Dans un tel contexte, se laisser mouvoir par l'esprit du capitalisme revient, pour tout individu, à sortir du groupe. Et "sortir du groupe", poursuit Jean-Marc Ela, "c'est à la fois mettre en cause l'équilibre de l'ensemble et compromettre sa propre sécurité" (23). Ce capitaliste qui s'identifie parfaitement à l'entrepreneur schumpétérien est innovateur

par excellence. C'est justement pour cette raison qu'il incarne l'espoir du développement car, l'"innovation est l'essence du développement" (24). Des analyses que font de nombreux auteurs, il ressort que l'entrepreneur type est anti-traditionaliste, iconoclaste, rebelle à l'ordre établi, courageux pour défier cet ordre, contestataire des règles du jeu de la société traditionnelle. Pour cette raison, la société résiste et, comme le dit Hirschman, pénalise un tel sujet. Comment le pénalise-t-elle? Axelle Kabou et Arthur Lewis expliquent.

De l'avis du premier auteur,

en Afrique si vous êtes riches et possédez un million, il vaut mieux dire que vous avez 100.000 francs, sinon, vous suscitez des jalousies telles que tout le monde voudra vous faire du mal ou vous nuire. Chez nous, on ne dit pas que quelqu'un qui a réussi va aider les autres à reproduire les conditions de sa réussite. On se dit qu'il a réussi et doit par conséquent redistribuer directement les services de la réussite à tous. Il n'y a donc pas de processus de l'accumulation primitive. L'épargne est impossible (25).

Un tel état de choses est sans surprise. Selon Daniel Etounga Manguelle en effet, ces sociétés traditionnelles (africaines) sont "des sociétés égalitaristes fondées sur une distribution automatique de tout surplus" (26). Hirschman souscrit à cette perception de la société traditionnelle. Après les avoir identifiées comme des sociétés communautaires, coopératives et fermées, il en fait une analyse en ces termes :

Dans une telle société, chacun des membres se voit en général assigner une place et un rôle définis et n' imagine guère la possibilité d'un changement et d'une amélioration de son sort sur le plan économique. Le produit total étant depuis longtemps stationnaire, le sort d'un individu ne peut s'améliorer qu'aux dépens des autres membres et de la cohésion du groupe. Les performances exceptionnelles sont donc découragées et pénalisées par toutes sortes de mécanismes sociaux (...) Le membre "bien adapté" du groupe ne souhaite même pas d'avancer personnellement, puisque les contrôles sociaux façonnent les caractères de telle sorte que les individus désirent faire ce qu'ils doivent faire et trouvent en même temps leur récompense à agir conformément aux exigences de leur culture (27).

Ces caractéristiques font donc de ces systèmes sociaux des structures qui compromettent irréversiblement - aussi longtemps que l'on se situe dans le système clos - la possibilité de voir une classe capitaliste se constituer.

Arthur Lewis quant à lui évoque une forme de pénalité plus raffinée. Sans être de caractère contraignant comme la précédente, cette dernière n'aboutit pas moins au maintien du statu quo social. L'auteur semble nous dire que la rationalité économique n'a pas droit de cité dans les sociétés peu développées*.

1.2.3. LA NECESSITE ET LES MODALITES DE L'INTERVENTION DES ACTEURS EXTERIEURS

Cette complexe situation de la société traditionnelle suscite la question de savoir comment contourner l'obstacle que cette dernière constitue pour sa propre évolution. Pour les développementalistes, une intervention des facteurs externes à la société traditionnelle est indispensable. Sans cette intervention, il est impossible que s'amorce une dynamique quelconque de croissance en son sein.

A ce niveau, l'école développementaliste semble s'éclater en deux courants : un courant qui insiste sur l'effet de stimulation que produit l'intervention étrangère et un courant qui met l'accent sur l'apport en capital qui accompagne cette intervention.

Le premier courant est parfaitement illustré par la ligne rostowienne. Rostow argumente en effet :

* Il l'exprime de la façon suivante : "In over-populated countries the code of thical behaviour so shapes itself that it becomes good form for each person to offer much employment as he can. The line between employees and dependents is very thinly drawn. Social prestige requires people to have servants, and the grand seigneur may have to keep a whole army of retainers who are really little more than a burden upon his purse. This is found not only in domestic services, but in every sector of employment. Most businesses in under-developed countries employ a larger number of "messengers" whose contribution is almost negligible; you see them sitting outside doors, or hanging around in courtyard. And even in the severest slump the agricultural or commercial employer is expected to keep his labour force somehow or other - it would be immoral to turn them out, for how would they eat, in countries where the only form of unemployment assistance is the charity of relatives" (27).

Dans l'histoire moderne, on constate que les conditions préalables au démarrage ne se sont pas trouvées réunies sous l'impulsion d'une cause interne, mais à la suite de la pression exercée de l'extérieur par des sociétés plus développées. Ces invasions - au sens propre ou figuré - ont ébranlé les sociétés traditionnelles et amorcé - ou accéléré - leur désintégration ; elles ont également fait naître des idées et des sentiments qui ont mis en branle le processus grâce auquel les sociétés traditionnelles ont pu céder la place à des sociétés modernes rattachées par des liens de filiation directe à l'ancienne civilisation (29).

Bien qu'il parle d'invasions extérieures d'une manière générale, Rostow ne s'éloigne pas pour autant de la pensée que seul le progrès économique détermine tout autre changement souhaitable. De fait, l'invasion extérieure, sous quelque forme qu'elle se produise, contribue essentiellement à créer une conscience économique productiviste et à renforcer la nécessité de l'accumulation. De cette vision des choses vient son insistance sur le fait que le taux d'investissement porté à 10% du revenu national au moins est le seul véritable préalable à une dynamique d'accumulation. De fait, un taux d'investissement parvenu à ce niveau revêtirait une double signification : il est à la fois un aboutissement heureux et un commencement porteur de certitudes pour l'avenir.

1) Le taux d'investissement qui atteint 10% du revenu national au moins symbolise le fait que l'économie a atteint une phase déterminante dans le processus de sa modernisation. Cette phase se caractérise par la capacité dont elle dispose désormais de résoudre tout problème qui pourrait se révéler du côté de l'offre. L'économie nationale s'installe de ce fait dans un processus d'accroissement régulier de la production par habitant. L'évolution du produit se faisant à un rythme plus soutenu que la croissance démographique, les ressources d'investissement seront de plus en plus disponibles même si la propension marginale à consommer augmente.

2) Un taux d'investissement à ce niveau matérialise également les transformations sociales dont Rostow reconnaît le caractère indispensable dans le processus de croissance économique. Il constitue par exemple la preuve tangible de l'apparition d'une classe d'entrepreneurs et de capitalistes. Et l'apparition de cette classe est la manifestation de loin la plus significative de ces transformations sociales.

Il est évident que l'invasion étrangère ne peut se limiter à ce rôle de simple stimulation

que si l'économie traditionnelle dispose de compétences humaines capables de conduire la société à relever le défi que représente pour elle une telle invasion. Dans la logique de Rostow en effet, la classe capitaliste émerge de la société même suite à une agression dont elle a été victime de l'extérieur*.

L'approche théorique d'Arthur Lewis est la plus représentative du deuxième courant. Il développe quant à lui la thèse de "l'importation" des capitalistes**. Il signifierait par là que le principal problème de la société traditionnelle est celui des compétences et des moyens de financement. Le capitaliste ainsi "importé" devient le vecteur de nécessaires transformations de la société traditionnelle en vertu de la théorie de la croissance dite transmise. Cette dernière est ainsi énoncée :

* Partant de l'idée généralement bien reçue que les théories du développement auraient en partie été inspirées par la théorie de la croissance, l'on pourrait bien rechercher une filiation entre la pensée rostowienne et les théories postkeynésiennes de la croissance. En posant comme condition d'équilibre la relation $g = s/k$ où g est le taux de croissance, s la propension à épargner et k le coefficient d'intensité du capital, la théorie Harrod-Domar en particulier met l'accent sur la fonction d'investissement. Rappelons que cette théorie est développée dans le contexte de l'après Deuxième Guerre mondiale. L'on craignait alors qu'une expansion très rapide des économies industrialisées conduise à une crise semblable à celle des années 30. Par cette relation était établie la possibilité d'une croissance permanente. Même en situation de plein emploi, la croissance pourrait toujours se poursuivre de façon stable à la seule condition que soit vérifiée la relation $g = n = s/k$, n étant le taux de croissance de la population. Rostow ne part pas de la même considération. Son hypothèse fondamentale en effet est que le niveau du revenu par tête est plafonné dans les économies traditionnelles. Ces dernières sont des économies stationnaires. A proprement parler, il n'y aurait donc pas croissance. La préoccupation de Rostow devient dès lors la mise en place des conditions de cette croissance. Selon lui, il convient de modifier la fonction d'épargne. La condition nécessaire et suffisante pour ce faire est de modifier la manière dont est utilisé le revenu. Ainsi, pourrait-on faire apparaître une capacité d'épargne interne. Rostow insiste sur la modification de la fonction d'utilisation du revenu, fonction qui, dans ces sociétés traditionnelles, n'inclut pas que des variables économiques. Il y a donc une légère nuance entre sa pensée et les théories de la croissance.

* Il estime que les sociétés traditionnelles "begin by importing their capitalists from abroad. Foreign traders or foreign investors open up new opportunities, make profits, and reinvest part of them in the country; whereupon their example is imitated" (29).

Par le libre mouvement des marchandises et des facteurs de production, un ensemble de mécanismes assure dans l'économie mondiale la transmission de la croissance des économies avancées vers les économies retardées (31).

Le processus d'accumulation dans les sociétés pré-capitalistes serait donc forcément tributaire du centre industrialisé qui dispose d'un excédent de capital financier, matériel et humain à la fois.

En dépit des perspectives d'analyse différentes, les deux écoles aboutissent à la même conclusion fondamentale : la contribution étrangère constitue un préalable indispensable, voire incontournable - à une transformation structurelle des économies primaires traditionnelles en économies modernes industrialisées. Dans l'ensemble, les arguments avancés par les tenants de ces théories se sont avérés porteurs. Dans les pays auxquels nous nous intéressons dans le cadre de cette étude, les politiques de développement conçues et mises en oeuvre comportaient comme élément récurrent l'industrialisation par l'investissement et les compétences techniques d'origine extérieure. Nous nous étendrons davantage sur cet aspect de la problématique dans le sixième chapitre. Ici et là, aucun effort ne fut ménagé pour "appâter" les investisseurs étrangers. Ceci expliquant cela, l'investissement direct par exemple prend de plus en plus d'envergure au tournant des années 1950 précisément. Alors que de 1908 à 1950 le volume de ces investissements s'élève seulement à 352 millions de dollars US courants, il atteint 843 millions de la même unité de compte en 1959 (32). Ceci signifie qu'en une dizaine d'années seulement (1950-1959), le montant du capital investi représente, en termes courants, 1,4 fois celui de l'investissement total réalisé au cours des 42 années précédentes (1908-1950). Il convient de signaler que d'autres facteurs que nous évoquerons par la suite ont également contribué à ce renforcement du mouvement des investissements privés en direction des pays de l'Afrique de l'Ouest. Dans le chapitre suivant, nous essayons d'évaluer d'une façon plus complète le flux des investissements internationaux à destination des pays de notre cadre géographique.

CHAPITRE DEUXIÈME

LES FLUX D'INVESTISSEMENTS VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST : UNE APPROCHE HISTORIQUE ET COMPTABLE

Dans le présent chapitre, nous nous proposons de placer le mouvement des capitaux financiers internationaux (publics et privés) en direction du groupe de pays auxquels nous nous intéressons dans une perspective historique et d'en faire une évaluation chiffrée. Ces deux aspects de la recherche donneront lieu à trois sections. Ces dernières seront complétées par un bref aperçu sur l'état des débats autour de l'importance quantitative des contributions extérieures à la croissance économique des pays ouest-africains.

II. 1. L'INVESTISSEMENT ETRANGER DANS LES TERRITOIRES COLONIAUX FRANCAIS AVANT LA FIN DE LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

En matière d'investissement d'origine extérieure dans les pays de l'ancien espace colonial français d'Afrique Noire, l'ère qu'inaugure la fin de la Deuxième Guerre mondiale n'est qu'un moment d'une très longue histoire dont on peut faire remonter les débuts au XV^e siècle, sous l'Ancien Régime, lorsque la colonisation commerciale était déjà très activement pratiquée. Souvenons-nous que de nombreux comptoirs jalonnaient déjà les côtes ouest-africaines. De plus, bien avant même la période de la colonisation territoriale formelle, des commerçants

d'origines diverses (sud-américaine, asiatique, européenne, arabe, etc.) installés dans la région excellaient dans la traite de l'huile de palme et d'autres produits de cueillette. Le dynamisme des affaires justifia la création, dès 1850, d'une importante institution du crédit : la Banque du Sénégal. Cette dernière restera pendant longtemps la seule banque de la région.

Cependant, cette période marquée par les activités de traite n'était pas de nature à provoquer une rupture violente du cours historique des économies africaines comme le fera la colonisation telle qu'elle sera pratiquée à la suite de la Conférence de Berlin. Tenue du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, c'est cette dernière qui, édictant les modalités de l'occupation territoriale, transforme l'Afrique en une proie toute désignée pour les grandes puissances européennes. Ce faisant, elle déclenche des facteurs déterminants dont l'interaction va, dans le temps historique des sociétés africaines, créer un contexte qui permettra à l'investissement de s'intégrer dans la vie économique de ces dernières à titre de variable indispensable à leur équilibre. Nous remontons notre perspective historique à ce dernier événement seulement.

TABLEAU II. I

SOCIÉTÉS COLONIALES À CONCESSION TERRITORIALE
CRÉÉES ENTRE 1899 ET 1901 DANS LE CONGO FRANÇAIS
(CAPITAL SOUSCRIT EN FRANCS MÉTROPOLITAINS COURANTS)

ANNEES	NOMBRE	CAPITAL SOUSCRIT
1899	30	43 125 000
1900	10	5 800 000
1901	1	...

Source : Basé sur les données fournies par G. Ngango, Les investissements d'origine extérieure en Afrique Noire francophone : statut et incidence sur le développement, Paris, Présence Africaine, 1973, pages 67-71.

A la suite de l'adoption de l'acte final de la conférence de Berlin en effet, les agents de la colonisation française accélèrent leur pénétration de l'Afrique Noire et fondent en 1886 le

Congo français, vaste territoire englobant le Gabon, le Congo, l'Oubangui-Chari (l'actuelle République Centrafricaine) et le Tchad. Cet ensemble constituera par la suite l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.). L'Administration coloniale divise alors ce territoire en concessions d'exploitation. De 1899 à 1901, 41 compagnies coloniales auxquelles sont attribués des droits économiques absolus sur ces concessions sont créées. Le tableau ci-dessus fournit quelques indications sur les années de création, le nombre de compagnies créées et le montant minimum du capital souscrit. Dans cet élan général, bien d'autres sociétés sont fondées qui s'installent plutôt soit dans l'espace qui deviendra l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) soit à Madagascar. Après 10 années d'interruption, la création des compagnies coloniales reprend à partir de 1912 à un rythme si accéléré qu'en 1920, on en dénombre au moins 252 dans toute la zone de colonisation française, y compris Madagascar. Les données disponibles pour 117 seulement de ces sociétés permettent d'avoir une idée approximative de leur distribution entre les différents secteurs de l'économie. Cette distribution est donnée dans le tableau ci-après :

TABLEAU II. 2

DISTRIBUTION D'UN ECHANTILLON DE 117 SOCIETES
COLONIALES ENTRE LES SECTEURS D'ACTIVITE (1920)
(CAPITAL SOUSCRIT EN FRANCS METROPOLITAINS COURANTS)

COLONIES	COMMERCE		INDUSTRIE (1)		AGRI. ET FORET		TOTAUX	
	NBRE	CAPITAUX	NBRE	CAPITAUX	NBRE	CAPITAUX	NBRE	CAPITAUX
A.O.F.	34	164 075 000	29	54 241 000	18	48 825 000	81	261 141 000
A.E.F.	30	62 290 000	6	12 050 000	-	-	36	74 340 000

Source : Georges Ngango, *op. cit.*, page 79.

(1) L'auteur ne précise pas ici ce qu'il convient d'entendre par industrie. Les activités extractives n'étaient pas assez développées. De plus, l'investissement dans le secteur manufacturier était, comme nous le verrons dans le quatrième chapitre, insignifiant. A moins d'admettre que les investissements destinés à fournir quelques centres résidentiels coloniaux en électricité et en eau courante puissent ainsi être compris, cette notion d'industrie reste assez ambiguë pour nous.

De l'échantillon sur la base duquel est établi ce tableau ressortent déjà l'incroyable faiblesse des investissements industriels et la prépondérance de l'activité commerciale.

Pour un contexte comme celui dans lequel la décision de la politique des concessions a été prise, ces sociétés remplissaient, dans le cadre de la politique coloniale française, une mission de toute première importance.

L'une des clauses de l'acte final de la Conférence de Berlin stipulait qu'un espace sera admis comme appartenant à une puissance européenne seulement si cet espace est effectivement occupé. A cette période-là, la préoccupation majeure des autorités coloniales françaises était donc d'organiser une occupation efficace de ce vaste territoire qui ne venait que d'être conquis par des missions françaises. Les sociétés à concessions territoriales s'avèrent un moyen approprié.

Les années 1920, coïncidant avec la fin de la guerre et la période de conquête territoriale étant depuis longtemps déjà close, entraînaient la politique coloniale française dans sa deuxième phase : celle de la mise en valeur pour les intérêts de l'économie métropolitaine. C'est à ce sujet que Albert Sarraut, alors ministre des Colonies présente le 12 avril 1921 au Parlement français un projet de loi "portant fixation d'un programme général de mise en valeur des colonies françaises". Dans l'exposé des motifs, il déclarait entre autre :

L'heure est venue de substituer à des directions isolées et incertaines une méthode d'action générale et précise. On le peut d'autant mieux que la période d'accroissement territorial est aujourd'hui close pour notre domaine d'outre-mer. Allégé désormais des obligations de la conquête, le labeur français aux colonies peut maintenant se consacrer tout entier à l'organisation du plein rendement de son patrimoine. L'intérêt souverain de la France, en effort de relèvement après une guerre où son héroïsme a sauvé le destin de ses colonies, est aujourd'hui d'accord avec les intérêts de chaque possession coloniale pour dégager avec sûreté les plans directeurs, les principes dominants, l'unité des vues qui doivent guider et ordonner, dans l'ensemble, la tâche de mise en valeur, discipliner sous une règle supérieure le multiple travail de tous ses ouvriers, et faire succéder le commandement unique d'une volonté continue, celle de la Nation, aux incertitudes ou aux saccades qui ont marqué, dans notre domaine d'outre-mer, le processus déjà lointain de son exploitation. Tel est l'objet précis du projet de loi dont on va trouver ici les dispositions (33).

Par cette intervention gouvernementale, les financements publics viendraient renforcer et stimuler davantage les investissements privés dans la tâche de modernisation des territoires coloniaux (africains). En dépit du maintien de leur flux, les capitaux privés restaient insuffisants compte tenu de l'immensité des besoins en financement.

Ce projet Sarraut est un ambitieux programme de travaux publics portant sur l'aménagement des ports et des rivières, la construction des voies ferrées, l'aménagement du réseau routier, la multiplication des adductions d'eau, l'éclairage et le balisage des côtes, l'installation des lignes téléphoniques et des câbles sous-marins, l'extension et l'aménagement des équipements médicaux et scolaires, etc. Mais ce projet échoue pour deux raisons essentielles :

1) Il ne contient pas de dispositions concrètes sur les moyens financiers nécessaires à son exécution : Sarraut affirme : "Il est important d'indiquer, dès l'abord, que les voies et moyens financiers susceptibles de permettre l'exécution de ce programme n'ont point été incorporés au texte de ce projet de loi" (34). Jean-François d'Armand croit voir dans ce fait qu'il considère comme une erreur grave l'une des causes de l'échec de ce projet. Il écrit : "Le gouvernement ne fut peut-être pas bien inspiré en n'incluant point, dans le projet même, des articles relatifs aux moyens financiers qui devaient en assurer l'exécution" (35). Prise dans les tourments financiers qui caractérisèrent la période d'après-guerre, l'Administration française ne montra aucun zèle dans la programmation des travaux. Finalement, le projet fut relégué au dernier rang de ses préoccupations. Mais, cette Administration fut également paralysée en partie par une résistance acharnée des milieux d'affaires français.

2) Il essuie une résistance acharnée de la part des opérateurs économiques français (36). Entièrement acquis à la doctrine du "Pacte colonial" selon laquelle les colonies devaient rester le réservoir des matières premières et l'exutoire des produits manufacturés, ces derniers voyaient le projet Sarraut comme un facteur pouvant favoriser l'amorce d'un processus d'industrialisation, même limitée, dans les colonies.

Pour surmonter cette résistance des opérateurs économiques métropolitains, fut organisée en 1934-1935 la Conférence coloniale de Brazzaville dont l'un des objectifs était

d'ébranler le dogme du "Pacte colonial" en faisant reconnaître que "le développement économique des colonies est nécessaire à l'intensification des échanges" (37). A l'issue de cette conférence, "le plan général d'équipement économique des colonies" est adopté. Son exécution couvre une période de 14 ans (1936-1950) et doit comprendre deux tranches :

- la première tranche (1936-1942) : cette dernière devait porter, pour l'A.O.F., l'A.E.F., le Cameroun et le Togo, sur plus de 2 335 millions de francs métropolitains courants d'investissements publics;

- la deuxième tranche (1943-1950) : elle devait quant à elle donner lieu à des investissements globaux de plus de 2 700 millions de francs métropolitains courants pour ces territoires d'Afrique Noire.

Mais, les chances de réalisation de ce programme sont réduites à néant par le refus du ministre des Finances d'adopter "le projet de création du fonds national destiné à financer l'outillage public de la France" (38). Il convient d'ajouter à ce facteur la sempiternelle hostilité des milieux d'affaires français et des colons installés de longue date dans les territoires africains. Le refus était vif de voir les pays africains subir des transformations structurelles profondes qui n'auraient pas manqué de répercussions sur l'emprise que les colons exerçaient sur les économies de ces pays (39). Le déclic en matière d'investissements publics dans les territoires coloniaux ne se produit qu'en 1946, après la Deuxième Guerre mondiale. Autant dire qu'avant cette date, l'investissement français dans ces territoires est essentiellement de source privée. Même ce qui est considéré comme investissements publics se ramène à des emprunts simplement garantis par l'Etat français.

II.2. LE TOURNANT DE 1946

Après la guerre, le gouvernement français commence à initier et à appliquer des plans

économiques indicatifs dans un double but : reconstruire l'économie métropolitaine et intégrer davantage à cette dernière les économies des colonies. Cette intégration est perçue comme la condition nécessaire et indispensable au succès de l'Union Française. Cette dernière est instituée par la constitution du 27 octobre 1946. L'on assiste ainsi à un net renversement des perspectives par rapport à toute la période antérieure. Certes, il y a eu le projet Sarraut de 1921 et les résolutions de la Conférence coloniale de 1934-1935. Mais, ces deux tentatives de faire évoluer les choses sont intervenues dans un contexte où la politique coloniale restait asservie à la logique du "Pacte colonial". Aussi le gouvernement français ne put ou ne sut jamais se donner les moyens de concrétiser l'un et l'autre .

Afin de créer les conditions de réussite des aspects de ces plans se rapportant aux colonies, le gouvernement français prend une série de mesures concrètes se réduisant à un effort sans précédent d'investissements publics et aux incitations destinées à attirer les investissements privés.

II.2.1. UN EFFORT SANS PRECEDENT D'INVESTISSEMENTS PUBLICS FRANCAIS DANS LES TERRITOIRES COLONIAUX

En matière de mise en valeur des colonies, le projet Sarraut est remplacé le 30 avril 1946 par un nouveau cadre juridique mis en place au moyen de la promulgation de deux lois importantes.

La première crée le Fonds d'Investissements et de Développement Economique et Social (FIDES). Les ressources de ce fonds provenaient surtout des dotations de la métropole fixées chaque année par la loi des finances et des avances à long terme consenties aux territoires coloniaux par la Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer dans la limite des moyens financiers mis à la disposition de cette dernière pour la réalisation des programmes approuvés. Jusqu'en 1960 (année des indépendances), les interventions du FIDES sont considérables

comme on peut le constater en examinant la première colonne du tableau II.3.

La deuxième loi autorise le ministre de la France d'Outre-mer à créer des établissements publics, des sociétés d'Etat et d'économie mixte susceptibles de contribuer au développement économique et social des territoires d'outre-mer. Suite à cette loi, au moins 38 sociétés d'Etat et 22 sociétés d'économie mixte sont créées entre 1947 et 1959 (40).

Le FIDES et toutes les sociétés ainsi créées n'étaient cependant pas les seuls canaux qu'empruntaient les investissements publics. Ils n'en étaient que les principaux, les canaux secondaires étant :

1) La Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer (C.C.F.O.-M.). Cette dernière succède en février 1944 à la Caisse Centrale de la France Libre créée en 1941. La C.C.F.O.-M. intervient sous forme de prêts et de prises de participations. Elle est alimentée surtout par les dotations de la métropole et par les avances du Trésor français. La deuxième colonne du tableau II.3 retrace les contributions de la C.C.F.O.-M. à l'effort d'investissement en Afrique de l'Ouest jusqu'en 1960. Il convient de signaler qu'en 1959, cet organisme devient la Caisse Centrale de Coopération Economique (C.C.C.E.).

2) Les dépenses civiles d'équipement du budget de l'Etat français. Il s'agit de dépenses budgétaires effectuées par différents ministères dans les territoires coloniaux africains. Les investissements de cette source sont, avec bien d'autres, comptabilisés dans la troisième colonne du tableau II.3.

Ces différentes sources d'investissements publics sont françaises. Cependant, des financements marginaux assimilés aux investissements publics proviennent également de différentes sources extra-françaises. Il s'agit en l'occurrence des interventions des organismes suivants (41) :

1) La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (B.I.R.D.). Elle accorde des prêts remboursables en capital et en intérêts. Les interventions de cet organisme dans la région concernèrent la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) pour 3 375 millions de francs C.F.A. et la Régie des chemins de fer de l'A.O.F. pour 1 200 millions de francs C.F.A.

TABLEAU II. 3

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS FIDES, C.C.F.O.-M. ET AUTRES (1946-1960)
(MILLIONS DE FRANCS C.F.A. 1960)

ANNEES	INVESTISSEMENTS ANNEES FIDES	INVESTISSEMENTS C.C.F.O.-M	INVESTISSEMENTS D'AUTRES SOURCES ⁽¹⁾	INVESTISSEMENTS TOTAUX
1946	2 974,61	-	3 035,41	6 010,02
1947	9 768,94	267,05	3 693,09	13 729,08
1948	12 032,04	886,64	5 180,50	18 099,18
1949	25 872,40	1 535,21	4 648,71	32 056,32
1950	14 853,91	2 946,62	3 492,72	21 293,23
1951	31 673,66	4 961,84	2 958,12	39 087,32
1952	27 318,03	7 067,66	3 090,93	37 476,62
1953	26 330,34	5 385,93	3 586,29	35 302,46
1954	27 599,16	3 749,00	3 140,14	34 487,30
1955	26 316,65	3 968,22	3 799,70	34 084,57
1956	31 249,31	5 261,82	4 993,51	41 504,64
1957	29 476,02	6 183,74	12 035,53	47 694,29
1958	25 143,61	8 241,82	5 532,93	38 918,36
1959	19 328,23	7 997,86	7 141,41	34 467,50
1960	19 766,00	8 664,00	8 480,00	36 910,00

SOURCE : Basé sur les données fournies par Boris Maldant, *op. cit.*, page 105.

(1) Outre les investissements sur budget d'équipement de l'Etat français réalisés dans les territoires coloniaux d'Afrique de l'Ouest, sont comptabilisés dans ce poste les dépenses de recherche scientifique et les contributions publiques aux investissements des sociétés de recherche pétrolière notamment.

2) La Foreign Organisation Administration (F.O.A.). Ses fonds sont destinés au financement des études générales et minières. De 1955 à 1957, elle intervint ainsi pour un total de 845 millions de francs C.F.A. Cependant, de tous les pays de notre cadre géographique, seul le Tchad bénéficia d'une partie de ces financements dans une proportion qui n'est malheureusement pas spécifiée. Le reste des fonds alla à la Mauritanie et à Madagascar.

3) Les fonds mobilisés dans le cadre du Plan Marshall entre 1948 et 1953. Ils se sont échelonnés dans le temps de la manière présentée à la page suivante :

TABLEAU II.4
FINANCEMENTS AU TITRE DU PLAN MARSHALL
DANS L'ENSEMBLE OUEST-AFRICAIN

1948	1 875 000 Dollars US	1951	10 253 000 Dollars US
1949	7 343 000 Dollars US	1952	5 517 000 Dollars US
1950	14 379 000 Dollars US	1953	4 832 000 Dollars US

Source : Georges Ngango, op. cit., page 106.

II. 2. 2. LES MESURES INCITATIVES

Ces investissements publics ont la vertu de développer l'activité économique car ils apportent surtout une demande sur les marchés. Sans une participation massive des entreprises privées, l'offre destinée à rencontrer cette demande sera insuffisante. Il y avait déjà des entreprises exerçant leurs activités dans ces territoires, certes. Mais de par le trait général qui constituait leur spécificité (elles étaient commerciales surtout, nous le verrons par la suite), elles s'avéraient moins aptes à offrir les conditions indispensables à la réussite des plans dans les colonies. Il était donc nécessaire de favoriser la création d'une somme d'entreprises aux

caractéristiques différentes. C'est ainsi que parallèlement aux investissements publics, les mesures incitatives furent prises pour encourager les entrepreneurs métropolitains à investir dans les colonies. François Perroux relève à ce sujet ce qui suit :

Les entreprises "privées", si leur objet est conforme au plan, reçoivent des prêts à long terme dans des conditions de faveur. En tous les cas, elles bénéficient d'un statut fiscal préférentiel qui entraîne, notamment, une exemption pendant cinq ans pour les usines nouvelles et une fiscalité indirecte modérée à l'égard des exportations ou des ventes sur le marché intérieur des produits fabriqués sur place. A partir de 1956, la puissance publique s'interdit, pendant trente ans après l'agrément, d'aggraver les charges fiscales des entreprises agréées. Quant à celles de ces entreprises qui investissent des capitaux importants et peuvent invoquer des risques élevés, il leur est loisible de signer avec les autorités locales des conventions d'établissement. Ce sont des chartes économiques qui assurent la liberté d'exploitation commerciale, la liberté de circulation de la main-d'oeuvre et des techniciens, qui interdisent la discrimination économique et sociale et garantissent le rapatriement des bénéfices et des transferts de capitaux (42).

Cette politique des autorités françaises ravive tout en infléchissant sa forme prépondérante le mouvement des investissements privés à destination des pays de l'Afrique de l'Ouest. Après les indépendances intervenues en 1960, les nouveaux dirigeants africains, désormais responsables des affaires économiques de leurs pays respectifs, reconduisent cette politique coloniale et renforcent même l'arsenal des mesures incitatives dans le but d'appâter le capital industriel international.

Un autre facteur non moins important aura été décisif dans la relance du flux des investissements privés en direction des pays de la périphérie. La politique française d'incitation précède de quelques années l'entrée du capitalisme international dans une phase de profonde restructuration. Cette restructuration est marquée par une délocalisation des activités productives hors des centres industriels traditionnels d'Europe Occidentale et d'Amérique du Nord surtout. A ce titre, les territoires africains commencent à être sollicités par des capitaux

qui ne sont plus seulement d'origine française*. Assez rapidement, le stock de l'investissement direct étranger atteint un niveau significatif. Une illustration en est donnée par le tableau II.5. Ce dernier évalue le volume, par habitant, de l'investissement direct étranger en provenance des pays membres du Comité d'Aide au Développement (C.A.D.) seulement.

TABLEAU II. 5
VOLUME DE L'INVESTISSEMENT DIRECT ETRANGER (I.D.E.)
PAR HABITANT DANS L'ENSEMBLE OUEST-AFRICAIN EN FIN 1967

PAYS	I.D.E. PAR HABITANT (DOLLARS US 1967)	EQUIVALENT EN FRANCS C.F.A. 1967
BENIN	7 000	1 727 950
BURKINA FASO	3 100	765 235
CAMEROUN	26 400	6 516 840
CONGO	103 600	25 573 660
COTE D'IVOIRE	48 300	11 922 855
GABON	552 500	136 384 630
MALI	1 400	345 590
NIGER	6 100	1 505 785
R.C.A.	24 600	6 072 510
SENEGAL	40 700	10 046 795
TCHAD	5 100	1 258 935

Source : Grant L. Reuber, H. Crookel, M. Emerson, G. Gallais-Hamonno,
Private Foreign Investment in Development, Oxford, Clarendon Press, 1973, page 290.

(1) Conversion faite selon la parité 1 dollar US 1967 = 246,85 francs C.F.A. 1967.

* Nous verrons par la suite que les activités de délocalisation ont concerné surtout les entreprises françaises. Les capitaux autres que français investis dans la région auraient été liés à l'intensification des activités d'extraction minière et d'exploitation forestière qui ne sont pas considérées comme des activités délocalisées. Ainsi s'expliquerait le fait que les pays dont les économies ont par la suite reposé essentiellement sur les minerais et le bois brut soient précisément ceux qui ont connu un grand essor de l'investissement direct étranger. Le tableau II.5 fait ressortir clairement cette réalité.

Nous poursuivons dans la section suivante l'évaluation, en termes quantitatifs, de toutes ces interventions publiques et privées extérieures dans les pays de l'ensemble ouest-africain.

II.3. LES FLUX D'INVESTISSEMENTS PROPREMENT DITS

Nous nous proposons dans la présente section de mesurer l'importance de la contribution extérieure à l'effort de croissance économique dans l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest. Cette mesure sera faite essentiellement par le moyen des données chiffrées; lesquelles données portent sur des flux de toute nature* dont auraient bénéficié ces pays depuis l'ère d'une "modernisation" volontariste à laquelle ils ont été soumis. Relativement aux statistiques qui vont suivre, plusieurs remarques méritent notre attention.

D'abord, de nombreux chercheurs qui ont essayé de faire un inventaire des flux d'investissements dans les anciennes colonies françaises s'accordent à reconnaître que les données disponibles sur la question sont bien en deçà de la réalité. Georges Ngango par exemple écrit, lorsqu'il tente de dresser un bilan de l'investissement privé en Afrique Noire francophone :

Ce n'est pas, tant s'en faut, un bilan facile à établir, les sources statistiques étant généralement trop rares ou, ce qui revient au même, fort imprécises. On peut en glaner

* Par l'expression "flux de toute nature", nous entendons essentiellement les flux financiers, les différentes catégories de capital fixe et les capitaux circulants constituant la base des activités commerciales. Limiter les analyses à un type spécifique de flux aurait pour conséquence d'altérer le sens général de notre étude. De plus, la nature des statistiques disponibles jusqu'en 1968 rendrait impossible une telle distinction dans une étude qui, comme la nôtre, se fait dans l'optique de la longue période.

par-ci, par-là (43).

Par conséquent, estime-t-il au sujet du répertoire des entreprises qu'il propose, "ce répertoire est , bien entendu, en dessous du vrai" (44). Jacques Marseille confirme les réserves du précédent auteur lorsqu'il avertit :

Si les investissements sur fonds publics métropolitains ou locaux sont plus faciles à cerner, l'évaluation des investissements privés est particulièrement aléatoire et ne peut obéir aux critères de rigueur que l'on est en droit d'en attendre d'une étude statistique (45).

Nous devons donc considérer les chiffres ainsi retenus comme un strict minimum de ce qu'ont été les investissements étrangers dans l'espace géographique qui nous concerne. Cette considération implique une conséquence importante. L'analyse du comportement des principales grandeurs macro-économiques, la production, l'investissement et l'épargne en l'occurrence, est forcément soumise à une marge d'incertitude non négligeable. Cette remarque vaut surtout pour la période qui s'étend entre le début de l'ère des sociétés à concession et 1966.

Ensuite, les données de la période 1968-1991 sont issues d'un dépouillement des documents publiés par les organisations internationales tels que la Banque Mondiale et le F.M.I. Ces chiffres eux-mêmes ne sauraient faire l'objet d'une confiance absolue. Ils diffèrent d'une source à l'autre et même d'une publication à l'autre émanant pourtant de la même source. Dans ce dépouillement, seuls ont été retenus les flux à moyen ou à long terme. C'est donc dire que nous avons exclu des données relatives aux postes tels que les crédits fournisseurs et autres financements à court terme. Ont également été exclus les flux au titre de dons en dépit de l'influence que ces derniers exercent sur l'évolution structurelle des économies qui en bénéficient. Pourrait-on ignorer le fait que l'aide alimentaire déprime l'agriculture vivrière locale par les effets déflateurs qu'elle comporte sur les prix? Et cette réalité affecte de façon difficilement réversible les structures économiques. Outre cet aspect, on peut estimer que, permettant une saine alimentation des populations, cette aide contribue à une amélioration de la productivité de ces dernières. Il aurait donc été normal de l'intégrer dans la comptabilité par laquelle nous voulons sous-tendre une analyse de l'incidence des contributions extérieures sur

la croissance économique à long terme des pays ouest-africains. Mais par souci de faire l'économie d'une éventuelle controverse, nous avons préféré l'omettre.

Enfin, les investissements dont il est question ici sont tout aussi bien des investissements directs, des investissements de portefeuille que tout autre type d'investissements qui entre dans la rubrique "autres capitaux à long terme". Ces catégories d'investissements ont chacune une incidence directe ou indirecte sur l'activité productive et donc sur la croissance économique. Et quel que soit le type, cet investissement peut être d'origine tout aussi bien privée que publique.

Sur le plan méthodologique, nous distinguerons, en fonction des unités de compte dans lesquelles les chiffres sont disponibles, trois périodes différentes : du début de la période d'étude retenue jusqu'en 1945, de 1946 à 1966 et de 1968 à 1991. Et pour chacune des périodes, nous comptabiliserons, dans un même tableau, les investissements privés et les investissements publics. Cette manière de présenter les données permettra de mieux suivre l'évolution de la masse totale des investissements.

II.3.1. LA PERIODE D'AVANT 1945

Le bilan des investissements réalisés dans les territoires coloniaux africains depuis l'avènement des sociétés concessionnaires jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale est présenté dans le tableau II.6. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler, les investissements publics se ramènent aux emprunts garantis par l'Etat français et non à une mobilisation des fonds publics eux-mêmes. Les deux plans d'investissements publics conçus dans le cadre du projet Sarraut (1921) et du plan général d'équipement économique des colonies (1935) n'ont été suivis d'aucune réalisation concrète.

TABLEAU II. 6

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DANS L'OUEST-AFRICAIN (1899 - 1945)

ANNEES	INVESTISSEMENTS PRIVES		INVESTISSEMENTS PUBLICS EN FRANCS METROPOLITAINS	INVESTISSEMENTS TOTAUX	
	EN FRANCS METROPOLITAINS	EN FRANCS-OR		EN FRANCS METROPOLITAINS	EN FRANCS-OR
1899	41 225 000	-	-	41 225 000	-
1900	11 800 000	-	-	11 800 000	-
1902	500 000	-	-	500 000	-
1903	-	-	65 000 000	65 000 000	-
1907	-	-	100 000 000	100 000 000	-
1909	-	-	21 000 000	21 000 000	-
1910	-	-	14 000 000	14 000 000	-
1912	20 725 000	-	-	20 725 000	-
1913	29 580 000	-	167 000 000	196 580 000	-
1914	4 500 000	-	171 000 000	175 500 000	-
1917	17 300 000	-	-	17 300 000	-
1918	24 100 000	-	-	24 100 000	-
1919	18 500 000	-	-	18 500 000	-
1920	168 600 000	-	-	168 600 000	-
1923	28 600 000	7 100 000	-	28 600 000	7 100 000
1924	91 300 000	19 400 000	300 000 000	391 300 000	19 400 000
1925	32 300 000	6 100 000	-	32 300 000	6 100 000
1926	137 999 000	20 000 000	-	137 999 000	20 000 000
1927	239 600 000	38 300 000	-	239 600 000	38 300 000

TABLEAU II. 6 (SUITE)

ANNEES	INVESTISSEMENTS PRIVES		INVESTISSEMENTS PUBLICS EN FRANCS METROPOLITAINS	INVESTISSEMENTS TOTAUX	
	EN FRANCS METROPOLITAINS	EN FRANCS-OR		EN FRANCS METROPOLITAINS	EN FRANCS-OR
1928	297 400 000	47 600 000	-	297 400 000	47 600 000
1929	499 100 000	81 300 000	-	499 100 000	81 300 000
1930	262 600 000	48 100 000	-	262 600 000	48 100 000
1931	49 600 000	9 900 000	2 899 600 000	2 949 200 000	9 900 000
1932	14 100 000	3 300 000	72 300 000	86 400 000	3 300 000
1933	18 200 000	4 700 000	11 000 000	29 200 000	4 700 000
1934	22 700 000	6 000 000	15 400 000	38 100 000	6 000 000
1935	9 500 000	2 800 000	-	9 500 000	2 800 000
1936	9 300 000	2 300 000	-	9 300 000	2 300 000
1937	154 100 000	27 300 000	-	154 100 000	27 300 000
1938	3 800 000	600 000	-	3 800 000	600 000
1939	100 000	-	60 000 000	60 100 000	-
1940	2 000 000	200 000	-	2 000 000	200 000
1941	95 300 000	10 500 000	-	95 300 000	10 500 000
1942	46 900 000	4 700 000	-	46 900 000	4 700 000
1943	34 500 000	2 500 000	-	34 500 000	2 500 000
1944	89 000 000	5 900 000	-	89 000 000	5 900 000
1945	183 500 000	6 100 000	-	183 500 000	6 100 000
TOTAUX	2 658 329 000	354 700 000	3 896 300 000	6 554 624 000	3 896 300 000

SOURCE : Basé sur les données reportées par Georges Ngango, *Op. cit.*

Pour ce qui est des investissements privés, ce tableau ne rapporte que des chiffres relatifs aux flux d'origine métropolitaine. Des investissements américains étaient également présents dans les pays ouest-africains. Ils sont chiffrés à 1 million de dollars US en 1929 et à 3 millions en 1943 (46). Autant dire qu'ils étaient marginaux comparativement à la masse des investissements français.

Les possibilités d'une analyse pertinente quant à l'incidence de ces apports extérieurs sur l'évolution de la conjoncture économique sont limitées du fait que les données sont présentées en termes courants. Nous n'avons pas pu trouver la moindre base de conversion de ces dernières en termes constants. Dans l'ensemble, le tableau fait ressortir trois tendances.

1899-1925 est une période au cours de laquelle l'évolution des apports extérieurs s'est faite en dents de scie. En termes de moyenne annuelle, l'investissement extérieur dans la région est de l'ordre de 78 060 588 francs métropolitains. Entre 1926 et 1932, le mouvement est plus régulier et affiche un dynamisme certain. L'apport moyen annuel est alors de l'ordre de 730 983 170 francs métropolitains. La crise qui s'appesantit sur les pays industrialisés à économie de marché à partir d'octobre 1929 affecte le flux des investissements à destination des territoires coloniaux français d'Afrique Noire avec près de trois années de retard. C'est ce qui explique que ces investissements ne connaissent un fort ralentissement qu'à partir de 1932. Entre cette dernière année et 1940, l'apport moyen annuel tombe à 43 911 111 francs métropolitains seulement. Ces grandes tendances s'observent également, à peu de différence près, pour les flux évalués en francs-or.

II. 3. 2. LA PERIODE 1946-1966

Le tableau II.7 retrace l'évolution des investissements au cours de cette période. Le fait dominant que ce tableau met en évidence est l'importance des investissements publics. Par ailleurs, la principale caractéristique de cet investissement public au cours de cette période est la diversification de ses sources. Cet espace économique est largement ouvert aux interventions

autres que françaises. C'est ainsi qu'en plus des apports métropolitains qui empruntent les canaux du FIDES, de la C.C.F.O.-M. et de la part des budgets d'équipement destinée aux colonies, l'ensemble ouest-africain bénéficie d'investissements publics de sources aussi bien bilatérales : autres pays industrialisés à économie de marché et pays socialistes que multilatérales : organismes internationaux tels le Fonds Européen de Développement (F.E.D.), la Banque Européenne d'Investissements (B.E.I.), la Banque Mondiale et ses filiales, le Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D.), etc. La ventilation des investissements publics entre ces trois principales sources est la suivante :

sources françaises	85,848%
sources bilatérales	5,340%
sources multilatérales	8,812%

L'incidence de ces investissements publics a été réelle sur le volume des investissements privés. Sur la base de la parité entre le franc métropolitain et le franc C.F.A.* , nous pouvons comparer le flux des apports privés de cette période à celui de la période précédente. La conclusion à laquelle nous tendrions serait que le mouvement des investissements privés s'est accéléré. Cette accélération est la conséquence immédiate de l'importance des investissements publics. Généralement, nous savons que l'investissement public (surtout réalisé dans les secteurs non directement productifs) stimule l'investissement privé. En effet, les dépenses publiques ont pour vertu essentielle d'injecter des fonds dans l'économie, créant ainsi une demande solvable dont l'importance est fonction du volume de ces dépenses. Les investissements privés par contre ont vocation de satisfaire cette demande en

* Le franc des Colonies Françaises d'Afrique (C.F.A.) est institué le 20 décembre 1945. 3 francs C.F.A. s'échangent alors contre 1,70 franc métropolitain jusqu'à la dévaluation de la monnaie française le 17 octobre 1948. Après cette dévaluation qui ne fut pas étendue au franc C.F.A., la nouvelle parité s'établit à un franc C.F.A. contre 2 anciens francs métropolitains (soit 0,02 franc français). En mai 1962, le franc C.F.A. devient le franc de la Communauté Financière Africaine dans le cadre de l'Union monétaire ouest-africaine qui intègre alors les deux anciennes fédérations d'A.O.F. et d'A.E.F. La précédente parité est maintenue entre les deux monnaies jusqu'en janvier 1994, date à laquelle le franc C.F.A. est dévalué de 50% par rapport au franc français.

TABLEAU II. 7

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS PRIVES (1) ET PUBLICS ETRANGERS
DANS L'ENSEMBLE OUEST-AFRICAIN (1946 - 1966)
(MILLIONS DE FRANCS C.F.A. 1960)

ANNEES	INVESTISSEMENTS PRIVES (2)	INVESTISSEMENTS PUBLICS	INVESTISSEMENTS TOTAUX
1946	2 481,6	8 335,0	10 816,6
1947	2 589,6	17 885,6	20 475,2
1948	3 013,4	22 495,1	25 508,5
1949	3 728,3	44 651,3	48 379,6
1950	2 572,5	50 022,4	52 594,9
1951	4 686,0	52 412,5	57 098,5
1952	4 137,0	48 954,2	53 091,2
1953	3 097,5	41 656,3	44 753,8
1954	3 192,5	39 286,2	42 478,7
1955	5 832,7	40 017,7	45 850,4
1956	7 880,2	45 446,2	53 326,4
1957	14 172,7	50 960,7	65 133,4
1958	8 315,8	40 115,3	48 431,1
1959	8 296,0	35 485,8	43 781,8
1960	6 750,0	40 026,7	46 776,7
1961	2 789,3	50 474,1	53 263,4
1962	7 677,6	59 265,6	66 943,2
1963	7 736,4	56 678,7	64 415,1
1964	5 536,0	55 026,8	60 562,8
1965	4 833,6	51 028,4	55 862,0
1966	3 133,9	54 828,0	57 961,9

Source : Boris Maldant, *Conjoncture et croissance dans l'Ouest-africain*
Paris, P.U.F., 1973, pages 110 et 126.

(1) Nous avons retenu au titre de ce type d'investissement les souscriptions de capital (constitutions de sociétés par des étrangers et augmentations du capital social des sociétés déjà existantes). Les différences d'une source à l'autre sont si grandes qu'il ne serait nullement superflu de signaler une source alternative. En suivant Georges Ngango (conversion en francs C.F.A. de 1960 faite sur la même base que dans le tableau ci-dessus), nous arrivons pour la période 1946-1953 aux chiffres suivants :

ANNEES	INVESTISSEMENTS PRIVES	ANNEES	INVESTISSEMENTS PRIVES
1946	2 367,45	1950	12 771,45
1947	2 682,18	1951	16 747,37
1948	3 750,06	1952	14 315,16
1949	12 391,38	1953	10 093,80

SOURCE : Georges Ngango, *op. cit.*, page 117.

Il estime qu'entre 1954 et 1957, aucune source ne permet d'évaluer la masse des investissements privés. Par contre de 1958 à 1966, le flux d'investissements privés est évalué à 207 742,6 millions de francs C.F.A. courants. La ventilation de cette masse a été la suivante:

PAYS	INVESTISSEMENTS FRANCAIS	INVESTISSEMENTS D'AUTRES SOURCES	INVESTISSEMENTS TOTAUX
BENIN	1 200,00	0,00	1 200,00
BURKINA FASO	(...)	(...)	3 080,00
CAMEROUN	23 802,75	9 722,25	33 525,00
CONGO	29 443,50	690,70	30 134,20
COTE D'IVOIRE	33 456,50	9 994,50	43 450,00
GABON	23 845,50	14 004,50	37 850,00
MALI	-	-	-
NIGER	(...)	(...)	2 150,00
R.C.A	7 008,00	292,00	7 300,00
SENEGAL	29 326,00	6 477,40	35 803,40
TCHAD	3 202,50	1 067,50	5 270,00
TOGO	4 939,00	4 041,00	8 980,00

SOURCE : Georges Ngango, *op. cit.*, page 287.

Une si grande divergence étaye mieux la première remarque que nous avons faite au début de la présente section. Elle n'est que trop révélatrice de la difficulté de toute recherche sur cette question de l'investissement dans les territoires africains et pour cette période de l'histoire où les structures fiables de collecte des statistiques n'y existaient pas encore.

(2) Les investissements réalisés en Guinée y sont inclus jusqu'en 1960.

augmentant la capacité d'offre de l'économie. Cette accélération est également due à la politique incitative mise en oeuvre par le gouvernement français (Cf. pages 51-52).

C'est au cours de cette période que s'amorce réellement le processus d'industrialisation d'un bout à l'autre de notre espace géographique de référence. Or l'épargne interne est insuffisante dans l'ensemble de la région. De ce fait, le poids des apports financiers extérieurs s'avère déterminant dans le processus de croissance. Rapportés au produit intérieur brut (P.I.B.), à l'investissement intérieur brut (I.I.B.) et à l'épargne intérieure brute (E.I.B.), ces apports sont d'un ordre de grandeur significatif comme cela apparaît dans le tableau II.8. De telles proportions trahissent la réalité d'une croissance économique fortement dépendante de l'extérieur. Ceci expliquant cela, la croissance moyenne des apports extérieurs a été plus forte que celle de ces trois premières variables macro-économiques. C'était là la condition préalable à toute croissance dans ces économies ouest-africaines. Les taux de croissance respectifs des différentes variables sont donnés dans le tableau II.10.

TABLEAU II. 8

APPORTS EXTERIEURS EN POURCENTAGE DU PRODUIT, DE L'INVESTISSEMENT
ET DE L'EPARGNE INTERIEURS BRUTS (1947-1966)
(TAUX ANNUELS MOYENS CALCULES SUR LA BASE
DES DONNEES EN TERMES CONSTANTS)

PAR RAPPORT A LA VALEUR TOTALE			PAR RAPPORT A LA VALEUR PAR HABITANT		
P.I.B	I.I.B.	E.I.B.	P.I.B.	I.I.B.	E.I.B.
11,714	40,430	49,856	11,122	39,062	50,774

TABLEAU II.9
 INVESTISSEMENTS ETRANGERS NETS DANS
 L'ENSEMBLE OUEST-AFRICAINE (1968-1991)
 (MILLIONS DE DOLLARS US 1980)

ANNEES	INVESTISSEMENTS DIRECTS	INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE	AUTRES CAPITAUX A LONG TERME	INVESTISSEMENTS TOTAUX
1968	80,8	33,1	100,9	214,8 (1)
1969	143,8	- 10,1	86,1	210,8 (1)
1970	185,2	6,3	240,5	432,0
1971	180,4	- 4,7	354,9	530,6
1972	240,3	- 5,4	12,7	247,6
1973	269,9	12,8	650,7	933,4
1974	294,2	- 8,3	718,6	1 004,5
1975	716,2	2,2	920,2	1 638,6
1976	188,1	35,5	1 130,1	1 353,7
1977	139,4	- 15,7	1 344,3	1 468,0
1978	413,3	- 0,4	2 562,4	2 975,3
1979	355,5	1,5	4 084,4	4 441,4
1980	416,4	6,5	2 161,9	2 584,8
1981	258,6	- 0,8	2 027,4	2 285,2
1982	321,1	0,1	1 194,7	1 515,9
1983	316,6	- 1,1	986,2	1 301,9
1984	92,0	- 0,1	434,2	526,1
1985	321,2	0,7	367,4	689,2
1986	168,3	0,4	492,6	661,3
1987	157,9	- 0,7	971,5	1 126,5
1988	152,9	- 8,7	788,9	933,1
1989	53,1	-	- 84,5	- 31,4
1990	8,9	-	115,3	124,2
1991	- 58,7	-	- 66,2	- 124,9

SOURCE : Basé sur les statistiques publiées par le FMI : International Financial Yearbook et Balance of Payment Yearbook, Washington.

(1) Ces chiffres ne comprennent pas les investissements réalisés au Cameroun et au Congo au cours de ces deux années, ces derniers n'ayant pas été reportés dans les documents statistiques.

TABLEAU II. 10

EVOLUTION DU PRODUIT, DE L'INVESTISSEMENT, DE L'EPARGNE INTERIEURS BRUTS ET DES APPORTS EXTERIEURS (1947-1990)
(TAUX DE CROISSANCE CALCULES SUR LA BASE DES DONNEES EN FRANCS C.F.A. 1960)

PERIODES	PRODUIT INTERIEUR BRUT		INVESTISSEMENT INTERIEUR BRUT		EPARGNE INTERIEURE BRUTE		APPORTS EXTERIEURS	
	TOTAL	PAR HABITANT	TOTAL	PAR HABITANT	TOTALE	PAR HABITANT	TOTAUX	PAR HABITANT
1947-1966	6,258	4,665	7,398	3,373	8,020	6,726	11,651	6,139
1968-1979	6,710	4,920	8,560	4,360	9,320	8,800	27,431	19,280
1980-1986	5,310	2,423	3,670	0,830	8,940	4,420	- 18,400 (1)	- 21,430 (1)
1987	- 5,500	- 8,320	- 10,020	- 12,720	- 15,730	- 18,250	(1)	(1)
1988	- 11,310	- 13,990	- 14,620	- 17,200	- 20,500	- 22,890	(1)	(1)
1989	3,680	0,510	- 23,700	- 26,030	- 5,940	- 8,800	(1)	(1)
1990	- 3,610	- 6,570	- 1,710	- 4,740	- 8,140	- 10,970	(1)	(1)

(1) Ces chiffres se rapportent à la période 1980-1990.

II.3.3. LA PERIODE 1968-1991

Les données relatives à cette période sont reportées dans le tableau II.9. D'un point de vue analytique, cette phase de l'histoire de l'accumulation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest peut être subdivisée en trois sous-périodes.

LA SOUS-PERIODE 1968-1979: L'examen des chiffres se rapportant à cette décennie met en évidence deux faits majeurs.

D'abord, le niveau des différentes variables considérées individuellement fait mieux que se maintenir. Les taux de croissance moyens annuels sont rapportés dans le tableau II.10. Par rapport à la période précédente, ces taux affichent une nette tendance à l'accroissement. Ensuite, l'équilibre entre les trois premières variables d'une part et les apports extérieurs d'autre part se détériore significativement. Le tableau II.11 met en évidence cette réalité lorsque l'on le rapproche au tableau II.8.

TABLEAU II. 11

APPORTS EXTERIEURS EN POURCENTAGE DU PRODUIT, DE L'INVESTISSEMENT
ET DE L'EPARGNE INTERIEURS BRUTS (1968-1979)
(TAUX ANNUELS MOYENS CALCULES SUR LA BASE
DES DONNEES EN TERMES CONSTANTS)

PAR RAPPORT A LA VALEUR TOTALE			PAR RAPPORT A LA VALEUR PAR HABITANT		
P.I.B.	I.I.B.	E.I.B.	P.I.B.	I.I.B.	E.I.B.
6,376	21,927	29,615	8,047	27,670	33,448

Compte tenu de la grande dépendance des économies africaines à l'égard des financements extérieurs, la santé économique relative à laquelle on pourrait conclure en se limitant à un examen de l'évolution des agrégats n'est qu'apparente. En réalité, ce ralentissement du rythme des apports extérieurs destinés aux secteurs productifs fonde les bases

d'un déclin économique difficilement évitable. La conjoncture économique dans ces pays fortement dépendants est dominée - et très largement d'ailleurs - par les deux crises pétrolières qui ont modifié les structures du système financier international. D'une part, ces crises réduisent - en alourdissant leurs coûts de production - la capacité de financement des secteurs qui, au sein des économies industrialisées, ont jusque là incarné la dynamique des investissements en direction des régions en développement. Elles seraient donc en partie à l'origine de ce recul relatif des apports extérieurs. D'autre part, une disponibilité massive des pétrodollars à recycler induit une forte propension à l'endettement d'autant plus que le niveau des taux d'intérêt réels est resté faible pendant la plus grande partie des années 1970. Et si le ralentissement des investissements extérieurs en direction des pays de l'Afrique de l'Ouest ne se solde pas par un blocage de la croissance économique en ces années, c'est tout simplement parce que les emprunts massifs effectués par les administrations prennent, dans le soutien de l'activité économique, le relais des fonds naguère apportés par des secteurs privés. C'est à ce dernier facteur qu'a dû d'être différé de quelques années le déclenchement de la grave crise régressive dans laquelle les économies africaines entreront dès le début de la décennie 1980 à la faveur d'une autre crise, celle de l'endettement.

LA SOUS-PERIODE 1980-1986 : Le recul relatif du niveau du produit, de l'investissement et de l'épargne intérieurs bruts s'affirme. Cependant, le fait significatif de ces années est l'entrée des économies ouest-africaines dans l'ère du repli des investissements internationaux, repli que caractérise les taux de croissance négatifs des apports extérieurs entre 1980 et 1990. Conjugué avec une insuffisance - par rapport aux besoins énormes de financement des économies africaines - des emprunts, ce désinvestissement conduira progressivement à la troisième sous-période qui est celle de l'effondrement économique des pays ouest-africains.

LA SOUS-PERIODE D'APRES 1986 : A partir de 1987, les économies ouest-africaines entrent dans l'ère d'un marasme sans précédent. La baisse du niveau des principales variables n'est plus seulement relative, mais absolue et de forte amplitude. Cette conjoncture se radicalise même de nos jours.

Sur le plan économique, l'évolution générale observée dans les pays de l'Afrique de l'Ouest est révélatrice d'une forte corrélation entre la conjoncture économique et les apports extérieurs. Avec la crise qui sévit dans tout cet espace géographique depuis le début des années 1980, il est devenu évident en effet que la forte croissance qu'ont connue ces derniers jusque vers le début des années 1970 était en permanence "sous perfusion" des financements extérieurs. Mais au-delà d'une telle conclusion, quelle appréciation convient-il que l'on porte sur le volume des investissements extérieurs en Afrique de l'Ouest?

II. 4. LA CONTROVERSE AUTOUR DU VOLUME DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Relativement à l'importance quantitative des investissements extérieurs dans l'espace ouest-africain, le moins que nous puissions dire est que cette question a fait l'objet, en France et dans les pays africains concernés surtout, d'une vive controverse qui n'est d'ailleurs pas sur le point d'être close. D'une manière générale, deux thèses tranchées s'affrontent.

Ces investissements seraient trop considérables et constitueraient un fardeau qui entraverait le rythme de croissance de l'économie française. Cette dernière est restée, même longtemps après les indépendances africaines, la principale source de financement pour les pays d'Afrique de l'Ouest. C'est le point de vue d'une partie non négligeable de l'opinion publique française marquée par un héritage cartiériste. Edouard Bonnefous, l'un des porte-parole de ce courant cartiériste, écrit à ce sujet :

Le Français réalise parfaitement qu'avec les boulets aux pieds que représentent pour lui les charges d'aide à l'Outre-mer, il ne pourra maintenir son rang dans la course des nations (47).

Le cartiérisme, comme doctrine manifestant une hostilité à l'aide de la France à ses anciennes colonies et plus généralement à toute forme d'investissement dans les Etats

souverains que ces colonies sont devenues, tire ses origines d'un débat sur le thème général des dépenses publiques dans les possessions d'outre-mer que les anticolonialistes ont animé dans l'Hexagone dès les premières années de l'aventure coloniale française en Indochine d'abord et en Afrique ensuite. Pour ces derniers, tout financement dans ces possessions lointaines n'est nullement rentable pour la République et le gouvernement français ferait mieux d'utiliser les fonds affectés à ce financement à la modernisation de l'économie française. Une analyse de ce type concerne aussi, bien qu'incidemment, les investissements privés; les conditions minimales de rentabilité n'étant pas suffisantes pour les inciter en l'absence d'importants investissements publics.

Pour les autres, ces investissements ont été insignifiants en considération du défi que représente la modernisation des économies africaines. Parce que la France s'est montrée trop parcimonieuse dans le transfert des fonds en direction de ses territoires coloniaux, parce qu'elle n'est pas allée jusqu'au bout de la logique de modernisation, la politique de mise en valeur des territoires a plutôt conduit les économies colonisées à une impasse totale. Et ce serait précisément là l'une des causes fondamentales de l'évolution de ces économies vers des transformations structurelles auxquelles s'identifie l'état de sous-développement. Jacques Freyssinet pense à ce sujet que

les économies sous-développées ne sont ni stagnantes, ni stationnaires, elles ont subi depuis un siècle des transformations profondes : désintégration de l'économie traditionnelle, implantation du secteur moderne, modification du volume, de la structure, de la direction des échanges extérieurs, (...) Mais ces transformations, au lieu de les conduire vers le développement, ont eu pour la plupart, des effets de blocage ou de régression (48).

Le sous-développement résulterait donc d'un processus de changements structurels qui, provoqué par le capitalisme industriel dans un Etat situé à sa périphérie, n'aurait pas reçu l'impulsion nécessaire lui permettant d'entraîner tous les secteurs de l'économie périphérique dans le principe de la croissance. Ces changements seraient restés localisés à quelques secteurs seulement. Cette thèse de l'insuffisance des investissements est soutenue par nombre de

chercheurs français dont nous continuerons de répercuter les points de vue dans la deuxième partie. Les dirigeants politiques et une importante frange de l'élite intellectuelle africains adhèrent parfaitement à une telle thèse. Les pays africains anciennement sous domination politique et administrative française n'ont pas pu se développer parce que la métropole n'a pas assez fait pour doter le processus de développement de solides jalons. Aussi comprend-on que même à l'heure actuelle, ces derniers n'en finissent pas de solliciter la France pour plus d'efforts en matière d'aide au développement.

Nous ne nous sentons pas trop concerné par un débat de cette nature. Au-delà de ce travail d'inventaire que nous avons essayé de faire, notre préoccupation majeure est une analyse qualitative de l'investissement. Un aspect de ce travail est abordé dans le chapitre suivant.

CHAPITRE TROISIEME

L'INCIDENCE DU FLUX D'INVESTISSEMENTS ETRANGERS SUR LA CAPACITE D'EPARGNE DES ECONOMIES OUEST-AFRICAINES

Aucune des prévisions avancées par les développementalistes et les dépendantistes, à grand renfort d'arguments scientifiques, ne s'est en définitive réalisée. L'Afrique (Noire) a contourné tout à la fois la croissance et la révolution.

(Jean-François Bayart)

Les théories en matière de développement émergent après la Deuxième Guerre mondiale certes. Cependant, en mettant l'accent, comme nous l'avons vu, sur l'apport du capital étranger comme moyen d'amorcer le processus d'une croissance soutenue dans les économies en retard d'industrialisation, ces théories ne feront que systématiser, sur le plan de l'analyse historico-économique, des pratiques qui, dans le contexte des pays africains, remontent aux débuts de la colonisation même. L'investissement métropolitain s'était déjà vu attribuer un rôle très important dans le processus de "civilisation" et de modernisation des sociétés africaines. C'est pour cette raison d'ailleurs que la pièce maîtresse dans la politique coloniale française fut les sociétés concessionnaires dont l'histoire est liée à celle du fait colonial même.

La mission première de ces sociétés étaient d'apporter du capital nécessaire à la mise en place des conditions d'une activité économique moderne, c'est-à-dire relevant du standard occidental. Cet objectif allait de soi de par la finalité même de l'entreprise coloniale qui était de conquérir un espace géographique économiquement indispensable à l'équilibre industriel des principaux pays européens. Dans l'interaction de tous les facteurs sur lesquels a été fondée cette conquête, de profondes transformations ont été induites au sein des économies traditionnelles. C'est suivant cette considération que Rostow fait une interprétation de la

colonisation en termes apologétiques, ou presque. Il présenterait cette dernière comme un fait historique qui aura posé les jalons de la modernisation des sociétés africaines. "Elle aurait assuré la transition entre la première étape (celle de la société traditionnelle) et la troisième étape (celle du décollage économique)" (49). Depuis l'ouverture des sociétés africaines au système d'échange international, les principales transformations structurelles que ces dernières ont subies sur le plan économique peuvent de ce fait être considérées comme les effets cumulatifs et durables de l'investissement qui en aurait fondé le processus. A la lumière de la conjoncture qui prévaut dans les pays de notre espace d'étude depuis le début des années 1980, quel premier regard convient-il de jeter sur la nature de ces effets de l'investissement?

III.1. L'ESQUISSE D'UN BILAN GLOBAL

Dans la perspective des théories du développement, l'investissement étranger apparaît comme un simple moyen de réaliser la transition entre deux types d'économies : il permettrait de passer d'économies aux structures peu efficaces et dominées, sur le plan macro-économique, par un chômage massif sous toutes les formes, une pauvreté matérielle endémique et une spécialisation internationale particulièrement défavorable aux économies modernes, industrielles, capables de créer les conditions d'une vie décente pour chaque citoyen par la vertu d'une croissance soutenue. Perçu dans cette perspective, le rôle du capital étranger est envisagé comme limité dans le temps. Il insufflerait la dynamique initiale d'une telle croissance. Cette croissance se traduirait par une expansion dans le temps du revenu national. Cette expansion du revenu permettrait de doter l'économie d'une capacité d'épargne suffisante et de développer le sens de l'efficacité chez les agents économiques locaux. L'épargne locale et l'efficacité économique porteraient la croissance dans ses phases ultérieures. Ainsi, le capital national (financier, humain et autre) se substituerait efficacement au capital étranger.

Force est cependant de constater que l'itinéraire emprunté par les économies

ouest-africaines n'est nullement conforme à ce que ces schémas théoriques permettaient d'anticiper. Cette réalité s'impose de façon évidente. Depuis plus d'une décennie en effet, ces économies africaines sont entrées dans une sévère crise dont la répercussion la plus dramatique se traduit par un phénomène inverse de l'accumulation du capital, accumulation à laquelle est étroitement lié le processus de création de la richesse. Les conclusions auxquelles parviennent des études de plus en plus nombreuses sont sans équivoque à ce sujet. La tendance générale est à la décapitalisation (50), à la dégradation des patrimoines industriels (51), au désinvestissement (52), etc. C'est donc dire que

Pour tous ces pays (...) d'Afrique, la récession n'est pas, contrairement à ce qui se passe dans les pays industrialisés, un simple retournement conjoncturel correspondant à la phase descendante d'un cycle normal d'activité. Elle n'est pas une simple halte dans la croissance permettant d'apurer un certain nombre de déséquilibres. Elle est le plus souvent synonyme de régression économique et de désindustrialisation accentuant les déséquilibres existants. Elle signifie la destruction de capacités de production péniblement installées et chèrement acquises au cours des décennies antérieures. Elle signifie aussi un recul de l'investissement productif qui hypothèque lourdement les perspectives de redressement économique (53).

A l'origine de ce phénomène de décapitalisation dans les pays ouest-africains se trouve le mouvement de repli de l'investissement international auquel nous avons déjà fait allusion dans le chapitre précédent. Pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons dans la seconde partie, les marchés intérieurs africains s'effondrent dès le début des années 1970. La conséquence immédiate de cet effondrement est une baisse significative du taux moyen de rendement de l'investissement. Ce dernier qui était encore de 30,70% en 1961-1973 en moyenne annuelle plonge à 13,30% en 1973-1980 et à 2,5% en 1980-1987. Ceci expliquant cela, un processus de désinvestissement s'amorce fermement. Les capitaux étrangers qui, des décennies durant, ont contribué à la constitution du tissu industriel et du secteur moderne des économies africaines se retirent. La tendance, en ces premières années de la décennie 1990 ne fait que s'accroître, y compris pour l'aide publique française. Sous le titre "Plus pour le Viêt-Nam, moins pour l'Afrique", Philippe De Baleine écrit dans les colonnes de Paris Match ce qui suit :

Avec tout l'argent que nous gaspillons en Afrique, le Viêt-Nam serait tiré d'affaire en moins de dix ans et l'influence française restaurée dans le Sud-Est asiatique, région dont on peut dire maintenant qu'elle est l'avenir du monde. Alors que l'Afrique Noire est son passé. Ce continent, dont le coq gaulois s'obstine à gratter désespérément les sables, est en pleine décomposition. Tout ce que l'on investit y est englouti. Le désastre est d'abord structurel et vient d'être sanctionné par une dévaluation de 50% du franc C.F.A. Sous l'influence de la direction du Trésor, la tendance est à la fermeture du robinet (54).

Il convient de signaler ici que le tableau II.9 qui retrace l'évolution des apports extérieurs au cours d'une période qui inclut cette décennie ne reflète que très imparfaitement la réalité de ce désinvestissement. En effet, sont comptabilisés comme investissements d'origine extérieure la part des bénéfices d'exploitation réalisés par les entreprises de capitaux internationaux établies dans ces pays et réinvestis sur place dans le cadre des opérations d'expansion, de renouvellement des équipements, de prise de participation dans d'autres secteurs d'activité, etc. C'est ici l'une des imperfections des statistiques financières telles que l'on a pris l'habitude de les élaborer. Dans la réalité des faits, une évaluation basée exclusivement sur des ressources financières qui font l'objet de transferts effectifs dans un sens comme dans l'autre laisserait apparaître un large excédent des sorties de capitaux sur les entrées. Le tableau VII.1 (voir page 220) fournit déjà une première mesure plus satisfaisante de l'importance du déséquilibre entre nouveaux apports et sorties de ressources. Mais il reste bien en deçà de la réalité car il n'intègre pas toutes les catégories de revenus devant entrer dans la comptabilité. Par exemple, la part des bénéfices rapatriés n'y serait pas incluse.

Certes, la rupture de l'équilibre dans un système économique appelle des ajustements au niveau des variables. Mais le choix des variables d'ajustement doit être opéré dans le souci premier de favoriser la relance dans une perspective immédiate ou tout au moins de ne pas en compromettre les chances à moyen terme. Pour cette raison, l'effort est, dans un premier temps, concentré sur les variables du commerce extérieur. Ainsi, les marchés extérieurs sont systématiquement recherchés. En développant les exportations, les conséquences de la récession sur la structure industrielle du pays sont moins accentuées. Certaines importations peuvent aussi faire l'objet de compression. Dans ce dernier cas, seule la consommation en subirait l'effet. Si de telles mesures ne suffisaient pas pour permettre de revenir à un certain

équilibre, le deuxième type de variable sur lequel on agit est l'emploi. L'emploi est une variable flexible à souhait. De plus, l'ajustement de son niveau produit des effets presque instantanément en fonction de l'évolution de la conjoncture économique. En tout état de cause, le patrimoine industriel devrait être préservé car tout ajustement sévère portant sur les équipements productifs existants compromettrait les chances même d'une éventuelle reprise et entraînerait le système économique dans une spirale de déclin, situation qui devient un problème plus structurel que conjoncturel. Les effets de la crise des années 30 sur les économies industrialisées surtout sous-tendent parfaitement cette réalité. La crise était si violente que le paysage industriel s'en trouva profondément affecté. Le rétrécissement des patrimoines industriels par le biais de nombreuses fermetures d'entreprises compliqua la situation tant et si bien qu'aucune perspective de reprise économique ne se pointa à l'horizon jusqu'au déclenchement de la guerre en 1939. Et c'est malheureusement une situation identique d'effritement du paysage industriel que vivent les pays africains de notre espace de référence. Le mouvement de repli du capital étranger a produit comme l'effet d'un choc violent sur les économies de ces pays. Un simple revers de la conjoncture qui, bien géré dans toute économie innovatrice, dynamique et jouissant d'un degré d'indépendance assez élevé à l'égard de l'extérieur, n'aurait dû être qu'une crise passagère a vite dégénéré en un marasme aux proportions apocalyptiques. Ce mouvement de désinvestissement s'est traduit en effet, dans beaucoup de cas, par une fermeture pure et simple d'entreprises, transformant ainsi la région tout entière en ce que Jacques Giri appelle "un cimetière d'usines" (55). Il n'est pas question ici du phénomène bien connu des "éléphants blancs" qui est un registre bien différent dans la problématique de la crise de l'industrialisation en Afrique de l'Ouest comme dans beaucoup d'autres régions en développement. Nous parlons des entreprises ayant eu des activités "normales" pendant assez longtemps et qui, malheureusement, ont été complètement ruinées par une telle conjoncture.

TABLEAU III.1

EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE MANUFACTURIERE PAR HABITANT
DANS L'ENSEMBLE OUEST-AFRICAIN (1963-1988)
(POURCENTAGES CALCULES SUR LA BASE DES PRIX EN DOLLARS US 1980)

PAYS	1963-1973	1970-1980	1981	1982	1983	1981-1983	1980-1988
BENIN	4,62	- 4,10	- 43,41	- 11,33	- 9,35	- 21,36	1,30
BURKINA FASO	22,66	0,10	- 46,38	- 15,47	- 14,41	- 25,42	- 0,40
CAMEROUN	0,87	1,80	- 43,42	- 8,69	- 0,95	- 17,69	(...)
CONGO	- 2,89	- 0,30	- 33,62	- 8,35	- 9,66	- 17,21	(...)
COTE D'IVOIRE	7,97	2,30	- 50,82	- 15,79	- 22,22	- 29,61	- 5,40
GABON	14,72	12,80	- 50,37	- 10,27	- 0,70	- 20,45	- 4,80
MALI	3,32	1,80	- 52,48	- 13,82	- 12,53	- 26,28	3,00
NIGER	7,22	- 0,70	- 44,76	- 15,47	- 3,70	- 21,31	- 1,80
R.C.A.	6,50	- 3,50	- 44,31	- 10,32	- 8,29	- 20,97	0,30
SENEGAL	0,87	- 1,30	- 44,73	- 14,62	- 17,47	- 25,63	2,50
TCHAD	4,91	- 1,60	- 58,84	- 26,18	- 12,53	- 32,52	- 3,50
TOGO	15,30	- 6,70	- 55,44	- 27,43	- 3,71	- 28,86	- 2,80

SOURCE : Etabli sur la base des statistiques de l'ONUDI, Manuel de Statistiques Industrielles, Vienne.

La production des branches manufacturières est ainsi en net recul comme peut le témoigner l'évolution de la valeur ajoutée manufacturière par habitant que retrace le tableau III.1. Au cours de la deuxième moitié de la décennie 1980, la situation continue de se dégrader. De ce fait, le taux de croissance de la production manufacturière totale devient négatif dans beaucoup de ces pays. Considérons à ce sujet le tableau III.2 ci-après :

TABLEAU III. 2
EVOLUTION DE LA PRODUCTION MANUFACTURIERE TOTALE
DANS QUELQUES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST
(EN POURCENTAGE SUR LA BASE DES PRIX CONSTANTS)

PAYS	1965-1973	1973-1980	1980-1986	1987	1989	1990	1991	1992
BENIN	...	-2,6	4,6	- 12,8	- 4,5	2,0	2,6	3,3
CAMEROUN	7,4	9,0	15,0	- 4,7	- 18,9	- 6,8	- 8,0	- 6,8
CONGO	...	-	9,7	- 5,8	- 0,5	0,5	1,0	- 7,5
COTE D'IVOIRE	10,9	8,3	8,2	- 0,5	- 1,8	- 7,6	- 9,2	- 2,1
SENEGAL	4,0	1,5	5,2	16,6	- 8,5	3,0	0,9	- 5,7

L'importance et le caractère durable de ce recul du secteur manufacturier dans les pays ouest-africains sont inquiétants. Ils traduisent la réalité d'une crise structurelle très profonde à laquelle ces pays se montrent totalement incapables de remédier. Et pourtant les économies des pays comme la Côte d'Ivoire et le Cameroun étaient considérées, jusque vers le milieu des années 1970 encore, comme présentant de sérieuses garanties d'une croissance stable à long terme. La réalité de l'heure est malheureusement tout autre. Dans l'ensemble ouest-africain, le tissu industriel est entré dans la phase d'un déclin durable prononcé. A quelques deux exceptions près, celles du Bénin et du Burkina Faso en l'occurrence, la valeur ajoutée manufacturière totale elle-même affiche des taux de croissance négatifs depuis le milieu des années 1980. Plus préoccupante encore est la réalité selon laquelle les branches manufacturières de base qui produisent pour satisfaire les besoins essentiels des populations sont sérieusement touchées. Le tableau qui suit le montre clairement. Il se rapporte au Sénégal.

TABLEAU III. 3

SENEGAL : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DES BRANCHES
MANUFACTURIERES ESSENTIELLES (1963-1987)
(BASE SUR LES PRIX CONSTANTS EN DOLLARS US 1980)

BRANCHES	1963-1973	1973-1981	1981-1987
ALIMENTATION	0,58	0,29	(...)
CHAUSSURES	(...)	7,00	- 4,50
CUIR & FOURRURES	3,47	- 17,03	- 5,00
HABILLEMENT	6,64	- 19,20	(...)
PAPIER, IMPRIMERIE ET EDITION	8,80	4,04	1,40
TEXTILES	8,37	- 2,89	(...)

Source : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel,
Manuel de statistiques industrielles, Vienne.

Le fait que les secteurs tels l'alimentation, l'habillement, les chaussures aient été ainsi touchés alors que le rythme de la démographie se maintient trahit ostensiblement la réalité de la paupérisation des populations africaines. La misère regagne du terrain à un rythme tel que les conditions de vie de ces dernières seraient déjà ramenées à leur niveau d'avant 1960 (56). A l'échelle des pays considérés individuellement, le déclin semble proportionnel à la dynamique de croissance atteinte avant l'entrée dans l'ère des perturbations. C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire dont l'expérience fut longtemps présentée comme un "miracle" économique ou un modèle réussi de croissance, ce déclin est nettement plus accentué que partout ailleurs. En effet,

de 1980 à 1985, l'investissement total a chuté de près de la moitié en francs constants, et l'investissement public de 70%; la consommation par tête a baissé de plus de 30%, l'emploi du secteur moderne également (...) Les calculs en termes de comptabilité nationale font apparaître une baisse du revenu net urbain par tête de 45% entre 1978 et 1985 (...) Ils indiquent un appauvrissement très net, qu'attestent par ailleurs la baisse de la consommation globale de produits de première nécessité entre 1980 et 1985, ou le glissement général de la demande vers des produits de moindre prix. Le renchérissement des services publics (transport, électricité, mais également, de façon

plus ou moins directe, éducation et santé) contribue également à la dégradation des conditions de vie (57).

A ce niveau d'analyse, il serait important de chercher à comprendre les raisons plus profondes pour lesquelles le retrait des capitaux étrangers a entraîné les économies africaines dans une telle tragédie.

III. 2. LA FAIBLE INCIDENCE DE L'INVESTISSEMENT SUR LA CAPACITE D'EPARGNE INTERNE

Le désinvestissement massif que nous avons évoqué dans la section précédente intervient dans un contexte où l'épargne interne n'est pas capable de prendre la relève du capital international dans le soutien de l'activité économique. Les raisons que nous pourrions évoquer pour expliquer le déficit persistant de l'épargne intérieure sont nombreuses. Quelques unes apparaîtront dans les analyses ultérieures. Pour le moment, limitons-nous à l'aspect du problème immédiatement lié au rôle supposé de l'investissement d'origine extérieure dans la formation de cette épargne.

L'incidence de l'investissement sur la capacité d'épargne des économies africaines s'est avérée insignifiante. Partons, pour étayer cette thèse, du processus de création des richesses au sein d'une économie. Le P.I.B. reflète cette création de richesse car il n'est rien d'autre que la somme des valeurs ajoutées des différents secteurs productifs. Au temps $t = 0$, l'investissement initial contribue à la production et donc à la formation du P.I.B. Au temps $t = 1$, une épargne est générée qui est supposée élargir la marge d'autofinancement de l'économie nationale. En effet, cette épargne se transforme en investissement productif pour continuer l'expansion du P.I.B. dans la succession des périodes. Nous pouvons donc définir une fonction d'épargne (S) avec le P.I.B. comme variable indépendante, soit

$$S_t = f(P.I.B_t)$$

Définissons d'autres relations impliquant la consommation totale (C), le revenu (R) qui représente également la richesse, l'investissement (i) et le solde des ressources dans les transactions avec l'extérieur (X-M).

$$P.I.B_t = C_t + I_t + (X_t - M_t)$$

or,

$$R_t = C_t + S_t + (X_t - M_t)$$

et à l'équilibre

$$I_t = S_t$$

Finalement donc,

$$S_t = f(R_t).$$

Nous pouvons introduire un facteur stochastique (U_t). La relation devient alors

$$S_t = f(R_t, U_t)$$

Nous avons essayé d'estimer, par la méthode classique des moindres carrés, la pente de la droite représentative de cette fonction. La période de référence que nous avons retenue est celle qui va de 1946 à 1990. Et l'estimation est faite sur la base des données en francs constants de 1960. Or, le coefficient qui est la valeur numérique de cette pente est très faible, soit 0,1488. La signification d'un tel coefficient serait la suivante : chaque fois que, au cours de la période retenue, le P.I.B. a subi un accroissement d'un point en termes constants, la masse de l'épargne interne n'a augmenté que dans une proportion équivalente à la valeur de ce coefficient. Le but que nous visons en calculant un tel coefficient est tout simplement de dégager une tendance générale. Il ne faut donc pas chercher à en tirer plus de renseignements qu'il ne peut en fournir. Son exploitation pour des études plus approfondies nécessiterait que les estimations soient conduites dans le contexte de chacune des économies et sur la base des critères et des hypothèses de recherche plus rigoureux.

TABLEAU III.4

ENSEMBLE OUEST-AFRICAÏN : PRODUIT INTERIEUR BRUT ET SON UTILISATION
(MILLIARDS DE FRANCS C.F.A. 1960) (1)

ANNEES	PRODUIT INTERIEUR BRUT	CONSUMMATION TOTALE (MENAGES & ADMINISTRATIONS)	INVESTISSEMENT INTERIEUR BRUT (2)	EPARGNE INTERIEURE BRUTE	SOLDE DES RESSOURCES
1947	293,12	257,30	51,60	35,82	- 15,78
1948	342,74	275,50	70,40	67,24	- 3,16
1949	404,93	325,71	101,60	79,22	- 22,38
1950	436,41	355,40	107,10	81,01	- 26,09
1951	496,94	410,61	128,30	86,33	- 41,97
1952	490,40	418,32	114,60	72,08	- 42,52
1953	490,77	399,41	106,86	91,36	- 13,65
1954	578,98	482,91	109,72	96,07	- 13,65
1955	601,73	500,08	125,32	101,65	- 23,67
1956	607,15	489,08	138,03	118,07	- 19,96
1957	658,78	556,21	137,67	102,57	- 35,10
1958	651,22	536,06	138,00	115,16	- 22,84
1959	696,98	569,88	147,52	127,10	- 20,42
1960	706,75	589,44	141,01	117,31	- 23,70
1961	719,45	598,69	155,36	120,76	- 34,60
1962	763,03	624,56	171,87	138,47	- 33,40
1963	811,67	668,16	159,21	143,51	- 15,70
1964	869,23	705,38	171,35	163,85	- 7,50
1965	854,94	698,84	170,80	155,10	- 15,50
1966	898,90	729,52	173,86	169,38	- 4,50
1967	1 049,04	924,96	164,03	124,08	- 39,95
1968	1 112,31	994,25	170,21	118,06	- 52,15
1969	1 152,80	1 023,71	201,31	129,09	- 72,22
1970	1 212,42	1 083,84	208,44	128,58	- 79,86
1971	1 240,11	1 134,92	246,91	105,19	- 141,72
1972	1 504,97	1 279,06	293,17	225,91	- 67,26
1973	1 559,33	1 320,28	323,54	239,10	- 84,44
1974	1 540,53	1 208,00	346,10	332,53	- 13,57
1975	1 732,06	1 444,29	421,58	287,77	- 133,81
1976	1 722,26	1 388,03	428,36	334,23	- 94,13
1977	1 834,99	1 458,32	468,93	376,67	- 92,26
1978	2 011,46	1 658,05	507,38	353,41	- 153,41

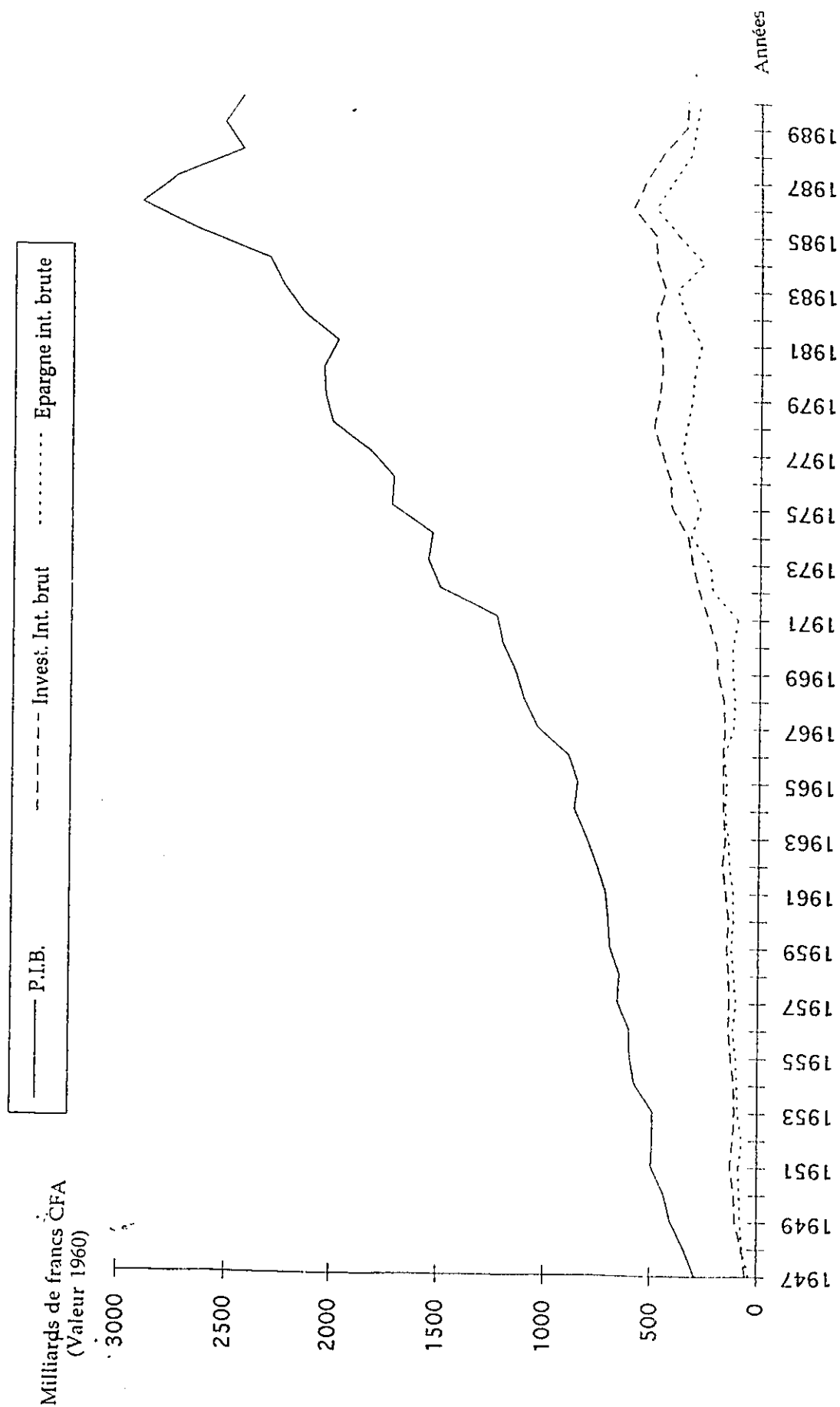
TABLEAU III. 4 (SUITE)

ANNEES	PRODUIT INTERIEUR BRUT	CONSOMMATION TOTALE (MENAGES & ADMINISTRATIONS)	INVESTISSEMENT INTERIEUR BRUT (2)	EPARGNE INTERIEUR BRUTE	SOLDE DES RESSOURCES
1979	2 043,81	1 714,80	485,55	329,01	- 156,64
1980	2 051,93	1 733,16	470,57	318,77	- 151,80
1981	1 983,73	1 695,75	473,16	287,98	- 185,18
1982	2 145,63	1 785,07	502,08	360,56	- 141,52
1983	2 240,65	1 838,40	456,55	402,25	- 54,30
1984	2 308,32	1 932,91	496,06	275,41	- 120,65
1985	2 639,71	2 244,73	502,16	394,98	- 107,18
1986	2 907,74	2 407,15	609,24	500,59	- 108,65
1987	2 747,95	2 326,11	548,18	421,84	- 126,34
1988	2 437,17	2 101,79	468,04	335,38	- 132,66
1989	2 526,74	2 211,27	357,10	315,47	- 41,63
1990	2 435,62	2 145,84	350,99	289,78	- 61,21

(1) Ce tableau retrace en fait l'évolution globale de l'activité économique de l'ensemble des pays de notre cadre géographique de référence. Et comme on le sait, l'étude d'une telle évolution peut être faite selon trois optiques possibles : l'optique du produit, l'optique du revenu et l'optique de la dépense. Pour des pays dont les appareils statistiques ne sont pas encore performants à souhait, l'analyse selon l'optique de la dépense semble être la moins sujette aux imprécisions et autres imperfections inhérentes à de nombreux facteurs. D'abord, s'il fallait évaluer le produit total par sommation des produits finals, il est évident que, compte tenu du fait que de larges pans du secteur productif échappent au contrôle des administrations, le chiffre auquel l'on parviendrait serait bien loin de la réalité. Ensuite, il est presque impossible de faire ne serait-ce qu'une approximation de la masse des revenus des populations vivant en zones rurales. La comptabilité y est inexistante. Par conséquent, même les statistiques fiscales ne reflète en rien le niveau des revenus, l'imposition se faisant systématiquement sur une base exclusivement forfaitaire. Par ailleurs, le caractère dérisoire des balances de paiements jusqu'en 1967 rendait difficile l'estimation des transferts, dans un sens comme dans l'autre, sur les rémunérations des facteurs de production. Enfin, les marchés sont fortement segmentés. Pour le même bien (et c'est le cas surtout des denrées alimentaires), les prix pratiqués sur la production locale sont nettement plus bas que les prix pratiqués sur le stock importé.

(2) De 1947 à 1966, la variable comptabilisée ici est la formation brute du capital fixe alors que de 1967 à 1990, il s'agit de l'investissement intérieur brut proprement dit. Nous avons donc assimilé la première au second en dépit du fait que ce dernier est d'un contenu plus extensif. On y inclut généralement la variation nette du niveau des stocks.

GRAPHIQUE III.1
EVOLUTION DE QUELQUES VARIABLES CARACTERISTIQUES



Le fait que ce coefficient soit très faible renvoie à la réalité selon laquelle la croissance économique des pays intéressés cultivait plutôt la dépendance financière à l'égard de l'extérieur. Au fil des ans donc, le P.I.B. a, dans son évolution, nécessité une masse sans cesse croissante de financements extérieurs. Cet accroissement du P.I.B. aggravait d'autant plus les besoins en apports extérieurs que le coefficient marginal du capital est particulièrement élevé dans les économies ouest-africaines. Boris Maldant estime ce dernier à 4,46 (58). Un coefficient marginal du capital si élevé est caractéristique d'une situation de faible productivité marginale du facteur capital dans ces économies. En effet, le premier est l'inverse de la seconde. Un coefficient marginal du capital de 4,46 signifie que pour obtenir un accroissement du P.I.B. d'un point dans une unité de référence quelconque, il faut préalablement avoir accru la masse des investissements de 4,46 points dans la même unité. Le coefficient marginal du capital constitue donc une indication de la proportion dans laquelle les investissements doivent augmenter pour permettre l'accroissement du P.I.B. de l'ordre d'une unité.

Ainsi, l'expansion du P.I.B. dans les pays de l'Afrique de l'Ouest a nécessité une augmentation significative de la masse des investissements. Cependant, sa contribution à la formation de l'épargne interne est restée vraiment marginale. Cette situation ne devait qu'aggraver davantage le déficit entre l'épargne intérieure brute et l'investissement intérieur brut. Ce déficit est passé, dans son expression par habitant et en termes de moyennes annuelles, de 1182,159 francs C.F.A. 1960 au cours de la période 1946-1966 à 1525,970 francs C.F.A. 1960 entre 1980 et 1986. Ceci représente une aggravation de l'ordre de 29,08%.

Nous remarquons deux tendances divergeantes. En termes relatifs d'une part, l'évolution de l'épargne interne a été plus favorable que celle de l'investissement intérieur brut (Cf. tableau II.10, page 65); En termes absolus cependant, l'écart entre les deux variables s'est accentué. Nous avons montré par quelques chiffres ci-dessus reportés que ceci est vrai pour les grandeurs par habitant. Pour ce qui est des grandeurs globales, il suffit de considérer le graphique III.1. Nous constatons alors que l'écart entre les courbes de l'investissement et de l'épargne va s'agrandissant. Ce même phénomène s'observe entre la courbe du produit d'une part et celles de l'investissement et de l'épargne d'autre part. Certes, il aurait été intéressant de procéder à une étude plus systématique du déséquilibre entre les différentes variables. Mais

compte tenu des difficultés liées à la qualité des statistiques, nous n'avons pas jugé un tel exercice indispensable, les résultats ne pouvant être que très approximatifs.

Ces tendances montrent combien la croissance économique dans l'ouest-africain s'est renfermée dans des paradoxes. Nous revenons ainsi à l'une de nos hypothèses précédentes selon laquelle la croissance économique qu'ont connue les pays de l'Afrique de l'Ouest jusque vers le début des années 1970 n'était qu'une croissance sans base autonome aucune. Pour cette raison, elle ne pouvait être que trop fragile, trop vulnérable et à la merci du moindre revers de la conjoncture économique et financière dans les pays industrialisés, véritable source, et ce à divers titres, de cette croissance. Par ailleurs, une telle hypothèse est renforcée par une étude du comportement, par rapport à l'évolution du P.I.B. également, du ratio

$$\frac{\text{Epargne intérieure brute}}{\text{Investissement intérieur brut}}$$

Ce dernier ratio traduit la fraction de l'épargne intérieure brute disponible pour financer une unité d'investissement; lequel investissement porte l'expansion du P.I.B. Le coefficient estimé est tout simplement négatif, soit - 0,2639. Ainsi, lorsque le P.I.B. augmente d'un point, le volume de l'épargne intérieure disponible pour financer l'investissement qui permet une telle augmentation du P.I.B. diminue de la valeur absolue de ce coefficient. Dans ces conditions, l'enlisement des économies ouest-africaines dans la dépendance financière extérieure devenait, insistons sur cette réalité, un processus imparable. De fait, la croissance économique

1) aurait pu permettre de "geler" cette dépendance à son niveau d'avant notre période de référence si sa répercussion sur la masse de l'épargne interne était telle qu'en moyenne, cette épargne équivalût à la somme de l'investissement intérieur et des apports étrangers. Dans ce cas, nous aurions obtenu un coefficient de régression d'une valeur numérique égale à l'unité. Autrement dit, sous cette hypothèse d'analyse, il aurait fallu que l'épargne crût à un taux moyen égal à la somme des taux de croissance de l'investissement intérieur et des apports financiers extérieurs; soit par exemple 19,049% pour la période 1947-1966 et 35,991% pour la période 1968-1979;

2) aurait été de nature à remédier totalement à la dépendance financière extérieure si elle avait permis au taux de croissance moyen de l'épargne d'atteindre un niveau moyen qui soit supérieur à ceux de l'investissement intérieur et des apports extérieurs réunis. Une telle situation se serait traduite par un coefficient de régression supérieur à l'unité. A terme, les nationaux auraient été financièrement capables d'acquérir intégralement les actifs détenus par les étrangers.

L'évolution des quatre grandeurs macro-économiques s'est largement distancée de chacune de ces deux alternatives qui seules, auraient pu permettre de maîtriser la dépendance des économies ouest-africaines à l'égard des financements extérieurs. C'est le scénario du pire caractérisé par un renforcement excessif de la dépendance qui a malheureusement prévalu. Du coup, la croissance économique devenait une croissance purement artificielle et dangereuse à la limite dans la mesure où elle hypothéquait les possibilités d'une véritable accumulation du capital et partant d'un développement économique et social aux bases solides.

Par ces tendances observées, nous nous situons au coeur du problème posé par Samir Amin dans son étude sur l'économie ivoirienne. Il écrivait déjà au début des années 1960 :

La prolongation d'une croissance du type actuel est seulement possible à la condition que l'aide extérieure publique et l'apport des capitaux privés étrangers, non seulement se prolongent quasi indéfiniment, mais encore qu'ils grandissent plus vite que le produit intérieur brut. Le blocage d'un type de croissance de ce genre ne peut être évité que si l'apport extérieur augmente en volume absolu et relatif. La stratégie du développement à laquelle correspond ce schéma ne libère donc pas le pays de la dépendance extérieure, elle retarde indéfiniment le décollage et l'économie reste malgré la croissance rapide qui la caractérise, incapable d'auto-développement (59).

Dans l'ensemble, l'épargne agrégée est restée à la traîne même au cours des années de conjoncture économique favorable. Comment pouvons-nous expliquer un tel paradoxe?

III.3. LES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'INSUFFISANCE DE L'EPARGNE INTERNE PAR RAPPORT AUX BESOINS DE FINANCEMENT

L'insuffisance chronique de l'épargne intérieure en dépit d'une forte croissance économique tiendrait à deux ensembles de facteurs, les uns secondaires et les autres essentiels.

LES FACTEURS SECONDAIRES : Nous en relevons deux. Le premier de ces facteurs secondaires réside sans conteste dans le fait que la proportion du revenu consacrée à la consommation est trop élevée. Pour l'ensemble des pays de la région, la consommation avoisine 96% du P.I.B. Encore qu'il ne s'agisse là que d'une moyenne. Ce pourcentage dépasse 100 dans le cas des pays comme le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, la R.C.A. Et à l'intérieur de chacun des autres pays, plus de 98% de la population ont des besoins qui excèdent largement leurs disponibilités monétaires. Les personnes se retrouvant dans cette situation disposent d'une marge d'épargne nulle. Par conséquent, le ratio Consommation/P.I.B. ne doit d'être inférieur à l'unité dans ces pays qu'à une infime minorité qui concentre des fortunes considérables.

Que la fraction du revenu consacrée à la consommation soit ainsi très élevée n'étonne nullement. Nous sommes dans des économies où le secteur moderne duquel vient l'essentiel de l'épargne des ménages reste assez restreint. Or, la naissance de ce dernier a impliqué de profondes mutations au sein des sociétés. La moindre de ces mutations n'est certainement pas le mouvement migratoire interne, des zones rurales vers les centres urbains. La persistance des traits culturels dominants même dans ces foyers de la modernité crée une situation où un seul actif a à sa charge un ménage étendu. Il ne peut presque rien épargner de son revenu. Tout au contraire, il se trouve en situation de déficit permanent, ses besoins essentiels excédant largement la somme des biens et services qu'il peut effectivement acquérir avec ce revenu. L'épargne devient donc impossible pour une large fraction de la population vivant dans les centres urbains.

Dans les zones rurales par contre, même si les possibilités d'épargne sont réelles, les structures de collecte de cette dernière sont encore absentes. Dans de vastes régions en effet,

l'inexistence d'une agence de banque ou d'un centre d'épargne postale demeure, en Afrique Noire, une situation qui n'a rien de particulière, d'exceptionnelle. Et quand bien même l'un ou l'autre serait disponible, le paysan est plus porté à thésauriser qu'à introduire son excédent de revenu dans les circuits économiques et financiers. Il souffre encore d'un manque de "culture économique" de base et de confiance aux institutions modernes. Ces facteurs se conjuguent avec le coût de plus en plus élevé de l'investissement industriel - qui est le second facteur secondaire - pour perpétuer tout en l'aggravant le déséquilibre entre les ressources internes disponibles et les besoins de financement de la croissance économique.

Paul Bairoch révèle que la création d'un poste de travail dans l'industrie nécessitait un investissement équivalant à moins de 4-5 mois de salaire moyen en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle et 9-11 mois en France au début du XIX^e siècle. De ce fait, de nombreux paysans ont pu se convertir en industriels sans difficultés majeures. Mais un peu plus d'un siècle après, la création d'un poste identique revenait déjà à l'équivalent de 350 mois de salaire moyen (soit presque 30 années de vie professionnelle d'un actif) dans les pays du Tiers monde (60). A cause de ce double facteur, une classe capitaliste africaine à base élargie n'a pu être constituée. Et les économies africaines sont restées entre des mains étrangères.

LES FACTEURS ESSENTIELS : Le premier facteur essentiel, dont le précédent est presque le corollaire, est la forte dépendance des économies africaines. Ces dernières sont contrôlées par le capital international, lequel influence la formation des prix et décide, par voie de conséquence, de la distribution des revenus. En effet, aucun prix n'est déterminé par la rencontre de l'offre et de la demande. Tout se fixe à coup d'actes administratifs. Le marché, au sens économique du terme, n'existe systématiquement pas dans ces pays ouest-africains*.

* Il est important de relever que les prix des produits agricoles dont l'offre est faite exclusivement par les populations rurales constituent une exception à cette règle. Les intérêts du capital international sont donc absents de ce secteur. Et les mécanismes du marché jouent la plupart du temps aux dépens des producteurs. Par ailleurs, ces derniers subissent les prix des biens manufacturés. A cause de ce double facteur, leurs activités contribuent à subventionner le secteur manufacturier. Ce n'est là qu'un mécanisme d'exploitation du secteur agricole. Il y en a bien d'autres. Lorsque désormais nous parlerons de l'inexistence du marché, nous sous-entendrons que seul le secteur moderne est concerné.

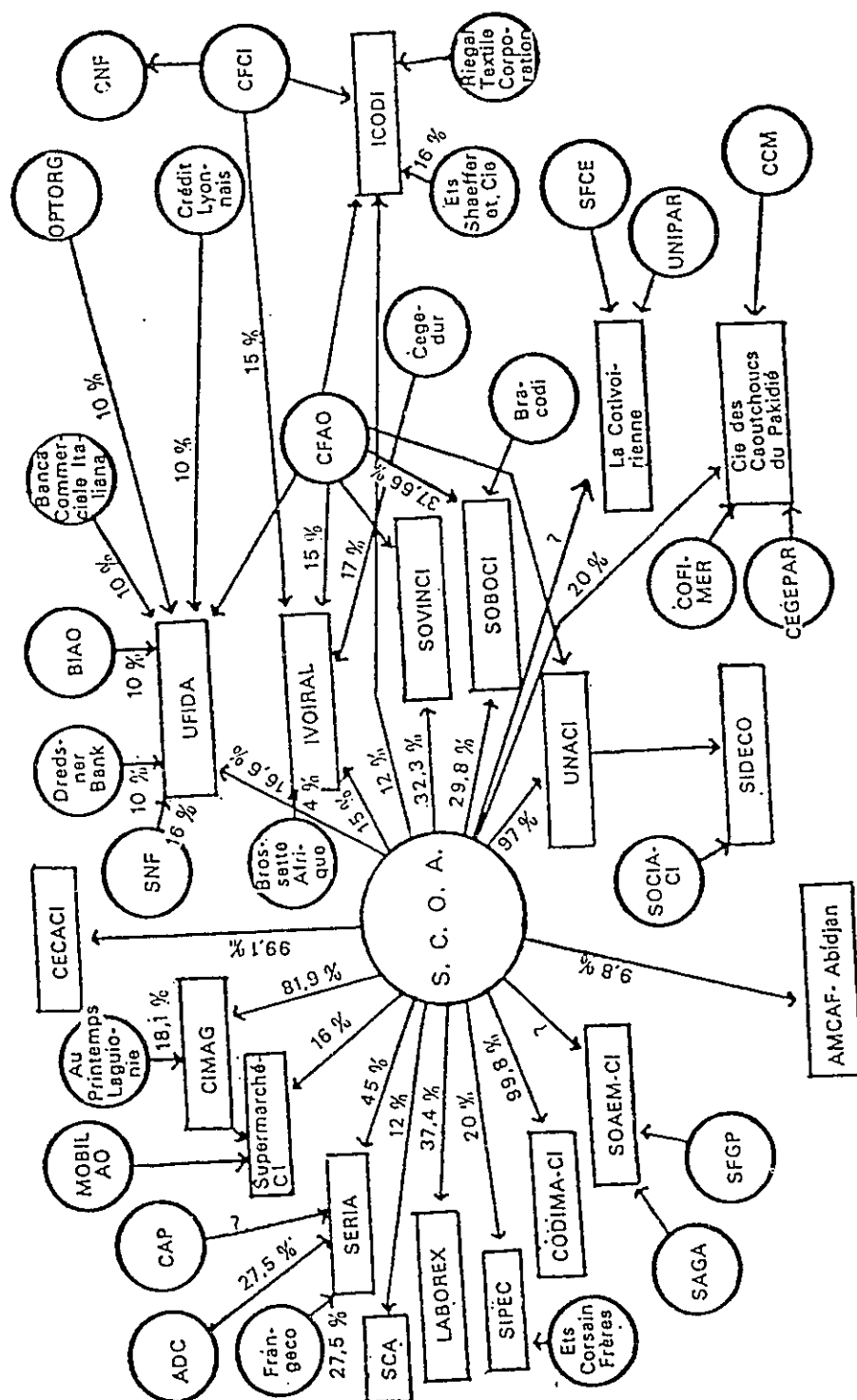
Dans un tel contexte, l'évolution de l'épargne des ménages est sous le contrôle des forces qui régissent l'économie selon une politique dont la logique n'obéit qu'à la loi des intérêts égoïstes. Or, ces forces sont de nature essentiellement oligopolistique. Et à partir du moment où salaires et prix de détail sont sinon déterminés, du moins fortement influencés par elles, l'épargne peut être volontairement maintenue à un niveau bas. La contrepartie sera des marges bénéficiaires élevées. Cette situation produit deux conséquences majeures.

D'abord, le système oligopolistique se reproduit parfaitement et se perpétue. Le crédit interne, à cause de la faiblesse de l'épargne, limite sévèrement les possibilités pour les nationaux de faire des réalisations économiques substantielles et nombreuses qui puissent susciter à terme une sérieuse concurrence.

Ensuite, les structures oligopolistiques étendent de plus en plus leur emprise sur l'économie nationale par des investissements réalisés dans des secteurs divers. Ainsi s'expliquent que les richesses localement créées mais concentrées entre des mains étrangères servent plutôt à édifier des structures de conglomération. Quelques cas types de conglomérats ont été mis en lumière dans l'économie ivoirienne par exemple (Figures 1 & 2). De ce fait, la croissance économique devient un gigantesque filet dans les mailles duquel les économies africaines se trouvent progressivement prises. Que ces capitaux étrangers viennent à battre en retraite pour une raison ou pour une autre et les économies sont financièrement asphyxiées. Et c'est dans une situation comme celle-ci que les pays africains s'enlisent presque sans espoir de sortie depuis le début des années 1980. C'est aussi pour cette raison que les économies autrefois les plus prospères, les plus dynamiques sont également celles qui subissent le plus dramatiquement cette conjoncture marquée par un repli des capitaux internationaux. Ainsi se présentent les choses du côté de l'offre.

FIGURE III. 1

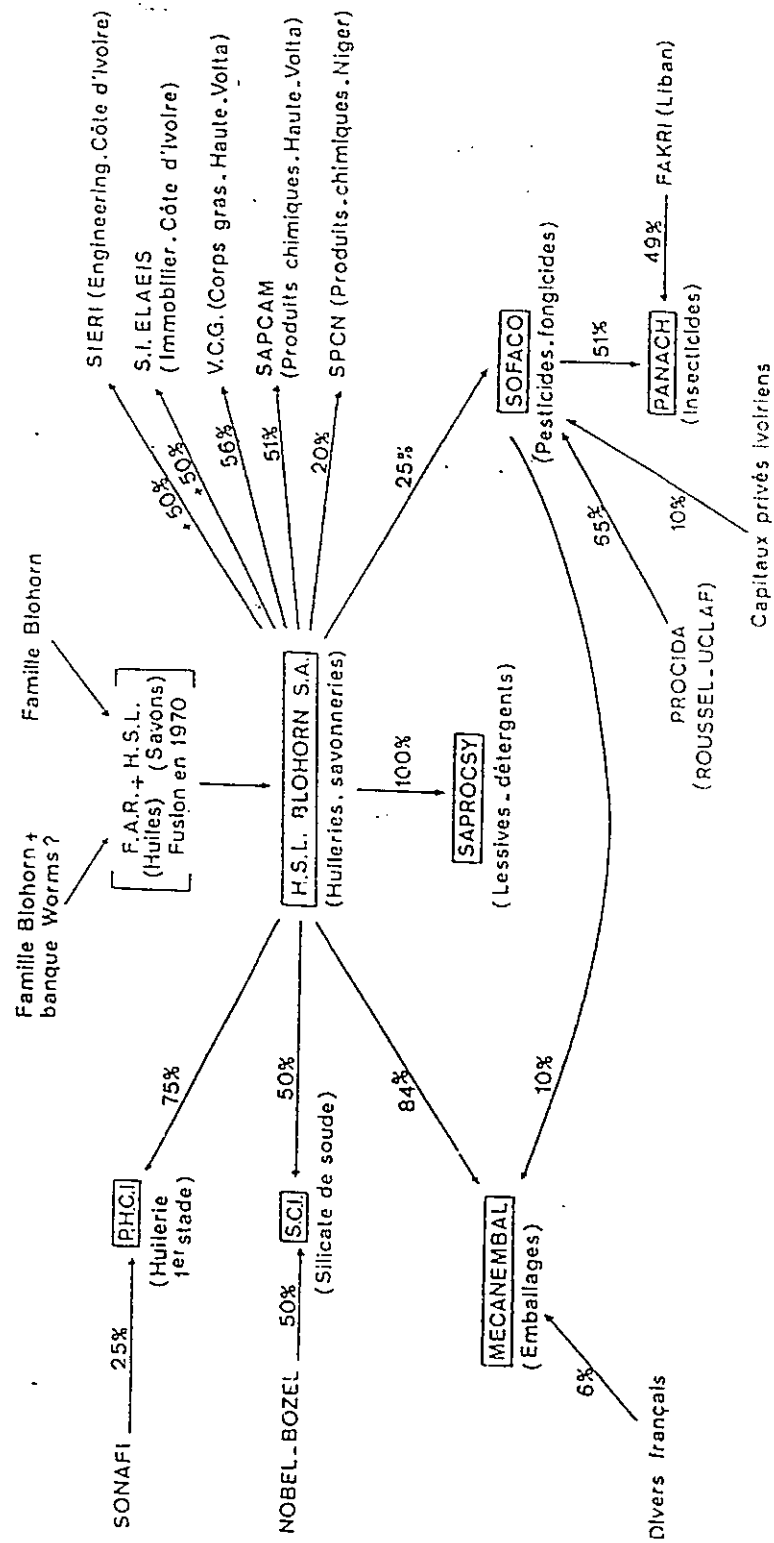
LES LIAISONS FINANCIERES DE LA SOCIETE COMMERCIALE
OUEST-AFRICAINE (S.C.O.A.) DANS L'ECONOMIE IVOIRIENNE



SOURCE : Georges Ngango, Les investissements d'origine extérieure en Afrique Noire francophone : statut et incidence sur le développement, Paris, Présence Africaine, 1973, page 385.

FIGURE III.2

LE GROUPE BLOHORN - COTE D'IVOIRE
(AVANT REPRISE PAR UNILEVER)



SOURCE : d'après A. VALETTE 1975
J. CHEVASSU

SOURCE : Alain Dubresson, Villes et industries en Côte d'Ivoire,
Paris, Corlet Imprimeur SA., 1989, page 70.

Il y a une seconde dimension dans cette question essentielle qui elle, se rapporte à l'aspect demande. En réalité, ce n'est pas l'investissement étranger, lequel contrôle les économies africaines, qui finance la croissance. La condition indispensable pour qu'il y ait investissement est l'existence d'une demande solvable effective ou potentielle. Or, les revenus que distribue le secteur moderne dont l'activité est générée essentiellement par l'investissement étranger ne sont pas suffisants pour créer les conditions financières d'absorption de l'offre apportée dans l'économie. L'activité de ce secteur moderne est de ce fait conditionnée par la disponibilité de ressources financières d'autres provenances : recettes sur les produits de rente, aide financière extérieure par exemple. C'est des ressources de ces provenances qui sous-tendent réellement l'activité économique et déterminent la stabilité de la croissance. L'importance de ces ressources comporte une influence directe et immédiate sur la conjoncture économique. Nous pouvons ainsi comprendre pourquoi la genèse de la crise de croissance qui affecte les économies africaines est également liée aux perturbations survenues dans le système économique international et dans les économies des pays industrialisés actifs dans la coopération au développement.

En effet, les mécanismes internationaux de financement du "développement" des pays de la périphérie entrent en crise en 1982 à la suite des deux chocs pétroliers qui secouent l'économie mondiale dans un intervalle de temps de 7 années seulement. En 1973 le prix du baril de brut quadruple. En 1979, ce même baril passe de 13 à 40 dollars US. Le premier choc provoque une accélération du processus de restructuration des économies industrialisées.

Cependant, cette restructuration reste compatible avec l'équilibre économique du monde. Il n'en va pas de même du second choc qui va compromettre de façon significative cet équilibre en perturbant le rythme de croissance des économies-motrices du système mondial. Ce choc alimente la spirale de l'inflation. La lutte contre les tendances inflationnistes devenait, par voie de conséquence, le centre des préoccupations des pays de l'OCDE. Ainsi, tout en poursuivant les restructurations industrielles et les mutations technologiques, l'accent est mis sur l'assainissement des bilans financiers. Priorité est de ce fait accordée aux politiques monétaristes.

Dès le mois d'octobre 1979 aux Etats-Unis - pays dont l'économie constituait alors la principale locomotive de la croissance à l'échelle du monde entier - la politique de restriction monétaire adoptée par la Réserve Fédérale provoque un "emballement" des taux d'intérêt à court terme. La "Prime rate" passe de 12,9% en septembre 1979 à 20,5% en août 1981 (61). Cette politique restrictive de la Réserve Fédérale permet de réduire l'inflation de moitié, mais au prix d'une aggravation de la récession. Pour cette raison, le Président Reagan initie un ambitieux programme de redressement des capacités d'offre de l'économie américaine. C'est la période où la loi de Say connaît une certaine résurrection, si nous pouvons ainsi nous exprimer. Il baisse les taux d'imposition pour réduire le coût du capital et stimuler l'épargne des ménages; procède à la déréglementation pour libérer les initiatives, favoriser la concurrence et améliorer la compétitivité; lance la "guerre des étoiles" pour soutenir la modernisation de l'industrie américaine (62). Le résultat que produit ce programme est un gonflement extraordinaire du déficit public qui, tout en permettant une nette reprise en 1983-1984, contribue à maintenir les taux d'intérêt réels à des niveaux très élevés. D'où le drainage de l'épargne mondiale vers les Etats-Unis. Jean Ngandjeu écrit à cet effet :

(...) si on assista à un affaiblissement du "billet vert" qui cota à moins de 200 francs C.F.A. en octobre 1978, suite à la décision du président Nixon de suspendre la convertibilité du dollar en or, même pour les banques centrales, le 15 août 1971, on nota une nouvelle vigueur de la monnaie américaine avec l'arrivée au pouvoir en 1981 de Ronald Reagan et de Paul Volcker à la Banque centrale. Le taux de change du "billet vert" (...) passa à 235,3 en 1981, 296,7 en 1982, 354,7 en 1983, 409,5 en 1984, 471,1 en 1985, (...) Grâce au boom économique, et aux taux d'intérêts élevés (donc rémunérateurs) et au besoin de sécurité qui avaient attiré aux Etats-Unis des capitaux du monde entier, le dollar atteignait des records historiques qui dépassèrent 550 francs C.F.A. sur le marché international des changes au début 1985, soit 50% de plus qu'en 1981 (63).

Ainsi, les sources de financement des pays en développement tarissent - ou presque -. Les ressources destinées à ces pays, qu'elles soient d'origine privée ou publique, viennent en dernier ressort des marchés financiers essentiellement. Comme corollaire à cette situation, l'aide publique extérieure se réduit de 4% en termes réels de 1982 à 1983 (64). La crise des

mécanismes internationaux de stabilisation des revenus sur les produits de base (Cf. page 201) aggrave encore la situation.

C'est la conjonction de ces facteurs qui, faisant chuter le volume des apports financiers extérieurs, aura entraîné les économies africaines, largement dépendantes, dans une ère de déclin persistant. En définitive, le problème majeur auquel sont confrontés les pays de l'Afrique de l'Ouest est que ces derniers n'ont aucune maîtrise sur les facteurs essentiels qui conditionnent et sous-tendent la croissance et la stabilité de leurs économies.

CONCLUSION

Au terme de cette première partie de notre étude, trois faits majeurs émergent.

1) Les pays de notre espace géographique de référence ont bénéficié, depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à vers 1980 environ, d'apports financiers extérieurs d'un volume non négligeable.

2) Ces apports ont généré un processus de croissance économique dont la réalité ne fait l'objet d'aucun doute. Cependant, il s'est agi d'une croissance fortement dépendante dans la mesure où elle était entretenue au moyen de nouveaux apports dont le volume se devait d'être sans cesse croissant. C'était la condition indispensable à la poursuite et à l'amplification du processus.

3) La nécessité d'apports financiers toujours plus importants pour soutenir l'activité économique découlait du fait que la croissance s'accompagnait d'une aggravation du déséquilibre entre l'investissement global et l'épargne interne. En moyenne, le déficit de l'épargne par rapport au volume des investissements semble avoir été inversement proportionnel au rythme de l'expansion économique. Il s'agirait dans le cas d'espèce d'un paradoxe grave par rapport à la logique fondamentale des théories du développement.

Ces faits caractéristiques de la croissance économique dans les pays ouest-africains fournissent des bases consistantes à l'une de nos hypothèses fondamentales selon laquelle il serait absurde de parler d'un quelconque processus d'accumulation qui aurait été amorcé dans la région à la faveur de l'intensification de l'activité du capitalisme international. Et au regard de ce qui s'est passé dans bien d'autres régions du monde, cette expérience africaine apparaît, d'un point de vue historique essentiellement, comme une exception à la règle qui semble s'être établie que l'afflux des financements extérieurs crée les préalables à la révolution industrielle. L'Afrique de l'Ouest en est ainsi arrivée à présenter l'un des cas les plus typiques du divorce entre apports étrangers et accumulation du capital. Notre intérêt se reporte désormais sur les raisons de ce divorce. Ainsi est énoncé l'objet de la deuxième partie de la présente étude.

**DEUXIÈME
PARTIE**

**LES PRINCIPAUX OBSTACLES A L'ACCUMULATION DU
CAPITAL DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

INTRODUCTION

Les entraves à l'accumulation du capital dans les pays de l'Afrique de l'Ouest participent essentiellement de deux types de causes : des causes historiques et des causes d'ordre sociologique. Les trois chapitres qui composent cette partie de notre étude se ramèneront à une investigation sur ces différentes causes.

Les causes d'ordre historique feront l'objet des deux premiers chapitres. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, les pays ouest-africains ont subi la colonisation dans tout ce que cette dernière aurait pu avoir de rigoureux aussi bien dans sa logique que dans ses méthodes. Les sociétés en furent de ce fait déstabilisées et prises dans un engrenage infernal qui portait en germe les racines profondes de l'échec économique des pays de la région. C'est cette thèse que nous soutiendrons dans le quatrième chapitre. Il serait en effet difficile de faire une histoire de l'accumulation du capital dans cet espace géographique comme dans toute l'Afrique Noire d'ailleurs sans revenir sur le précédent colonial.

A l'issue de la Deuxième Guerre mondiale se met en place un contexte tout à fait nouveau dans les territoires ouest-africains. Ce dernier n'est plus favorable à la reproduction des systèmes coloniaux qui, très forts jusque là, dominaient tous les aspects de la vie politique, économique et sociale des territoires ouest-africains. Cette agonie de la colonisation ouvre la voie à des réformes tous azimuts. Ces dernières se répercutent sur l'activité productive essentiellement par des coûts élevés. Les pays de notre région de référence présenteront en conséquence un avantage comparatif moins significatif par rapport à d'autres régions en compétition pour attirer les capitaux internationaux. De ce fait, la masse des investissements y sera moins importante que dans d'autres régions en développement. De plus, la forme dominante sous laquelle l'investissement international est désormais fait se modifie substantiellement. Le capitalisme mondial est en pleine restructuration et les firmes multinationales entrent dans un "âge d'or". Dans l'ensemble, leurs activités ne semblent pas toujours compatibles avec l'accumulation du capital dans les pays accusant jusqu'à cette date

un déficit d'industrialisation. Nous verrons dans le cinquième chapitre pourquoi ces réformes sociales, économiques et politiques ainsi que cette prépondérance des multinationales à partir des années 1950 auront, jusqu'à un certain point, entravé l'accumulation du capital en Afrique de l'Ouest.

Cependant, ces causes historiques à elles seules ne suffisent pas pour rendre entièrement compte de l'échec économique des pays ouest-africains. Dans d'autres régions encore sous-industrialisées jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, les multinationales ont également déployé une activité plus importante qu'en Afrique Noire. Et pourtant, cela n'a pas empêché bien de pays, tels les dragons asiatiques, de se distinguer par des performances économiques remarquables et durables. Ce détail suggère que l'échec du processus d'industrialisation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest ne s'expliquerait pas surtout par un vice attaché à la nature même de l'investissement étranger dans une économie en développement. Tenant compte de ces précédents, il nous a paru nécessaire de relativiser un peu certains aspects des causes que nous avons dites historiques. Du coup, un autre facteur a revêtu une importance significative. Et ce facteur, c'est un déficit du nationalisme économique chez les Africains. Nous aborderons cette question dans le dernier chapitre.

CHAPITRE QUATRIÈME

L'INVESTISSEMENT EXTERIEUR ET L'ACCUMULATION DU CAPITAL : PREMIERE PERIODE (1885-1945)

Historiquement, l'accumulation du capital apparaît comme la source fondamentale de la prospérité des sociétés. Elle constitue en effet le principal facteur qui détermine l'augmentation de la productivité de la force de travail. Cette amélioration de la productivité se traduit, dans une économie en croissance, par un accroissement régulier du volume de la richesse de la communauté. Par richesse, nous sous-entendons la disponibilité d'une gamme variée et en quantité suffisante de biens et services ainsi que la facilité relative pour chaque membre de cette communauté d'accéder effectivement à ces biens et services en fonction de ses besoins et des moyens dont il dispose pour satisfaire ces besoins. Le processus d'accumulation du capital est donc au cœur du phénomène de la croissance économique des sociétés puisque l'on ne saurait produire plus et mieux sans une amélioration préalable des équipements, des compétences humaines et d'autres facteurs qui entrent dans les fonctions de production.

C'est pour cette raison que ce processus de croissance économique est lui-même tributaire de la variable caractéristique que constitue l'investissement. Dans le fond, l'investissement n'est autre chose que l'activité ou la dépense ayant comme finalité la création du capital. Quant à la notion de capital elle-même, nous y reviendrons par la suite. En posant ainsi le problème, nous sommes amené à assumer que tout fléchissement dans le rythme de croissance d'une économie quelconque peut trouver une explication plausible dans ce qui

advient, à un moment donné, du processus d'accumulation du capital. Et à ce sujet, nous remarquons que depuis bientôt deux décennies, les économies, que celles-ci soient industrialisées ou en voie d'industrialisation, rencontrent des problèmes de croissance. Exception doit cependant être faite du Japon jusqu'à une période récente encore, des nouveaux pays industrialisés d'Asie et de quelques autres pays asiatiques actuellement en pleine émergence (Chine, Viêt-nam, etc.). Il convient cependant de souligner que la crise de croissance telle qu'elle se manifeste dans les économies en développement n'est pas de même nature que les difficultés auxquelles sont confrontées les économies industrialisées.

Dans le cas de ces dernières, l'output par tête a atteint un niveau assez élevé et il devient difficile de le faire varier significativement. En d'autres termes, le processus d'accumulation tend vers un point de saturation au-delà duquel toute augmentation du stock de capital par tête n'entraîne plus un accroissement de l'output dans une proportion au moins équivalente. En termes keynésiens, nous dirions que l'efficacité du capital tend à un niveau qui n'incite plus à l'investissement. Selon Keynes en effet, l'acquéreur d'un bien capital ne désire pas ce bien en raison de sa valeur intrinsèque, c'est-à-dire pour ce que ce dernier est en lui-même. Ce qui l'intéresse plutôt, c'est le rendement escompté de ce bien capital (1); ce rendement escompté étant

la série de revenus escomptés qu'il (l'investisseur) espère tirer pendant la durée de vie de ce capital de la vente de sa production, déduction faite des dépenses courantes nécessaires à obtenir ladite production (2).

Une fois que l'économie se situe au voisinage de ce point de saturation - qu'une traduction de la Théorie générale qualifie de point de plein investissement (3) -,

les conditions qui caractériseraient une économie stationnaire se trouveraient alors réalisées; les changements et les progrès résulteraient uniquement des modifications de la technique, des goûts, des institutions et du chiffre de la population (4).

Exception faite de la croissance démographique, nous regrouperions ces différents facteurs qui déterminent désormais l'investissement sous le concept schumpétérien d'innovations.

Or, les économies industrialisées ont fait preuve d'un dynamisme excessif en la matière tant et si bien que, actuellement, les horizons se rétrécissent également. Les innovations souffrent aussi, pour ainsi dire, d'une certaine saturation, du moins pour celles qui peuvent être économiquement viables compte tenu de l'état des connaissances scientifiques, techniques et de la capacité de financement des économies. L'essoufflement de la croissance dans les pays industrialisés procède essentiellement de cet ordre. Il y prévaut une situation de suraccumulation. C'est pour cela que l'on se retrouve dans une situation complexe où il est difficile de résorber un déséquilibre sans en créer ou aggraver un autre. Par exemple, la théorie économique enseigne que le chômage, dans sa composante cyclique, est dû à une insuffisance de la demande effective. Or, des mesures de relance de la consommation exacerbent inévitablement les tensions inflationnistes. Et une politique mise en oeuvre pour lutter contre l'inflation comporte forcément des effets restrictifs sur la consommation agrégée; ce qui ne manque pas de détériorer la situation de l'emploi.

Pour ce qui est du cas des économies en développement, les causes des problèmes auxquels elles font face sont spécifiques aux groupes de pays en fonction des affinités géographiques, culturelles, historiques, etc. Ces causes ne sauraient donc faire l'objet d'une généralisation. Sur ce, nous revenons aux pays de notre cadre géographique pour relever d'emblée que l'investissement d'origine extérieure, pour important qu'il ait pu apparemment être, ne s'est pas montré suffisamment efficace pour générer, soutenir et mener à maturité un processus dynamique d'accumulation du capital. Par quels facteurs essentiels peut-on expliquer cet échec de l'investissement à stimuler une accumulation suffisante dans l'intervalle de temps retenu? C'est à cette question que nous tenterons de répondre à travers les exposés que nous ferons dans les deux dernières sections de ce chapitre. La mise en évidence de quelques critères essentiels d'efficacité de l'investissement dans la première section préparera à une compréhension de ces exposés.

IV. 1. QUELQUES CRITERES D'EFFICACITE DE L'INVESTISSEMENT DANS LE CONTEXTE D'UNE ECONOMIE EN MUTATION

L'investissement n'est nullement une fin en lui-même, mais plutôt un moyen : le moyen de réaliser l'accumulation du capital. Et pour que cette fonction de médiation soit efficacement remplie, l'horizon de tout investissement ne doit pas être limité à la phase de réalisation. Au-delà de sa réalisation, cet investissement doit pouvoir produire un ensemble d'effets d'entraînement par la vertu des mécanismes d'induction et créer les conditions indispensables à l'absorption du capital.

IV. 1. 1. LES MECANISMES D'INDUCTION

Deux types de mécanismes d'induction sont habituellement évoqués dans la littérature économique. Il s'agit des effets de liaison en aval et des effets de liaison en amont.

Dans un processus de développement industriel par exemple, avoir des effets de liaison en aval d'une branche ou d'un secteur économique donné consiste, pour une firme ou un ensemble de firmes, à remplir une fonction de demande auprès d'autres firmes. Cette demande porte sur une gamme de produits qui entrent dans l'activité productive des firmes demandeuses à titre d'inputs. Et les unités dont la production est ainsi utilisée comme inputs sont des industries dites "satellites".

Le deuxième groupe de firmes considérées précédemment c'est-à-dire le groupe de firmes qui apportent l'offre correspondante s'insèrent ainsi dans une chaîne d'activités dans le but de satisfaire une demande apportée sur le marché régional ou local des produits semi-finis par des unités de production du premier groupe. Elles ont de ce fait des effets de liaison en amont de la branche ou du secteur industriel considéré.

Ces deux types d'effets d'induction sont complémentaires et c'est dans leur jeu que

réside la force motrice qui conduit un processus d'industrialisation à son plein épanouissement par la vertu de l'interdépendance entre les unités de production du système économique. L'efficacité de toute politique d'industrialisation se mesure surtout à l'aune de l'apparition et de l'accélération de ces effets d'entraînement. En effet, une cohésion se développe ainsi entre les différentes branches et les différents secteurs d'activité aussi bien verticalement qu'horizontalement. Par phases successives, des ajustements incontournables s'imposent à ces branches et à ces secteurs, créant à cet effet un réseau dense de fournisseurs, de clients et de prestataires de services aux différentes industries.

Par ailleurs, les unités de production "satellites" qui entrent dans une chaîne d'activités en amont et en aval d'un secteur industriel "pilote" se trouveront confrontées, à un moment ou à un autre, au problème de l'étroitesse des débouchés. Elles chercheront à induire, au sein du système économique, des besoins industriels nouveaux dans le but d'élargir leurs débouchés. Pour ce faire, ces unités "satellites" participeront au besoin à la mise en place d'une somme d'autres activités industrielles qui serviront d'exutoire au surcroît de leur production. Ces nouvelles activités industrielles ne sont pas liées à l'objet initial des industries "satellites", mais induites simplement du besoin d'expansion de ces dernières. Ainsi dit, il devient aisé de comprendre que l'installation d'une industrie de base génère non seulement des industries "satellites" mais également de nombreuses autres industries non "satellites", accélérant de ce fait l'expansion industrielle. Et selon un tel schéma, l'économie tout entière se transforme en une économie moderne, capable d'une croissance régulière et auto-entretenu.

Un tel processus est mené avec une aisance relative dans les régions qui, comme l'Afrique subsaharienne à l'aube de l'ère coloniale, n'était encore qu'au stade d'un artisanat manufacturier, au demeurant encore peu articulé. Les raisons sont que les occasions d'investir sont nombreuses et évidentes. Leur matérialisation en investissements effectifs n'exige aucune expérience sérieuse préalable. Il suffit d'une capacité d'investir - même limitée - pour saisir efficacement de telles occasions. En effet, les investissements réalisés au cours d'une période suscitent des besoins évidents. Ces besoins évidents imposent la nécessité d'investissements complémentaires au cours de la période suivante et contribuent à leur tour à déterminer la ligne d'expansion de l'économie pour les périodes suivantes (5). Et c'est à ce sujet que l'on identifie

une vertu cardinale de l'investissement extérieur, le renforcement des capacités du système économique à absorber du capital en l'occurrence.

IV. 1. 2. L'ABSORPTION DU CAPITAL

La capacité d'absorption du capital constitue une notion étroitement liée à la capacité d'investir. Dans la première phase du processus d'industrialisation, la fonction majeure de l'investissement étranger est d'induire au sein de la société précapitaliste la capacité d'investir. En effet, l'amorce du processus d'industrialisation dans ces sociétés ne bute pas surtout contre une absence d'épargne. Il existe non seulement une épargne effective – sous une forme ou sous une autre – mais encore et surtout "une capacité d'épargne inemployée" (6). Cette capacité d'épargne inemployée fait référence à l'épargne potentielle constituée par la fraction du revenu de la communauté qui excède la consommation incompressible et qui, par manque de tradition dans le domaine de l'investissement productif, est détournée vers des usages économiquement non rentables : consommation de luxe de la fraction riche de la population, dépenses importantes faites occasionnellement même par les plus pauvres et c'est le cas de la dot et des cérémonies funéraires par exemple, une économie des dons presque institutionnalisée, un temps de loisir considérable, etc. C'est une thèse similaire que soutient Shanti S. Tangri*. Il devient donc évident que dans les premières phases du processus d'accumulation, le capital étranger trouve son importance première non pas tellement dans le fait qu'il supplée à une insuffisance de l'épargne interne, mais essentiellement dans le fait "qu'il entraîne à sa suite certaines

* Il écrit : "The crucial difference between economically growing and stagnant societies lies more in the use than in the volume of savings (existing). Unless savings are put into productive investment, hard work and thrift will produce hoards of treasure, pyramids, cathedrals temples, mausoleums, armies, weapons and other symbols of glory, power, beauty or status but not economic growth (7).

capacités et certaines qualifications particulièrement rares" (8). C'est dans cette ligne de pensée que Arthur Lewis estime que la classe capitaliste nationale naît d'un processus d'imitation des capitalistes étrangers. Ce faisant, l'investissement étranger contribue à créer les conditions favorables à l'absorption du capital. Que convient-il que l'on comprenne par absorption du capital?

Selon Claude Njomgang,

"l'absorption du capital est définie comme une accumulation génératrice de développement (...) susceptible d'entraîner une croissance auto-entretenu, et convenablement répartie entre les groupes sociaux". Il existe ainsi entre accumulation et absorption une relation comparable à celle que le professeur Perroux établit entre croissance et développement. L'accumulation se présente comme un processus technique, caractérisé par une succession de périodes de croissance. La période de croissance est définie par l'accélération ou le ralentissement du taux d'accroissement du produit. La période de développement, elle, se définit par une certaine évolution des structures, évolution explicative de celle du taux de croissance du produit. La succession des périodes de développement caractérise l'absorption du capital, processus structural qui englobe et soutient le processus technique (9).

Cette notion d'absorption qui renvoie à une réalité à la fois plus structurelle que technique et plus qualitative que quantitative nous offre un contexte propice pour spécifier le sens dans lequel nous faisons usage du concept de capital et pour faire quelques remarques nécessaires.

Avec Patrick Guillaumont (10), nous distinguons trois catégories de capital :

1) le capital matériel qui se compose de biens matériels extérieurs à l'homme et utilisés dans le processus de production;

2) le capital humain qui est incorporé dans l'homme par le biais de l'éducation et de la santé essentiellement. Le sens que nous donnons à cette notion de capital humain dans la suite du texte est celui, restrictif, d'une somme d'aptitudes et de qualités qui, acquises par formation, sont susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'Homme dans la contribution de ce dernier au développement de sa société;

3) le capital d'information ou capital de connaissances qui se ramène notamment à la somme de connaissances scientifiques et techniques applicables directement ou indirectement

à la production.

Si les deux premières formes de capital sont créées directement par l'investissement, une communauté a accès à la troisième forme par le biais de la pratique. Hirschman affirme :

la capacité d'investir s'acquiert et se développe essentiellement par la pratique, et la somme de pratique dépend en fait de la dimension du secteur moderne de l'économie. En d'autres termes, une économie secrète les capacités, les qualifications et les attitudes requises pour un développement ultérieur à peu près en proportion de la dimension du secteur où ces capacités sont déjà nécessaires et où ces attitudes sont inculquées (11).

Dans ce facteur réside une dimension directement non mesurable de l'importance de l'investissement étranger dans une économie précapitaliste. La fonction première de cet investissement, rappelons-le, est de favoriser l'apparition et le raffinement de certaines qualités particulièrement rares qui font d'un individu quelconque un entrepreneur efficace.

Sur un autre plan de considération, le capital humain et le capital de connaissance sont, dans le processus d'un développement auto-entretenu, plus important que le capital matériel. Le développement suppose en effet une endogénéisation du matériel importé. Cette endogénéisation est la condition sans laquelle une reproduction autonome future du parc technologique ou même le simple entretien technique de ce parc est impossible. Or, la propension d'une communauté à endogénéiser le capital est fonction de la qualité des hommes et de la compétence de ces derniers à assimiler ce capital venu de l'extérieur. Nous retrouvons ici non seulement l'importance de l'investissement dans l'éducation et la formation mais aussi la nécessité de donner une expérience pratique aux membres de la communauté par une insertion et un encadrement adéquats dans le secteur moderne. Par ailleurs, pour exploiter efficacement un équipement dans le processus de production et pour pouvoir maîtriser les inconvénients sociaux, culturels et autres que son utilisation pourrait impliquer pour la communauté, il est indispensable de pénétrer, jusqu'à une certaine profondeur, la rationalité ou plutôt la logique d'ensemble de cet équipement. Une technologie donnée n'est pas seulement un moyen permettant de parvenir à une fin. Lorsqu'elle est introduite dans un milieu social, celle-ci devient le véhicule d'une somme de significations historiques, culturelles,

sociologiques et politiques à la limite. A ce titre, elle met son milieu d'accueil en contact avec toute une autre civilisation. Un effort significatif s'impose donc pour l'adapter aux réalités locales, pour l'intégrer efficacement dans ce milieu d'accueil (12). Nous évoquons ici un problème important sur lequel nous reviendrons dans le septième chapitre.

La prise en compte de ces différentes formes de capital justifie l'utilisation extensive que nous faisons, dans le cadre de cette deuxième partie de notre étude, du terme investissement. Dans la problématique de l'accumulation et du développement en effet, l'investissement directement productif et celui qui ne l'est pas, l'investissement public et l'investissement privé sont complémentaires. A ce titre, ils sont indissociables.

Ces principaux critères d'efficacité que nous avons relevés, lorsque l'investissement s'en accompagne effectivement, permettent à ce dernier de transformer en profondeur une économie sans créer, à terme, une dépendance excessive à l'égard du reste du monde. Or, les économies ouest-africaines ouvertes au système international par le capital étranger ont évolué vers une situation d'extraversion à outrance. Cette extraversion est un indicateur du caractère inefficace de cet investissement qui aura oeuvré à une restructuration de ces économies. La capacité de résistance des économies africaines à une modification - même de moindre importance - des conditions extérieures est nulle car, elles n'ont aucune base autonome, structurellement et fonctionnellement parlant. Nous avons déjà fait allusion à ce problème dans la première partie. A présent, nous nous proposons d'approfondir la réflexion en essayant d'élucider les circonstances historiques qui ont conduit à une telle situation. C'est là l'objet de la section suivante.

IV. 2. LES TENANTS ET LES ABOUTISSANTS DE L'INEFFICACITE DE L'INVESTISSEMENT DANS LES TERRITOIRES COLONIAUX FRANCAIS D'AFRIQUE NOIRE

L'essentiel de la masse des investissements dans les territoires coloniaux français en Afrique subsaharienne n'était pas orienté vers les secteurs - infrastructures économiques et sociales, productions industrielles - qui, historiquement, ont le plus contribué à l'accumulation du capital dans les pays aujourd'hui industrialisés. La politique économique mise en œuvre sous la colonisation s'est caractérisée au contraire par de sérieuses entraves à l'industrialisation de ces territoires. Seul ont été privilégiées les activités commerciales impliquant d'une part des sociétés qui ne possédaient pas encore d'appareils de production structurés selon la rationalité capitaliste et d'autre part la métropole, alors l'une des plus grandes puissances industrielles du monde. Ces activités commerciales étaient exclusivement dominées par les entreprises coloniales d'origine étrangère. Les investissements privés prirent par conséquent la forme de stocks de marchandises importées, c'est-à-dire en définitive de capitaux circulants (13). De même, l'infrastructure économique et sociale (IES) fut réalisée sans la participation, sur le plan de la fourniture du matériel nécessaire, des économies locales. L'impact de l'investissement consacré à cette infrastructure s'est avéré nul, d'autant plus que même les revenus marginaux distribués à l'occasion étaient drainés vers la métropole par le moyen d'achat de biens de consommation modernes importés et distribués par les commerçants européens. Notre recherche des entraves à l'accumulation du capital dans ceux des pays africains qui nous intéressent tournera autour de ces principaux points.

IV. 2. 1. UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE PLUTOT MALTHUSIANISTE

La préoccupation des acteurs externes français qui ont contribué à la transformation structurelle des économies précapitalistes africaines n'était pas tant de moderniser ces dernières

que d'en faire des appendices de l'économie métropolitaine. Elsa Assidon écrit en effet :

la spécialisation des économies de l'Afrique de l'Ouest (...) ne signifie pas tant encore une insertion dans le marché mondial que l'enclavement de ces économies dans la sphère des besoins et de la croissance de leur métropole (14).

La métropole avait surtout besoin de débouchés pour son industrie. Il fallait par conséquent mettre à profit la forte demande dont les produits primaires tropicaux faisaient l'objet en Europe pour transformer les colonies en un marché solvable, même au prix d'une extraversion poussée à l'extrême. La colonisation trouvait d'ailleurs sa justification ultime dans la conjoncture économique qui prévalait alors en Europe. Cette conjoncture résultait elle-même d'une expansion excessive de la production industrielle qui avait vite fait de saturer les marchés européens. Joseph Ki-Zerbo écrit :

les causes de l'impérialisme sont bien connues. Elles découlent d'abord de l'évolution interne du capitalisme. Le mûrissement de celui-ci, son passage du stade "atomique" au stade "moléculaire", les politiques nationales autarciques, devaient entraîner les milieux capitalistes à se réserver le monopole de certains marchés, en particulier des marchés coloniaux (15).

Catherine Coquery-Vidrovitch (16) affirme quant à elle que toute la politique du dernier tiers du XIX^e siècle en France visa à ouvrir au commerce l'accès du Soudan nigérien. Ce territoire dont "la richesse mythique hantait les imaginaires européens" était, de l'avis même d'un ministre du gouvernement français d'alors, "le haut pays où devait se trouver la moisson de l'avenir" (17). Et la raison pour laquelle le colonisateur français se décida à détruire avec acharnement par une violence militaire indescriptible les "grands Etats organisés" africains fut que leurs dirigeants qui résistaient à l'occupation étrangère étaient "indisciplinables et obstacles au commerce" (18).

Cependant, les choses ne furent toujours pas aisées pour l'armée coloniale. Elle se trouva plusieurs fois dans des situations délicates et éprouva la nécessité de substituer la démarche diplomatique à l'option militaire. Et les traités que signèrent les agents du gouvernement français eurent le commerce pour objet principal. Nous retenons à titre

d'exemple, les deux traités conclus en 1872 et 1880 avec Ahmadou, le souverain de l'empire Toucouleur (19) et celui signé le 29 décembre 1892 avec les Baulé de Tiassalé et de Niamwé.

Aux termes du premier traité que négocia le lieutenant Mage, les commerçants français se voyaient accorder l'autorisation de pratiquer leurs activités dans l'empire. Et en échange, le souverain local recevait de la France la promesse d'une fourniture de canons et de la reconnaissance de son autorité. Par le second traité négocié pour le compte de la France par le capitaine Galliéni, les Français étaient autorisés à construire et à entretenir en état des routes commerciales dans l'empire Toucouleur. Ils recevaient également le privilège de construire et de faire circuler des bateaux à vapeur sur le fleuve Niger. Le négociateur engagea le gouvernement français à reconnaître l'existence de l'empire Toucouleur comme un Etat souverain, à ne pas envahir ce dernier, à ne pas y construire de fortifications, etc. Le troisième traité fut signé par le lieutenant Staup. Ce dernier engagea également le gouvernement de la France à verser 100 onces d'or en échange de la liberté de commercer sur les côtes. Mais chaque fois que la conjoncture militaire devenait favorable, les agents français de la colonisation dénonçaient ces différents traités, détruisaient les armées africaines et assujettissaient les territoires que ces dernières protégeaient.

Parce que d'essence commerciale avant tout, la colonisation française s'accompagna d'une opposition sans ambiguïté à l'industrialisation des territoires africains.

D'abord la scène économique était exclusivement dominée par de grandes sociétés commerciales françaises. Or,

jouissant d'une situation de monopole local, elles n'avaient aucune incitation à créer des centres de production en Afrique. Il s'avérait plus profitable pour elles d'importer la totalité des marchandises de la métropole. Ceci explique l'absence de petites industries possédant des débouchés suffisants sur le marché local et ne nécessitant guère de capital comme les savonneries, les briqueteries, la quincaillerie (20).

Cette lecture des faits renvoie à une autre faite par Joseph Ki-Zerbo et que nous jugeons nécessaire de répercuter ici. Il écrit :

Il n'y a pas eu une volonté du colonisateur de diversifier l'économie africaine, de lui procurer une échelle verticale complète de productions grâce à l'industrialisation. Le capitalisme métropolitain n'avait pas intérêt à engendrer des concurrents. Ainsi, l'activité mercantiliste des compagnies n'avait pas vraiment dépassé qualitativement le stade du comptoir et de la factorerie du XVI^e siècle : achat des matières premières locales au prix le plus bas possible et vente des produits manufacturés européens au prix le plus élevé possible. Or, ce capitalisme commercial, malgré sa structure archaïque, occupait, tout comme le capitalisme moderne, des positions monopolistiques (21).

Et lorsque contre leur gré le mouvement d'industrialisation de substitution s'amorce enfin après la Deuxième Guerre mondiale, ces sociétés essayent de freiner ce dernier. Et dans les cas où leur impuissance est avérée, elles s'y associent dans le but de préserver l'essentiel de leur monopole commercial (22). On les comprend d'autant que leur histoire est indissociable de l'événement colonial et leur survie tributaire du maintien du régime du "Pacte colonial". C'est ce qui explique que le dynamisme de ces sociétés ait historiquement équivalu à un frein à la croissance des économies au sein desquelles elles exerçaient leurs activités commerciales. On remonterait la responsabilité de la faillite de ces économies à la domination sans partage de ces sociétés commerciales. Cette domination a survécu à la décolonisation puisque même après les indépendances africaines, elles demeurent les maîtres du jeu, la structure du commerce entre ces Etats africains et la France n'ayant pas fondamentalement changé. Une source note en effet :

en consolidant, vingt ans durant leur emprise commerciale sur les marchés coloniaux d'Afrique Noire, les sociétés commerciales françaises ont jeté les bases du maintien de leur domination au-delà de la période coloniale et de l'extinction des préférences tarifaires. Elles sont du même coup devenues "captives", selon l'expression d'Elsa Assidon, des marchés sur lesquels elles ont historiquement assis leur développement et dont elles ont contribué à freiner la croissance. La majeure partie des exportations françaises vers la zone franc passe par elles, et il s'agit pour l'essentiel d'un commerce traditionnel où les biens de consommation occupent une place anormalement élevée par rapport à leur poids habituel dans les exportations vers les autres régions en développement (23).

Ensuite, l'hostilité de l'Etat français à l'industrialisation des territoires coloniaux africains fut tout aussi nette. Par exemple, il entrava le développement de l'industrie de l'huile

d'arachide au Sénégal par un système de quota qui voulait que la quantité d'arachide brute transformée en huile raffinée n'excédât pas une certaine proportion de la production (24). En 1938, le quota porta sur 5 800 tonnes d'arachide, ce qui ne représentait que 3% des exportations de ce produit par le Sénégal (25). Que le gouvernement français ait mené une telle politique de "répression industrielle" ne peut nullement étonner. Certes, nous pouvons évoquer la pression des milieux d'affaires métropolitains. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue que le but même de la colonisation était de rechercher outre-mer un espace économique qui permettrait aux puissances européennes de conjurer une crise de croissance de leurs industries respectives. A cet égard, cette politique de "répression industrielle" s'intégrait parfaitement dans la cohérence générale des mobiles mêmes de l'entreprise coloniale.

La crise régressive qui affecte les Etats africains était latente, dès le départ, dans le fait colonial lorsque la transformation des sociétés africaines fut conçue selon le schéma du "Pacte colonial". Catherine Coquery-Vidrovitch définit d'ailleurs ce "Pacte colonial" comme "un combiné de régime militaire et d'économie de pillage (26).

En premier lieu, la prise de possession des territoires africains par l'armée française s'est faite par le recours à une violence inouïe. Les ensembles politiquement dynamiques et potentiellement viables sur le plan économique étaient juste en constitution sous l'autorité de nationalistes ambitieux tels El Hadj Omar et son fils Ahmadou, Samory Touré, Tiéba, Béhanzin, etc. C'est sur les décombres des empires que bâtissaient de tels hommes que le colonisateur a imposé son ordre.

En second lieu, cette violence militaire a fondé un système économique de pillage. Ceci se comprend parfaitement dans la mesure où sur le plan macro-économique, la raison d'être de toute colonie était de rapporter à la métropole. Nous reviendrons d'ailleurs sur cet aspect de la question.

Dans leur mode de consommation, les sociétés africaines se trouvaient ainsi progressivement intégrées à une civilisation économique de type industriel. Mais, leur étaient refusés les moyens pratiques de réunir, sur le plan interne, les conditions qui ont historiquement permis l'émergence de cette civilisation; conditions sur lesquelles repose

également la reproduction de cette civilisation. Les économies africaines furent de ce fait contraintes à une spécialisation excessive

1) dans l'agriculture de rente. Cette dernière était la principale source de revenus qui leur permettaient d'être des demandeurs solvables;

2) dans la consommation des biens manufacturés importés de la métropole. La fonction principale alors assignée aux économies africaines était celle de soutien à la croissance industrielle métropolitaine.

Nous trouvons ici le premier élément de la faiblesse - devenue chronique - de toutes les économies ouest-africaines. Comme cela ressort des thèses structuralistes, une telle structuration des économies est, dans le contexte du système international, peu favorable à l'accumulation du capital à cause d'un double facteur : la sempiternelle question des termes de l'échange qui se dégradent tendanciellement et la dépendance excessive qui est ainsi générée.

Cette double spécialisation se mit en place par le biais d'une transition, contraignante au demeurant, du régime économique dite de traite à celui du "Pacte colonial".

L'économie de traite, qui a précédé la colonisation, reposait sur une articulation entre une économie marchande de type capitaliste et une économie vivrière dans laquelle dominaient des rapports de production domestique (27). Ce modèle économique s'est substitué à la traite des esclaves comme base des relations économiques entre l'Europe et de vastes régions de l'Afrique Noire. Le fonctionnement de ce régime d'économie de traite était ainsi tributaire d'une double logique : rentabiliser au maximum la force de travail indigène sans avoir à en supporter le coût de reproduction; ce qui impliquait la sauvegarde des structures productives traditionnelles qui offraient les conditions de cette reproduction.

Une telle logique n'a pu ainsi fonctionner que parce que prévalait dans les sociétés traditionnelles africaines un sous-emploi chronique de la force de travail. Cette situation de sous-emploi du facteur travail s'expliquerait essentiellement par la faiblesse - en termes de volume - des échanges aussi bien au sein de chaque société qu'entre communautés différentes. Même la spécialisation dans les activités productives qui s'instaurait progressivement n'était pas encore de nature à favoriser l'institutionnalisation des rapports marchands abondants et

réguliers par le biais de la création de marchés locaux importants.

Il n'est donc pas exact, comme l'ont prétendu certains récits et autres écrits de type "civilisationniste" que les sociétés précoloniales africaines se trouvaient à la limite de la productivité. Claude Freud (28) infirme une telle thèse en ces termes : "avant la colonisation, dans le cadre des techniques de production traditionnelles, il y avait capacité excédentaire de travail, faute de débouchés pour les produits". Reprenant les principales conclusions d'une étude faite par A. Vanhaeverbeke, Freud estime que les paysans africains, actifs des deux sexes âgés de plus de 15 ans et représentant en moyenne 60% de la population totale dans chaque communauté, n'avaient besoin de consacrer que les deux tiers de leur capacité de travail à l'agriculture. Nous supposons donc que les récoltes qui en résultaient étaient plus que suffisantes pour assurer la reproduction de toute la communauté. Aussi comprend-on que

sans renoncer à la satisfaction de ses besoins alimentaires, poursuit Freud, le paysan a pu cultiver 50% de surface supplémentaire, lorsqu'il y a eu opportunité de produire pour le marché international; il a consacré cette superficie à des cultures d'exportation.

L'équilibre du sous-emploi a ainsi été rompu par ce régime de traite qui a ouvert les sociétés africaines à l'échange international. Ce dernier a, jusqu'à un certain moment de l'histoire, préservé l'équilibre des sociétés africaines et stimulé un certain dynamisme économique. S'il avait subsisté, ce régime économique de traite aurait bien pu constituer la base d'un processus d'accumulation. Ce dernier aurait cependant été très long car, de par la nature des activités sur lesquelles reposait le modèle, la lenteur devenait la principale caractéristique de ce processus d'accumulation qui en aurait résulté. Néanmoins, les premiers signes de l'émancipation économique des sociétés africaines se faisaient tangibles dans l'espace géographique qui, par la suite, allait devenir l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.).

En effet, les actifs locaux avaient des positions éminentes dans les circuits de la traite. Et de ce fait, ils contrôlaient en partie la Banque du Sénégal, seule institution de crédit qui finançait alors les activités. Une bourgeoisie authentiquement africaine se constituait progressivement sur la base de telles activités. Un mercantilisme africain était ainsi en gestation.

L'idée maîtresse que nous souhaitons que l'on comprenne par ce concept de mercantilisme est l'articulation, par les indigènes, d'une somme d'activités économiques dont la finalité était la recherche de l'accumulation de capitaux par une balance commerciale favorable. D'ailleurs, un ensemble fort hétéroclites de manières de penser et de poser les problèmes macro-économiques n'ont dû d'être intégrées dans l'histoire de la pensée économique sous ce concept de mercantilisme qu'à ce souci obsédant - qui constituait la quintessence commune à elles toutes - d'accumuler aux dépens de l'extérieur.

Nous soutenons la thèse selon laquelle ce mercantilisme africain aurait pu déboucher sur une révolution industrielle. Une brève considération de la chronologie des grandes phases de l'évolution de l'économie mondiale révèle que l'apogée du mercantilisme a coïncidé avec le lancement de la Révolution industrielle en Angleterre. Cela ne relève pas seulement d'un fait du hasard. Mais, il y a un lien très étroit entre les deux événements.

Le secteur qui fut à la pointe de la Révolution industrielle est l'industrie du coton. Or, selon Toynbee, cette industrie a été systématiquement métamorphosée par quatre grandes inventions venues à la suite de la machine à vapeur mise au point par James Watt en 1769. Ces quatre inventions sont :

- la machine à filer mue par l'énergie hydraulique de Arkwright (1769),
- la machine à filer de Hargreaves (1770),
- le renvideur de Crompton (1779),
- le renvideur automatique de Kelly (1792) (29).

Or, il se fait que

Arkwright se constitua un capital au moment de sa première invention en empruntant de l'argent à une banque locale de Nottingham et, plus tard, à deux riches marchands. Et Radcliffe, l'un des nouveaux capitaines d'industrie les plus éminents ne put réellement démarrer que lorsqu'il se fut associé à un négociant écossais qui commerçait avec Francfort et Leipzig. (...) C'est par un flux de capital provenant des bénéfices du commerce extérieur que la plupart des entreprises industrielles débutèrent et que put se réaliser l'expansion prodigieuse de l'industrie textile (30).

Et ce ne sont là que quelques exemples d'une réalité bien ancrée dans l'histoire des faits économiques de cette période à laquelle nous pouvons remonter l'aube de la Révolution industrielle.

Les régions de l'Afrique où les activités de traite prospéraient connaissaient sans conteste une dynamique d'accumulation, les circuits étant dans l'ensemble contrôlés par les traitants indigènes. Dans le contexte africain de cette époque, l'artisanat manufacturier était bien diversifié. Ensuite, de vastes marchés se constituaient par des opérations d'expansion territoriale d'envergure. Enfin, les contacts avec la civilisation européenne transformaient lentement certes - les modes de consommation, les styles de vie et les systèmes d'organisation sociale avec l'accélération de l'urbanisation, phénomène qui devenait inévitable. Il aurait été difficile que l'on ne finît pas par assister à un glissement des activités mercantiles à l'ère industrielle.

Malheureusement, au détour de la période que couvrent les 15 dernières années du XIX^e siècle, les commerçants africains sont systématiquement éliminés des activités d'import-export. Et en 1898, les traitants sénégalais sont exclus de la direction de la Banque du Sénégal et interdits de tous crédits. Ce fut pour ces derniers la faillite totale. Et en 1901, cette institution financière dans laquelle étaient bien représentés les intérêts africains est simplement liquidée et remplacée par la Banque de l'Afrique Occidentale (B.A.O.) aux intérêts exclusivement français. Le siège social est d'ailleurs transféré de Saint-Louis du Sénégal à Paris. Tout le commerce tomba ainsi sous le monopole étranger.

Impitoyablement, la brutalité coloniale domine désormais les relations entre les populations africaines et les puissances occidentales. Et sous le poids de nombreux facteurs que nous évoquerons par la suite, la force de travail est progressivement et systématiquement détournée de l'agriculture vivrière vers les cultures de rente. Une autre fraction est canalisée vers des activités non agricoles dans d'autres secteurs de l'économie coloniale. Le fragile équilibre sur lequel reposait le régime de traite est ainsi rompu. Comme conséquence, l'agriculture villageoise, estime Claude Meillassoux, ne peut plus rester le support de la reproduction de la force de travail condamnée aux "migrations tournantes et, à la longue, à la paupérisation absolue". Cet auteur montre clairement comment cette paupérisation absolue est

la conséquence directe de la situation de dépendance irréversible à laquelle les méthodes coloniales d'exploitation économique ont contraint les sociétés précapitalistes africaines. De son avis, c'est cette dépendance qui, à son tour, a fait dégénérer la situation des économies africaines en un état social typique de sous-développement (31). Au cours de ce processus apparaît donc le déficit alimentaire et les Africains s'enlisent dans la famine d'abord; et par la suite, lorsque les moyens le leur permettent, ils recourent abondamment au marché pour satisfaire leurs besoins vitaux conformément aux objectifs du "Pacte colonial".

Les productions vers lesquelles la force de travail africaine est ainsi canalisée ne sont pas destinées aux marchés locaux, mais essentiellement à l'exportation vers les pays occidentaux. Or, ces productions de rente souffrent, pour reprendre l'expression de Ragnar Nurkse, d'un "déficit d'exportation" (32).

Cet auteur explicite sa pensée. En 1959 déjà, il écrit en effet :

(...) depuis les années 1920, les exportations des pays producteurs des biens primaires vers les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest ont diminué d'environ 3,5 à un peu moins de 3% du produit national brut global de cette zone industrielle. Si nous excluons le pétrole, la diminution passerait d'à peu près 3,5 à probablement moins de 2,5%. Ceci signifie que, durant les trois dernières décennies, la plupart des nations productrices de biens primaires ont subi une stable diminution dans l'importance de leurs exportations relativement à la production et au revenu du monde industriel.

Pour éviter que cette situation défavorable des matières premières sur les marchés internationaux fléchisse l'activité productive dans les secteurs agricoles de rente ou que les structures économiques des territoires coloniaux subissent des pressions qui les auraient conduites à des mutations, la République Française dut pratiquer une politique des surprix pour préserver l'équilibre qui s'était établi. Pierre Messmer qui, administrateur colonial de son état, joua pendant longtemps le rôle de premier plan dans l'espace colonial français d'Afrique Noire écrit :

La France a organisé ses échanges avec les territoires d'outre-mer sur la base de préférences réciproques. L'outre-mer est une chasse gardée au profit des industriels français. En contrepartie, la France réserve son marché aux productions dites coloniales et leur assure un prix habituellement supérieur aux prix mondiaux (33).

Jusque dans les années 1960 de fait, plus de quatre cinquièmes des importations françaises en provenance des colonies sont en effet constitués de produits agricoles achetés à un prix supérieur à celui du marché mondial (34). Une telle politique s'intégrait dans une logique globale de refus de voir les territoires africains amorcer un processus d'industrialisation.

Le refus ainsi opposé à l'industrialisation des pays africains et la spécialisation excessive de ces derniers dans les productions primaires leur ont été préjudiciables. Dans une telle situation se trouvent quelques unes des principales causes historiques de la faillite économique de ces anciens territoires coloniaux. Au cours de cette période en effet, il y a eu croissance économique peut-être. Mais cette dernière reposait sur des bases trop fragiles, à la limite même trop artificielles. Les forces dynamiques qui, dans le contexte des relations internationales, rendent impossible une croissance stable sans transformations structurelles de l'économie ont été entravées dans leur action. Même les situations de guerre qui remplissent une fonction similaire ont été gérées dans les territoires africains de manière à rendre nuls leurs effets sur ces transformations structurelles.

La Deuxième Guerre mondiale entraîna, dès ses débuts, la rupture des liens commerciaux entre les colonies françaises d'Afrique Noire et leur métropole. Ce facteur aurait été suffisant pour amener les Africains à quelques innovations du fait qu'ils se retrouvaient avec des productions mais sans débouchés. Ils étaient ainsi privés des ressources financières qui leur permettaient de faire face à leurs besoins essentiels. Or, c'est précisément la difficulté éprouvée dans la satisfaction des besoins concrets et immédiats qui constitue l'aiguillon de l'innovation en matière économique. Et c'est une situation semblable qui prévalait dans les colonies françaises à cette période. Elle aurait dû inspirer une réorganisation de toute l'économie. Mais très vite, Le régime de De Gaulle qui représentait la France Libre réussit à convaincre le gouvernement britannique d'acheter les productions agricoles des territoires français d'Afrique Noire et à octroyer à ces derniers une aide financière substantielle. En octobre 1940, un accord fut signé dans ce sens entre le gouvernement britannique et les représentants de la France Libre. Cet accord concernait l'A.E.F. En janvier 1941, un accord similaire fut signé pour le Cameroun (35). Le plus souvent, les récoltes achetées dans le cadre de ces accords étaient tout simplement détruites dans leur totalité. Ceci fait dire à Joseph Richard que le but de tels accords était de

créer les conditions d'une prospérité purement artificielle. Etaient ainsi étouffés les problèmes cruciaux qui, en se manifestant, auraient peut-être pu contraindre les territoires africains à des réformes substantielles de leurs économies. De cette façon la guerre, pourtant si terrible, n'eut finalement aucun effet sur les structures des économies africaines à la différence de ce qui s'est passé en Amérique Latine par exemple.

Chacune des deux Guerres mondiales entraîna un isolement des pays de l'Amérique Latine. Ceci signifie concrètement que ces derniers se trouvèrent coupés de leurs principaux débouchés et de leurs principales sources d'importations de produits manufacturés. Cette situation s'avéra fort propice. Pendant les années que dura la Première des deux guerres en effet, les forces du marché rencontrèrent des conditions idéales dans cet environnement marqué par un fort sentiment nationaliste et permirent la mise en train d'un processus d'industrialisation dynamique. La crise des années 1930 et la Deuxième Guerre mondiale permettront elles aussi un net renforcement de ce processus. Et c'est ainsi que l'on assista à une nette inflexion du modèle de croissance dans ces pays. D'un modèle extraverti, l'on passa à une croissance tournée vers l'intérieur.

Le modèle économique de type colonial explique que la masse des capitaux financiers n'ait pas créé une dynamique d'industrialisation. D'abord, cette masse de capitaux développait la consommation des biens importés plutôt que la production industrielle. Or cette dernière constitue, après la production vivrière, la fonction économique la plus déterminante dans le processus d'accumulation du capital. Ensuite, l'effort déployé pour "aliéner" l'activité productive des populations africaines s'est soldé logiquement par un déclin dramatique de la production vivrière elle-même. Une telle situation faisait désormais revêtir aux importations un caractère indispensable. Ainsi, le mécanisme de dépendance pouvait s'affranchir de la politique de contrainte de laquelle il tenait sa réalité; il était désormais capable de se reproduire de façon autonome. Nous pouvons ainsi comprendre que cette dépendance reste de nos jours encore l'un des principaux aspects de la tragique crise que traversent les pays ouest-africains.

La conclusion provisoire que nous pouvons tirer à ce niveau est que les économies ouest-africaines furent, par le biais de ces politiques coloniales, enfermées dans des structures défavorables et incompatibles avec la logique fondamentale de l'accumulation du capital. Ces

politiques contribuèrent plutôt à poser solidement les bases de la domination des économies ouest-africaines par l'extérieur, de leur dépendance excessive.

IV. 2. 2. LA REALISATION DES INFRASTRUCTURES PAR PILLAGE DES ECONOMIES AFRICAINES

C'est grâce aux effets induits produits par la demande de biens d'équipement que le développement d'un secteur industriel a pu entraîner le démarrage d'un grand nombre d'autres secteurs.
(Paul Bairoch)

Les faits historiques attestent que le secteur de l'infrastructure économique et sociale (IES) est le secteur qui a le plus stimulé le processus d'industrialisation des pays riches. L'importance de ce secteur dans la croissance économique s'est faite si évidente qu'il a exercé comme un effet d'aimant sur les investissements d'origine européenne destinés aux Etats-Unis d'Amérique, et sur les investissements d'origine européenne et américaine destinés, par la suite, aux autres pays "neufs" tels l'Argentine, l'Australie, le Canada, etc. Ragnar Nurkse ressort clairement cette tendance pour le cas de la Grande Bretagne qui, avant les Etats-Unis, fut le plus grand exportateur de capitaux financiers*. De ce fait, l'infrastructure économique et

* Il écrit : "In the aggregate flow of capital in the nineteenth century, the "colonial type" of venture played a minor role. Looking at Britain's foreign investment portfolio in 1913, we find that, of an estimated total of about 3 700 millions (of pounds) outstanding at that time in nominal value, 30% was in loans to governments, as much as 40% in railway securities and some 5% in other public utilities, so that no less than three-quarters of the total was in public or public-utility investments. The rest includes banking, insurance and manufacturing companies, as well as investments directly in raw-material extraction (...) It is therefore far from correct to assume, as sometimes done, that the "colonial" form of enterprise in the extraction of mineral and plantation products for the creditor country was the typical pattern of foreign investment (36).

sociale est, sans conteste, le principal catalyseur d'une accumulation rapide et efficace au regard des exigences du développement.

L'IES stimulait une accumulation rapide du fait que le rapport capital/travail y était plus élevé que dans les autres secteurs. Considérant le cas spécifique des chemins de fer auxquels est revenue la prépondérance pendant cette phase de croissance des économies aujourd'hui avancées (37), Alec Cairncross rapporte qu'en Grande Bretagne il fallait en 1914 encore, 2 000 livres d'investissement en équipements pour créer un poste de travail dans les chemins de fer. Au même moment par contre, la création d'un emploi dans le secteur du textile nécessitait un investissement de 200 livres, soit le dixième seulement (38). Ainsi, la demande de matériel qu'impliquait un projet de construction d'une ligne de chemin de fer était suffisamment importante pour provoquer une prolifération d'autres activités productives à l'échelle sinon de toute l'économie, du moins d'une région. La réalisation d'un tel projet transformait également les ateliers artisanaux en véritables unités industrielles en donnant à ces ateliers l'occasion de procéder à des opérations d'extension et de modernisation. L'existence d'une demande effective stimule l'innovation là où les structures de base existent déjà. C'est l'état du marché qui est l'aiguillon de l'esprit d'initiative. Ce processus se faisait d'autant plus aisément que, selon Paul Bairoch, la technique moderne, à l'époque, se situait encore dans la continuité immédiate de la technique traditionnelle utilisée dans les productions artisanales. Ainsi s'explique que dans l'ensemble, c'était le simple artisan qui accédait à la maîtrise industrielle, la diffusion des techniques modernes se faisant non par formation, mais par information et imitation (39). Nous reviendrons d'ailleurs sur cet aspect de la question dans le dernier chapitre.

Ceci expliquant cela, les capitaux étrangers affluaient, non pas sous la forme de biens d'équipement ou d'usines clés en main comme ce sera le cas après la Deuxième Guerre mondiale, mais sous forme de ressources de financement. Les investisseurs qui, dans l'ensemble manifestaient de l'aversion pour le risque, achetaient plutôt sur les marchés financiers des bons et autres titres émis par les gouvernements et par les compagnies de chemin de fer.

A titre d'exemple, l'exportation de capitaux vers le Canada avait atteint un volume de 300 millions de Livres sterling jusqu'en 1910. Et en 1911-1913, elle s'accélérait, atteignant en

moyenne 100 millions de Livres par an. Or, la Grande Bretagne qui en était la principale source avec une proportion de 3/4 des fonds mobilisés ne destinaient que 10% de ses apports aux activités directement productives (ADP). Le reste allait en achat de titres à rendement fixe. Kenneth Berrill qui relève ces faits conclut d'une manière générale qu'en dépit d'une expansion extraordinaire du marché canadien et malgré le fait que ce dernier était protégé par des tarifs douaniers – ce qui garantissait la rentabilité de l'investissement direct –, les industriels étrangers demeuraient réticents à monter des unités productives de même que le demeuraient les investisseurs à mobiliser leur épargne dans le secteur manufacturier local. En fin de compte, 5% seulement de la volumineuse masse des investissements d'origine extérieure au Canada étaient consacrés aux secteurs directement productifs tels le textile, la chaussure, les machines, etc. (40). Le Canada ne fut pas un cas isolé. Les Etats-Unis avant lui, l'Australie, l'Argentine et bien d'autres pays "neufs" ayant réussi leur révolution industrielle ont vécu des situations similaires. Le fait est tout simplement que le secteur de l'IES a une propension élevée à assurer une accumulation directe et rapide du capital.

Néanmoins, la vertu la plus importante qui fait de l'IES le facteur d'une accumulation homogène à l'échelle de toute l'économie est qu'elle distribue des revenus, assurant par là une expansion du pouvoir d'achat. En effet,

le développement, écrit Hirschman, demande qu'une série de projets produisant des effets favorables sur le flux du revenu soient mis en oeuvre en toutes sortes de domaines : administration publique, enseignement, santé, transports, énergie, urbanisme, agriculture, etc. (41).

Un pouvoir d'achat élevé stimule fortement l'offre, ce qui conduit en fin de compte à un véritable boom économique avec pour incidence évidente le développement de tous les secteurs économiques. Ce processus fait dire à plusieurs auteurs que c'est l'IES qui contribue véritablement à la formation des marchés. Après avoir relevé que l'investissement d'origine européenne vers les pays "neufs" s'était concentré dans les projets d'IES, Nurkse fait remarquer – pour contester une thèse bien répandue – qu'avant l'afflux de cet investissement, les marchés, au sens économique du terme, n'existaient pas dans ces pays "neufs". Par conséquent, on ne

peut pas dire que les Européens aient conquis quelque marché que ce soit. Mais les marchés y ont été créés par le capital venu d'Europe (42). Pour Cairncross, le désenclavement – nous traduisons ainsi le terme anglais "opening-up" en nous référant au contexte général de l'article de ces pays neufs au moyen du chemin de fer et par le capital emprunté aura été, en dernier ressort, la plus importante innovation du XIX^e et du début du XX^e siècle qui aura entraîné une augmentation du revenu réel à travers le monde (43). Grâce à la demande que les revenus distribués dans le cadre des projets d'IES font naître, de nombreuses activités directement productives voient également le jour même dans les secteurs qui n'ont aucun lien – même distant – avec la réalisation de l'IES. Nous dirions donc que cette dernière stimule aussi une accumulation indirecte. En considérant cette incidence de l'investissement en IES, Nurkse arrive à la conclusion selon laquelle c'est la réalisation des projets d'IES qui pose les bases du développement industriel d'un pays (44).

L'infrastructure économique et sociale a également été réalisée dans les territoires coloniaux français d'Afrique subsaharienne au cours de la même période qu'au Canada, en Australie, etc. Furent construites, à titre d'exemple, les voies ferrées Dakar-Saint Louis (1882-1885), Sénégal-Niger (1883-1898), Congo-Océan (1923-1933) et bien d'autres encore. Furent également construits des ponts, des routes. Il y eut aussi – et cela aurait dû logiquement accroître la masse de monnaie en circulation dans ces territoires – création des plantations industrielles et intensification des activités d'exploitation forestière. Dans le contexte africain malheureusement, la réalisation de ces projets, loin d'être un facteur de stimulation pour les économies, a plutôt été un drame, une tragédie. Catherine Coquery-Vidrovitch pose clairement le problème en se référant au cas spécifique de l'A.E.F. Elle estime que l'économie de pillage atteignit les limites de l'absurde dans cette dernière fédération. En effet, la seule préoccupation des gouvernements métropolitains était de mettre en valeur, au moindre coût, un territoire immense, en grande partie forestier, difficilement pénétrable et qui offrait, en revanche, des richesses naturelles abondantes, rémunératrices et immédiatement exploitables. Cette préoccupation décida ces gouvernements français à rallier la politique des compagnies coloniales déjà pratiquée par les Anglais, les Belges et les Allemands dans leurs colonies

africaines. C'est ainsi que l'on est arrivé à l'ère des concessions territoriales. De fait, pour attirer le grand capital français tout en évitant d'assurer lui-même les charges de l'équipement dans les territoires, l'Etat partagea près de 700 000 km² entre 41 énormes concessions. Cette ère de concessions territoriales inaugura aussi celle d'un pillage à grande échelle, ces sociétés concessionnaires n'engageant que des capitaux fort modestes en considération du gigantisme - qui imposait la nécessité d'énormes investissements en hommes, en argent et en travaux d'infrastructure - de la tâche de mise en valeur de l'espace colonial. De l'avis de Catherine Coquery-Vidrovitch en effet,

il s'agissait d'entreprises qui ne firent aucun investissement d'aucune sorte (sinon des frais minimes de premier établissement), qui n'avaient donc rien à amortir et ne pratiquèrent aucun financement : les bénéfices étaient, chaque année, à peu près intégralement distribués aux actionnaires; l'activité pouvait donc être arrêtée du jour au lendemain avec un minimum de pertes (...) Face au manque de capitaux et à l'insuffisance du peuplement, le seul recours avait été la contrainte, avec toutes ses séquelles : régime de terreur, famines, passivité ou révoltes de villageois hors d'état, l'auraient-ils voulu, de répondre à ce que l'on exigeait d'eux (45).

Cette colonisation s'accompagne de la liquidation du régime de l'économie de traite, régime sous lequel les sociétés africaines avaient conservé un équilibre - même précaire - de leurs systèmes économique, social, culturel et politique. Pour ces sociétés, la colonisation marquait ainsi l'amorce d'un processus de destruction et de ruine qui portait en germe la faillite à laquelle elles ont finalement abouti.

En effet, l'occupation militaire et la pacification des territoires africains sont placées sous le signe de la destruction. On assista ainsi à une hécatombe des populations et à la ruine de leurs villages. On assista également à un arrêt des multiples productions agricoles et artisanales. En particulier, la métallurgie disparut définitivement (46). Les économies africaines s'installèrent ainsi dans un état de sujétion, dans une soumission avilissante de même que les populations devinrent des victimes d'une logique esclavagiste.

Disposant de capitaux insuffisants pour mettre la main-d'oeuvre africaine au travail dans des conditions économiques normales - les Africains refusaient de travailler pour le taux de

salairé qui leur était proposé, celui-ci étant trop faible - les compagnies coloniales firent la requête, dès leur création, à l'administration française d'instaurer le travail forcé, invoquant à l'appui de leur demande la réalité, à l'échelle de tout le sous-continent noir, de l'esclavage domestique. Le gouvernement français refusa de souscrire à cette réclamation en de tels termes. Par la bouche du ministre des Colonies, il jugea une telle revendication contraire à la liberté morale comme aux sentiments d'humanité et aux habitudes de colonisation de la République Française (47). Néanmoins, il leur concéda trois formes de travail forcé : l'impôt de capitation, le recrutement sur contrat ratifié par l'administration et le travail obligatoire.

L'IMPOT DE CAPITATION : Initialement, cet impôt était dû en nature ou en travail par les personnes des deux sexes âgés de douze ans au moins. Il avait ainsi pour but de forcer les populations à offrir enfin leurs services aux plantations industrielles ou à se lancer dans les productions de rente pour leur propre compte. Le taux de cet impôt était régulièrement révisé à la hausse. Cette politique coloniale porta du fruit. En effet, l'institution de cet impôt contraignit les Africains à participer de plus en plus à l'économie moderne. Des "marchés" se sont ainsi formés par le biais de l'adhésion à l'agriculture de rente et des migrations vers les secteurs coloniaux d'activité économique (plantations, commerce, industrie, etc.) où un prolétariat se formait progressivement. Mais étant donné que dans l'ensemble, ces populations africaines conservaient des liens affectifs encore très forts avec leurs communautés villageoises, ces migrations ne pouvaient être que temporaires. De plus, leur survie reposait toujours pour l'essentiel sur des denrées alimentaires qu'elles produisaient elles-mêmes, les salaires qui leur étaient payés étant dérisoires. Leur participation à l'activité économique moderne n'obéissait qu'à la stricte nécessité de trouver le montant de l'impôt et d'acquérir quelques biens importés avec un éventuel surplus. De ce fait même, une telle participation était très limitée. Cette participation limitée des Africains au projet colonial ne suffisait pas à développer les plantations industrielles à la dimension souhaitée et à réaliser les infrastructures. Pour cette raison, l'impôt de capitation se doubla du recrutement sur contrat ratifié par l'administration.

LE RECRUTEMENT SUR CONTRAT RATIFIE PAR L'ADMINISTRATION : Il suffisait aux planteurs et aux forestiers de passer commande, à l'administration, du nombre de travailleurs dont ils avaient besoin. Cette administration locale répercutait la commande aux chefs des villages qui réquisitionnaient des hommes. Les conditions de recrutement étaient inhumaines dans l'ensemble. Considérons plutôt l'extrait suivant tiré d'un rapport :

Ces travailleurs sur contrat sont conduits à leur lieu de travail, éloigné de centaines de kilomètres, attachés entre eux ou enchaînés, sous escorte armée de crainte qu'ils ne s'échappent. Là, on leur présentait leurs contrats (parfois on les lisait mais le plus souvent on n'en prenait pas la peine) auxquels ils apposaient leurs empreintes digitales en guise de signature (48).

Les conditions d'existence dans les bagnes étaient tout aussi déplorables. F. Etoga Eily raconte :

En ce qui concerne les conditions du travail exigé des indigènes, elles furent très dures, voire inhumaines. Afin d'assurer l'exécution rapide des travaux et maintenir un climat de stricte soumission, planteurs et commerçants s'étaient arrogé le droit de donner la bastonnade à leurs employés; cette conception de la discipline n'allait pas sans excès, au point que nombreux furent les indigènes qui succombèrent sous les coups de leurs maîtres, dont les colères n'avaient de comparable que la soif de gain qui les dévorait (49).

Et d'une manière générale, les abus y étaient la règle générale : paiement des salaires en nature, insuffisance des rations alimentaires, prolongation illicite de l'engagement, châtiments corporels, équipements sanitaires inexistant (50).

L'administration coloniale mit également à profit cette disposition "légale" pour réaliser à peu de frais les infrastructures économiques et sociales. En effet, et pour ce qui concerne l'exemple des chemins de fer, Catherine Coquery-Vidrovitch et Henri Moniot notent :

L'Etat organisa pour son chantier ferroviaire la réquisition de plusieurs milliers d'hommes, conduits au poste de recrutement enchaînés et engagés de 3 à 7 ans pour 3 à 6 francs (de salaire) par mois plus la nourriture. Il est probable que la construction des voies ferrées donna partout lieu à des exactions comparables à celles du Congo-Océan qui, pour à peine plus de 500 kilomètres construits entre 1921 et 1934, fit au moins 20000 victimes parmi les 127 000 recrutés de force à travers toute l'A.E.F. (51).

La nourriture qui était servie aux bagnards était le produit du travail obligatoire.

LE TRAVAIL OBLIGATOIRE : Des champs étaient, dans le cadre du travail obligatoire, collectivement exploités par les femmes et ceux d'entre les hommes qui avaient eu la chance de rester dans leurs communautés. Ces champs, des milliers d'hectares par communauté, qu'on appelait les "champs du commandant" étaient mis en valeur aussi bien en cultures vivrières - pour les chantiers du travail par contrat - qu'en culture de rente. Le rapport était généralement cédé à l'administration coloniale à vil prix. En 1928 par exemple, le kilogramme de coton obligatoire était payé seulement 15 centimes au Soudan contre 40 sur les marchés libres (52).

Jusqu'au transport des produits locaux vers les côtes et des biens manufacturés des côtes vers l'intérieur, le système colonial utilisa le portage forcé. Au sujet du Cameroun qui était encore sous domination allemande, Etoga Eily signale :

Le problème des transports fut pendant très longtemps, au centre des préoccupations tant des commerçants et des planteurs, que du gouvernement. Tout le trafic, de l'intérieur du pays jusqu'à la mer, s'effectuait à dos d'hommes. On évalue ainsi à 85 000 le nombre de porteurs que l'on rencontrait quotidiennement, rien que sur la route Kribi-Yaoundé, aux environs de 1912 (53).

Et à la suite d'une visite qu'il effectua dans une partie du territoire du Cameroun, le ministre allemand des Colonies exprima ce qu'il éprouvait en ces termes :

C'est bien triste de voir des villages privés d'hommes, de voir comme les femmes et les enfants transportent des charges, comment toute la vie d'un homme se passe sur les routes. Ce que j'ai vu sur les grands chemins à Yaoundé et à Ebolowa, m'a très profondément affligé. La vie de famille est en train d'être détruite; parents et enfants, maris et femmes sont séparés (54).

La situation ne fut guère différente ailleurs. Dans l'Afrique française également, la contrainte du portage avait donné lieu, avant la Première Guerre mondiale, à de véritables opérations de ratissage (55).

La surexploitation et le pillage ainsi pratiqués à grande échelle conduiront à une misère indescriptible dans ces territoires français d'Afrique Noire et ce jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Au lieu d'être renforcées et modernisées, les structures économiques et sociales des civilisations africaines furent plutôt anéanties.

En définitive, il y eut infrastructures sans autre investissement substantiel que la sueur, les larmes et le sang des Africains. Il y eut infrastructures mais sans la participation des économies africaines en termes de fourniture de matériel, ce dernier étant intégralement importé de la métropole. Il y eut infrastructures sans distribution de revenus à un niveau convenable pour stimuler l'économie. C'est donc dire que les infrastructures furent réalisées, mais les marchés nationaux ou régionaux ne furent jamais créés. Elsa Assidon réfute la pertinence même de la notion de marché dans les territoires coloniaux soumis à ce régime de servitude et de pillage. A certains auteurs qui affirment que le système du "Pacte colonial" étend le marché, elle répond :

Mais de quel marché s'agit-il? Le marché, au sens où l'économiste l'entend habituellement, sur lequel se confrontent une offre et une demande? Le marché à partenaires égaux ou inégaux, sur lequel des marchandises s'échangent contre de la monnaie? Quant on examine les modalités de l'échange qui se développe en Afrique de l'Ouest, on hésite à assimiler celles-ci à de simples variations sur un thème général (56).

Le recours au pillage qu'a fait le colonisateur pour réaliser les infrastructures dans les territoires africains n'explique pas à lui seul le manque d'incidence de ces infrastructures sur le développement économique de ces territoires. Un autre facteur puissant est également intervenu. Et c'est cet autre facteur qui, en dernière analyse, aurait été la trame profonde de tout le régime économique du "Pacte colonial". Nous voulons parler de la révolution des transports.

IV. 2. 3. LA REVOLUTION DES TRANSPORTS ET SON INCIDENCE SUR L'ACCUMULATION

De profonds bouleversements dans les transports nationaux et internationaux ont lieu vers 1860-1880, période au cours de laquelle se généralise l'application de la machine à vapeur aux moyens de transport sur rail et sur eau. Cette révolution des transports jouera un rôle déterminant dans la tournure que prendront les relations commerciales entre l'Occident en plein essor industriel et le reste du monde dont le retard technique sur les principales puissances européennes et sur les Etats-Unis se creuse davantage. Cette révolution est d'ailleurs la cause explicative de la pression de toutes sortes que ces puissances - qui émergent comme centres de l'économie mondiale - exercent de façon croissante sur le reste du monde. En Afrique Noire, cette pression prend la forme d'une intensification de la colonisation à partir de la deuxième moitié des années 1880 justement.

La révolution des transports en est venue à jouer un rôle si important parce qu'elle entraîne un effondrement des coûts de transport et une réduction substantielle de la durée d'acheminement des cargaisons. Désormais, les produits tropicaux, jusque là biens de luxe, deviennent accessibles et de façon permanente à des couches sociales de plus en plus nombreuses dans les pays en phase accélérée d'industrialisation. Les biens manufacturés peuvent également être acheminés aisément et vendus sur des marchés lointains à des prix nettement moins prohibitifs comme cela n'avait jamais été le cas auparavant. Ces deux facteurs concourent à expliquer toutes les pressions dont les populations africaines - productrices des denrées agricoles tropicales exportées et consommatrices des biens manufacturés importés - furent l'objet. Leurs économies s'en trouvèrent ainsi perverties.

Or jusqu'à cette période, les coûts de transports onéreux et la longue durée d'acheminement des marchandises constituaient une puissante barrière qui,

isolant pratiquement chaque pays, (...) a permis la diffusion des effets indirects (résultant du développement des divers secteurs) et la transmission à l'ensemble de l'économie des impulsions initiales et ce par une série d'interactions dans lesquelles l'outillage a joué un rôle très important. Cette barrière n'existant plus pour les pays du

Tiers monde, l'incitation à la mise en train d'entreprises fabriquant ces biens d'équipement se trouve diminuée (57).

Grâce à cet isolement des marchés naguère possible par le coût et la longue durée des transports, la transformation d'une économie passait incontestablement par une éclosion d'entreprises petites et disséminées à travers le pays. Surtout qu'en ce moment-là, les possibilités techniques et financières ne conféraient encore aucun avantage majeur à une concentration des entreprises. Ainsi, cette structure peu concentrée de l'industrie permettait d'élargir l'aire de recrutement des entrepreneurs et accroissait de ce fait les chances de trouver parmi ceux-ci des hommes parfaitement adaptés aux fonctions nouvelles qui étaient celles de l'"industriel" dans cette phase nouvelle et sans précédent du développement.

Ainsi, la baisse des coûts et de la durée des transports a équivalu à un démantèlement de cette barrière presque naturelle. Désormais, il devenait possible de développer la consommation d'une catégorie de biens sans avoir besoin d'implanter dans le voisinage des unités de production correspondantes. Il devenait également possible de mettre en oeuvre des industries extractives, de créer des plantations industrielles des produits de rente, de réaliser des infrastructures économiques et sociales sans aucune nécessité préalable de développer dans l'environnement économique local l'offre du fer, le secteur de l'outillage, les activités sidérurgiques, etc. contrairement à ce qui s'est passé en Europe. Citons une fois de plus Paul Bairoch pour étayer cette argumentation.

Au milieu du XIX^e siècle, en observant les effets positifs dus à la construction des voies ferrées en Europe, on pouvait être enclin à penser que les conséquences seraient voisines pour les pays outre-mer. Ainsi Marx écrivait en 1853 (dans le New York Daily Tribune, dont il était le correspondant) dans son article sur "Les résultats à venir de la domination britannique en Inde" : "Je sais que la millocratie anglaise ne désire gratifier les Indes de voies ferrées que dans le but exclusif de se procurer à moindres coûts le coton et les autres matières premières dont ses usines ont besoin. Mais une fois qu'on introduit l'usage des machines dans le système de communication d'un pays qui possède des gisements de fer et de charbon, on ne peut empêcher ce pays de se mettre à élaborer ces machines. Il est impossible de faire fonctionner un réseau de voies ferrées dans un pays aux proportions aussi gigantesques sans y introduire en même temps tous les processus industriels nécessaires pour satisfaire les besoins immédiats et courants du

trafic ferroviaire, introduction qui aura pour effet, à son tour, de provoquer l'utilisation de machines dans les branches industrielles sans rapport direct avec les chemins de fer; ainsi le réseau ferroviaire va devenir effectivement le précurseur d'une industrie indienne moderne". L'erreur de Marx, d'ailleurs compréhensible pour l'époque, a été de sous-estimer les effets de la baisse - encore accentuée dans le cas de l'Asie par l'ouverture du canal de Suez - du coût des transports. Il devenait rentable d'importer "les besoins immédiats et courants du trafic". Etant donné que le point de départ des lignes à construire a toujours été choisi en fonction de son accessibilité et qu'avec l'avancement des travaux la voie prolonge cette accessibilité au fur et à mesure des besoins, le coût des transports vers les points où la construction des chemins de fer crée une demande de biens d'équipement et d'autres biens a été toujours faible. D'autre part, une fois les lignes établies, aucun problème ne se posera pour l'approvisionnement des chemins de fer tant en combustibles qu'en pièces de rechange : le coût réduit du transport permettant une dépendance extérieure pour ces produits. Voilà les raisons essentielles qui expliquent le peu d'effets induits sur l'industrie et sur l'économie en général de la construction et de l'exploitation des chemins de fer dans les pays d'outre-mer (58).

Le développement d'un autre secteur de l'IES vient au même moment faciliter davantage les choses au colonisateur. En effet, la mise en place, à partir de 1870-1890, du réseau international et intercontinental du télégraphe réduit de moitié les délais entre la commande et la livraison des pièces de rechange comme de tous autres équipements. Ces différents facteurs contribuent à fonder solidement les bases de la dépendance technologique des territoires africains à l'égard de l'Occident. Ainsi s'inaugurait l'ère du phénomène des enclaves; ces dernières étant des industries n'entraînant aucun effet induit dans leur milieu d'implantation.

Finalement, l'impact de cette infrastructure ne fut que très négatif pour les économies africaines. C'est ainsi que l'accumulation du capital fut insignifiante. Elle se limita à l'accumulation directe mesurable en termes comptables par la valeur des matériaux acquis en France et peut-être par la valeur marchande des plantations de cacao, de café, de palmiers à huile, etc. créées sous le régime de pillage de la force de travail africaine. Quant à la forme essentielle de l'accumulation qu'est l'incitation à investir, nous pouvons en toute logique l'estimer pour largement négative en considération de l'altération psychologique, de la perte des aptitudes et de la tradition manufacturière que les sociétés africaines avaient, des siècles durant,

acquises par la pratique des activités artisanales. En effet, dans ce contexte colonial, la production artisanale du fer, de l'outillage et des autres biens d'équipement, du textile, etc. présentait le risque de générer une concurrence potentielle aux importations en provenance de la métropole. Ceci explique que le régime colonial n'ait manifesté aucune faiblesse dans l'anéantissement de cet artisanat. A ces estimations, il ne faut pas oublier les victimes, trop nombreuses, des travaux forcés qui sont des pertes économiquement inestimables, surtout qu'il s'agissait des éléments les plus actifs de ces sociétés. Ce régime colonial n'avait rien à envier à l'odieuse traite des esclaves qui n'a été théoriquement interdite qu'en 1848. Or, Paul Bairoch estime que "les esclaves arrachés au sol africain étaient en règle générale des jeunes et des personnes robustes. De ce fait, l'impact sur les sociétés ainsi privées devait être plus que proportionnel aux pertes" (59). Qui pourrait jamais estimer le nombre des victimes sur les chantiers du travail forcé et dans des guerres d'occupation? Relativement au cas du Cameroun, F. Etoga Eily se contente seulement de relever :

le travail, même forcé, aurait pu sans aucun doute, revêtir un caractère moins abject et humiliant, si le traitement réservé à ces ouvriers venus des climats les plus divers, avait été davantage empreint d'humanité. De ce point de vue, le taux de mortalité enregistré apparaît très révélateur des conditions très déplorables dans lesquelles travaillaient les indigènes. Le gouvernement local ignorait si peu les conditions de cet état de choses, que dans un décret de 1900, il enjoignait discrètement à chaque plantation de disposer de son propre cimetière (60):

Et pourtant, cette phase de l'histoire économique au cours de laquelle se constituent les infrastructures est, comme nous l'avons relevé, la phase décisive d'une accumulation qui crée les conditions d'une révolution industrielle. L'expérience de certains pays qui partagent quelques affinités avec les pays africains le montrent bien. Nous faisons allusion au Canada, à l'Australie, à la Nouvelle Zélande par exemple.

D'abord, tout comme les territoires africains, ces pays avaient des structures économiques essentiellement primaires. Lorsque dans le cours de leur histoire, ils se retrouvèrent sous l'emprise des forces qui, stimulant les transformations structurelles de l'économie, créent les conditions favorables à l'industrialisation, ces pays purent conduire le

processus de cette industrialisation à son terme normal. En Afrique Noire cependant, ces mêmes forces motrices ne purent que mener les pays – tous les pays du sous-continent – à une véritable impasse économique en raison du contexte colonial.

Ensuite, ces pays, tout comme les territoires africains, ne sont pas situés dans la proximité immédiate de la partie du continent européen où a triomphé la Révolution industrielle à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Certes, dans ces pays-là, il y a eu une forte émigration des populations européennes. Alec Cairncross insiste beaucoup sur ce facteur. Mais nous poserions la question de savoir pourquoi une forte colonie de Britanniques dans un pays comme le Kenya – qui sembla à un moment passer pour une colonie de peuplement – ne produisit pas un effet, même à un degré moindre, de la même tendance que dans les pays "neufs". Nous estimons à cet effet qu'il faut relativiser ce facteur. Le développement de ces pays "neufs" n'est pas dû surtout à l'émigration européenne, à moins de vouloir par une telle hypothèse admettre qu'en l'absence de ce facteur migratoire, et toutes autres choses égales par ailleurs, ces pays "neufs" se seraient trouvés dans l'incapacité d'acquérir les vertus qui conditionnent la réussite d'un processus d'accumulation. Si cela devait être avéré, comment expliquerait-on l'industrialisation des pays européens autres que la Grande Bretagne, lesquels n'ont pas été des terres d'immigration pour les Britanniques? Comment expliquerait-on également la légendaire réussite d'un pays comme le Japon, pourtant l'un des pays au monde les plus fermés à l'installation des populations étrangères? La réalité est probablement autre, surtout que de l'avis de Hirschman,

l'expérience a formellement prouvé que dans des conditions appropriées, les qualifications industrielles pouvaient être acquises par n'importe quel peuple, n'importe quelle race ou n'importe quel groupe humain (61).

Ces quelques parallèles que nous essayons d'établir entre ces deux groupes de pays ont le mérite de raffiner un peu plus notre perception de l'importance du phénomène colonial dans la tournure qu'a prise l'histoire de l'accumulation en Afrique Noire. Et le cas de la République Sud-Africaine qui a su, très tôt, se dégager du joug d'une colonisation asservissante comme celle sous laquelle les pays d'Afrique Noire ont ployé pendant longtemps constitue une

expérience dont il faut tenir compte, même si elle appelle quelques nuances de taille. Faut-il pour autant conclure que si les peuples africains n'avaient pas eu à supporter un tel état de servitude et de contrainte, les choses se seraient passées autrement? Nous ne tenterons pas de répondre à une telle question car ce n'est pas tellement oeuvre de recherche en Sciences sociales que de se livrer à des spéculations. Nous nous contenterons seulement d'évoquer la conclusion à laquelle aboutit Paul Bairoch dans ses réflexions. Il part de deux postulats :

1) Le progrès technique se diffuse. Exception faite de l'Angleterre, berceau de la Révolution industrielle, tout autre pays n'y a accédé que par "contagion" progressive.

2) Le délai de diffusion de ce progrès technique, en en considérant l'Angleterre comme le centre, est fonction inverse des distances.

De ces postulats, Bairoch estime que les zones périphériques auraient dû connaître, chacune, sa révolution industrielle, mais seulement après les autres et s'il n'y avait pas eu des facteurs de perturbation. Malheureusement, tel n'a pas été le cas car, des perturbations préjudiciables ont gravement interféré dans le cours historique de ces pays situés à la périphérie du capitalisme. Et la colonisation en est une, et non des moins importantes. Et sur ce, cet auteur est amené à déplorer :

La colonisation entraîna l'effondrement de quelques sociétés avancées qui s'étaient maintenues, et le XX^e siècle s'ouvre sur une Afrique Noire pour laquelle les chances d'une industrialisation spontanée, déjà extrêmement restreintes auparavant, étaient pratiquement réduites à néant (62).

A l'instar de nombreux autres chercheurs, Paul Bairoch voit le sous-développement comme un processus généré et entretenu à la fois par les causes et les méthodes de la colonisation des pays africains. Les causes ont été liées à la révolution des transports et les méthodes déterminées par les impératifs des économies occidentales. Au cours de cette période, les institutions sociales, les structures économiques africaines et les ressources psychologiques qui, dans ces entités sociologiques et historiques, auraient dû porter la dynamique de l'accumulation ont été systématiquement et volontairement anéanties par la pression coloniale. Les économies africaines sont passées sous le contrôle étranger et, conformément à l'objectif initial de la

colonisation, ces dernières se sont trouvées définitivement conditionnées en appendices de l'économie métropolitaine.

En définitive, le contexte colonial avait, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, induit une situation qui rendait toute accumulation du capital impossible. Or précisément, c'est la période au cours de laquelle, de par les réalisations économiques essentielles, les bases solides d'une dynamique d'accumulation auraient pu être fondées. Par référence à ce qui s'est passé dans bien d'autres régions du globe, l'Afrique de l'Ouest a plutôt connu une contre histoire. De quelque point de vue que l'on envisagerait les modèles économiques qui y ont prévalu et les faits économiques majeurs qui s'y sont déroulés, on arriverait difficilement à une conclusion différente de la nôtre, à savoir que dans cet intervalle de temps, les véritables prémisses de la problématique de l'accumulation du capital ont été faussées. Aussi l'investissement, ou ce qui est considéré comme tel, n'aura en définitive eu qu'une incidence plutôt négative sur les économies de cette partie de l'Afrique Noire.

CHAPITRE CINQUIEME

L'INVESTISSEMENT EXTERIEUR ET L'ACCUMULATION DU CAPITAL : DEUXIEME PERIODE (APRES 1945)

Le système colonial et le régime économique - sous ses différentes variantes - qui l'a accompagné jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale n'ont été qu'une forme de régulation du capitalisme européen confronté, entre 1873 et 1895, à une sévère récession. Jules Ferry qui fut le principal inspirateur de la politique coloniale française déclarait dans son discours du 29 juillet 1885 que "la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché". De même dans la préface du livre Le Tonkin et la Mère-Patrie paru en 1890, il soulignait :

La politique coloniale est fille de la politique industrielle (...) La paix sociale est dans l'âge industriel de l'humanité, une question de débouchés (...) La consommation européenne est saturée; il faut faire surgir des autres parties du globe de nouvelles couches de consommateurs, sous peine de mettre la société moderne en faillite (63).

C'est ce qui a amené Jacques Gieri à énoncer que

une des motivations principales de la colonisation avait été la volonté des puissances européennes d'ouvrir des débouchés à leurs produits manufacturés et de s'assurer des sources de matières premières agricoles et minières. C'est ce que l'on a appelé le "Pacte colonial", une division internationale du travail imposée par le colonisateur et qui réservait le travail manufacturier à la seule métropole (64).

Nous pouvons ainsi comprendre pourquoi la campagne de conquête et de soumission des sociétés africaines fut précisément entreprise dans l'intervalle de temps 1873-1895.

Or, ce modèle colonial arrive à bout de souffle en 1951-1952 lorsqu'à la suite d'un sévère retournement de la conjoncture mondiale, les économies occidentales s'effondrent dans une violente récession. Bien qu'elle fut brève, cette récession entraîna un effondrement des taux de profit des sociétés coloniales. Ces taux oscillaient autour d'une moyenne de 800% (65). L. Zinzou-Derlin confirme cette réalité par l'exemple d'une année précise. En 1929, le rendement de l'action atteignait 949% pour les quelques sociétés actionnaires depuis 1901. Cette année-là, les actionnaires se sont partagé 40 millions de réserves et de reports de bénéfices pour un capital appelé de 1,5 million de francs seulement (66). Au début des années 1960, le taux moyen de rendement de l'investissement n'était plus que de 30,70%. En outre, le contexte créé par la fin de la guerre était favorable à des guerres de libération nationale qui ne menaceraient que trop la présence économique française en Afrique Noire. Ainsi, loin de demeurer une garantie à la profitabilité de leurs activités commerciales, le système colonial constituait désormais un danger pour les intérêts sinon de l'industrie française dans son ensemble, du moins de ceux de ses secteurs qui alimentaient le système du "Pacte colonial". En effet ces secteurs, sclérosés par l'excès de facilité que leur offrait l'espace colonial, n'étaient plus compétitifs sur les autres marchés mondiaux. De plus, ils n'avaient plus le dynamisme suffisant pour se moderniser afin de s'adapter, même à moyen terme, aux conditions de la concurrence internationale (67).

Les milieux industriels ainsi concernés firent pression sur le pouvoir politique français afin d'amener ce dernier à développer une stratégie pacifique de sortie de la colonisation. A ce sujet, Jean-François Bayart qui soutient la thèse d'une décolonisation falsifiée affirme :

Un journal patronal français pouvait accréditer la thèse des décolonisations falsifiées dans l'intérêt du mode de production capitaliste en écrivant, dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale que "mieux vaut changer le nom et garder la chose" (68).

Le gouvernement français conçut ainsi dès 1946, toute une stratégie à la fois politique et économique pour vider de son sens la décolonisation - qui se faisait inévitable - des peuples

africains. A partir de cette année en effet, interviennent de profonds changements sociaux et politiques.

La situation, dans son aspect politique surtout, évoluera pour aboutir en fin de compte, en 1960, à une série d'indépendances sans substance au point qu'un journaliste britannique a estimé qu'il est possible d'écrire une histoire économique de l'Afrique Noire sans considérer l'avènement des indépendances comme un tournant (69).

Les changements sociaux pour leur part se répercutent négativement sur les coûts de production. De ce fait, ils restreignent sérieusement le mouvement d'industrialisation qui s'amorce enfin à la faveur de la mise en place, entre 1950 et 1960, d'une nouvelle phase du capitalisme international. Cette phase consiste en une transition du capitalisme bourgeois qui émergea entre 1820 et 1880 à un autre type de capitalisme plutôt dominé par les firmes multinationales. La concurrence internationale s'intensifie et, pour protéger autant que faire se peut leurs débouchés dans les territoires africains, les firmes françaises, celles surtout dont la survie a jusque là été liée au système du "Pacte colonial", délocalisent leurs activités dans le but de se rapprocher des marchés. Malheureusement, ce type d'investissement n'est pas de nature à promouvoir l'accumulation du capital contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions du monde au XIX^e et au début du XX^e siècle.

V. 1. LES COÛTS DE PRODUCTION ELEVES, UN NOUVEL OBSTACLE A L'ACCUMULATION DU CAPITAL

V.1.1. LES BOULEVERSEMENTS SOCIAUX ET POLITIQUES DE 1946 ET LEURS CONSEQUENCES SUR LE PROCESSUS D'ACCUMULATION

Le travail forcé est aboli dès 1946. Or, par les différentes formes de ce travail forcé, les entrepreneurs coloniaux recevaient en fait une subvention déguisée à leur activités productives car le coût presque intégral de la main d'oeuvre reposait sur l'administration qui supportait les

charges inhérentes au maintien des forces de contrainte. Après cette disparition du travail forcé dans les territoires coloniaux, les entreprises se retrouvent dans une situation où, pour obtenir la même main-d'oeuvre, il leur faut désormais offrir un salaire minimum susceptible de l'attirer dans le secteur d'emploi capitaliste. De ce fait, le coût de la mobilisation de la force de travail tombe entièrement à leur charge. Au lieu qu'il revête la nature de frais administratifs et policiers, ce coût doit désormais être dépensé sous forme de salaires (70).

Ensuite, les syndicats naissent et se structurent. Sous la pression des mouvements sociaux dont ils sont les instigateurs, le pouvoir politique colonial est forcé de refondre toute la grille salariale. En particulier, une loi de 1952 abolit, théoriquement, l'inégalité institutionnalisée des traitements entre Européens et Africains (71). A la faveur de cette loi, les salaires des travailleurs africains sont significativement augmentés à défaut de pouvoir réduire ceux des Européens. Pour faire face aux charges supplémentaires découlant de cette hausse des salaires, les administrations locales relèvent substantiellement les taxes. De leur côté, les entreprises veulent maintenir ce qui reste encore de leurs marges bénéficiaires stimulantes d'autrefois. Les prix s'emballent donc. Jacques Giri rapporte :

A qui débarque dans l'A.O.F. ou l'A.E.F. des années 1950, une évidence s'impose immédiatement : il entre dans des pays où tout est cher. Les prix de vente des produits manufacturés et des services sont de 50 à 100% plus élevés qu'en métropole, parfois plus. Les Européens font du C.F.A. grâce à des salaires ou à des marges bénéficiaires nettement plus élevés que dans leur pays d'origine; même les salaires des indigènes, salaires pourtant fort modestes, sont beaucoup plus élevés que dans les colonies britanniques voisines (72).

Ce facteur comporte de sérieuses répercussions sur les coûts de production.

Or, et ce d'une manière générale, les industries que les milieux d'affaires internationaux délocalisent du centre vers la périphérie sont plutôt intéressées par les régions où la rémunération du facteur travail est faible. C'est ce critère qui détermine l'attrait qu'une zone exerce sur les investissements étrangers et, par conséquent, la compétitivité des productions sur les marchés internationaux. En effet, les pays de la périphérie, faute de démographie importante ou de pouvoir d'achat élevé, n'offrent pas de marchés suffisants. Les investisseurs,

dans leur choix, tiennent donc compte des perspectives d'exportation vers d'autres marchés. A cela, il faut ajouter que de nombreuses industries délocalisées sont implantées dans des zones franches dont les productions sont exclusivement destinées - pendant un certain nombre d'années au moins - à l'exportation. Les territoires coloniaux français ne répondent pas à ce premier critère. Le processus d'industrialisation qui s'y amorce quand même se voit de ce fait soumis à une double particularité; laquelle ne sera nullement pour contribuer à stimuler ce processus.

D'abord, la production n'est destinée qu'à la consommation intérieure sauf, signale Jacques Giri, la production manufacturière résultant de la transformation de quelques produits bénéficiant d'une rente : huile d'arachide, contreplaqué (73). Et compte tenu des antécédents liés au régime du "Pacte colonial", les marchés nationaux eux-mêmes n'existent véritablement pas encore. Dans un tel contexte, la réalisation des projets industriels - ces derniers devant forcément trouver les débouchés à leurs productions sur un plan strictement local - ne peut être basée que "sur des anticipations délirantes de la demande, sur un développement-fiction" (74). Les investissements ainsi faits relèvent essentiellement du cadre des "investissements défensifs" au sujet desquels Lindert affirme :

Les grandes sociétés paraissent fréquemment créer à l'étranger des entreprises qui ne semblent qu'être marginalement rentables, mais elles le font dans le but déclaré de s'implanter sur ces marchés nationaux avant leurs principaux concurrents (75).

C'est ainsi dire qu'au départ, bon nombre de ces projets industriels n'étaient pas rentables du tout. Leur réalisation obéissait à la stricte nécessité d'assurer la survie professionnelle des industriels français qui avaient organisé leur carrière autour des liens économiques - régulés par le "Pacte colonial" - entre la métropole et ses colonies. Il fallait par conséquent ménager artificiellement aux entreprises ainsi créées des conditions minimales de fonctionnement. Ceci fut fait par le biais de la protection; une protection contre la concurrence extérieure et contre celle pouvant surgir de l'intérieur même. C'est là la deuxième particularité de l'industrialisation africaine.

La protection des industries locales contre la concurrence étrangère se fit par des

barrières douanières et des exonérations fiscales substantielles, de mercuriales, d'impositions de licences d'importation ou d'interdictions pures et simples d'importer. Sur le plan interne, cette protection est mise en oeuvre par le jeu des agréments et par le même jeu des exonérations fiscales qui dissuade les concurrents de s'installer. Il devenait ainsi rare de trouver sur les marchés africains deux entreprises industrielles se livrant à une concurrence quelconque. La seule concurrence possible est celle venant plutôt "d'une entreprise d'un pays voisin qui, ayant bénéficié de plus d'avantages, envahit le marché national en profitant clandestinement de la perméabilité des frontières" (76). A la différence de ce qui s'est passé dans presque tous les pays où le processus d'industrialisation a bénéficié d'une protection temporaire à ses débuts, le temps pour ce dernier d'acquérir de la compétitivité, la protection et la subvention de l'industrialisation dans ces pays africains sont condamnées à revêtir un caractère permanent, vus le contexte général et la logique rentière sur la base de laquelle les principales industries exercent leurs activités. En règle générale, le secteur manufacturier fonctionne en parasite car, dans l'ensemble, "l'industrie reste une plante de serre et ne se transforme pas en une plante de plein vent; elle a tendance à devenir un boulet que doit traîner l'économie plutôt qu'un moteur" (77). Philippe Gaillard fait d'ailleurs la remarque que les entreprises ont tendance à s'assoupir à l'ombre des avantages et subventions, dont la recherche accapare souvent les dirigeants plus que celle de la rentabilité (78). Par la vertu de ce système de protection en effet, le processus d'industrialisation n'a pas pu bénéficier de l'effet de renforcement que produit - à partir d'une certaine phase de l'évolution de ce processus - l'importation des produits de bas de gamme qui, dans une économie dynamique, contribue à renforcer l'efficacité des activités productives par un effort permanent d'innovation. Au contraire, les industries africaines devaient s'enliser dans la médiocrité, cette dernière se mesurant surtout à l'aune des politiques de prix absurdes. Nous verrons plus loin que ces politiques sont au nombre des principaux facteurs qui ont sapé les bases - déjà trop étroites - de l'industrialisation dans les pays africains de la zone franc.

Ces caractéristiques de l'industrialisation imposait à cette dernière les limites mêmes de sa viabilité, c'est-à-dire en réalité de sa survie. Ces limites étaient constituées par l'évolution de l'agriculture et la stabilité des taux de change dans les pays voisins qui disposent de systèmes monétaires autonomes.

V.1.2. L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE

LE CAS DES CULTURES DE RENTE : l'équilibre de toutes les économies au sein desquelles les industries produisaient et vendaient était subordonné à l'évolution des recettes tirées de la vente des produits de base sur les marchés mondiaux (Cf. page 92). Tout le processus d'industrialisation était, comme nous venons de le voir, subventionné. En effet, si les Etats africains pouvaient se priver des droits de douane et des revenus fiscaux qui autrement, auraient résulté de l'activité de ces industries, c'est parce que ces Etats tiraient une bonne partie des ressources qui leur permettaient de se reproduire des ponctions considérables exercées sur le secteur agricole de rente.

Que les caisses de stabilisation des prix de ces produits de rente aient été créées dans tous les pays africains est un fait irréfutable. Mais la fonction de ces institutions n'était nullement de stabiliser quoi que ce soit, mais de "capter" et de transférer aux Etats une proportion considérable des revenus agricoles. Considérons, dans le tableau V.1, le cas de l'arachide au Sénégal, le pays le plus anciennement industrialisé de la région. Il n'y a aucune difficulté à remarquer qu'aucun système de stabilisation - qui aurait consisté à maintenir dans le temps le pouvoir d'achat des revenus arachidières - n'a nullement été appliqué. Dans les faits, ce pouvoir d'achat a au contraire baissé. Et cette baisse s'estime à l'évolution défavorable du prix d'achat en francs constants. Ce dernier est passé de 30,50 francs C.F.A. en 1960 à 18,50 francs en 1987. Cette évolution traduit un recul net de l'ordre de 39,35% sur la période, ce qui est énorme. Par ailleurs, l'indice des prix à la consommation africaine a affiché pendant la même période une tendance contraire à celle des revenus arachidières. L'interaction de ces deux phénomènes entraîne comme conséquence un affaiblissement considérable de l'intervention des populations paysannes sur le marché des biens.

TABLEAU V. I

SENEGAL : REVENUS ARACHIDIERS ET INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

ANNEES	PRIX D'ACHAT NET AU PRODUCTEUR EN FRANCS C.F.A. COURANTS	INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION AFRICAIN	PRIX D' ACHAT EN FRANCS C.F.A CONSTANTS ANNEE DE REF. : 1971
1960	20,8	68,2	30,5
1961	22,0	71,6	30,7
1962	22,0	76,1	28,9
1963	21,5	79,7	27,0
1964	21,5	82,7	26,0
1965	21,5	85,9	25,0
1966	21,5	87,8	24,5
1967	21,5	90,0	23,9
1968	18,0	90,0	20,0
1969	18,0	93,6	19,2
1970	18,5	96,3	19,2
1971	19,5	100,0	19,5
1972	23,7	105,8	22,4
1973	23,0	118,2	19,5
1974	29,8	137,8	21,6
1975	41,0	181,5	22,6
1976	41,5	183,4	22,6
1977	41,5	204,1	20,3
1978	41,5	211,2	19,7
1979	41,5	231,6	17,9
1980	41,5	251,4	18,1
1981	46,0	266,2	17,3
1982	60,0	312,3	19,2
1983	60,0	348,7	17,2
1984	50,0	386,0	13,0
1985	60,0	435,3	13,8
1986	90,0	462,1	19,5
1987	90,0	485,2	18,5

Source : Gilles Duruflé, L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar),
Paris, Karthala, 1988, page 63.

La situation est tout à fait identique dans les économies cacaoyères ou caféières et autres. La baisse régulière des prix d'achat en francs constants s'est doublée vers le début des années 1990 d'un effondrement des prix nominaux. Au Cameroun par exemple, le prix d'achat du kilogramme de cacao au planteur est passé de 450 francs C.F.A. en 1990-1991 à 220 francs C.F.A. en 1991-1992 et à 100 francs C.F.A. au cours des années suivantes. Et la récolte n'est souvent plus collectée même à ce prix-là. Le Sénégal et le Cameroun ne sont pas des cas isolés. Des situations comme celles constatées ci-dessus dans ces deux pays ont affecté tous les autres Etats. Et c'est ce qui explique que sur l'ensemble ouest-africain comme dans chacun des Etats qui composent cette dernière, la consommation par habitant ait baissé depuis vingt ans (79). Cet état de choses a plutôt entravé le développement des marchés nationaux, ce qui fragilisait davantage les entreprises. De fait, dans ces pays où le monde rural représente de 75 à 85% de la population totale, il est évident que c'est ce dernier qui constituait l'essentiel de la clientèle pour les productions industrielles. Surtout que le comportement économique connu sous le nom d'effet de démonstration renforce parmi les populations urbanisées la tendance à consommer en priorité les biens importés. Or, les revenus dont disposait cette population paysanne provenaient essentiellement de l'écoulement des produits de rente. Par conséquent, la détérioration du niveau de revenus dont cette population est victime s'est répercutée négativement sur la demande adressée au secteur manufacturier. Cette détérioration du niveau des revenus ruraux est due à un double facteur :

1) Une structure défavorable des cours des matières premières sur les marchés internationaux. Considérons le tableau V.2 qui couvre les années décisives de la crise dans les Etats ouest-africains comme dans l'ensemble des pays de l'Afrique Noire. La remarque s'impose d'emblée que la tendance générale consiste en une baisse substantielle des cours dans le temps.

Au niveau des Etats, la répercussion en est une diminution des recettes totales d'exportation sur ces produits agricoles. Le tableau V.3 en donne l'évolution. La tendance générale est tout à fait nette. Ce tableau résulte d'un recouplement opéré sur la base des données reportées dans le tableau V.4.

TABLEAU V. 2

EVOLUTION DES COURS INTERNATIONAUX DE
QUELQUES PRODUITS AGRICOLES DE RENTE

PRODUITS	1978	1980	1982
ARACHIDE(US \$ /TONNE)			
HUILE	1 079,17	858,75	585,17
TOURTEAU	204,92	239,08	196,08
CACAO (CENTS/LIVRE)	154,43	118,08	79,01
CAFE (CENTS/LIVRE)			
ROBUSTA	147,47	147,15	111,07
ARABICA	162,82	154,20	139,72
COTON (CENTS/LIVRE)			
FIBRES MOYENNES	71,95	93,73	72,51
FIBRES LONGUES	138,60	153,49	124,87
CAOUTCHOUC (CENTS/LIVRE)	44,71	64,62	38,90

SOURCE : Patrick Guillaumont, Croissance et ajustement structurel, op. cit., page 122.

TABLEAU V. 3

ENSEMBLE OUEST-AFRICAIN : EVOLUTION DES RECETTES SUR LES
EXPORTATIONS DES PRODUITS DE BASE AGRICOLES (1966-1992)
(TAUX DE CROISSANCE MOYENS ANNUELS)

1966-1974	1975-1979	1980-1984	1985-1992
8,755	6,538	-5,926	-1,360

Depuis 1980, le niveau des recettes dans l'ensemble ouest-africain reste inférieur à celui atteint en 1979. Plus préoccupant encore, les années 1991 et 1992 annoncent une tendance plutôt à l'effondrement, tendance qui s'affirme mois après mois.

TABLEAU V. 4

VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS DE BASE AGRICOLES (1) : 1966-1992
(MILLIONS DE DOLLARS US 1980)

ANNEES	BENIN	BURKINA FASO	CAMEROUN	CONGO	COTE D'IVOIRE	GABON	MALI	NIGER	R.C.A.	SENEGAL	TCHAD	TOGO	ENSEMBLE OUEST AFRICAIN
1966	21,48	36,55	296,89	64,22	721,24	85,95	52,36	105,22	40,75	319,86	70,88	47,67	1 863,07
1967	26,72	43,98	304,97	68,56	698,36	79,44	63,13	87,48	41,14	284,17	75,42	40,90	1 814,24
1968	44,80	50,23	394,57	69,69	893,22	158,83	59,28	101,14	42,77	309,73	75,34	77,38	2 276,98
1969	50,65	47,43	443,57	81,76	910,52	186,70	64,60	85,84	44,43	213,74	79,83	86,70	2 295,77
1970	55,49	40,86	374,80	73,79	881,92	85,37	88,22	102,64	43,50	206,71	67,08	76,83	2 097,21
1971	75,20	34,24	325,77	59,43	849,04	67,50	89,43	81,74	48,08	140,77	67,50	62,31	1 901,01
1972	60,12	36,40	359,75	47,43	887,87	205,70	103,13	111,22	52,39	307,91	75,92	86,22	2 334,06
1973	67,94	40,18	509,83	48,11	1 291,04	156,56	105,52	77,24	55,86	195,18	81,56	48,63	2 677,65
1974	58,64	51,99	647,07	65,77	1 677,34	202,38	110,62	54,05	67,99	322,35	79,24	58,64	3 396,08
1975	34,06	61,04	526,99	36,80	1 387,45	80,24	94,81	41,71	56,71	389,76	85,72	51,52	2 846,81
1976	28,46	70,33	588,89	47,16	1 963,15	81,31	148,51	67,21	70,19	477,65	95,26	54,48	3 692,60
1977	29,36	65,82	729,87	57,31	2 429,99	115,51	183,61	80,95	81,71	521,86	109,41	91,11	4 496,51
1978	32,11	46,33	834,60	45,98	2 497,75	116,59	134,01	67,54	67,30	259,01	106,40	115,23	4 322,85
1979	39,11	72,12	830,62	52,29	2 361,66	139,87	174,41	67,43	76,04	369,39	116,23	77,46	4 376,63

TABLEAU V.4 (SUITE)

ANNEES	BENIN	BURKINA FASO	CAMEROUN	CONGO	COTE D'IVOIRE	GABON	MALI	NIGER	R.C.A.	SENEGAL	TCHAD	TOGO	ENSEMBLE OUEST AFRICAIN
1980	48,00	79,60	835,10	71,90	2 428,80	174,90	216,80	91,90	84,30	218,30	104,00	77,00	4 337,00
1981	32,09	57,43	510,31	44,49	1 840,84	120,97	177,03	80,22	67,74	152,88	96,18	60,90	3 241,08
1982	20,55	40,76	418,41	33,05	1 518,41	123,89	136,56	49,75	56,60	265,50	71,58	48,04	2 783,10
1983	27,62	54,99	399,59	32,07	1 483,43	124,90	146,42	54,66	62,99	251,78	83,50	37,93	2 759,88
1984	51,57	51,18	514,42	36,94	1 644,88	129,66	155,88	49,42	56,25	247,88	93,59	45,93	3 077,60
1985	56,85	56,60	474,10	40,40	1 867,40	207,41	148,27	232,85	66,67	266,08	103,06	40,48	3 569,17
1986	52,56	38,73	557,67	47,67	2 037,37	231,73	130,68	254,74	61,13	327,60	60,16	48,95	3 848,99
1987	54,80	63,96	487,09	65,29	1 719,04	229,55	163,68	271,56	46,69	252,08	66,09	51,28	3 471,11
1988	54,28	58,48	486,59	80,65	1 423,17	236,80	149,02	226,13	49,16	296,26	80,96	41,39	3 179,87
1989	54,05	45,52	614,02	88,52	1 432,66	333,29	165,22	211,76	60,67	333,50	77,65	36,21	3 453,07
1990	64,70	93,14	578,11	79,68	1 342,55	424,78	170,85	211,51	50,59	332,62	88,76	39,94	3 477,23
1991	73,90	92,30	418,23	91,55	1 204,76	254,67	170,45	174,14	35,63	292,24	76,96	26,12	2 909,95
1992	59,12	78,58	443,20	83,36	1 139,41	181,89	161,34	168,41	28,23	211,1	56,88	23,82	2 635,38

SOURCE : Basé sur les données de la CNUCED, Annuaire des produits de base, New York et Genève.

(1) Lorsque la valeur des produits de base agricoles ne sont pas disponibles, nous avons pris les produits de base dans l'ensemble. C'est en particulier le cas pour les années 1972 et 1985-1992. Le trend est ainsi biaisé sans pour autant que cela change systématiquement les conclusions générales auxquelles nous sommes parvenues.

2) La réduction des quantités exportées. A la suite du premier choc pétrolier intervenu en 1973 s'accélérait une restructuration des techniques de production dans les pays industrialisés. Cette restructuration était déjà bien en cours, initialement provoquée par l'exacerbation de la concurrence internationale qui mettait les entreprises en demeure de comprimer leurs coûts de production. Le processus de substitution des produits naturels par des produits artificiels dans les procédés de fabrication des biens passait ainsi à une dimension toute nouvelle (80). Depuis le caoutchouc jusqu'au pétrole en passant par le cacao, le café, le thé, le sucre, les métaux, les textiles naturels, etc., la technique occidentale renforçait sa capacité de reproduction artificielle des produits primaires (81). Ce facteur provoque la rupture de l'équilibre, dans les pays industrialisés, entre le rythme de croissance de l'activité économique et celui de la consommation des produits de base, inputs dans la production industrielle. La demande adressée aux pays producteurs de ces matières premières naturelles baisse donc. Une source constate à cet effet :

le rythme de croissance de la consommation mondiale de matières premières, qui dépassait (encore) 3% par an dans les années 1970, chute de moitié (...) Dans le secteur des métaux, ce rythme tombe de 3,6% à zéro; pour les produits alimentaires, il passe de 3,9% à 2% (82).

TABLEAU V. 5

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE QUELQUES MATIERES PREMIERES
AGRICOLLES DANS L'ENSEMBLE OUEST - AFRICAIN
(100 TONNES METRIQUES ET EN MOYENNE ANNUELLE)

PRODUITS DE BASE	1960-1969	1970-1979	1980-1989	1990	1991	1992
ARACHIDE	19 120	17 870	15 804	15 880	16 040	14 590
BANANE	4 830	4 570	3 780	3 880	4 270	4 700
CACAO	2 443	3 443	6 830	9 120	8 590	7 880
CAFE	2 982	3 785	3 882	4 170	3 590	2 160
PALMISTES	1 437	1 741	1 506	1 158	1 239	1 282

Il s'ensuit que la production et l'exportation de ces matières premières agricoles baissent. Les quelques exemples résumés dans le tableau V.5 ci-dessus illustrent bien cette réalité. Ce dernier est élaboré sur la base des données puisées dans les annuaires de la production publiés annuellement par la F.A.O. Nous pouvons compléter ce tableau par un autre que nous empruntons à Jacques Giri et qui se rapporte cette fois à l'ensemble des pays de l'Afrique Noire.

TABLEAU V. 6

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : EXPORTATIONS ET
IMPORTATIONS D'HUILE DE PALME
(EN MILLIERS DE TONNES)

FLUX	1961	1970	1975	1980
EXPORTATIONS	367	178	212	129
IMPORTATIONS	13	18	27	131

Source : Jacques Giri, *op. cit.* page 51

Pour ces quelques productions qui sont vitales aux pays ouest-africains, on constate non pas un recul relatif comme dans le cas des cultures vivrières qui sera évoqué plus loin, mais une chute en termes absolus. Il y a eu un véritable choc en retour de la politique néo-coloniale menée par les Etats de l'Afrique indépendante dans une saisissante fidélité à la politique coloniale.

Ces difficultés auxquelles est confronté le secteur agricole de rente comporte des effets désastreux sur l'activité manufacturière locale. Cette dernière est tout simplement ruinée. De ce fait, le mouvement d'industrialisation s'est essoufflé dans tout l'ensemble ouest-africain en dépit d'un départ relativement enthousiaste, le développement des marchés intérieurs s'étant considérablement écarté des prévisions initiales. Au cours des années 1950 et 1960 en effet, ces pays ont connu une croissance industrielle qui leur permettait de soutenir remarquablement la comparaison avec certains pays asiatiques devenus, entre temps, des dragons ou des nouveaux pays industrialisés.

A titre d'exemple, la Côte d'Ivoire a connu, pendant plus d'une décennie, des taux de croissance industrielle qui dépassaient 11% par an. De tels taux plaçaient ce pays au même niveau de performance que les Etats alors en émergence de l'Asie du Sud-Est. La croissance en Côte d'Ivoire et même au Cameroun était si fascinante que nombreux étaient des observateurs qui s'étaient risqué à affirmer que ces deux pays étaient déjà entrés dans la phase d'un développement qui s'auto-entretiendrait (83). Par ailleurs, même des pays comme le Niger ou le Burkina Faso qui étaient sortis de l'ère coloniale sans industrie connaissaient néanmoins un début d'industrialisation.

A partir de 1980 cependant, c'est un sévère retournement de la situation en la matière. La tendance à la régression est nette. Très nombreuses deviennent alors les entreprises qui ne peuvent plus maintenir un niveau d'activité normal. Les unes fonctionnent au ralenti alors que les autres ferment tout simplement. Toutes les industries existantes sont, d'une manière ou d'une autre, profondément affectées. D'où le déclin du secteur manufacturier que nous avons constaté précédemment (Cf. pages 76-78). L'industrialisation des pays africains, pourtant réelle à partir de 1950, redevient un simple vœu, au demeurant pieux, compte tenu de l'aggravation des conditions qui l'ont justement conduite à cet essoufflement. Et même les industries encore en activité ne doivent leur survie qu'à un renforcement des subventions dont elles bénéficient, sous une forme ou une autre, de la part des administrations publiques ou des collectivités locales. Gérard Grellet dit en effet :

L'étroitesse des marchés va entraîner un essoufflement de l'industrialisation en Afrique Noire pendant les années 1970. En 1980, l'Afrique Noire ne contribuait que pour 0,5% à la production industrielle mondiale. Durant cette période les industries nationales deviennent de plus en plus subventionnées, soit directement, soit indirectement (...) L'industrie, au lieu de produire une valeur ajoutée, devient consommatrice du surplus des autres secteurs. De plus en plus, elle reste limitée à un petit nombre de produits destinés à la consommation intérieure (84).

LE CAS DE L'AGRICULTURE VIVRIERE : La situation de l'agriculture vivrière est également préoccupante. Pour l'ensemble des pays de notre région de référence, la disponibilité céréalière par habitant subit une évolution défavorable. Considérons plutôt le tableau ci-après

élaboré sur la base des données de la F.A.O.

TABLEAU V. 7
ENSEMBLE OUEST-AFRICAÏN : DISPONIBILITE CEREALIERE
PAR HABITANT (PRODUCTION/POPULATION TOTALE)
(EN KILOGRAMMES)

1948-1952	1961-1965	1966-1970	1971-1980	1981-1985	1986-1990
171	195	182	148	125	132

Même au cours de la période (1965-1970) où cette disponibilité se situait autour de son niveau le plus élevé, le déficit cérééalier était déjà une réalité évidente dans la région comme dans l'ensemble de l'Afrique Noire d'ailleurs (85).

La dégradation de la production vivrière ne se limite pas aux céréales seulement. Par exemple, il a été constaté en Côte d'Ivoire que les départements d'Agboville et d'Adzopé qui ont de tout temps produit avec excédent des bananes-plantains sont devenus, à partir de 1970 des demandeurs nets de cette denrée pourtant essentielle à l'alimentation dans toutes les régions forestières d'Afrique Noire (86). D'autres sources relèvent également de nombreux cas de ce genre dans presque tous les pays africains. Ainsi s'explique que l'ensemble ouest-africain soit devenu, au fil des années d'une volonté de développement affirmée, incapable de nourrir convenablement ses populations. Peut-être, conviendrait-il de nuancer un peu les faits que nous présentons en évoquant le rôle qu'aurait joué le facteur démographique dans la dégradation de la situation alimentaire des sociétés ouest-africaines. Cependant, toute analyse fondée sur un tel argument ne pourrait s'avérer que dérisoire. Ceci est pertinent dans la mesure précisément où une industrialisation bien "orchestrée" – c'est-à-dire programmée en fonction des réalités locales et en vue du progrès social – se serait assigné comme objectif premier entre autres d'éviter que la croissance démographique devienne une pesanteur "invincible" sinon à l'amélioration du niveau du bien-être des populations, du moins au maintien de ce dernier dans le temps.

TABLEAU V. 8

FLUX A TITRE D'AIDE AUX ANCIENS TERRITOIRES
 COLONIAUX FRANCAIS D'AFRIQUE NOIRE (1946-1983)
 (MILLIONS DE FRANCS C.F.A. 1960)

ANNEES	MONTANTS	ANNEES	MONTANTS
1946	2 564,32	1965	44 637,88
1947	3 366,48	1966	44 553,04
1948	2 897,50	1967	(...)
1949	2 336,37	1968	26 412,82
1950	2 748,90	1969	46 127,82
1951	2 917,20	1970	55 935,55
1952	4 976,22	1971	57 367,68
1953	9 366,84	1972	88 020,42
1954	10 126,61	1973	84 363,37
1955	11 206,23	1974	114 606,82
1956	14 069,97	1975	106 530,95
1957	22 652,60	1976	102 896,96
1958	26 096,52	1977	103 686,37
1959	27,895,30	1978	119 136,43
1960	32 188,00	1979	106 098,15
1961	35 698,90	1980	109 426,29
1962	46 655,13	1981	95 911,77
1963	47 505,18	1982	90 029,16
1964	45 521,50	1983	82 961,51

SOURCES : Basé sur les statistiques de Boris Maldant, op. cit.,
 pages 126-127 et du Fonds Monétaire International,
Balance of Payments Yearbook, Washington.

LES CONSEQUENCES DE L'ECHEC DE L'AGRICULTURE : Les évolutions de ce genre se traduisent à la fois par un recours de plus en plus massif à l'aide alimentaire internationale et par l'accentuation des carences alimentaires parmi les populations. Les zones rurales sont celles qui souffrent le plus de ces carences car l'aide va en priorité aux centres urbains. Ce facteur aurait également contribué au recul des productions de rente. Une population accusant des insuffisances alimentaires voit sa productivité moyenne baisser. Et cette baisse de la productivité moyenne rend les coûts de production plus onéreux. De ce fait, une partie de la population agricole s'est trouvée incapable de continuer à supporter de tels coûts tout en assurant sa reproduction. Il y a comme une véritable dynamique de régression sociale et économique à l'oeuvre dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Si la productivité moyenne s'était améliorée, ou même si elle s'était stabilisée à son niveau des années 1960-1970, les coûts de production auraient bien pu être couverts par le prix d'équilibre sur les marchés internationaux. Et dans ce cas, le niveau de production se serait au moins maintenu. Après tout, les pays de l'Asie du Sud-Est qui ont des niveaux de productivité élevés et qui vendent les mêmes produits sur les mêmes marchés connaissent une nette expansion de leurs productions de ces biens agricoles. Dans une certaine mesure, il en est de même des pays de l'Amérique Latine.

Ce double échec de l'industrie et de l'agriculture a créé un état des faits tel que la survie des Etats de l'Afrique de l'Ouest est devenue lourdement tributaire de l'aide internationale, sous ses formes directe et indirecte.

L'aide courante - autre que militaire - fait son apparition dans le paysage des relations économiques entre les colonies africaines et leur métropole française au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale; précisément au moment où s'amorce tardivement le processus d'industrialisation. D'une ressource d'appoint destinée à financer des projets de développement précis, elle change progressivement de nature pour devenir - au détour des années 1970 - une aide sans laquelle la reproduction des systèmes politiques et sociaux devenait impossible. Elle a désormais pour fonction de combler partiellement les déficits budgétaire et alimentaire. Nous répercutons dans le tableau V.8 les données relatives à la forme directe seulement de cette aide.

Ce flux significatif d'aide étrangère a permis, jusqu'au début des années 1980 de maintenir un équilibre précaire. Malheureusement pour les gouvernements africains, la

tendance n'a pas résisté à la conjoncture internationale. En effet, non seulement cette aide a cessé d'augmenter, mais plus grave encore elle a diminué aussi bien en termes courants qu'en valeur réelle (87). Les pays africains ont de ce fait été précipités dans une crise aiguë.

V.1.3. LA STABILITE DES TAUX DE CHANGE DANS LES PAYS VOISINS

La stabilité des marchés intérieurs dépendait de celle des taux de change entre le franc C.F.A. et les monnaies des pays anglophones limitrophes, le Cédi ghanéen et le Naïra nigérian par exemple. Ces dernières n'ont cessé de se dévaluer alors que le franc C.F.A. maintenait sa valeur en dépit de la faiblesse structurelle évidente des économies dont il est l'unité monétaire. Ceci équivalait en réalité à une surévaluation, situation qui n'a fait que détériorer la compétitivité des économies de la zone franc. Par voie de conséquence, la contrebande s'est intensifiée et a gangrené davantage les économies de cette zone. La contrebande est devenue le mode de vie dominant dans les pays de la zone C.F.A. Toutes les catégories sociales sont impliquées, y compris les douaniers dont la fonction est pourtant de combattre un tel phénomène. Les faits que rapporte Daniel Etounga Manguelle à ce sujet sont saisissants. Cet auteur montre comment une proportion très élevée des revenus perçus à titre de salaires au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Togo par exemple sont dépensés plutôt au Nigéria et au Ghana en raison de l'incroyable faiblesse des monnaies de ces pays. Les prix des biens sont ainsi en moyenne la moitié, sinon moins de ceux pratiqués dans la zone C.F.A. (88). Jean Ngandjeu rapporte de son côté entre autres cas celui de la cimenterie de Figuil au Cameroun qui est mise dans une situation financière difficile à cause des importations frauduleuses de ciment en provenance du Nigéria. Les ventes de cette unité de production ont baissé de moitié entre 1987 et 1988 (89). Depuis lors, la situation s'est aggravée tant et si bien qu'en 1992, Mongo Beti rapporte :

Si l'on fait abstraction des denrées alimentaires, du moins dans l'ouest, le sud et l'est du pays, et des automobiles, presque tout ce qui se vend au Cameroun est importé en fraude, principalement du Nigéria voisin, pays qui, doté d'une industrie et de businessmen extrêmement entreprenants sinon casse-cou, a logiquement fait main basse sur le marché d'un voisin (...) englué dans les contraintes impériales de la zone franc, source de difficultés inextricables. La Caisse française de développement, citée par Le Canard enchaîné du 27 janvier 1993, affirme : "L'industrie camerounaise, longtemps active, est peu à peu anéantie par la concurrence du Nigéria. La frontière n'existe plus, ni pour les produits, ni pour le franc C.F.A., ni pour la douane (...) Un tiers des produits pétroliers consommés viendrait en fraude du Nigéria" (90).

Nous faisons remarquer cependant qu'il est nécessaire de relativiser l'importance du facteur monétaire dans l'ampleur du désastre industriel des pays qui nous intéressent. Tout au plus, il joue contre la compétitivité de leurs économies par rapport aux pays voisins disposant chacun d'une monnaie autonome non convertible. Mais, prise dans son ensemble, c'est toute l'Afrique subsaharienne qui souffre d'un grave déficit de compétitivité face aux autres régions du monde en développement. Nous ne saurions donc affirmer ici qu'une dévaluation du franc C.F.A. dès le début des années 1970 aurait permis d'enrayer le déclin de l'industrialisation.

Cette invasion des marchés nationaux - marchés déjà très peu développés - et les fluctuations défavorables des cours des produits de base sur les marchés mondiaux ont entraîné l'industrialisation des pays de l'ancien espace français d'Afrique Noire dans une profonde crise en dépit des débuts sinon enthousiastes, du moins empreints d'un certain espoir.

V. 2. LA NATURE DE L'INVESTISSEMENT APRES 1950 ET SON INCIDENCE SUR L'ACCUMULATION DU CAPITAL

Manifestement, la vague d'industrialisation des années 1950 et 1960 n'a pas débouché sur un développement industriel s'auto-entretenant et s'amplifiant de lui-même comme on aurait pu l'espérer. Pourquoi? (91).

Ragnar Nurkse répond à cette question. Selon lui, cette vague d'industrialisation aurait conduit

à un processus de développement auto-entretenu si et seulement si l'investissement international postérieur à la Deuxième Guerre mondiale était de nature identique à celui qui a créé, au XIX^e et au début du XX^e siècle, les conditions d'une croissance durable dans les pays aujourd'hui avancés. Or, tel n'a pas été le cas. La nature de l'investissement s'est profondément modifiée.

D'abord au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle encore, l'investissement international dans les colonies de peuplement (Etats-Unis, Canada, Australie, etc.) était essentiellement un investissement de portefeuille. Ce dernier se faisait sous forme d'acquisition de titres sur les marchés financiers. Surtout, cet investissement n'était pas planifié, soumis à une logique cohérente. En effet, il résultait d'une multitude d'investisseurs individuels qui, manifestant de l'aversion pour le risque, plaçaient leur épargne dans des actifs financiers à rendement fixe. C'était la période du capitalisme bourgeois. Les gouvernements et les organismes placés sous garantie gouvernementale décidaient en toute liberté de l'affectation des fonds qu'ils collectaient ainsi par émissions de titres. C'est donc dire que le premier critère auquel était soumis toute décision d'investissement était l'intérêt général des économies nationales. Ceci explique que la priorité ait été donnée aux secteurs dans lesquels un investissement comporte, sur le plan macro-économique, le plus d'effets induits possible.

A partir de 1950 par contre, le mouvement international des capitaux est largement dominé par les investissements directs (92). Il s'affirme donc désormais comme le fait presque exclusif, non plus d'individus isolés essentiellement, mais de firmes multinationales. Sous cette nouvelle forme dominante, l'investissement international devient plus structuré. Il est sous-tendu par toute une idéologie. De plus, le secteur vers lequel il est prioritairement dirigé n'est plus celui de l'infrastructure économique et sociale, mais les activités directement productives. La mobilisation de cet investissement dans des économies de la périphérie crée forcément des rapports d'un tout autre type; ce dernier n'étant plus déterminé par les besoins de ces économies d'accueil, mais par les préoccupations de rentabilité et de stratégie commerciale des firmes internationales.

La raison pour laquelle les firmes multinationales deviennent les acteurs privilégiés de

l'investissement international est que les activités productives, en raison de la concurrence féroce à laquelle se livrent ces dernières, sont devenues de plus en plus complexes et exigeantes en termes de capital à mobiliser. Et dans la composition du capital, les formes immatérielles deviennent prédominantes : techniques de marketing, organisation de l'entreprise, gestion du personnel et biens d'autres actifs immatériels encore. Or, développer ces formes immatérielles du capital de l'entreprise requiert de très longues recherches dont le financement devient de plus en plus hors de portée des entrepreneurs individuels ou d'entreprises de taille réduite. Et parce que les investissements sont importants, les amortir exige une augmentation de l'échelle d'exploitation. Les filiales se créent ainsi à travers le monde où sont exploitées ces formes de capital immatériel. Chacune de ces filiales ne peut logiquement être que le prolongement de la société mère puisque fonctionnant exactement selon les mêmes principes et poursuivant les mêmes buts que cette dernière.

L'importance de ces formes immatérielles du capital est telle que les firmes étrangères en viennent à prendre le contrôle des entreprises et même des secteurs d'activité entiers dans des pays étrangers sans transfert substantiel de capitaux financiers. Peter Lindert écrit :

En réalité, l'investissement direct étranger est tellement autre chose qu'un simple mouvement de capitaux (financiers) qu'il démarre bien souvent sans aucun flux net de capitaux. Parfois, la société mère emprunte exclusivement les capitaux initiaux dans le pays d'accueil et se contente d'ajouter sa marque de fabrique, ses règles de gestion et d'autres actifs d'un type plutôt immatériel (93).

La charge de financement repose donc très souvent sur les pays d'accueil qui puisent dans leur épargne interne lorsque cette dernière est suffisante. En effet, l'acquisition des éléments matériels de l'actif des entreprises est financée localement par le biais des emprunts et des émissions des titres de participation. Ces fonds réunis sur les marchés financiers nationaux par des promoteurs économiques étrangers sont généralement considérés comme des apports extérieurs. Et lorsque le marché financier ne peut pourvoir aux ressources nécessaires, les pays d'accueil recourent à l'emprunt extérieur. C'est par de tels mécanismes que sont mises en place des unités qui, en fin de compte, bâtiront des patrimoines colossaux au capitalisme international. Il apparaît de cette manière une autre division du travail dans le financement de

l'industrialisation. Les firmes multinationales apportent du capital immatériel et humain qui est comptabilisé au titre de l'investissement direct et prennent la direction des structures créées. Les Etats des pays d'accueil et, dans une moindre mesure en ce qui concerne les pays africains, les nationaux financent les opérations par acquisition des titres. Cette situation explique pourquoi les pays en voie de développement les plus industrialisés se trouvent également être les plus endettés puisque le financement se fait essentiellement par endettement. Seuls les "dragons" asiatiques font exception. Or, nous dit Lindert

dès que la filiale devient rentable, sa croissance s'effectue à l'aide d'un réinvestissement de ses propres profits et de nouveaux fonds d'emprunts. En même temps, elle renvoie une partie de ses profits à la société mère dont les investissements étaient si peu visibles (94).

Pour cette raison, l'endettement des pays de la périphérie, au lieu de conduire à un processus d'industrialisation et d'accumulation stable, a plutôt mené ces derniers à la crise. En effet, la masse des profits rapatriés dans les pays d'origine de l'investissement initial dépasse à moyen terme le volume de cet investissement initial qui n'était pourtant pas financier. Dans une étude au sujet des effets de l'investissement étranger sur la balance des paiements, Evsey Domar dénonça, au moment même où les activités des grands groupes multinationaux ne commençaient qu'à s'intensifier, une telle situation absurde*.

Que les pays de la périphérie en viennent à ne plus pouvoir assurer le service de la dette ne comporte aucun élément de surprise. Ce n'est pas tant la gestion des fonds empruntés qui est à mettre en cause que la structure de fonctionnement du capitalisme international. Le fait est que, comme le signale Hans Singer, ces fonds d'emprunts ainsi investis vont produire tous

* Il écrit à propos de l'investissement américain à l'étranger : "The flow of American public and private funds overseas could bridge the still lingering dollar gap, create employment at home and -probably most important- assist in the development of less advanced countries. So envisaged, a continuous policy of this kind might be agreeable to all if it did not appear to suffer from one basic defect : since loans and investments are usually subject to the payment of amortization and interest (or dividends), the inflow of funds so produced is expected after a relatively short interval to exceed the outflow"(95).

leurs effets multiplicateurs dans les pays créanciers et non dans les économies créditrices (96). Ceci expliquant cela, l'endettement ne peut créer par lui-même ses propres capacités de remboursement. Nous renvoyons une fois de plus au tableau VII.1 (page 220) qui ne donne qu'une idée fort imparfaite de l'envergure du mouvement. Il montre bien que les flux privés négatifs sont devenus la situation "normale". Ces transferts sont, comme nous l'avons déjà souligné, bien en deçà de la réalité car ils ne se rapportent qu'au rapatriement des fonds sur la rémunération du capital humain essentiellement. Les transferts sur profits non réinvestis n'y sont pas comptabilisés. On peut constater, à la lecture de ce tableau, que la tendance générale est à une hémorragie des ressources financières. Et c'est là une situation qui compromet sérieusement le processus d'accumulation.

Dans un cas plus spécifique, celui de la Côte d'Ivoire en l'occurrence, une étude aboutit à la conclusion selon laquelle "le rapatriement des bénéfices s'accroît plus régulièrement et plus rapidement que l'investissement étranger" (97). Samir Amin confirme presque mot pour mot cette conclusion lorsqu'il écrit :

Des transferts vers l'extérieur de bénéfices et d'épargne étrangère (sur le traitement des cadres expatriés) ont grandi parallèlement au produit, alors que l'apport des capitaux publics et privés augmentait moins vite (98).

Et une telle évolution amène cet auteur à dire que

la Côte d'Ivoire passe rapidement, comme naguère à l'époque coloniale d'autres territoires, du stade de la mise en valeur, caractérisée par un apport net de capitaux extérieurs, à celui de l'exploitation, caractérisé par le retournement de la balance des flux, les profits réexportés l'emportant de plus en plus largement sur l'apport des capitaux (99).

En termes de statistiques, les données reportées dans le tableau V.9 sont sans ambiguïté à ce sujet. Ceux qui affirment que "l'investissement étranger prend aux pauvres plus qu'il ne leur apporte" (100) ont donc parfaitement raison. L'investissement, acte économique posé à un moment bien déterminé du temps historique, devient le fait générateur d'une ponction de

ressources, durable dans la succession des périodes. Cette hémorragie des ressources créées dans les pays de la périphérie est aggravée par la surfacturation des biens intermédiaires, des matières premières, de la technologie, des services importés qui se ramènent très souvent en fait, à un échange entre filiales contrôlées par une même multinationale ou entre la maison mère et ses filiales. Même lorsqu'il est réinvesti dans le pays où il est créé, le revenu de l'investissement étranger porte un risque réel à long terme.

TABLEAU V. 9

COTE D'IVOIRE : FLUX D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS
ET RAPATRIEMENT DES REVENUS GENERES
(EN MILLIARDS DE FRANCS C.F.A.)

ANNEES	INVESTISSEMENTS DIRECTS NETS	REVENUS DE L'INVESTISSEMENT RAPATRIES	SOLDE
1963	4,7	5,1	- 0,4
1964	4,9	7,0	- 2,1
1965	3,0	6,6	- 3,6
1966	3,0	8,4	- 5,4
1967	1,6	7,3	- 5,7
1968	1,8	9,5	- 7,7
1969	3,3	8,0	- 4,7
1970	8,5	8,4	0,1
1971	4,4	11,5	- 7,1
1972	4,7	10,5	- 5,8
1973	11,3	17,3	- 6,0
1974	7,9	17,0	- 9,1
1984	6,8	11,3	- 4,5
1988	5,2	19,0	- 13,8

Le processus de réinvestissement équivaut en réalité à un transfert de ressources de la nation

aux capitalistes étrangers. En effet, au bout de quelques exercices, l'apport étranger initial ne représente plus qu'une faible fraction du patrimoine de l'entreprise qu'il a permis de créer. C'est le cas, en Côte d'Ivoire toujours, de la Compagnie Africaine de Préparation Alimentaire et Diététique (CAPRAL). Par suite d'opérations d'extension autofinancées, l'investissement initial ne représentait plus que 9% du patrimoine de cette dernière en 1976 (soit 17 années seulement après sa création). Nous pouvons donc conclure que, quelle que soit l'utilisation qui est faite du revenu de l'investissement international (rapatriement immédiat ou réinvestissement dans des opérations d'extension, de prise de participation dans d'autres entreprises, etc.), l'activité des entreprises créées par cet investissement se solde à moyen terme par des sorties nettes de devises. Ceci annule en conséquence le principe du multiplicateur d'investissement dans une économie dominée par le capital étranger. Nous pouvons ainsi comprendre pourquoi les pays industrialisés prennent toutes sortes de mesures pour "limiter les investissements étrangers au sein de leurs frontières par crainte de voir leur contrôle sur les ressources nationales leur échapper à cause de la propriété étrangère (101).

L'investissement international sous sa forme moderne comporte un aspect plus néfaste encore. Il fait obstacle à l'investissement des nationaux, contrairement à la situation qui accompagnait cet investissement au XIX^e et au début du XX^e siècle.

V. 3. L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL, OBSTACLE A L'INVESTISSEMENT DES NATIONAUX

Contrairement à l'esprit des modèles simples de concurrence, il faut qu'il existe certains avantages spécifiques aux firmes pour expliquer l'ampleur des investissements extérieurs directs. On doit se demander ce qui permet à un investisseur direct étranger d'aller s'installer dans un pays étranger pour entrer en concurrence avec des entrepreneurs locaux (102).

L'auteur évoque ici le problème de moyens que les firmes étrangères mettent en oeuvre pour atteindre un but précis. A ce sujet, Isaiah Frank estime que ces dernières ont à leur disposition un arsenal de possibilités qui leur permettent d'écraser les entrepreneurs locaux (103). En effet, par la technologie dont elle dispose, par les brevets, par la possibilité d'accéder à d'importants montants de capitaux de loin supérieurs à ceux qu'une firme ordinaire du pays d'accueil peut obtenir, par la possibilité d'accéder aux marchés d'autres pays grâce à son statut international, par une liaison étroite avec les organismes de crédit ou des banques d'affaires qui peuvent rendre prohibitives les conditions d'accès aux capitaux pour les nationaux, par les facilités d'accès aux matières premières stratégiques, par une équipe de direction plus expérimentée, par des méthodes de publicité, par la promotion et la différenciation des produits qu'elle applique, la firme étrangère arrive facilement à hisser des barrières infranchissables à la création des entreprises locales. En même temps, elle peut bien amener celles qui existent déjà à cesser leurs activités ou à lui céder leur contrôle. Relativement à ce dernier point, C. de Miras constate un net recul de la position des privés ivoiriens dans l'ensemble du secteur moderne. Entre 1974 et 1978, dit-il, la participation du secteur privé ivoirien à l'économie productive est passée de 13,5% à 7,3% (104).

Ainsi est établie la pertinence de l'analyse de Stephen H. Hymer pour qui la logique et la pratique des firmes multinationales sont essentiellement monopolistiques ou, plus généralement, oligopolistiques. Et c'est à ce niveau que nous repérons le but des firmes multinationales : édifier des structures oligopolistiques. Ces dernières mettent en oeuvre des politiques dont la finalité est de verrouiller le marché du côté de l'offre. De ce fait, les entrepreneurs nationaux ne peuvent se réfugier que dans la sous-traitance ou dans des secteurs qui, d'importance secondaire et de faible productivité, n'intéressent pas les investisseurs étrangers. Et même lorsque les nationaux disposeraient de réelles capacités de financement, ils resteront néanmoins sinon absents, du moins marginalement présents dans les secteurs industriels de l'économie nationale; lesquels sont les principaux vecteurs de croissance et d'accumulation. La politique du capitalisme international les y contraint. Les analyses de Samir Amin corroborent cette thèse. Il écrit à propos de la Côte d'Ivoire :

Des revenus de 2 à 4 millions par an et par emploi auxquels s'ajoutent ceux tirés de l'exploitation des taxis et de la location de logements offrent certes des possibilités matérielles incomparables du point de vue des niveaux de vie et de consommation, mais guère de possibilité de constitution d'une classe d'entrepreneurs dynamiques d'autant plus que la concurrence du capital étranger est présente partout (105).

Plus loin, Amin énonce plus clairement que "la domination du capital étranger exclut la promotion d'une véritable bourgeoisie d'affaires locale" (106). Et la frange de nationaux qui, contournant le "véto" du capital international, parvient à faire leur entrée dans l'économie moderne en qualité d'investisseurs, n'ont de choix qu'entre les activités de distribution, de l'installation, de la maintenance et des services liés à l'import-export. Ils sont résolument absents dans les secteurs directement productifs qui demeurent largement le privilège des capitalistes étrangers.

Toutes les analyses que nous avons faites dans le cadre de la présente section éclairent sous un angle nouveau la problématique de la crise de l'endettement des années 1980 dans les pays en voie de développement. Cette crise trouve, en partie, sa genèse dans la modification de la nature de l'investissement.

Le niveau d'endettement des pays en voie de développement - si l'on retient comme critère d'appréciation le pourcentage du service de la dette par rapport à la valeur des exportations - restait dans des limites viables par rapport aux capacités des économies et comparativement au cas des pays "neufs" dont les économies ont pris leur essor au début du XX^e siècle avec le concours de l'investissement international. En 1913, le service de la dette du Canada atteignait 25% des recettes d'exportations alors que la contribution de ce pays à l'échange international reposait aussi sur les produits primaires essentiellement. Et jusque dans les années 1930, le rythme des emprunts à l'étranger a été fortement soutenu (107). Et pourtant, le Canada n'a pas fait face à une crise aiguë comme celle à laquelle sont confrontés les pays en développement aujourd'hui. Au moment du déclenchement de la crise de l'endettement en 1982, le ratio service de la dette/exportations totales n'atteint pas encore 20% dans aucun pays de l'Afrique de l'Ouest où un processus régressif se mit pourtant en oeuvre. Inversement, même

en Amérique Latine où ce seuil est largement dépassé dans certains pays, la crise - qui aura entraîné les économies dans un état de stagnation seulement - ne comporte pas des effets catastrophiques comparables à ceux qu'elle provoque dans les pays africains. Ces faits mettent en évidence l'importance que revêt un degré significatif du contrôle de l'économie d'un pays par les nationaux. Or, l'investissement international a systématiquement déchu les pays africains de toute possibilité de contrôle sur leurs économies en entravant l'accès des nationaux à la fonction industrielle; ce qui contraste avec la situation qui a prévalu ailleurs, dans les pays "neufs" et dans ceux de l'Amérique Latine.

Nous avons souligné précédemment que les deux guerres mondiales et la crise économique des années 1930 ont servi la cause de l'industrialisation dans les pays de l'Amérique Latine. Le principal facteur sur lequel s'est appuyé ce fait historique significatif à plusieurs égards fut

l'émergence de nouveaux groupes d'élites locales dont les intérêts matériels étaient directement liés à la production locale de produits manufacturés destinés au marché local et qui, par conséquent, ont poursuivi des politiques destinées à stimuler la modernisation et le développement de leurs économies nationales beaucoup plus activement que ne l'avaient fait leurs prédécesseurs, propriétaires fonciers et commerçants capitalistes, à la tête de la structure locale du pouvoir (108).

Ces principales caractéristiques de l'investissement international sous sa version moderne participent des facteurs qui font que ce dernier ne peut plus être une source adéquate de financement du développement économique des pays africains. Tout au contraire, il implique les économies de ces pays dans une évolution qui est la négation même du développement. Le reflux des capitaux financiers que nous avons évoqué précédemment n'en est qu'une raison. L'autre raison, et peut-être la raison essentielle réside dans le fait que cet investissement n'induit plus une capacité d'investir suffisante*. En d'autres termes, les effets

* Nurkse écrit : "In the life of an industrially primitive community, they (These direct investments) are apt to create not only a dual economy but also a dual society, in which conditions for the diffusion of western technology may actually be the reverse of favorable.

d'entraînement de cet investissement sur les économies d'accueil africaines sont sinon nuls, du moins très marginaux à cause des structures d'enclave qu'il met en place. Ainsi, plutôt que d'ouvrir la voie à une accumulation du capital à l'échelle de l'économie tout entière, cet investissement favorise la formation d'une somme d'îlots industriels au sein de l'économie dite en développement. Ces enclaves ne sont en fin de compte que des prolongements des économies créditrices. Et c'est une évolution structurelle de cette nature qui est le fait caractéristique par excellence de l'état de sous-développement. Selon Celso Furtado, en effet,

le sous-développement est un état spécifique qui résulte de l'implantation d'entreprises capitalistes modernes dans des structures archaïques (110).

Cette approche de la réalité du sous-développement fait écho à celle de Jacques Freyssinet que nous avons déjà mentionnée (Cf. page 69). Et c'est un tel modèle de croissance néo-colonial qui fait naufrage, mettant en évidence la nécessité de repenser les politiques d'accumulation et de développement.

Foreign business investment is not always a happy form of encounter between different civilisations. Besides, if techniques are to be of wide and permanent use, they must be adapted to local conditions. The methods of giant corporations, whose foreign operations are sometimes only a side-show, are often too standardised to favour such adaptation. and so the local economy may not get much help from the example they give; the example is often inapplicable (109).

CHAPITRE SIXIÈME

LA QUESTION DU NATIONALISME ECONOMIQUE DANS L'ECHEC DE L'ACCUMULATION DU CAPITAL EN AFRIQUE DE L'OUEST

Tous les facteurs que nous avons jusqu'ici fait intervenir dans l'analyse pour essayer d'expliquer la faillite du processus industriel dans les pays ouest-africains sont importants certes. Mais, ils ne sont pas les seuls éléments à même de rendre entièrement compte de cette faillite. Peut-être ne sont-ils même pas les facteurs les plus déterminants. La prise en considération de quelques autres faits historiques permettra de dégager une autre dimension dans la responsabilité de l'échec de l'industrialisation dans ces pays. Ces différents faits se rapportent à la question du nationalisme économique tel que ce dernier s'est manifesté dans bon nombre de pays comme force motrice décisive dans le processus d'accumulation du capital. Les deux premières sections seront consacrées à une évocation de ces faits. Dans la troisième section, nous soutiendrons le point de vue selon lequel la carence des dispositions nationalistes chez les dirigeants ouest-africains a lourdement entravé le processus d'accumulation.

VI. 1. LE MALTHUSIANISME INDUSTRIEL : UNE PERMANENCE DU SYSTEME DES RELATIONS ECONOMICO-POLITIQUES ENTRE NATIONS

La configuration dichotomique du monde n'est pas un phénomène né de la colonisation.

Elle a accompagné la Révolution industrielle elle-même. Depuis qu'en Angleterre cette Révolution industrielle est devenue un fait, il y a toujours eu un système centre-périphérie à l'échelle régionale ou mondiale. Les frontières n'ont fait que se déplacer au fur et à mesure de l'évolution de la géographie de l'industrialisation mondiale. Et à chaque fois, le centre a résolument essayé d'appliquer vis-à-vis de la périphérie du moment la politique industrielle que nous avons qualifiée de malthusianiste. Nous envisageons ci-après le cas de deux pays qui se sont succédé dans le rôle de puissances économiques dominantes du monde : il s'agit de l'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique en l'occurrence.

VI.1.1. L'ANGLETERRE ET SON OPPOSITION A L'INDUSTRIALISATION DES AUTRES PAYS EUROPEENS

L'Angleterre, berceau de la Révolution industrielle, a manifesté une opposition à la fois active et acharnée à l'industrialisation des autres pays européens. Ambitionnant de devenir et de rester longtemps "l'atelier du monde entier", elle crut devoir parvenir à son but par des mesures draconiennes qui eussent sinon empêché les pays continentaux d'accéder à la maîtrise industrielle, du moins en eussent repoussé l'échéance. Par une telle politique, elle voulait accumuler les rentes découlant de sa situation de monopole du phénomène industriel. Aussi déploya-t-elle des efforts considérables pour faire triompher le libre-échange dans le système des relations économiques internationales. L'ère du mercantilisme qui voulait que l'on s'efforçât de vendre autant que possible aux autres tout en s'abstenant d'acheter d'eux était révolue. Son avance industrielle, les avantages de la production à une échelle relativement grande dont seules ses industries étaient déjà capables eussent entamé le dynamisme de ce qui, à l'époque, ne faisait figure que de l'artisanat manufacturier dans les autres pays européens. Une évolution vers le processus industriel serait ainsi rendue difficile dans ces pays et la tendance serait plutôt à une spécialisation de ces derniers dans des productions agricoles. Ainsi s'expliquerait en partie le déclin rapide de la production céréalière avec comme corollaire la montée des

importations du blé et des autres denrées alimentaires. Par une telle politique, l'Angleterre aurait peut-être voulu inciter les autres pays à entrer dans le jeu qu'elle était en train d'organiser. La théorie ricardienne de l'avantage comparatif portée à la connaissance du monde en 1817 allait bier. dans ce sens.

L'opposition anglaise à l'industrialisation des autres pays se manifestait par une législation prohibant l'exportation des équipements industriels.

VI. 1. 2. UN PROJET IDENTIQUE CONDUIT PAR LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Les Etats-Unis d'Amérique ne menèrent pas une politique différente à l'égard des pays de l'Amérique Latine surtout, lesquels étaient considérés comme leur périphérie naturelle. A partir des années 1920, la nation américaine qui, au fil des ans, s'était affirmée comme une puissance industrielle de premier plan se convertit en partisan inconditionnel d'un libre-échangisme intégral. L'administration américaine rompait ainsi avec une tradition protectionniste qui, en matière de politique économique, durait depuis plus de 150 ans. Le but non avoué de sa croisade en faveur du libre-échange était de limiter, par la libre concurrence, le développement industriel dans les pays de la périphérie. En effet, le processus d'industrialisation qui s'était déjà amorcé dans les principaux pays de l'Amérique Latine était perçu comme un danger réel et grave pour l'économie américaine (111). Si donc les principes libre-échangistes venaient à triompher à l'échelle internationale, le danger que représentait un tel mouvement serait conjuré et la division internationale du travail préservée.

L'opposition active à l'industrialisation des autres pays était donc une constante de la politique internationale des Etats dès lors que ces derniers réussissaient chacun sa révolution industrielle. Le cas de l'Angleterre avec les pays continentaux européens, le cas aussi des puissances colonisatrices avec leurs colonies respectives, le cas enfin des Etats-Unis avec les

pays de l'Amérique Latine sont bien représentatifs à ce sujet. La question fondamentale que nous posons est de savoir comment bon nombre de pays qui faisaient l'objet d'une telle opposition ont néanmoins réussi, et avec brio dans de très nombreux cas, à amorcer et à conduire à la maturité leur processus d'industrialisation. L'élément incontournable dans quelque réponse que l'on puisse apporter à une telle question nous semble être le nationalisme économique.

VI. 2. LE ROLE DU NATIONALISME ECONOMIQUE DANS LE PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION

Le nationalisme économique n'est autre chose qu'un refus manifesté par des catégories sociales détenant le pouvoir de décision en matière économique et politique de compromettre l'avenir du pays dont ils ont la responsabilité par l'acceptation d'un rapport de forces que tente d'imposer une puissance étrangère et dont la logique fondamentale est définie en fonction des intérêts exclusifs de cette dernière. Un tel refus se veut actif dans la mesure où il s'accompagne d'une stratégie globale visant à faire prévaloir les intérêts nationaux. Nous reviendrons aux exemples des pays européens et de ceux de l'Amérique Latine pour examiner les manifestations d'un tel nationalisme.

VI. 2. 1. LA REACTION DES AUTRES PAYS EUROPEENS A LA POLITIQUE PROHIBITIVE DE L'ANGLETERRE

Confrontés à la législation anglaise interdisant toute exportation d'équipements industriels et soucieux à la fois de ne pas se laisser reléguer au rôle déshonorant de consommateurs des produits manufacturés anglais et de fournisseurs de denrées alimentaires,

les Européens (institutions et industriels pour l'essentiel) ne purent faire autrement que de recourir à la fraude pour entrer en possession des machines sur lesquelles l'Angleterre fondait progressivement sa supériorité. Ainsi, les premières machines sorties d'Angleterre le furent frauduleusement. Se référant à l'exemple de la France, Paul Bairoch évoque plusieurs faits parmi lesquels nous retenons deux pour illustrer notre propos.

En 1771, relate-t-il, Daniel-Charles Trudaine - administrateur du Département des Manufactures, très intéressé par la modernisation de l'industrie française - envoya le fils d'un émigré catholique anglais en Angleterre "pour y surprendre les derniers secrets". Celui-ci réussit à acheter une machine à filer Jenny qu'il passa en fraude et qui fut le point de départ de la mécanisation de la filature en France (...) Le développement de la filature mécanique du lin s'est effectué en France sur des machines construites à partir d'un modèle que, vers 1833, un industriel du Nord sortit frauduleusement d'Angleterre après maintes péripéties dignes d'un film d'aventures, et surtout à partir de dessins relevés un peu plus tard par un autre industriel qui employa par la suite plus de 450 ouvriers pour la construction de ces machines (112).

Par ces pratiques frauduleuses, l'industrialisation s'amorça effectivement dans les autres pays européens. Les machines ainsi obtenues servaient de prototype pour la fabrication des séries d'équipements industriels utilisés ensuite dans le processus de production.

Le sens du nationalisme économique ici ne réside pas dans l'activité frauduleuse elle-même, mais dans ce qui a motivé cette activité : le refus d'être des observateurs passifs de la Révolution industrielle et la volonté de parvenir à la maîtrise du facteur "technologie" sur lequel l'Angleterre avait fondé sa supériorité industrielle et son avance économique subséquente. Ceci expliquant cela, même lorsque la législation anglaise en matière d'exportation d'équipements industriels fut assouplie, les pays européens, pour la plupart d'entre eux, se refusèrent toujours à utiliser directement les machines importées dans le processus de production. Ils s'en servaient surtout comme source d'inspiration pour développer la production locale des biens d'équipement.

De fait, l'Angleterre se rendit à l'évidence, à savoir que sa législation prohibitive était inefficace dans ce sens qu'elle n'entravait nullement l'évolution des autres pays européens vers l'ère industrielle. Elle finit ainsi par assouplir cette législation en 1843. A cette date, quelques

autres pays avaient déjà "précocement" accédé au statut de producteurs d'équipements industriels; ce qui rendait faciles l'acquisition de tels équipements et la mise en place d'un tissu industriel à un coût moindre. Mais, dans les pays qui accusaient un retard relatif en matière d'industrialisation, la volonté de maîtriser le processus industriel dans son intégralité demeura inébranlable. Les préoccupations nationalistes prévalurent ainsi sur la rationalité économique dans le choix des politiques de modernisation. En effet, développer un appareil productif moderne avec des équipements acquis à l'étranger aurait certainement été une alternative présentant le moindre coût économique et social. Il aurait donc été le choix économiquement efficient à court et à moyen termes. Mais, des pays comme l'Allemagne préférèrent à cette alternative une politique ayant pour finalité une parfaite articulation de tout le processus industriel, depuis la fabrication des biens d'équipement jusqu'à la production à grande échelle des biens de consommation. Une telle politique était le prix d'un progrès économique stable et endogène à long terme dans la mesure où elle procurait une parfaite autonomie en industries industrialisantes. Paul Bairoch affirme à cet effet :

Tous les pays qui ont amorcé leur démarrage dans le courant du XIX^e siècle ont basé leur industrialisation sur des biens d'équipement produits localement. Ainsi la France, malgré son retard technologique et la proximité géographique de l'Angleterre, s'est appuyée pour s'équiper presque exclusivement sur des machines produites localement. En cela la France ne faisait pas exception, car il apparaît que les exportations de machines n'ont représenté en Angleterre qu'un montant très restreint : 1 million de livres sterling vers 1850, 4 millions vers 1860, 5 millions vers 1870, 16 millions vers 1890. Ainsi, il apparaît que non seulement la France mais aussi l'ensemble des pays qui ont amorcé leur développement au XIX^e siècle ont basé l'équipement de leurs industries sur des machines et des outillages produits localement (113).

Même hors du continent européen, des pays qui, tels le Japon, l'Inde et bien d'autres encore, ont réussi une expérience industrielle "saine" - c'est-à-dire qui ne se soit pas soldée par un endettement excessif et une dépendance technologique préjudiciable - ont imité cette stratégie de développement d'un secteur autonome de biens d'équipements en utilisant des machines acquises à l'étranger comme source d'inspiration. Cette stratégie s'est avérée fondamentale dans l'issue du processus d'industrialisation. Et c'est ici que nous repérons la

cause profonde de ce que nous appellerions le paradoxe de certains pays de l'Amérique Latine comme le Brésil, l'Argentine, le Mexique par exemple.

L'industrialisation de ces derniers est un fait qui n'est l'objet d'aucun doute. Mais, ils sont en proie à une grave crise dont l'origine se trouve dans la stratégie d'industrialisation adoptée. Cette stratégie a consisté pour l'essentiel à bâtir de "grands empires industriels" avec du matériel acquis à l'étranger; ce qui, au fil des ans, a pesé négativement sur les finances nationales. D'où la crise de l'endettement qui s'est déclenchée dans la région à partir du mois d'Août 1982. Dans sa manifestation, le nationalisme latino-américain dont cette industrialisation est pourtant la résultante ne put assumer cette dimension importante du processus industriel qu'est la recherche de l'autonomie technologique.

VI. 2. 2. LA RESISTANCE DES PAYS DE L'AMERIQUE LATINE A LA POLITIQUE AMERICAINE

La stratégie économique de substitution aux importations s'est amorcée dans les grands pays de l'Amérique Latine bien avant la Grande Dépression. Cette manière ne viendra qu'accélérer le mouvement. La nécessité d'une telle stratégie ne découlait donc pas immédiatement de la conjoncture de crise internationale. Plutôt, elle était une manifestation de la résistance que ces pays opposaient à la politique des Etats-Unis, politique dont les contours se dessinaient clairement depuis 1898. Ignorant le credo libre-échangiste américain, ces pays érigèrent des barrières protectionnistes; ce qui restreignait les exportations américaines et partant, affectait le volume de l'investissement fait dans les secteurs produisant pour exporter. A cette période, l'Amérique Latine était la principale destination des exportations américaines.

Cependant, ces pays latino-américains se montraient disposés à accueillir les investissements étrangers, surtout ceux destinés à l'industrie (114). Pour les entrepreneurs américains, la pénétration des marchés de la région ne pouvait plus se faire que par le biais de tels investissements essentiellement; lesquels investissements se ramenaient dans le fond à une

délocalisation des activités.

Cette attitude des gouvernements des pays de l'Amérique Latine heurtait de front la politique américaine qui voulait faire de la région un exutoire pour les biens manufacturés américains. L'Administration américaine dissimulait d'ailleurs mal son agacement face à cette attitude qui contrariait ses desseins*. Surtout, la disponibilité des investisseurs de nationalité autre qu'américaine de risquer leurs capitaux dans la région créait une situation délicate où les Etats-Unis se trouvaient face à deux alternatives aux implications douloureuses :

1) Ils pouvaient persister dans leur refus de favoriser l'industrialisation des pays de sa périphérie naturelle. Dans ce cas, cette dernière s'industrialiserait quand même, mais selon un processus plus ou moins mouvementé qui ferait perdre aux Etats-Unis tout contrôle (politique surtout) sur la région;

2) Ils pouvaient modifier leur position à l'égard de l'industrialisation des pays de la périphérie. Dans ce cas, il leur serait possible d'encadrer au moins le mouvement et, dans une certaine mesure, de le récupérer au profit de l'industrie américaine qui fournirait alors du matériel nécessaire. Javier Gonzalo Alcalde fait ressortir clairement ces deux alternatives**.

C'est à ce tournant historique que nous repérons la genèse du Point IV et de la politique de coopération internationale à laquelle il a donné naissance. Loin d'être une initiative altruiste

* Less-developed states saw clearly that given their desire to emulate standards of consumption of the North, industrialization was an inevitable and fundamental step. However industrial nations and particularly the United States questioned the economic validity of this model of industrialization and wanted less-developed states to apply to their industries the test of comparative costs and ultimate competitive efficiency through the exposure to international competition. In addition, the United States deplored the overemphasis on industrialization arguing that due attention should be given to social factors that condition economic development (115).

** Economic development was bound to come to less-developed nations. If left to "unguided natural forces" and to the "play of nationalistic imperialisms", the processus would be accompanied by a succession of wars and revolutions. The challenge for an international development program was to bring less-developed nations into the world economy in a manner that would benefit all nations, making development a promise rather than a menace to the prosperity of the rest of the world (116).

comme M. Truman semblait le présenter, l'engagement des Etats-Unis en faveur du processus d'industrialisation des pays arriérés n'était qu'une stratégie de récupération d'un mouvement auquel l'administration américaine avait été contrainte à se résigner. Et si l'industrialisation des pays de l'Amérique Latine a débouché sur les difficultés dont la crise de l'endettement est la principale manifestation, c'est parce qu'en récupérant le mouvement, les pays industrialisés ont réussi à amputer le nationalisme latino-américain de l'une de ses dimensions importantes. Néanmoins, il convient ici de tenir compte des rapports de forces politiques. La porte ouverte - qui fut le talon d'Achille de ce nationalisme - laissée au capital international en général et américain en particulier était probablement destinée à amadouer la puissante Amérique qui, exaspérée et défiée à l'extrême, aurait bien pu faire capoter tout le processus d'industrialisation par un moyen ou par un autre. N'oublions pas que jusque dans ces années 1920, les forces d'occupation américaines étaient encore dans des pays de l'Amérique Centrale. Les pays européens par exemple n'avaient pas été confrontés à une menace d'une telle nature au moment où ils mettaient à contribution les ressources du nationalisme pour se moderniser par l'industrialisation.

VI. 3. LA SINGULARITE AFRICAINE PAR RAPPORT A LA QUESTION DU NATIONALISME ECONOMIQUE

Par rapport à cette question du nationalisme économique comme force historique dans le dynamisme industriel des nations, les pays africains se sont singularisés. La manière dont ils ont posé la problématique de leur développement relevait d'un antinationalisme évident. Aucun effort de réflexion sur la question n'a été fait par les responsables africains. Ces derniers ont tout simplement souscrit à la politique élaborée par des puissances industrielles. Mieux encore, le rôle de ces responsables semble s'être limité à ménager les conditions qui laissaient aux puissances étrangères la latitude de mettre en oeuvre cette politique. Aussi invraisemblable

que cela puisse paraître, les plans de développement des Etats africains étaient élaborés, dans les années 1960, par des sociétés d'études étrangères (117). Actuellement, la situation est-elle vraiment différente? Cette réalité n'est qu'une conséquence logique du discours politique en matière de développement dont nous nous proposons de présenter quelques grandes lignes à partir des exemples de la Côte d'Ivoire et du Cameroun. Ce discours laisse paraître une attitude de démission face aux responsabilités historiques qui se doivent pourtant de peser constamment sur les consciences individuelle et collective des citoyens de tout Etat ambitionnant de se moderniser. En dépit des principes élémentaires auxquels l'on identifie le sens de l'intérêt national, les responsables africains ont cédé la gestion du destin économique de leurs pays respectifs aux étrangers. Et la répercussion d'une telle situation sur l'accumulation du capital n'a été que très largement négative car, la politique d'industrialisation se trouvait définie sur des bases qui ne pouvaient nullement concourir à cette accumulation. Cette attitude démissionnaire s'est doublée d'une politique absurde qui, à la limite, fait passer les responsables africains pour des fossoyeurs du processus d'industrialisation en Afrique de l'Ouest.

V. 3. 1. L'ANTINATIONALISME DANS L'APPROCHE DES POLITIQUES MACRO-ECONOMIQUES EN COTE D'IVOIRE ET AU CAMEROUN

Onze ans, mois pour mois après l'inauguration de l'ère du développement par le président des Etats-Unis d'Amérique, Harry S. Truman, les premières indépendances africaines sont proclamées. Le Cameroun devient effectivement un Etat souverain le 1^{er} janvier 1960. Au cours de cette année même, tous les autres territoires sont "affranchis", les uns après les autres, du joug colonial français. Les préoccupations affichées ici et là renvoient au développement économique et social. Cependant, la manière de poser la problématique de ce développement ne reflète en rien le sens de la souveraineté acquise.

A) LA POLITIQUE IVOIRIENNE DE DEVELOPPEMENT PAR UNE DEPENDANCE EXTERIEURE EXCESSIVE

Le cas de la Côte d'Ivoire présente un intérêt particulier de par la remarquable stabilité politique et sociale qui a accompagné la mise en oeuvre de son expérience de développement à travers toutes ses phases. De la croissance significative des années d'avant 1960 même à la dramatique crise de 1982, cette expérience de développement est conçue et animée par les mêmes hommes.

Avant que l'indépendance de leur pays ait été célébrée, les responsables ivoiriens avaient donc une vision claire de la politique économique sur laquelle reposerait la prospérité de l'Etat postcolonial moderne. Ainsi s'explique que dès janvier 1961, soit quelque six mois seulement après la proclamation de cette indépendance, le Président Houphouët-Boigny déclarait :

Pour affirmer sa volonté bien déterminée de réaliser l'émancipation humaine et sociale dans une paix sociale qui ne puisse être troublée par une trop grande inégalité sociale entre citoyens, le jeune Etat de Côte d'Ivoire a la prétention, grâce à une expérience neuve, d'arriver à un capitalisme d'Etat qui fasse un jour de lui le plus riche, non pas seulement parce qu'il est l'Etat, mais parce que ses ressources propres lui permettent d'être le plus riche des citoyens ivoiriens ou la plus riche des associations des citoyens ivoiriens (118).

Pour lui, le moyen incontournable de parvenir à ce capitalisme d'Etat est l'industrialisation. La question déterminante revenait à savoir comment dégager les moyens de cette industrialisation. Dans le même discours, il en donne des indications claires.

Ce vaste programme requiert évidemment pour sa réalisation, dit-il, à côté de l'effort privé un effort prépondérant de l'Etat qui se manifestera sous des formes différentes : en premier lieu par des investissements publics faisant appel aussi bien à l'aide extérieure qu'au crédit de la nation... (119).

Par crédit de la nation, M. Boigny sous-entendait deux aspects importants de sa politique intérieure d'accumulation des ressources d'industrialisation. Il révélera ces deux aspects le 15 janvier 1962 à l'occasion de la présentation de ce qui est connu sous le nom de "Plan de 10 ans"

(1960-1970).

D'abord, il était question de soumettre l'ensemble du salariat à un régime austère en vue d'améliorer la capacité d'épargne du pays. A ce titre, les salaires seront bloqués, le logement de service supprimé aux fonctionnaires et une contribution nationale faisant appel à tous instituée pour alimenter le Fonds d'investissement. De plus, certains impôts et taxes seront majorés (120). Si la mise en application de ces mesures s'était accompagnée d'une certaine efficacité, elle aurait dû permettre à l'Etat ivoirien de disposer de financement sans s'enliser dans un endettement excessif. Rappelons que dans la nouvelle division du travail que le modèle d'industrialisation des années après guerre mettait en place, les firmes multinationales n'apportent surtout que les formes immatérielles du capital. Par voie de conséquence, l'acquisition des éléments matériels du patrimoine des entreprises devait être financée localement selon les mécanismes déjà évoqués (Cf. page 157). La compréhension de cette stratégie de croissance adoptée par le gouvernement ivoirien ne pourrait être qu'approximative si l'on ne prenait pas en compte cette réalité.

Ensuite, l'augmentation de la capacité d'autofinancement du pays passait également par l'intensification et la diversification des productions de rente en vue d'accroître les recettes en devises. Y.-A. Faure écrit :

Tout l'art politique, si l'on peut dire, a consisté à faire accepter, sans troubles majeurs, que les productions immédiatement vitales soient délaissées au profit de produits d'exportation pourvoyeurs de considérables recettes (...) La mise en place d'un programme de diversification des produits agricoles modifie la configuration du secteur primaire (...) Les nouvelles productions n'ont pas pour objectif de satisfaire une demande alimentaire intérieure mais d'accentuer les exportations en multipliant les sources de revenus. Le secteur primaire (devient) donc très fortement extraverti, conformément à la décision initiale de politique économique (121).

La politique économique à laquelle Y.-A. Faure fait référence n'est autre chose qu'un ambitieux programme de croissance économique par une extraversion à outrance et par la dépendance à l'égard des capitaux financiers internationaux et autres ressources extérieures. Un parcours, même rapide, des publications de type économique, politique et historique sur

ce pays fait ressortir cette réalité sans ambiguïté aucune. Il nous suffit ici, pour illustrer cette réalité, de rappeler quelques faits.

Cette politique des dirigeants ivoiriens a fait de la Côte d'Ivoire une terre de prédilection pour les capitaux étrangers. En effet, sur les 5385 sociétés étrangères que comptaient en 1965 les 15 anciennes colonies françaises d'Afrique subsaharienne, la Côte d'Ivoire en abritait 1300 alors que le Cameroun qui venait en seconde position dans le palmarès n'avait que 750 unités (122). Parmi les 500 sociétés les plus importantes sous le critère du capital social, ce pays en accueillait 150 dont 20 unités parmi les 40 nouvelles créées entre 1969 et 1970 (123). C'est à ces entreprises étrangères que se réduisait le secteur productif moderne de l'économie ivoirienne outre les plantations industrielles. Plusieurs sources font en effet ressortir que la participation ivoirienne autre qu'étatique dans le capital social des entreprises est nulle jusqu'en 1970. Même après cette date, cette contribution est dérisoire. Quelques calculs faits à partir des données fournies par Gérard Grellet (124) montrent qu'en 1976, les capitaux étrangers sont majoritaires à 78,4% dans les filatures et le tissage, 70% dans les préparations alimentaires, 76% dans l'industrie des corps gras, 79% dans les industries alimentaires, 79% dans l'industrie de première transformation du bois, 80% dans le secteur des boissons et 80% dans l'industrie de la transformation des grains. Jean-Yves Carfantan et Charles Condamines qui publient leur livre (125) en 1980 nous apprennent que le capital étranger reste majoritaire à concurrence de 94,5% dans l'industrie du bois, 94,35% dans les produits électriques et mécaniques, 100% dans l'industrie du cuir et de la chaussure, etc. En termes de moyenne, une autre source révèle :

la croissance industrielle étant presque exclusivement basée sur l'investissement étranger, la participation du capital étranger dans le capital-dotation des entreprises est très élevée. Elle atteignait en 1974 une moyenne de 75,12% pour l'ensemble de l'industrie manufacturière et 77,95% pour l'industrie agro-alimentaire (126).

Plusieurs autres auteurs constatent également cette réalité. Tel Samir Amin lorsqu'il parle de la domination sans partage et de l'omniprésence du capital étranger ou de la bourgeoisie industrielle absente, domiciliée hors de la Côte d'Ivoire, dans l'Europe qui fournit capitaux et cadres (127).

Cette domination de l'économie ivoirienne par le capital - financier, technique, technologique et humain tout à la fois - demeure, comme l'a souligné Y.-A. Faure, la conséquence logique d'un choix conscient fait par les dirigeants ivoiriens auxquels incombait la responsabilité de définir une politique économique nationale. Ce choix lui-même a découlé de deux considérations : l'étroite corrélation entre développement et industrialisation et l'insuffisance manifeste de l'épargne interne.

CORRELATION ENTRE DEVELOPPEMENT ET INDUSTRIALISATION : D'une manière générale, les Etats africains accèdent à l'indépendance dans un contexte mondial où domine, en matière de politique économique des pays situés à la périphérie du système capitaliste, la doctrine du développement par l'investissement industriel massif. Effectivement, développement rime désormais avec industrialisation. C'est ainsi que dans la logique des bâtisseurs de l'Afrique postcoloniale, semble nous dire Claude Freud, "seule l'industrialisation donne la mesure du développement. L'industrie est survalorisée, elle est symbole et réalité du développement" (128). L'industrialisation est alors perçue comme le moyen d'édifier des sociétés matériellement prospères, politiquement, économiquement et financièrement indépendantes, socialement modernes.

L'histoire immédiate semblait agir sur les consciences comme pour hâter le "grand saut" des pays africains vers cette illusion que, a posteriori, se révélera être l'industrialisation. Il convient peut-être de rappeler que ces pays sortaient d'une longue colonisation dans l'ensemble ressentie comme une profonde humiliation et perçue comme un facteur qui, au fil des décennies, n'avait tissé que des liens de domination économique et politique, d'exploitation financière et commerciale, de blocages divers d'ordre interne et externe à un développement authentique. Il fallait changer la situation. Le portrait-type du pays sous-développé qu'avait fait le Président Truman en 1949 était une référence à l'aune de laquelle les responsables africains, sur lesquels agissaient les aspirations populaires, semblaient mesurer l'envergure de la tâche à accomplir sur le plan de l'émancipation et de la modernisation. Le cadre était en outre tout bien tracé pour l'action. D'où des plans de développement économique et social se ramenant essentiellement à des successions de projets, les uns aussi ambitieux que les autres, à réaliser.

Le but avoué était de rompre enfin avec la dépendance structurelle créée par les circonstances historiques et qui se perpétuait. Jacques Giri ironise à ce sujet :

Ces responsables (africains) ont surtout été fascinés par l'industrie, par l'usine équipée du matériel le plus sophistiqué qui allait leur permettre, croyaient-ils, de faire un bond en avant de plusieurs siècles (129).

Ceci explique qu'ils rejetaient systématiquement les avis de quelques rares experts européens qui conseillaient la prudence en la matière.

Tout ce raisonnement, rapporté aux moyens pratiques qui devaient sous-tendre tout le processus d'industrialisation, était d'une inconséquence et d'une incohérence flagrantes.

De fait, focaliser l'attention sur le phénomène industriel tout en refusant de considérer les conséquences qu'impliqueraient les moyens mis en oeuvre pour y parvenir devaient en fin de compte engendrer des effets contreproductifs, des situations perverses à l'extrême. D'une part, la dépendance excessive qui était au coeur de cette stratégie de croissance est, comme nous l'avons déjà souligné, l'obstacle majeur à l'accumulation du capital. D'autre part, de telles stratégies de croissance économique participaient d'une forte complicité avec les puissances industrielles. Ces dernières ne demandaient qu'à cultiver davantage cette dépendance dans le cadre de la coopération au développement. Cette coopération était un projet machiavélique qui contribuait éminemment à perpétuer un dessein qu'elles avaient toujours nourri : faire des économies de la périphérie une soupape de crise pour leurs industries. De nos jours, l'on peut bien comprendre ces réalités à la lumière de l'impasse à laquelle a abouti le processus d'industrialisation fondé sur une telle stratégie. De nombreuses analyses convergent vers une conclusion dans laquelle nous aurions du mal à ne pas voir une mise en cause nette de la sincérité des dirigeants africains. La rhétorique en matière de développement n'obéissait qu'à une nécessité politique de faire diversion aux objectifs réels qu'ils poursuivaient par le modèle économique néocolonial. Thierry Michalon par exemple dénonce sans ambiguïté :

Les possibilités de progrès agricole, industriel, ou sanitaire sont gravement compromises par ceux qui disent en être les moteurs (...) L'Afrique officielle (entendu

par là les hommes qui contrôlent les appareils politique et administratif dans chaque pays) prononce des discours sur la souveraineté et le développement tout en tirant directement profit de la dépendance du pays (130).

Axelle Kabou quant à elle dénonce une grave dérive de la problématique du développement en qualifiant la façon dont les dirigeants africains la conçoivent et la conduisent de "vaste escroquerie" (131). En fait, ce n'est nullement le développement comme phénomène nécessaire et souhaitable en lui-même qui les préoccupe. Bien au contraire, l'aggravation de la condition matérielle des populations dont ils ont la responsabilité semble devenir une situation qui leur permet de dégager de fortes rentes. Aussi affectionnent-ils particulièrement des conceptions et des attitudes qui compromettent à jamais tout processus de développement. Cette analyse résume parfaitement la logique qui sous-tendait la gestion économique et politique des sociétés de l'ensemble ouest-africain jusque vers le début des années 1980; c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on assiste à un désengagement relatif des gouvernements des pays industrialisés, pourvoyeurs de l'aide au développement. Ces derniers passent le témoin aux institutions de Bretton Woods qui conçoivent alors et imposent les politiques d'ajustement structurel.

La faible épargne interne n'aura par conséquent servi que d'alibi aux responsables africains pour exécuter leurs vilains desseins sans s'exposer à des risques politiques majeurs.

LE DEFICIT DE L'EPARGNE INTERNE ET LE RECOURS AUX CAPITAUX ETRANGERS

Le faible niveau de l'épargne interne n'était pas pour faciliter la réussite de ce projet de modernisation des Etats africains. La volonté d'industrialisation rendait donc incontournable le recours aux capitaux d'origine extérieure. Le Président Houphouët-Boigny déclarait en effet :

La Côte d'Ivoire ne pourrait pas par elle-même se procurer les capitaux nécessaires à une expansion à la fois rapide et soutenue. Pendant de nombreuses années elle aura besoin d'une aide en capital suffisamment importante pour permettre à ses habitants de franchir les obstacles sérieux que la nature impose aux pays tropicaux (132).

D. Bach qui rapporte ces propos affirme en conséquence :

Le maintien d'une relation organique avec la France figure ainsi au centre de la stratégie ivoirienne de développement. Les dirigeants ivoiriens conçoivent la dépendance envers la France comme une garantie politico-juridique essentielle pour que la Côte d'Ivoire puisse attirer massivement des capitaux privés français. Il s'agit également d'éviter toute remise en cause de l'aide publique non négligeable que la Côte d'Ivoire reçoit de la France (133).

Pour le président Boigny, on ne peut susciter la prospérité qu'en faisant massivement appel au capital étranger et à l'assistance technique étrangère.

C'est de cette manière que la République de Côte d'Ivoire est parvenue à édifier une économie qui, pendant près de deux décennies, a été considérée comme un "miracle" car comme l'écrit Gilles Duruflé,

La très large place faite à l'étranger (capitaux, savoir-faire, personnel) par le modèle de croissance ivoirien est souvent présentée, à juste titre, comme une des bases de la croissance soutenue qu'a connu le pays jusqu'en 1978 : le démarrage de l'industrie, la qualité des infrastructures, le bon fonctionnement des services de base (par ailleurs nécessaires au bon fonctionnement de l'économie, et en particulier de l'économie de plantation), doivent beaucoup à cette omniprésence de l'étranger (...) C'est à la latitude données aux expatriés de développer des infrastructures et une industrie à l'européenne, à l'abri de fortes protections et dans une relative abondance financée par l'agriculture et l'endettement (...) que l'on doit les résultats appréciables que l'on observe en Côte d'Ivoire (134).

B) LE REFUS DE TOUTE POSSIBILITE D'AUTO-DEVELOPPEMENT AU CAMEROUN

Le projet de développement, tel que ce dernier a été conçu et conduit trois décennies durant au Cameroun, fut le fait d'hommes politiques conservateurs arrivés au pouvoir à la fin des années 1950 par la grâce exclusive du colonisateur. La politique économique délibérément choisie consiste à faire dépendre le développement de la société camerounaise d'une volonté étrangère, française en particulier. Pour l'essentiel, il était admis que

le passé précolonial fut sanglant et meurtrier et c'est grâce à la colonisation que les sociétés indigènes se stabilisèrent, échappant de ce fait à l'insécurité et à la misère (...) Celle-ci constitue par conséquent un facteur de rédemption pour les peuples (africains) attardés (135).

Tous les forfaits qui ont accompagné le fait colonial, toute la douleur que ce dernier a impliquée pour le sous-continent noir dans son ensemble, la dérégulation des systèmes sociaux qui deviendra la cause principale des maux chroniques dont souffrent les Etats de l'Afrique contemporaine, etc. sont ainsi passés sous silence. Mieux encore, le devoir de gratitude envers le colonisateur exige que les peuples africains, compte tenu de leur passé de honte, renoncent purement et simplement à l'indépendance et qu'ils "obéissent aux Blancs sans lesquels ils ne peuvent rien faire". De fait, "Un affamé doit accourir là où il peut trouver à manger (...) Un voyageur sans lumière doit marcher à côté de l'homme qui possède une lampe" (136).

L'indépendance était donc sans objet pour cette classe politique. Par conséquent, ceux qui la revendiquaient, les nationalistes en l'occurrence, faisaient figure de pires ennemis du peuple camerounais. La voix de la raison et de la sagesse ne pouvaient conseiller aux Camerounais autre chose que de ne pas "se laisser abuser par cette fameuse doctrine de l'indépendance (...), leur pays n'ayant pas ce qu'il faut pour vivre seul sans la présence d'une nation tutrice, c'est-à-dire sans la présence de la France" (137). Le secret d'un avenir économique radieux résidait dans la docilité à la puissance colonisatrice car "un enfant qui se soumet à son père est toujours bien vu, secouru et aidé dans la mesure du possible" (138).

Dans un contexte dominé par de tels acteurs, l'indépendance de façade que la France accorde au pays le 1^{er} janvier 1960 - pour des raisons que nous avons déjà évoquées dans le cinquième chapitre - ne comportera aucune incidence ni sur la thématique du développement, ni sur la manière d'en poser la problématique générale. Les choses se passeront comme si, pour les responsables politiques camerounais, le développement est en définitive

une aspiration irréalisable par soi-même ou un dessein contrecarré par des forces d'une puissance considérablement supérieure à celle des Africains (139).

L'action des acteurs étrangers semble, toute considération faite, être le facteur qui puisse permettre de réaliser un tel développement. Autrement dit, la perpétuation de la présence étrangère sous la forme du néocolonialisme est seule garante de l'émancipation économique du Cameroun.

Et c'est sans surprise qu'après avoir énoncé dans son discours du 19 février 1958 que "l'aide de la France sera encore nécessaire" à son pays, M. Ahmadou Ahidjo qui, à l'époque n'était encore que Premier Ministre sous le régime de l'autonomie, déclarait :

Mon gouvernement, je l'affirme, s'emploiera à tout mettre en oeuvre pour que les capitaux privés qui voudraient s'investir dans le territoire, puissent le faire sans crainte d'une instabilité fiscale qui risquerait de leur être préjudiciable (140).

Faisant suite à cette volonté - manifestée par son chef - d'appâter le capital international, le gouvernement camerounais adopte le 27 juin 1960, soit six mois seulement après l'indépendance du pays, le premier code des investissements. "L'objectif avoué en était de créer les conditions les plus favorables pour l'introduction du capital privé et du savoir-faire étrangers en vue d'accélérer le développement du pays" (141).

Cette manière de poser le problème du développement et la politique à laquelle elle a donné lieu ont conduit à une situation identique à celle constatée en Côte d'Ivoire. L'une des fonctions économiques essentielles, la production en l'occurrence, s'est retrouvée sous le monopole du capital international. De fait, le secteur industriel est très largement dominé par les intérêts étrangers (142). Un des indices qui permettraient de mesurer la dépendance de l'économie camerounaise vis-à-vis de l'étranger est la proportion du personnel expatrié dans le pays. En 1985, 85% des patrons d'entreprises et 72% des cadres supérieurs étaient des étrangers (143). Et même les entreprises qui ont pour directeurs les Camerounais sont essentiellement les entreprises d'Etat. Ces directeurs remplissent plutôt, pour des raisons politiques, un rôle de façade car, leurs adjoints sont généralement des expatriés. Et c'est ces derniers qui détiennent le véritable pouvoir de décision. A cette présence étouffante des étrangers dans le secteur productif privé et d'économie mixte, il convient d'ajouter une pléthore de conseillers et d'assistants techniques en poste dans l'Administration. Le gouvernement

camerounais ne fait pas mystère de cette présence étrangère. Dans le rapport préparatoire du budget 1985-1986, il remarquait que "le montant des dividendes et des transferts d'économie sur salaire des expatriés dénote la dépendance de l'économie vis-à-vis des capitaux étrangers" (144).

La prépondérance du capital technique et humain étranger participe de la réalité historique qui a rendu possible l'édification d'une économie camerounaise qui, pour extravertie qu'elle soit, ne fut pas sans susciter quelques éloges avant son entrée en crise vers la fin des années 1980. L'exemple de cette expérience camerounaise présente de nettes affinités avec celle de la Côte d'Ivoire. Et au-delà de ces deux cas, cette réalité n'illustre que trop la démarche qui, à travers toute l'Afrique de l'Ouest, a prévalu en matière de stratégies de croissance et de développement économiques.

En effet, tous les Etats postcoloniaux de la région empruntèrent le même itinéraire, mais avec cependant un degré de succès qui varie d'un pays à l'autre; la distribution des investissements étant inégalitaire. Quelques pays sont en effet privilégiés par rapport à d'autres en fonction des considérations d'ordre politique, des critères de dotation en ressources diverses et des capacités relatives des marchés intérieurs.

Cette volonté affichée par les responsables de moderniser les économies africaines par le capital essentiellement étranger a conduit plutôt à des politiques industrielles ruineuses.

VI.3.2. DES POLITIQUES INDUSTRIELLES RUINEUSES

L'un des aspects les plus préoccupants de la crise africaine est, comme nous l'avons déjà signalé, l'échec cuisant de l'agriculture.

L'agriculture vivrière a été systématiquement ignorée dans les politiques économiques. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui, les pays ouest-africains ne font face à leurs besoins alimentaires qu'en recourant largement aux importations et aux aides extérieures.

Les produits agricoles de rente ont perdu toute compétitivité sur les marchés internationaux. Actuellement, ils sont presque à l'abandon malgré une dévaluation monétaire qui ne résout aucun problème de fond. En dépit de larges excédents naguère dégagés sur la commercialisation de ces produits, rien n'a été fait pour améliorer la productivité des secteurs agricoles. Ces excédents ont pour l'essentiel servi à subventionner l'industrialisation. Certains analystes pensent que la décision de réaliser la plupart des industries dans les différents pays de l'Afrique de l'Ouest était prise sous l'instigation des conseillers étrangers français surtout - voire imposée par le gouvernement français lui-même. Le but ultimement visé était "de monétiser une bonne partie du surplus agricole et de préférence par un recyclage des capitaux hors (de la région)" (145). C'est ici la cause profonde des "éléphants blancs". Leur conception et leur réalisation ne répondaient en rien aux besoins des économies locales. Et une fois réalisés, ces derniers ne pouvaient logiquement pas fonctionner selon les critères économiques d'efficacité. Même la création des industries qui, ayant pu s'intégrer dans le milieu socio-économique africain, ont connu une certaine réussite n'échappait nullement à cette logique fondamentale.

Par cette caractéristique, l'expérience d'industrialisation en Afrique Noire allait à l'encontre de l'évidence historique même. La révolution agricole a été le préalable indispensable à la révolution industrielle presque partout ailleurs. La raison en est simple. Le secteur agricole est appelé à jouer le rôle d'aiguillon du processus d'industrialisation, du moins pendant la phase de démarrage de ce dernier. Nous ne devons pas perdre de vue que le but ultime de l'industrialisation est de favoriser la création ou une meilleure structuration du marché national. De ce fait, le secteur agricole aurait dû se situer à la fois en amont et en aval des activités manufacturières.

Il aurait dû se situer en aval parce que le gros des activités manufacturières devrait consister en la transformation des productions du secteur agricole en produits finis ou semi-finis. Au lieu de cela, les industries implantées dans les pays ouest-africains importent plutôt l'essentiel des matières premières et produits semi-finis dont elles ont besoin pour fonctionner. La CAPRAL en Côte d'Ivoire avec sa production de cubes Maggi constitue un cas

qui est loin d'être particulier*. D'une manière générale en effet, une source constate :

Une forte corrélation semble exister entre l'importance relative des importations réalisées par les entreprises industrielles et le contrôle étranger ou national auquel elles sont soumises (...) Le coefficient d'importation-secteur tend à diminuer avec l'augmentation de la participation des capitaux nationaux. En effet, les secteurs à plus faible participation étrangère figurent en général parmi ceux qui présentent les coefficients d'importations relativement moins importants (...) Simultanément, les secteurs à haut coefficient d'importations figurent aussi parmi ceux où la participation étrangère est relativement plus élevée (147).

Ces faits ne font que valider l'hypothèse selon laquelle les contours de la carte industrielle ouest-africaine ont été façonnés essentiellement en fonction des intérêts de l'industrie étrangère.

Le secteur agricole aurait dû également se situer en amont des activités manufacturières parce que ces dernières devraient prioritairement se structurer en fonction des besoins réels identifiés sur place ou à susciter selon le schéma que nous avons déjà présenté (Cf. page 103). Certes, nous avons relevé le fait que les industries montées dans l'espace ouest-africain étaient contraintes à trouver leurs débouchés sur le plan interne. Cependant, force est de constater que l'effort d'exploiter au maximum les possibilités des économies locales n'a pas été poussé assez loin. En effet, et abstraction faite de toute autres considérations, la nécessité de l'industrialisation vient du souci d'améliorer les conditions de travail et de vie dans une économie primaire dominée par le secteur agricole. De fait, l'industrialisation est perçue dans

* Une étude sur ce volet de l'activité de la CAPRAL en Côte d'Ivoire a été faite par Jean-Yves Carfantan & Charles Condamines. Ces auteurs montrent dans leur ouvrage déjà cité comment l'introduction de ce produit dans l'espace ouest-africain a impliqué un bouleversement profond du modèle de consommation des ménages (page 163). Cependant, l'équipement installé ne peut utiliser que des matières premières semi-ouvrées importées (page 85). Cette étude est complétée par Jean Masini, Moïses Ikonikoff, Claudio Jedlicki & Mario Lanza-rotti. Ces derniers auteurs montrent que la CAPRAL - qui a une structure que l'on qualifierait déjà de conglomérat - dispose d'un marché très important s'étendant au moins à toute l'Afrique Noire et au Moyen-Orient. Cependant, son implantation et ses extensions successives n'ont jamais pu entraîner la création sur place d'une industrie indispensable à son fonctionnement : "une imprimerie utilisant le système offset à quatre rouleaux capable de fabriquer les étiquettes qui continuent à être importées. Cent millions en sont importés chaque année" (146).

sa finalité comme un facteur indispensable du bien-être social. Compte tenu de la prépondérance du secteur agricole dans toute société préindustrielle, ce dernier doit apparaître comme le secteur stratégique qui oriente les décisions dans les premières phases du processus d'industrialisation. Dans cette double perspective, l'une des branches prioritaires de cette industrialisation aurait dû être la production des engrais et des fertilisants. Mais, ce secteur est resté désespérément sinon absent, du moins marginal dans la programmation des projets d'industrialisation. Ce qui nous amène à énoncer qu'en Afrique de l'Ouest, aucun lien n'a été établi entre l'évolution du secteur agricole et l'industrialisation des sociétés.

TABLEAU VI.1
PRODUCTION DES ENGRAIS DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
(100 TONNES METRIQUES)

PAYS	1948-1960	1961-1965	1966-1970	1971	1972	1973	1974
BENIN	-	-	-	-	-	-	-
BURKINA FASO	-	-	-	-	-	-	-
CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-
CONGO	-	-	670	1 660	2 831	2 630	2 851
COTE D'IVOIRE	-	-	26	62	145	120	134
GABON	-	-	-	-	-	-	-
MALI	-	-	-	-	-	-	-
NIGER	-	-	-	-	-	-	-
R.C.A	-	-	-	-	-	-	270
SENEGAL	32	89	115	194	474	292	-
TCHAD	-	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE DES PAYS	32	89	811	1 916	3 450	3 042	3 255

TABLEAU VI.2
CONSOMMATION DES ENGRAIS DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
(100 TONNES METRIQUES)

PAYS	1948-1960	1961-1965	1966-1970	1971	1972	1973	1974
BENIN	-	8,0	20,0	67,0	53,0	44,0	59,0
BURKINA FASO	-	5,0	6,0	6,0	12,0	7,0	11,0
CAMEROUN	10,0	74,0	166,0	203,0	143,0	162,0	168,0
CONGO	-	2,0	51,0	71,0	72,0	51,0	43,0
COTE D'IVOIRE	5,0	118,0	138,0	245,0	307,0	283,0	309,0
GABON	-	-	-	-	1,0	0,5	0,5
MALI	-	17,0	37,0	55,0	183,0	130,0	112,0
NIGER	-	-	1,5	2,5	4,0	6,0	3,0
R.C.A.	1,0	3,0	17,0	23,0	24,0	17,0	30,0
SENEGAL	14,0	104,0	159,0	74,0	167,0	232,0	317,0
TCHAD	-	-	14,0	24,0	24,0	50,0	89,0
TOGO	-	-	5,0	6,0	22,0	8,0	8,0
ENSEMBLE DES PAYS	30,0	331,0	614,5	776,5	1 012,0	990,5	1 149,5

En effet, il nous apparaît de plus en plus évident qu'aucune politique cohérente n'aurait pas été systématiquement poursuivie pour intégrer le processus d'industrialisation à l'agriculture. Sinon pourquoi dans des pays où il fallait à la fois améliorer la productivité dans les secteurs agricoles et créer des débouchés sûrs et permanents pour l'industrie nationale ou régionale la production des engrais a-t-elle été si négligée?

Les annuaires de la F.A.O. nous permettent de suivre la production et la consommation des engrais (azotés, phosphatés et potassiques) par pays jusqu'en 1974. Nous constatons à l'examen des tableaux VI.1 et VI.2 que seuls le Congo, la Côte d'Ivoire et le Sénégal disposent de branches industrielles productrices d'engrais. Exception faite du Congo, les autres pays producteurs ne sont même pas autosuffisants. De plus, la production décline entre 1972 et 1974

alors que la consommation augmente. Et même le cas du Congo doit faire l'objet d'une remarque importante. Ce pays ne produit que les engrais potassiques. Il en est d'ailleurs le seul producteur dans tout l'ensemble ouest-africain. Par conséquent, il doit importer les autres types d'engrais. Et finalement, un pays comme le Cameroun réputé pour sa production agricole très diversifiée ne disposait (et ne disposerait toujours) d'aucune unité de production de cet input indispensable à l'agriculture que sont les engrais. On pourrait élargir une analyse de ce type à beaucoup d'autres produits. Il existait donc dans cet espace ouest-africain un marché pour ce bien. Et compte tenu de la nature du bien, ce marché aurait pu être développé par des techniques même les plus rudimentaires du marketing si la production était entreprise localement à une échelle plus grande.

Cet exemple nous permet de constater que la politique d'industrialisation était définie par rapport aux intérêts étrangers et l'agriculture n'étaient mise à contribution qu'à titre de simple "outil mécanique" pour réaliser cette politique. Son rôle se limitait à procurer des rentes cacaoyères, caféières, cotonnières, arachidières, etc. qui étaient recyclées au profit de ceux qui ont bâti des fortunes faciles sur le dos des Africains. Ainsi s'explique le fait que cette industrialisation n'ait pas survécu à la dégradation de la conjoncture internationale marquée par un marasme des cours des produits agricoles et le déclin des quantités exportées.

VI.3.3. L'INTERET NATIONAL : UNE NOTION VIDE DE SENS

Au-delà de cette politique industrielle plutôt casse-cou, le déficit du nationalisme chez les dirigeants africains a conduit à des absurdités qui ont contribué à ruiner même les possibilités marginales d'accumulation du capital qui ont péniblement émergé ici et là. Dans notre espace de référence en effet, l'obstacle majeur à l'industrialisation semble ne plus être tant l'insuffisance de capitaux nationaux qu'un choix délibéré des autorités politiques et administratives africaines de favoriser avant tout les intérêts du capital international. Nous considérerons à ce sujet deux exemples sectoriels.

LA FAVEUR ACCORDEE AUX ENTREPRISES ETRANGERES DANS L'ATTRIBUTION DES MARCHES : Dans ces différents pays, le secteur des travaux publics par exemple est dominé par Bouygues, Razel, Asquini Encorad, Dumez, Collavino, bref par des entreprises dont la raison sociale sonne désespérément étranger. Les raisons d'une telle situation sont difficilement compréhensibles car échappant à toute logique.

Au Cameroun par exemple, la faveur est systématiquement, ou presque, accordée aux sociétés étrangères dans l'attribution des marchés. Des Camerounais ont pourtant réussi à briser le monopole des multinationales et ont pu constituer des entreprises nationales. Une politique économique soucieuse de favoriser l'accumulation du capital accorderait la priorité même au détriment des règles de la saine concurrence qui ne sont plus en odeur de sainteté nulle part dans le monde - à ces entreprises nationales dans l'attribution des marchés pour lesquels elles font la preuve d'une compétence suffisante. Malheureusement, "le gouvernement camerounais", écrit Jean Ngandjeu, "confie aux grandes entreprises étrangères pratiquement tous les travaux publics" et recourt surtout aux cabinets d'études étrangers (148). Marie-Louise Eteki-Otabela dénonce également la même absurdité en des termes très vifs (149).

Or, nous avons déjà insisté sur le fait que la domination des économies africaines par le capital international est devenue plus un facteur de décapitalisation que d'accumulation. A ce titre, il est absurde de croire servir l'intérêt de l'économie nationale en suivant une telle politique. De plus, le secteur des travaux publics joue un rôle stimulateur très important lorsque les entreprises qui y opèrent sont parfaitement intégrées à l'économie nationale. Ceci n'est pas le cas pour ces entreprises des travaux publics qui ne sont que des filiales des groupes européens et qui rapatrient de ce fait la totalité de leurs bénéfices dans les pays d'origine. En outre, elles fonctionnent avec les cadres et les techniciens expatriés. Confier un marché à l'une de ces entreprises revient en définitive à priver l'économie de l'effet multiplicateur qu'aurait engendré la masse monétaire correspondant à la somme transférée à l'étranger au titre d'épargne sur salaires et de bénéfices d'exploitation. Le manque à gagner pour l'économie est inestimable, le moindre n'étant pas celui qui découle du retrait du marché, faute d'activité, de nombreuses entreprises nationales. C'est là l'un des facteurs importants sur lesquels bute le processus d'accumulation dans les pays ouest-africains.

LA MISE EN PERIL DE LA STRATEGIE DE SUBSTITUTION : Au regard de certaines décisions prises par les gouvernements africains, on se demanderait le sens que revêt pour eux la notion de substitution aux importations. On se demanderait également s'ils perçoivent tout le préjudice que subissent les économies africaines du fait de la domination étrangère. On se demanderait enfin s'ils se rendent compte de toute l'incidence qu'aurait une implantation solide d'entreprises à capitaux exclusivement nationaux. A l'observation de ce qui se passe dans les pays de notre cadre géographique, on se révolterait presque. Considérons le cas ci-après rapporté.

Milk Way, une jeune société de Douala créée en 1980 et qui fabrique du lait concentré sucré sous la marque Super-Milk à partir de composants importés, a longtemps subi la concurrence illicite autant que déloyale de Nestlé, de Sifa-Gloria et de Friesland. Entreprise intégrée, qui fabrique elle-même ses emballages et vérifie dans son laboratoire la qualité de son produit, Milk Way répond à l'attente de tous ceux qui désirent voir enfin l'Afrique s'engager dans l'aventure de l'industrialisation, c'est-à-dire d'un véritable développement. Créée par des financiers camerounais et animée par des cadres et techniciens africains de plusieurs nationalités sous la houlette de Pius Bissek, la société emploie 120 salariés et peut se vanter d'avoir réalisé en 1987-1988 un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs C.F.A. avant de connaître, par la suite, les pires difficultés liées à la concurrence déloyale et d'ailleurs illicite des multinationales (150).

En fait, la concurrence déloyale et illicite dont parle l'auteur qui rapporte ce fait est voulue par le gouvernement camerounais. Passant outre "les lois protégeant l'industrie nationale", ce dernier a accordé des licences d'importations à des multinationales. Il n'y a aucune justification sérieuse à cette attitude des autorités camerounaises.

De fait, permettre aux multinationales d'importer le lait ne s'explique nullement par une demande nationale qui excéderait la production de Milk Way. Les besoins nationaux sont de 7 000 tonnes seulement par an alors que la capacité optimale de cette entreprise est de 12 000 tonnes par an. Elle fonctionne d'ailleurs bien en deçà de cette capacité. Peut-être que cette dernière finira par cesser ses activités. D'abord, il lui est difficile d'exporter, les marchés internationaux étant dominés par ces multinationales qui bénéficient de conditions de production et de commercialisation plus avantageuses. Ensuite, le marché pour lequel elle s'est constituée lui est progressivement spolié par ces mêmes multinationales qui ne ménagent aucun

effort pour neutraliser la concurrence locale là où celle-ci existe. Pour un petit marché comme celui du Cameroun, elles ont les moyens d'écouler leurs produits à perte aussi longtemps que cela sera nécessaire soit pour contraindre l'entreprise nationale à cesser ses activités, soit pour en prendre le contrôle. Et quelle que soit l'issue, l'économie camerounaise sera la véritable victime car l'incidence sur l'accumulation sera négative.

Nous pouvons essayer de voir derrière cette décision des autorités camerounaises la nécessité de promouvoir la concurrence afin d'améliorer l'efficacité de l'industrie locale. C'est là un argument de théorie économique. Mais placé dans le contexte, il semble ridicule. Les entreprises étrangères exerçant leurs activités dans d'autres secteurs bénéficient d'une protection que seule la contrebande peut contrecarrer. On ne peut donc pas dire que placer le marché national sous un régime de concurrence relève d'un aspect évident de la politique économique camerounaise. Et quand bien même cette concurrence serait effectivement promue dans le cadre de la politique macro-économique, elle mériterait d'être réglementée afin que tous les concurrents aient des chances égales. Il y a des facteurs dont il conviendrait de tenir compte.

D'abord, une surveillance doit être exercée pour éviter que les importateurs se livrent à des pratiques déloyales tel le dumping. Or, dans l'ensemble, le but des multinationales est d'éliminer toute concurrence nationale. On ne peut donc pas s'attendre à ce qu'elles soient loyales dans l'exercice de leurs activités. Et cette considération devrait éveiller la conscience des "policy makers". En fait, pourquoi contraindre l'entreprise nationale à la concurrence alors que ses concurrents, puissants au demeurant, ont des ambitions monopolistiques et organisent leurs activités selon des principes qui leur permettraient de concrétiser ces ambitions.

Ensuite nous nous situons dans le contexte d'économies dans lesquelles l'effet de démonstration agit très fortement. Ce dernier veut que la préférence dans le choix soit systématiquement accordée aux biens importés. Il serait logique dans ce cas d'indexer le prix réel du marché d'un surprix qui soit proportionnel à l'importance de cet effet sur les consommateurs. En fait, cette solution même est inopérante car une telle mesure donnerait l'impression que les biens locaux sont de qualité inférieure aux biens importés. Et les principes de la concurrence seraient ainsi davantage faussés. La solution la plus appropriée serait une

prohibition pure et simple des importations pour permettre à l'entreprise nationale de se développer.

A travers toute notre région de référence caractérisée par une culture politique et des traits socioculturels identiques à peu de chose près, nombreuses sont des sociétés qui, créées et gérées par les Africains, se retrouvent dans une situation comparable à celle de Milk Way. Nous avons relevé précédemment un recul de l'ordre 45% de la participation du secteur privé ivoirien à l'économie productive entre 1974 et 1978 (Cf. page 162). Pour quelles raisons les responsables africains en viennent-ils à se comporter en "fossoyeurs" du processus d'industrialisation en Afrique? Jean Ngandjeu semble faire une approche de la question en termes du phénomène bien connu sous le nom de corruption. Et ce serait sous l'influence de cette corruption que ces responsables auraient perdu le sens de l'intérêt national. Il écrit en effet :

Il faut le dire tout de suite et haut : la société politique (africaine) de l'après indépendance était composée essentiellement de vautours de tout acabit. Ils firent table rase de tout idéal économique, social et culturel, et ne travaillaient que pour la sauvegarde des intérêts individuels. Ils ont fait prendre (aux pays) un mauvais pli qui ne sera pas facile à effacer (151).

Bien que cet auteur semble faire référence au passé, force est de reconnaître que l'Afrique Noire dans son ensemble s'enlise davantage dans ce phénomène. Beaucoup de choses se disent d'ailleurs sur cette question. Mais, il nous manque de preuves fiables pour justifier des arguments que nous avancerions. De plus, une analyse sérieuse d'un tel phénomène nous conduirait à une argumentation de tendance plus sociologique qu'économique. Daniel Etounga Manguelle, économiste pourtant, annonce d'ailleurs le ton en ces termes :

On parle des difficultés qu'il y a à promouvoir dans nos Etats un secteur privé national. Mais ces difficultés tirent leurs racines de la jalousie qui domine tout rapport interpersonnel. Il s'agit moins d'une jalousie dans le sens du désir d'obtenir ce que l'autre possède que de l'ardeur d'empêcher la modification de "places sociales". Au nom de quoi des fonctionnaires africains tout puissants vont-ils accepter que naissent et s'accumulent des fortunes autres qu'expatriées alors qu'ils ont le pouvoir de l'empêcher? (152).

Une analyse de François Perroux va à peu près dans le même sens. Selon lui, la présence étrangère est un facteur de domination durable, un corps étranger qui ne peut manquer de porter de graves préjudices à l'économie nationale. De ce fait, les responsables politiques devraient être soucieux avant tout de limiter cette présence au minimum possible. Mais au lieu de cela, que constate-t-on?

Le pire du point de vue de la libération et du niveau de vie de la multitude serait, estime le professeur Perroux, que le chef d'Etat africain empruntât, peu à peu, la tournure d'esprit et les certitudes de l'homme d'affaires occidental (153).

Par une telle attitude, les dirigeants africains favoriseraient l'exploitation de leurs économies respectives par le capitalisme international. Et une telle exploitation ne peut se faire qu'au détriment d'une accumulation endogène, seule forme pertinente d'accumulation du capital qui débouche sur un développement national véritable. Si les préoccupations des politiques économiques conduites dans les pays de l'Afrique de l'Ouest avaient été la recherche de l'intérêt national, le capital international se serait vu imposer et une déontologie et certaines restrictions. Il y avait déjà des antécédents en la matière dans les pays de l'Amérique Latine par exemple.

Dans les années 1960 en effet, certaines tendances se manifestant au sein des économies latino-américaines conduisirent à l'ouverture d'un large débat sur les thèmes liés à la présence du capital international et les graves conséquences économiques, sociales et politiques qu'impliquent les activités auxquelles il donne lieu. L'une des conclusions majeures auxquelles aboutit ce débat fut que l'influence - qui demeurerait grande en dépit d'un effort incontestable des nationaux de prendre les économies de leurs pays en main - affaiblissait notoirement le contrôle national sur les industries locales. Elle constituait par conséquent une menace réelle sur la souveraineté nationale. De cette prise de conscience découla la "Décision 24" du Pacte andin qui limitait la participation étrangère dans les actifs des pays membres à un pourcentage minoritaire (154). Nous ne saurions ignorer cette expérience même, si ces pays se sont finalement trouvés confrontés à un endettement excessif, lequel trahit une autre forme de dépendance. En tant que forme de dépendance, cet endettement constitue plutôt un effet pervers des politiques à la racine desquelles se trouve une volonté incontestable de modifier

l'ordre des choses en faveur de l'intérêt national. Il n'est pas la conséquence d'une collusion manifeste avec les intérêts étrangers.

C'est par des initiatives de ce genre que se traduit, de la part de ceux qui président aux destinées d'un pays ou d'un ensemble de pays, le sens de responsabilité à l'égard de l'histoire et par rapport à l'intérêt des populations. Dans l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest, aucune volonté ne s'est véritablement jamais manifestée dans le sens de telles initiatives. L'exception faite du cas de Thomas Sankara qui mérite une nuance, aucun dirigeant n'a tenté une politique qui, à terme, aurait été de nature à soumettre le capital international à une "éthique" édictée par la nécessité d'une croissance à laquelle les nationaux participeraient largement.

Par rapport à notre problématique générale, la conclusion importante à laquelle nous conduisent toutes les considérations précédentes est que les Africains portent une part importante de responsabilité dans l'échec économique de leur région.

CONCLUSION

La cause profonde de la crise d'accumulation dans laquelle s'enlisent les pays de l'Afrique de l'Ouest réside surtout au niveau d'un contrôle dominant que les étrangers ont longtemps exercé (et continuent d'ailleurs de le faire) sur les économies de la région. Un tel contrôle a considérablement entravé l'efficacité de l'investissement, lequel génère et soutient la dynamique de l'accumulation. Cet investissement, surtout réalisé par les milieux d'affaires internationaux, a plutôt contribué à l'apparition au sein des économies ouest-africaines des enclaves. Or, par leur nature même, ces dernières ne sont nullement propices ni à l'intégration des secteurs économiques par le jeu des effets d'entraînement, ni à la création des conditions économiques et sociales indispensables à l'absorption du capital. La modernisation des économies s'est trouvée de ce fait bloquée.

En effet, les autres secteurs économiques - le secteur agricole en particulier - ont été réduits au rôle de simples pourvoyeurs de rentes nécessaires à l'épanouissement des activités de ces enclaves. Ainsi s'explique que ces économies n'aient pas pu révolutionner leurs structures en dépit d'une forte croissance entre le début des années 1950 et la fin des années 1960. Ainsi s'explique aussi l'un des paradoxes fondamentaux qui caractérisent les économies ouest-africaines : le secteur agricole de rente qui, pour ces dernières, jouait pourtant un rôle identique à celui que remplissent les poumons pour le corps, ce secteur donc est resté excessivement faible, fragile. D'où son incapacité notoire à subir une conjoncture défavorable et à se réorganiser en conséquence. La ruine a été consommée très rapidement, sans la moindre résistance.

Cette domination étrangère sur les économies ouest-africaines est le fait d'un complexe jeu des forces à la fois historiques et sociologiques. Les raisons historiques sont essentiellement liées à l'épisode colonial et à la révolution des transports. Elles participent de ce fait des causes externes de cette crise régressive des pays ouest-africains. Les causes internes sont tout aussi décisives. Les décideurs politiques et économiques de ces pays semblent

manifestement avoir pris le parti des intérêts du capitalisme international dans cette problématique de l'accumulation. Les possibilités de voir apparaître et se renforcer une classe assez élargie d'industriels africains ont de ce fait été compromises.

A un degré moindre, nous avons également évoqué le changement de la nature profonde de l'investissement international dès le début des années 1950. Mais ce dernier facteur n'a pu revêtir un rôle important dans la question de l'accumulation du capital en Afrique de l'Ouest que dans le prolongement des deux précédents facteurs. De fait, l'investissement d'origine extérieure qui se fait dans une économie

- 1) où les nationaux sont suffisamment représentés et actifs dans les secteurs productifs
- 2) et où le gouvernement se montre soucieux d'arbitrer le jeu de manière à ce que s'établisse un équilibre équitable entre intérêts nationaux et intérêts des investisseurs étrangers

peut encore être le moteur d'un processus d'accumulation du capital. Nous ne soutiendrions une thèse opposée que contre l'évidence historique que symbolise la trajectoire économique de certains pays qui, dans la course à la croissance économique engagée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, partaient pourtant des bases identiques à celles des pays africains. Il est donc hors de notre propos d'incriminer sans nuance aucune l'investissement international et de faire endosser à ce dernier l'essentiel des responsabilités dans la faillite économique des pays de l'Afrique de l'Ouest.

Une fois mise en évidence ce que nous estimons être les causes du mal ouest-africain, il convient à présent de voir comment l'hypothèque sur le processus d'accumulation peut être levée. A ce sujet, nous explorerons quelques solutions proposées ou même déjà en expérimentation et nous évaluerons leur incidence probable sur l'accumulation du capital. C'est à cette tâche que nous nous livrons dans le dernier chapitre qui tiendra lieu de conclusion générale à notre étude.

**EN GUISE DE CONCLUSION
GÉNÉRALE**

CHAPITRE SEPTIÈME

COMMENT CREER UNE DYNAMIQUE D'ACCUMULATION DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST?

L'Afrique, on le sait, n'est pas en voie de développement, loin s'en faut. Mais le pouvoir des mots est tel que la notion de "pays en voie de développement" encourage la répétition d'attitudes, de décisions, de comportements sans rapport aucun avec ce que l'indiscutable réalité commande de faire.

(Axelle Kabou)

Il est vain d'espérer un décollage économique global par l'injection artificielle de techniques et de capital industriels comme on tente de le faire en Afrique.

(Paul Bairoch)

Nous n'avons pas la prétention de proposer ici, dans le cadre de ce chapitre, une voie qui permettrait aux pays de l'Afrique de l'Ouest de sortir de la crise de l'accumulation et du développement dans laquelle ces derniers s'enlisent. Nous partons tout simplement du constat que l'actualité économique et sociale de la dernière décennie est faite d'ajustement structurel et de fuite des cerveaux (émigration). Or si le premier relève bien du cadre général de la politique macro-économique dominante effectivement mise en oeuvre - dans l'espoir de juguler la crise dans un premier temps et de favoriser la reprise de la croissance dans un second -, la deuxième est apparue dans la théorie du développement économique comme la solution alternative aux problèmes des pays confrontés à la paupérisation structurelle comme c'est le cas pour ceux de notre région de référence. Cette solution était évidemment alternative à l'industrialisation.

Les politiques de stabilisation et d'ajustement feront l'objet de la première section du présent chapitre. La question de l'émigration sera quant à elle examinée dans la seconde. A la lumière des principales conclusions auxquelles nous conduiront les exposés de ces deux sections, nous essayerons de dégager la condition essentielle de laquelle dépendrait l'amorce d'un véritable processus d'accumulation et de développement dans les pays de l'Afrique de l'Ouest ou plutôt la levée de la lourde hypothèque qui pèse depuis plus d'un siècle sur ce processus. Nous consacrerons la troisième section à ce dernier point.

VII. 1. LES POLITIQUES DE STABILISATION ET D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Dans cette section, nous examinerons essentiellement deux points : le but et l'enjeu des politiques de stabilisation et d'ajustement d'une part, l'incidence effective ou probable de ces dernières sur l'accumulation du capital d'autre part.

VII.1.1. LEUR GENESE ET LEUR BUT

La fin des années 1970 et le début des années 1980 sont respectivement marqués par un marasme des cours mondiaux des produits primaires et une prudence excessive des banquiers internationaux dans l'octroi des prêts aux pays en développement. Parallèlement, les mécanismes de stabilisation des recettes sur les produits de base atteignent leur limite opérationnelle. Le Stabex par exemple, qui jusque là, fonctionnait parfaitement bien entre en crise dès 1980, les fonds disponibles s'avérant insuffisants pour répondre à l'augmentation des demandes de compensation qu'a entraînée l'effondrement des cours des produits de base. Or,

le Stabex profitait plus aux pays francophones d'Afrique Noire qu'aux autres (1). C'est donc dire combien l'impact de cette crise sur les pays de notre cadre de référence était considérable. Ces différents facteurs ont clairement mis en évidence la fragilité extrême des économies ouest-africaines et le caractère fortement aléatoire de la croissance que ces dernières connaissaient depuis plus de deux décennies. De partout apparaissait alors l'absolue nécessité de mesures appropriées pour éviter un effondrement total de ces économies. C'est alors que le Fonds Monétaire International (F.M.I.) et la Banque Mondiale intensifient leurs interventions en faveur des pays de la région dans le cadre des programmes de stabilisation des finances publiques et d'ajustement structurel. Le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont, en 1980 et 1981 respectivement, les premiers pays où est expérimenté le train de mesures auxquelles se ramènent ces programmes. Tous les autres pays de la région vont, en l'espace de quelques années, se retrouver sous la cure de telles mesures; lesquelles mesures dominent alors les politiques macro-économiques dans les pays ouest-africains comme dans tous les autres pays d'Afrique Noire.

Sans qu'il paraisse indispensable, pour notre propos, de nous étendre sur le contenu des programmes de stabilisation et d'ajustement, nous signalerons tout simplement que ces interventions des institutions de Bretton Woods comportent essentiellement deux grands volets :

1) Un apport d'argent frais pour remédier au déficit des balances de paiements généré par les chocs exogènes. Cette injection de liquidités créerait les conditions d'une stabilisation des finances publiques. Et cette stabilisation à son tour rendrait possible l'application des politiques de relance économique avec une plus grande probabilité de succès.

2) Une compression sévère de la demande agrégée par une politique de réduction des importations. Jugée excessive par rapport aux capacités d'offre des économies, cette demande était vue comme la principale source des distorsions monétaires. Il convenait donc de la ramener à un niveau compatible avec l'équilibre financier.

L'assainissement des économies par de telles mesures redynamiserait les activités productives par le biais d'une incitation à l'investissement; incitation venant de la restructuration des marchés. De fait, le but ultime des institutions de Bretton Woods était de

mettre en place un contexte dans lequel le marché jouerait enfin le rôle économique dont il avait été spolié par une étatisation à outrance des économies. L'enjeu réel des politiques de stabilisation et d'ajustement se situait donc au niveau de la restauration du marché dans sa fonction traditionnelle de régulation des activités des agents économiques et d'arbitrage entre les intérêts divergents des uns et des autres en vue de parvenir à un équilibre; équilibre garant de la croissance économique. Aussi comprend-on que les mesures imposées par ces institutions internationales aient été d'ordre essentiellement budgétaire :

- 1) gel de tout recrutement dans la Fonction publique (y compris le recrutement des diplômés des universités et autres grandes écoles);
- 2) réduction drastique de la masse salariale et des traitements;
- 3) suppression des subventions sur les produits de première nécessité et de tous transferts aux entreprises publiques. Ces dernières finissent par être privatisées (pour celles dont la viabilité économique peut encore être restaurée) ou liquidées purement et simplement;
- 4) réforme de la fiscalité dans le but d'augmenter les recettes budgétaires;
- 5) etc.

Le corollaire de cette éviction de l'Etat de sa fonction régulatrice de l'économie se devait forcément d'être une libéralisation totale des activités et une stricte application des règles de la gestion économique et financière. La restauration de la compétitivité des économies ouest-africaines était à ce prix. Quelle est l'incidence des politiques de stabilisation et d'ajustement sur l'accumulation du capital dans les pays de l'Afrique de l'Ouest?

VII.1.2. L'INCIDENCE SUR L'ACCUMULATION DU CAPITAL

Contre toute attente, les mesures mises en oeuvre ont plutôt abouti à des contradictions aiguës. Le déséquilibre financier - qui s'est aggravé entre temps - s'est doublé d'une sévère dégradation des patrimoines industriels et des équipements collectifs, d'une destruction des

tissus sociaux et d'une exacerbation de la contrebande, le franc C.F.A. n'ayant fait l'objet d'aucune dévaluation contrairement aux monnaies des pays anglophones limitrophes. Les mesures de stabilisation et d'ajustement n'ont donc fait qu'aggraver les difficultés économiques des pays de la zone C.F.A.

En effet, l'hypothèse de base qui conditionnait la réussite des politiques mises en oeuvre par les institutions de Bretton Woods était la flexibilité des économies. Cette flexibilité se mesure à "la capacité des agents économiques à modifier leurs comportements en fonction des signaux émis par les marchés" (2). Or, les économies ouest-africaines se sont montrées incapables de tels ajustements, fortement marquées qu'elles sont par "une spécialisation internationale particulièrement défavorable, centrée sur la production des biens primaires et par la rigidité des structures et des capacités d'offre, même à moyen terme" (3). Nous revenons ainsi à cette question de l'absence d'une capacité de réaction de ces économies ouest-africaines à une modification de la conjoncture économique. Contrairement aux économies dynamiques qui peuvent agir avec une certaine efficacité sur les fluctuations conjoncturelles, les économies ouest-africaines subissent essentiellement ces dernières. Fonctionnant sur une double base des structures d'enclaves et de vastes secteurs se reproduisant par des revenus de type rentier surtout, leurs centres nerveux se trouvent forcément à l'extérieur. Nous avons d'ailleurs énoncé précédemment que le marché, au sens économique du terme, n'existe réellement pas dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Dans ces conditions, la probabilité que la mise en application d'une politique macro-économique soit sanctionnée par un échec est plus grande que celle de l'événement contraire. Nous nous appuyons sur l'exemple du Sénégal pour faire la lumière sur le type de situation à laquelle l'application des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel a conduit les économies des pays faisant partie de l'ensemble ouest-africain.

Le Sénégal sous ajustement structurel a fait l'objet de nombreuses études dont celles de Makhtar Diouf et de Gilles Duruflé. Nous répercutons ici les grands traits du tableau économique et social que brossent ces deux auteurs.

L'AJUSTEMENT SE SOLDE PAR UNE DETERIORATION DE LA SITUATION DE L'EMPLOI : Avant la mise en oeuvre de l'ajustement structurel, le salariat ne concernait que 5,22% de la population active, ce qui constituait déjà un taux insignifiant. Or, à la suite des fermetures et des restructurations d'entreprises qu'a impliquées le programme d'ajustement structurel, 20 000 emplois ont été perdus entre 1981 et 1989, soit 14% de la population salariée. De plus, la nouvelle politique industrielle (NPI) en cours prévoit un dégraissage du secteur industriel - dans sa dimension déjà rétrécie par de nombreuses faillites - d'un tiers de ses effectifs. Il convient d'ajouter, pour compléter le tableau, les victimes du dégraissage de la Fonction publique sénégalaise. Avec un taux de croissance annuel de ses effectifs de l'ordre de 5%, cette dernière qui reste le premier employeur du pays contribuait à calmer les tensions sociales. Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, une centaine de médecins et dentistes sont au chômage dans ce pays africain où le nombre d'habitants pour un médecin est déjà anormalement élevé.

LE POUVOIR D'ACHAT DES POPULATIONS S'EFFONDRE : L'indice des prix a augmenté de 7,2% alors que le taux de salaire, pour ceux qui ont pu conserver leur emploi, n'a été amélioré que de 4,5%. De plus, si on ajoute à ce facteur l'aggravation de la pression fiscale, on se rend aisément compte jusqu'à quel point le pouvoir d'achat moyen s'est effrité dans ce pays. La pente de la courbe du salaire réel, - qui a augmenté en moyenne de 8% chaque année entre 1950 et 1961 et de 3% entre 1961 et 1971 - se trouve ainsi inversée. Elle est devenue largement négative dans le processus général de paupérisation des populations. La situation économique générale fait que la dévaluation - survenue en janvier 1994 - du franc C.F.A. ne devrait qu'aggraver les choses. En effet, le problème de fond des économies ouest-africaines est celui de la faiblesse de l'offre. Or, la dévaluation ne peut effectivement contribuer à une relance de l'économie qu'à la condition qu'une capacité d'offre suffisante existe. Le but ultimement visé par une mesure de dévaluation est de dynamiser les exportations et restreindre les importations à la fois par le biais d'une modification des taux de change.

Le volet structurel des mesures appliquées par les institutions de Bretton Woods avait pour but de relancer la croissance dans les économies africaines. D'où l'insistance faite sur les investissements dans les secteurs productifs. Or, la situation économique créée par la dégradation de la situation de l'emploi et l'érosion du pouvoir d'achat des populations, loin d'inciter à l'investissement, a plutôt provoqué un désinvestissement massif. Gilles Duruflé note à ce sujet : "L'investissement réel a été réduit des trois quarts ou plus, au point que cette réduction menace le renouvellement de (ce qui reste encore) de l'appareil de production" (4). De l'avis de cet auteur, il est illusoire en l'état actuel des choses - et c'est ce qui est plus inquiétant encore - d'espérer une reprise de l'investissement privé. Et pourtant, cette reprise était "la pierre angulaire des scénarios de sortie de la crise bâtis par la BIRD". Malheureusement, on n'en voit nullement l'amorce (5). Ainsi se créent plutôt des goulots d'étranglement au sein de l'économie sénégalaise à la faveur de la mise en oeuvre du programme d'ajustement structurel.

LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SE DEGRADE : Alors que de 1981 à 1988 la part des dépenses d'éducation dans le budget est restée à peu de chose près à 23% au maximum, le taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans s'améliorait de 12 points. En termes réels cependant, cette stabilisation de la part des dépenses d'éducation dans le budget équivalait à une régression nette. Cette situation pervertit la mission de l'école élémentaire qui ne peut plus remplir qu'une fonction de simple alphabétisation en lieu et place de son rôle d'instruction. Dans le secondaire et le supérieur, la situation empire également. En raison des difficultés qu'il éprouve à maîtriser le mécontentement grandissant des étudiants, le gouvernement sénégalais a décrété en août dernier la deuxième année blanche du pays dans un intervalle de temps de trois années seulement.

LA SITUATION SANITAIRE DEVIENT DEPLORABLE : Les infrastructures hospitalières ne bénéficient plus du moindre service d'entretien et de maintenance. Les bâtiments se retrouvent ainsi dans un état lamentable. En outre, les médicaments essentiels font défaut. Acculées à une situation où les structures "modernes" ne peuvent plus leur inspirer confiance,

les populations s'en remettent, pour leur santé, à la pharmacopée traditionnelle qui revient à la mode après des décennies d'éclipse.

Ainsi, même les secteurs stratégiques pour toute politique de relance de la croissance comme l'éducation et la santé n'ont pas échappé à la tendance au désinvestissement qui caractérise l'économie dans son ensemble. C'est ce qu'affirme en réalité Gilles Duruflé lorsqu'il parle d'"une baisse sévère de la qualité et de la quantité des infrastructures d'éducation et de santé au regard des besoins croissants de la population".

En définitive, cette peinture de la réalité économique et sociale du Sénégal laisse l'impression que le passif des programmes de stabilisation et d'ajustement serait très lourd, mais l'actif désespérément vide. La situation économique et sociale ainsi présentée dans le contexte sénégalais semble être la situation type que produit les politiques macro-économiques mises en oeuvre dans le cadre de ces programmes de stabilisation et d'ajustement partout ailleurs en Afrique de l'Ouest. A plusieurs reprises au cours de notre étude, ont été évoqués certains aspects de la situation qui, en Côte d'Ivoire, renvoient aux mêmes réalités que ressortent les recherches faites sur le cas sénégalais. Et au Cameroun, Camille Ekindi, secrétaire du Comité technique programme d'ajustement structurel (PAS) au ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire évoquait en 1990, quelques effets découlant de la mise en oeuvre de ce programme. Il parlait entre autres choses

1) d'un recul du P.I.B. de 12,2% en termes nominaux ou de 10% en termes réels, ce qui devait certainement induire, reconnaissait-il, un chômage accru;

2) de la restructuration des entreprises du secteur public et parapublic ainsi que de quelques établissements bancaires et financiers. Une telle restructuration devrait entraîner quelque 15 000 licenciements (6).

Sur le plan social, nous signalerons tout simplement que dans ce pays, les écoles de formation des enseignants du premier degré et les centres de formation des personnels médicaux subalternes sont fermées depuis la fin des années 1980. Les centres médicaux ne remplissent plus aucune fonction sociale. La carence permanente des produits médicamenteux de base ainsi que d'autres accessoires dans les soins médicaux (coton y compris) met ces

derniers dans l'impossibilité d'être utiles de quelque façon que ce soit aux patients. C'est d'un véritable désastre social qu'il s'agit. Un autre fait qui mérite d'être signalé ici est qu'entre 1991 et 1993, les salaires nominaux des agents de la Fonction publique camerounaise ont été réduits significativement. En cumulant les effets des différentes mesures prises par le gouvernement pour déflater la masse salariale, on arriverait à une baisse comprise dans une fourchette de 50% à 75% au moins.

On passerait en revue la situation dans tous les pays que les termes de l'analyse ne diffèreraient en rien ou si peu. Ces tristes réalités à travers toute notre région de référence ont amené de nombreux observateurs à mettre une emphase particulière sur le fait que "le développement est singulièrement absent de la logique de l'ajustement" (7). De plus en plus nombreux sont d'ailleurs d'entre ces observateurs ceux qui parlent désormais de l'ajustement structurel comme d'un ajustement récessif.

Nous pouvons approfondir la réflexion sur l'incidence des politiques d'ajustement sur l'accumulation du capital. A la suite de ce qui précède, l'évidence se fait nette que ce qui subsistait encore des marchés intérieurs africains minés dans le courant des années 1970 par l'effondrement des revenus des populations rurales est anéanti par une sévère déflation de la masse monétaire sous l'effet conjugué des licenciements massifs et de l'effondrement du pouvoir d'achat des populations urbaines. Dans ces conditions, les quelques entreprises qui avaient survécu à la précédente vague de faillites n'ont que trop de mal à maintenir leurs activités. Par ailleurs, il n'y a plus aucune incitation à l'investissement. Ce dernier est la forme sous laquelle s'accumule le capital matériel. Les politiques d'ajustement sont donc venues aggraver une situation née au milieu des années 1970 par le marasme des cours des produits de base et la baisse subséquente des revenus des populations rurales.

Le capital humain subit lui aussi, dans un tel contexte, une dégradation dont il est difficile d'évaluer l'importance réelle. D'abord, les travailleurs ayant une expérience acquise au fil de longues années d'activité professionnelle se retrouvent massivement au chômage sans espoir de pouvoir reprendre une activité, même à long terme. Cette situation s'interpréterait-elle autrement qu'une décapitalisation à grande échelle. Ensuite, les citoyens ayant reçu une

éducation pointue de niveau supérieur n'ont aucune chance de pouvoir contribuer, directement ou indirectement, à l'activité économique des pays. Et pourtant, leur éducation aura été un investissement très coûteux supporté sur de longues années, au niveau de chaque pays, par la nation tout entière. Que ces citoyens ne puissent pas être mis à profit pour améliorer le potentiel économique du pays se ramène en réalité au fait que le financement engagé dans cette formation ne peut même pas être récupéré. En plus de cela, ce capital ainsi investi ne comportera aucun effet multiplicateur. Une telle situation ne diffère pas beaucoup, dans le fond, de celle engendrée par le phénomène des "éléphants blancs". Le pays a créé, au prix de gros sacrifices, un capital qu'il ne peut pas absorber dans un processus normal de croissance. Enfin, même chez les personnes qui restent encore effectivement employées, la pression psychologique que produit la précarité de leur situation, la crainte dans laquelle elles vivent de ce qui pourrait bien leur arriver un jour ou l'autre, la morosité dans laquelle les place la dégradation du niveau de leurs revenus, tous ces facteurs acculent à la déprime et induisent une baisse réelle de la productivité. L'incidence des politiques d'ajustement sur l'accumulation de toutes les formes de capital est négative.

Cependant, il convient de préciser très clairement que ce n'est pas l'ajustement structurel en lui-même que nous remettons systématiquement en question. Seulement, nous voulons relever le fait que les politiques de stabilisation et d'ajustement en Afrique de l'Ouest n'ont pas réussi à inverser la tendance au déclin qui caractérisait la situation économique et sociale dans ces pays au moment où elles devenaient la politique macro-économique dominante. Or c'était précisément là le but qui leur était assigné. Ce but n'a donc pas été atteint. Aurait-il pu en être autrement?

Les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel se situent dans le même paradigme du développement que toutes les conceptions et pratiques qui ont conduit les pays ouest-africains à la situation de faillite. Ils - c'est-à-dire ces programmes - se voyaient assigner le devoir d'assainir une telle situation.

Initialement, la problématique du développement a été posée dans une logique qui accordait une grande responsabilité à des acteurs externes aux sociétés africaines. Dans un

certain sens, cette logique s'inscrivait contre l'évidence historique même car jamais, expérience d'industrialisation réussie n'aura été conduite selon de telles modalités. L'exposé du sixième chapitre nous éclaire davantage sur la question. Or, lorsque cette problématique est entrée en crise vers la fin des années 1970, la réaction des institutions de Bretton Woods a été d'incriminer l'Etat qui, à l'intérieur, se trouvait être l'interlocuteur privilégié de ceux qui croyaient greffer la croissance et le développement subséquent de l'extérieur. Autrement dit, la crise serait, de l'avis de ces institutions, une conséquence du fait qu'une certaine marge de décision et d'action avait été laissée à l'Etat africain. Il fallait par conséquent -condition sine qua non pour donner une nouvelle chance au développement - récupérer cette marge et soumettre les sociétés africaines à une tutelle complète des acteurs externes.

L'ajustement structurel s'apparente a posteriori comme un processus d'éviction de l'Etat africain de la "position d'intendance" qui était sienne dans ce labyrinthe de la croissance et du développement économiques. Cette éviction permettrait aux institutions internationales de prendre le contrôle de tous les secteurs de la vie économique, sociale et politique des pays ouest-africains. C'est pour cette raison que la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel a davantage exposé et, par la suite, effectivement soumis ces pays à la contrainte extérieure. Certains auteurs évoquent d'ailleurs les interventions, sans précédent dans l'histoire des organisations internationales, des institutions financières au coeur même de la souveraineté des Etats (8).

Admettre que l'ajustement structurel aurait pu réussir en Afrique Noire reviendrait à admettre qu'on puisse guérir un malade en lui inoculant une dose plus forte de la substance qui, justement, est la cause initiale du mal dont ce dernier souffre.

Sur le plan de sa logique fondamentale même, l'ajustement structurel relevait, dès le départ, d'une double erreur : une erreur dans le diagnostic des causes de la crise africaine d'abord, une erreur dans la thérapeutique administrée ensuite.

UN DIAGNOSTIC ERRONE : L'un des éléments récurrents des politiques de stabilisation et d'ajustement était la compression du pouvoir d'achat des populations sous prétexte que la

demande était excessive. Or, cette thèse de la demande excessive n'est pas réaliste dans le contexte spécifique des pays ouest-africains. Exception faite de la couche sociale - moins de 5% de la population dans chaque pays - qui a réussi à accumuler des fortunes substantielles, les populations s'y trouvaient encore à la limite du minimum vital. Gilbert Blardone montre d'ailleurs que la demande excède la production certes, non pas parce que cette demande est excessive mais plutôt parce que la production est dramatiquement insuffisante face à une croissance démographique forte.

Dans ces conditions, dit-il, restreindre la demande c'est mettre en question la survie de la population et compromettre du même coup la production (par l'anéantissement de la demande effective - déjà à la limite de ce qui est indispensable à la survie - qui existe) (9).

Ainsi se comprend que l'ajustement structurel se soit soldé par l'aggravation d'un dysfonctionnement des structures économiques et sociales. Un tel dysfonctionnement se traduit par une sous-utilisation des ressources humaines, par la détérioration des conditions de vie, par la dégradation des équipements industriels et collectifs, par la destruction des tissus sociaux, etc. Les chances de relance économique dans les pays africains ont de ce fait été rendues davantage problématiques. Le coût économique et social de l'ajustement structurel est très lourd comme nous l'avons constaté précédemment. Tous les objectifs du développement ont été trahis sans pour autant que les conditions de croissance, même à long terme aient pu être mises en place. Il n'y a aucun argument solide à opposer à cette triste réalité.

UNE THERAPEUTIQUE PERVERSE : Admettons un seul instant que les institutions de Bretton Woods aient eu raison dans leur diagnostic du mal ouest-africain. La solution appliquée aurait néanmoins été suffisante pour produire la même situation d'aggravation de l'état économico-social de faillite. D'abord, elles préconisaient une compression des importations dans les pays aux économies fortement marquées, comme nous l'avons déjà dit, par une rigidité des structures et des capacités d'offre, même à moyen terme. En effet, les importations sont constituées pour une très grande partie de produits alimentaires, médicamenteux et de biens d'équipement indispensables au bon fonctionnement de l'appareil

productif *. Or entre 1982 et 1984, le volume des importations par habitant a subi un recul de 20%. Comment aurait-on pu espérer une relance des économies

1) avec des populations faméliques et affaiblies par des mauvaises conditions de santé si on avait choisi la catégorie des denrées alimentaires et de produits médicamenteux comme cible privilégiée des mesures de compression des importations?

2) ou avec des unités de production paralysées faute de pièces de rechange si c'est le deuxième groupe de biens qui avaient fait l'objet de si sévères restrictions des importations?

Il n'est point besoin d'être grand économiste pour se rendre compte que la productivité des travailleurs est très sensible tout à la fois à la qualité de l'alimentation de ces derniers, à leur niveau d'éducation, à l'état de leur santé physique et morale ainsi qu'à la qualité des équipements mis à leur disposition. Etait-il possible dans un contexte comme celui créé par la restriction des importations que les économies africaines préservent - à moins d'admettre que les experts internationaux espéraient un miracle - ne serait-ce qu'un état de stagnation, c'est-à-dire une situation de croissance nulle? Les pays de l'Afrique de l'Ouest s'enracinent de plus en plus dans l'impasse économique et sociale. La situation après plus d'une décennie des politiques de stabilisation et d'ajustement est si désespérante que les africanistes en viennent à penser que

aujourd'hui, la poursuite des programmes d'ajustement structurel n'a plus pour propos la rédemption économique de l'Afrique pécheresse, nonobstant la superbe des idéologues de la Banque Mondiale. Elle répond à deux préoccupations : premièrement, elle permet à une bureaucratie internationale et à ses agents locaux - africains - de satisfaire à l'exigence toute spinozienne de persister dans leur être; deuxièmement, elle autorise les institutions multilatérales à se rembourser elles-mêmes, par la création de "New money", les prêts qu'elles ont très libéralement consentis à des débiteurs potentiellement insolvable (10).

* Jacques Adda et Marie-Claude Smouts proposent, pour l'ensemble du Tiers monde probablement, des proportions de 20% pour les produits alimentaires et de 80% pour les biens d'équipement. Cependant, ils ne précisent pas une composition détaillée de chacun de ces groupes, ce qui nous amène à demander ce qu'il en est des vêtements et des biens superflus tels les produits esthétiques par exemple. Voir leur ouvrage déjà référé, page 217.

Cette impuissance des politiques de stabilisation et d'ajustement à remédier à la crise de l'accumulation dans les pays de notre espace de référence ramène à l'ordre du jour l'option émigration comme alternative aux politiques macro-économiques dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles s'avèrent vraiment inefficaces.

VII. 2. LE RÔLE DE L'ÉMIGRATION DANS LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCUMULATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE ACTUEL

Deux points seront examinés dans le cadre de cette section : la place du phénomène migratoire dans la réflexion économique et son incidence sur l'accumulation du capital dans les Etats de l'Afrique de l'Ouest.

VII.2.1 L'ÉMIGRATION DANS LA RÉFLEXION THÉORIQUE

Dès le départ de la réflexion théorique sur le problème de la pauvreté dans les régions à structures économiques essentiellement primaires, l'émigration apparut comme une alternative à l'industrialisation par le recours aux financements extérieurs*. Cette manière de poser le problème sera reconduite par de nombreux économistes lorsque le grand débat sur le développement dans le Tiers monde prendra de l'importance au cours des années 1950 et 1960. Le raisonnement qui sous-tend une telle approche de la question est simple. Il est fondé sur la

* Dans un article paru en 1943, Rosenstein-Rodan énonce clairement les choses en écrivant : "If the principles of international division of labour are to be applied, labour must either be transported towards capital (emigration), or capital must be transported towards labour (industrialisation)" (11).

différence des structures économiques entre les pays industrialisés et les pays à économies primaires.

Les économies industrialisées sont des foyers de forte croissance. Par conséquent, leurs besoins en main-d'oeuvre sont considérables. Or, cette main-d'oeuvre y est relativement rare. La conséquence de cette rareté relative est la tension sur le marché du travail. Et cette tension se répercute favorablement sur l'évolution de la rémunération du facteur travail. En effet, les gains de productivité se distribuent par une augmentation des revenus. De plus, une fraction non négligeable des revenus créés à leur périphérie est transférée vers ces économies par le biais des termes de l'échange. Ces derniers sont favorables aux producteurs des biens manufacturés qui se trouvent être aussi des importateurs de produits primaires, mais défavorables aux producteurs des biens primaires qui, eux, sont importateurs des biens manufacturés. De ce fait, les revenus augmentent plus que proportionnellement au progrès technique dans ces économies industrialisées. Le niveau de l'épargne des ménages est ainsi relevé. Il s'ensuit un processus de suraccumulation du capital dans ces économies du centre.

Dans les économies à structures primaires par contre, l'amélioration de la productivité génère une main-d'oeuvre oisive. Cette situation comporte deux répercussions macro-économiques importantes sur le marché du travail et sur celui des biens :

1) Elle exerce une pression à la baisse sur les taux de salaire nominal et réel. Ce déplacement vers le bas du niveau d'équilibre se produit inévitablement lorsque l'offre vient à excéder la demande.

2) Elle entraîne un effondrement des prix des biens en raison de la tendance à une surproduction que génère la situation précédente. Puisqu'une partie de ces biens est exportée vers le centre, il suffit que les prix des biens manufacturés importés de ce centre se maintiennent pour que l'on assiste à un transfert des revenus de la périphérie vers ce dernier. Or dans la réalité, les prix des biens manufacturés ne se maintiennent pas seulement, mais ils augmentent également du fait même que les coûts de production augmentent au centre.

Cette double conséquence du progrès technique affecte d'autant plus la situation de l'épargne - épargne au niveau déjà insignifiant - des ménages à la périphérie que les revenus

baissent. Et pourtant, l'amélioration des conditions de vie des populations suppose précisément une augmentation du revenu, qu'il s'agisse du revenu agrégé ou du revenu par tête. Pour inverser le sens de l'évolution du niveau des revenus, il n'existe que deux solutions possibles :

1) Recourir au capital qui se concentre dans les pays industrialisés; ce capital financera l'industrialisation. Et cette industrialisation contribuera efficacement à résorber la main-d'oeuvre excédentaire que le progrès technique génère. Les prix des biens primaires pourraient de ce fait être au mieux relevés et au pire stabilisés.

2) Canaliser le surplus de main-d'oeuvre de la périphérie vers le centre. D'abord, un tel transfert calmera la tension sur le marché du travail au centre et contribuera de ce fait à contenir l'augmentation des revenus dans des limites circonscrites par le taux du progrès technique. Ensuite, il permettra un relèvement du revenu moyen dans les économies de la périphérie. De plus, les migrants transféreront vers la périphérie une partie de l'épargne sur les revenus gagnés au centre. Ainsi s'amorce un processus de convergence des revenus entre le centre et la périphérie. Aussi longtemps que le processus migratoire se poursuit, l'harmonisation du niveau des revenus qui en découle annule la nécessité de l'industrialisation dans les régions périphériques.

A la suite de cette brève présentation, revenons à notre problématique générale pour poser la question de l'incidence de l'émigration sur l'accumulation du capital dans des économies comme celles des pays de l'Afrique de l'Ouest.

VII.2.2. L'INCIDENCE DU MOUVEMENT MIGRATOIRE SUR L'ACCUMULATION DU CAPITAL

D'emblée, il convient de faire une remarque relative à la limite même de l'émigration comme solution aux problèmes structurels des pays à économies primaires. L'horizon d'une analyse théorique comme celle que nous avons brièvement présentée ci-dessus est évidemment très étroit. La capacité d'accueil des économies industrialisées est limitée à long terme.

L'émigration ne pouvait donc pas constituer une solution permanente au problème de la pauvreté dans les régions à structures économiques primaires. C'est peut-être pour cette raison que les faveurs des planificateurs du développement de ces régions sont allées à l'industrialisation. A la limite, le facteur migratoire aurait pu apparaître comme le moyen de constituer une épargne interne suffisante pour autofinancer le processus d'industrialisation.

En effet, l'épargne, envisagée comme ressources effectivement disponibles pour financer les opérations d'investissement, n'atteint un volume macro-économiquement significatif dans un espace géographique donné qu'à partir d'un certain seuil de revenu moyen. Plus un ménage voit son revenu réel augmenter, plus il se dégage des contraintes rigides d'une existence organisée autour de l'idée étroite de survie et plus il est porté à épargner et à investir. A partir du moment où l'émigration aurait pu permettre un relèvement du revenu réel des ménages, il devenait probable qu'elle remplisse un rôle positif dans le processus d'accumulation. Il ne s'agit encore ici que d'une simple hypothèse. Le passage à une analyse systématique implique la prise en compte de l'histoire. En effet, les économies - aussi bien industrialisées qu'en développement - ont subi le poids de certains faits historiques. Ces derniers ont modifié les termes de l'analyse économique relative à la question de l'émigration ne serait-ce que du point de vue selon lequel nous examinons cette dernière. Nous pouvons distinguer deux périodes : la période de l'après-guerre jusqu'en 1973 et la période d'après le premier choc pétrolier.

DE L'APRÈS-GUERRE JUSQU'EN 1973 : Cette période correspond effectivement, dans les pays industrialisés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, à une phase de forte croissance marquée par un besoin du facteur travail. La main-d'oeuvre dont ces économies étaient nécessiteuses n'était pas forcément une main-d'oeuvre qualifiée. Dans l'ensemble, même des personnes n'ayant bénéficié d'aucune formation professionnelle préalable, ni même d'aucune éducation scolaire pouvait émigrer et trouver du travail dans n'importe lequel de ces pays industrialisés où il choisissait de s'établir. Ces derniers avaient surtout besoin d'actifs pour effectuer des travaux pour lesquels aucune formation préalable n'était ni requise ni même nécessaire (manoeuvres sur les chantiers de construction, travaux de nettoyage et d'entretien,

etc.). Ainsi, seuls des hommes et des femmes de basse condition sociale pouvaient facilement, dans des circonstances normales, prendre la décision d'aller s'établir à l'étranger. En effet, cette période correspond également à celle au cours de laquelle des Africains formés dans des universités européennes et nord-américaines occupaient, dès leur retour dans leurs pays d'origine, des positions de loin plus confortables financièrement et plus honorables socialement que toutes celles qu'ils auraient pu obtenir en restant à l'étranger. En définitive, l'émigration ne concernait au premier chef que des Africains sans qualification et sans une éducation poussée.

Les travaux auxquels ces derniers se trouvaient employés étaient en général mal rémunérés. Il n'était donc pas facile pour un migrant de se constituer une épargne assez substantielle pour rentrer investir dans son pays d'origine. Pas plus que les revenus qu'il pouvait transférer à titre d'aide aux membres de sa famille restés au pays n'étaient nullement consistants. L'incidence sur la masse de l'épargne dans les pays où trouvaient leur source les courants migratoires ne pouvait donc pas être décisive sur le processus d'accumulation du capital financier.

Dans le cas spécifique des pays de notre espace géographique de référence, une forte colonie française opérait également un transfert des revenus des territoires africains vers la métropole. Et dans l'ensemble, les transferts faits dans le dernier sens étaient plus importants que ceux faits par les Africains résidant à l'étranger. D'où un solde des transferts très largement défavorable aux pays ouest-africains comme cela ressort clairement du tableau VII.1 (page 220). Ce double facteur explique qu'une forte diaspora africaine en Europe Occidentale et en Amérique du Nord n'ait pas véritablement influé sur l'accumulation dans ces pays ouest-africains.

De par la composition de la population migrante, ce mouvement migratoire n'aura entraîné, du strict point de vue de la qualité des actifs impliqués dans le phénomène, aucun préjudice grave aux économies ouest-africaines. Il n'en ira pas de même pour la seconde période. Le profil du migrant type change radicalement.

LA PÉRIODE D'APRÈS 1973 : 1973 marque, avec le premier choc pétrolier, l'entrée des économies industrialisées dans l'ère des perturbations. S'ensuit une longue récession

caractérisée surtout par une grave détérioration de la situation de l'emploi. Les données du problème de l'immigration se modifient profondément dans ces pays. Le débat politique, surtout en France, se cristallise progressivement autour de cette question. La tendance désormais est au renvoi d'une partie de la population immigrée dans les pays d'origine des concernés et à une sévère restriction de l'établissement des étrangers sur le sol national. Dès lors, il devient difficile à un Africain moyen d'émigrer vers l'Europe de l'Ouest ou vers l'Amérique du Nord. L'obstacle lié à la restriction en matière de politique d'immigration dans ces pays du centre se double de difficultés financières qui mettent le coût du voyage hors de portée de cet Africain du commun. En effet, la situation économique se dégrade dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Seule, une minorité de privilégiés peut désormais faire face aux dépenses qu'implique la décision d'entreprendre une migration internationale.

A cause de cette détérioration de la situation économique, les citoyens hautement qualifiés et ceux ayant bénéficié d'une éducation poussée ne trouvent toujours plus du travail. Et lorsqu'ils en ont un, le traitement qu'ils reçoivent n'est plus incitatif comme par le passé. C'est des hommes et des femmes de cette catégorie qui sont désormais candidats à l'émigration. Par ailleurs, les pays industrialisés restent, en dépit de leurs difficultés économiques, demandeurs d'actifs disposant d'un "background" semblable. Au sujet du Canada par exemple, Peter Lindert remarque :

La politique canadienne de l'immigration a opéré une forte discrimination au profit des personnes les plus qualifiées, si bien que les immigrés qui vivent au Canada ont en moyenne un métier légèrement plus qualifié que la main-d'oeuvre qui y réside depuis longtemps (12).

C'est ainsi que ingénieurs, médecins, professeurs d'universités, cadres sortis des écoles de commerce ou de gestion et autres catégories sociales ayant reçu une solide formation universitaire quittent facilement les pays africains pour aller faire valoir leurs compétences sous les cieux européens et nord-américains. De plus, l'aspiration des étudiants africains en fin de formation dans des universités européennes et américaines est de ne pas être contraints de rentrer dans leurs pays d'origine. Dans l'ensemble, ils parviennent en fin de compte, par un

moyen ou par un autre, à obtenir un statut qui leur permette de s'établir définitivement dans ces pays, lesquels n'étaient supposés les accueillir que le temps de leurs études. Et pourtant, ces étudiants africains sont redevables à leurs pays respectifs, leur séjour à l'étranger étant dans l'ensemble financé par un fond de bourse gouvernementale qui n'est rien d'autre que l'argent essentiellement perçu des contribuables. Au sens strict du terme, ces derniers deviennent également des migrants.

Dans un tel contexte, l'émigration devient un véritable désastre pour les pays de l'Afrique de l'Ouest comme pour tous les autres pays africains d'ailleurs.

D'abord, leurs économies sont en crise. Or précisément, c'est des citoyens qualifiés comme ceux qui choisissent d'émigrer qui sont les mieux compétents - parce que théoriquement les mieux préparés aussi - pour aider ces pays à faire face à la mauvaise conjoncture et à redresser la situation économique et sociale. Malheureusement, ils partent, laissant après eux des populations désemparées et des pays en ruine.

Ensuite, ces migrants appartiennent à des catégories sociales pour l'éducation desquelles les pays auront supporté des investissements considérables. Dans ces pays africains où le système éducatif est très proche du système français, la formation d'un ingénieur requiert au minimum 19 années de scolarisation, celle d'un médecin 21 années, celle d'un professeur d'université 25-27 années, etc. Ces catégories constituent donc un précieux capital humain que les nations auront patiemment et péniblement accumulé au fil des ans. Leur émigration équivaldrait-elle à autre chose qu'à un transfert sans contrepartie d'un tel capital à l'étranger? Trouverions-nous un terme plus approprié pour rendre compte d'une réalité aussi triste que celui de décapitalisation? Surtout que l'exode de tels actifs n'est nullement compensé par un redressement favorable du flux des transferts privés nets. Bien au contraire, le tableau VII.1 fait ressortir une situation d'aggravation de l'hémorragie des ressources financières pendant toute la période. Sur la base de telles considérations, nous sommes amené à conclure avec Peter Lindert que seuls "les pays d'accueil et les migrants gagnent, alors que les pays d'origine perdent" (13).

TABLEAU VII. I
ENSEMBLE OUEST-AFRICAÏN : EVOLUTION
DES TRANSFERTS PRIVES NETS (1)
(MILLIONS DE FRANCS C.F.A. 1960)

ANNEES	MONTANTS DES TRANSFERTS	ANNEES	MONTANTS DES TRANSFERTS
1952	- 821,49	1972	- 25 381,43
1953	- 722,34	1973	- 28 943,51
1954	- 888,79	1974	- 38 153,60
1955	- 980,00	1975	- 36 223,21
1956	- 1 054,93	1976	- 41 737,91
1957	- 1 186,00	1977	- 44 544,62
1958	- 1 203,91	1978	- 52 160,04
1959	- 1 183,22	1979	- 69 963,08
1960	- 1 440,00	1980	- 82 145,27
1961	- 1 290,19	1981	- 45 361,71
1962	- 1 115,08	1982	- 41 587,33
1963	- 1 329,92	1983	- 34 423,65
1964	- 1 533,65	1984	- 31 254,06
1965	- 1 131,23	1985	- 23 325,14
1966	- 998,61	1986	- 35 001,29
1967	(...)	1987	- 46 763,83
1968	- 5 692,43 (2)	1988	- 46 887,26
1969	- 7 057,53 (3)	1989	- 34 149,64
1970	- 17 176,03	1990	- 37 353,80
1971	- 7 877,08	1991	- 25 398,71

SOURCES : Basé sur les statistiques de Boris Maldant, op. cit.
pages 116-117 et de la Banque Mondiale, World Tables, Washington.

(1) Par transferts privés il convient d'entendre tout versement effectué au profit de l'extérieur, à quelque titre que ce soit et sans contrepartie par des personnes physiques surtout mais également par des institutions non gouvernementales. Sont cependant exclus les bénéfices d'exploitation rapatriés par les entreprises.

(2) Les chiffres relatifs au Bénin, au Cameroun, au Congo et à la R.C.A n'y sont pas inclus.

(3) Les chiffres relatifs au Cameroun, au Congo et au Mali n'y sont pas inclus.

Il se dégageait l'impression qu'au fil des analyses, nous nous condamnons à une contradiction. D'une part, nous avons relevé le fait que les pays de l'Afrique de l'Ouest, à cause de la conjoncture économique difficile qui pèse impitoyablement sur eux, sont devenus incapables d'exploiter le potentiel humain dont ils disposent. Il serait donc normal et logique que ces citoyens bien formés mais prématurément "mis au rebut" émigrent s'ils peuvent trouver à s'employer ailleurs. D'autre part, nous assimilons cette migration à un exode de capital aux conséquences dramatiques sur les économies ouest-africaines.

Loin d'être une faiblesse de notre ligne d'argumentation, cette façon de poser le problème traduit plutôt l'extrême complexité de la situation que vivent ces pays. Un puissant cercle vicieux se met en place et s'enracine progressivement. Les actifs les mieux préparés pour affronter la conjoncture difficile sont marginalisés. Parce qu'ils estiment être victimes, d'une manière ou d'une autre, de la situation de crise, ils émigrent. Et parce qu'ils émigrent, les pays africains se trouvent dépourvus de compétences indispensables pour infléchir le cours des choses et pour créer des conditions favorables à la relance de leurs économies. Ces migrants laissent après eux un vide. Les Etats n'ont plus les moyens infrastructurels, financiers et humains suffisants pour reconstituer un potentiel de remplacement. Les universités ne fonctionnent d'ailleurs presque plus dans les pays de notre espace de référence. Il n'y a aucun espoir de sortir à terme de l'impasse. C'est l'enlisement total.

Au-delà de ce constat émerge une question de fond : comment des catégories socio-économiques comme celles auxquelles nous faisons allusion en sont venues à se sentir marginaliser alors même que leur incombe la responsabilité d'insuffler du dynamisme à l'activité économique? Pourquoi se comportent-elles comme des capitaines qui abandonnent navires à la moindre difficulté, sans même s'être posé la question de savoir ce qu'elles peuvent faire pour éviter le pire? Ces interrogations nous renvoient à un facteur auquel nous avons attribué une grande part de responsabilité dans l'échec économique des pays de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit de la domination étrangère en l'occurrence, elle qui a commis le tort difficilement réparable de brider le sens de l'initiative chez les élites africaines. Par référence au cas de la Côte d'Ivoire, Samir Amin dit :

Sur le plan social, un type de développement de ce genre, fondé sur l'industrie (nous dirions domination) étrangère, crée une société disharmonieuse, dépendante, n'exerçant aucune responsabilité économique (...) Les chances pour les Africains d'apprendre à gérer leur économie, d'acquérir le sens économique, sont ainsi réduites à néant (14).

Pour cette raison fondamentale, les fonctions publiques ouest-africaines étaient devenues des lieux de refuge pour ces catégories auxquelles ne s'offraient pas assez de possibilités d'épanouissement dans le secteur privé. Et pourtant, ce dernier est le secteur productif par excellence où s'acquièrent les compétences industrielles et l'intuition économique qui sous-tend l'esprit d'initiative. On fréquentait les grandes écoles de commerce, de gestion, d'ingénieurs, on suivait une formation supérieure avec pour ambition étroite de briguer, au terme de ses études, un poste dans l'Administration publique ou dans l'une des sociétés d'Etat. Il s'installait donc comme une attitude psychologique de dépendance. Nos brillants universitaires déterminaient leur participation à l'activité économique plus par rapport à ce qu'ils pouvaient faire pour le compte des fonctions publiques africaines, des sociétés d'Etat ou des autres institutions existantes que par rapport à une initiative indépendante qu'ils développeraient si nécessaire en se servant des aptitudes acquises dans le cadre de leur formation et en exploitant les possibilités qu'offre la société. Ainsi, à partir du moment où ces institutions se sont avérées incapables de l'absorber, tout ce monde, désespéré, s'est retrouvé dans une impasse, dans un état de blocage. La voie privilégiée de sortie d'une telle situation devenait l'émigration, c'est-à-dire en réalité la démission devant la responsabilité que cette élite est censée assumer à l'égard de la société.

Les choses se passent dans les pays ouest-africains comme si le but premier d'une formation universitaire n'était pas de cultiver chez le sujet qui en bénéficie certaines qualités intellectuelles qui le rendent apte à chercher les moyens appropriés pour infléchir une situation délicate, à agir pour modifier des circonstances défavorables. Face à de telles réalités, il devient difficile de ne pas s'interroger sur l'efficacité même du capital humain dans ces pays africains et par rapport aux buts - fussent-ils théoriques - en vertu desquels les nations ont subi le fardeau imposé par sa formation. D'ailleurs, Joseph Ki-Zerbo ne constate-t-il pas que "l'éducation, au lieu de reproduire la société africaine en mieux, reproduit les caricatures des pays industriels"?

(15). Il y a donc une rupture entre les élites qui symbolisent la réalité du capital humain et les sociétés africaines. C'est cette rupture qui constitue la genèse du problème de l'efficacité des premières au sein de ces sociétés.

Certes, nous dirions que l'émigration complique davantage la situation déjà inconfortable des pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle ne peut être une solution à la crise de l'accumulation du capital. Bien au contraire, elle se présente plus comme un facteur aggravant cette crise. Elle a cependant à son actif d'aider à une prise de conscience de l'existence d'un problème de l'efficacité de ce qui est considéré comme le meilleur du capital humain dans les sociétés africaines. Ce faisant, elle contribue à mettre en évidence la nécessité de révolutionner complètement la perspective selon laquelle la problématique de l'accumulation a jusqu'ici été perçue dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Et cette perspective ne peut être révolutionnée sans une reconsidération préalable de la notion même de capital, dans ce que ce dernier est dans sa réalité fondamentale et dans le contexte spécifique des pays de notre cadre géographique. Les concepts de capital et d'accumulation méritent donc d'être reprécisés, au besoin en sortant du cadre strict de l'économie pure et en s'aidant d'outils conceptuels de type sociologique. C'est ce que nous tenterons de faire dans la dernière section de cette étude.

VII.3. POUR UNE AUTRE APPROCHE DE LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCUMULATION EN AFRIQUE DE L'OUEST

(Dans) la formation du capital, rien n'importe autant que les qualités de la population, Le capital est représenté comme "un héritage social qui découle des institutions et des habitudes de pensées et d'action des individus vivant en société"

(Ragnar Nurkse)

Il est vain d'espérer une véritable redistribution des cartes, accordant au Tiers monde une promotion économique qu'il n'aurait pas conquise par ses propres efforts de remise en question. L'Afrique détient les

moyens d'accéder par elle-même à un certain type de développement, c'est-à-dire à une organisation sociale où les déséquilibres, les frustrations, l'ignorance et la misère se résorberaient. Mais encore faut-il rompre résolument avec l'amarre, abandonner avec lucidité l'idéologie industrielle et monétaire, la fascination de la ville, de l'automobile, de la consommation. Dans cette optique, un certain repli de ces pays sur eux-mêmes paraît nécessaire. Il les protégerait des influences désagrégeantes et leur permettrait, en les libérant des modèles obsédants, l'effort d'authenticité indispensable.
(Thierry Michalon)

Nous nous rendons de plus en plus à l'évidence que toute stratégie d'accumulation axée sur un rôle prépondérant de la contribution extérieure, quelle que soit la forme prise par cette dernière, ressemble fort à une illusion. La persistance dans une telle illusion tient au fait que l'on continue de faire de l'accumulation une question de financement essentiellement. Il suffirait de disposer de ressources financières suffisantes pour acquérir du capital matériel ou pour former du capital humain dont on a besoin. Mais dans sa réalité fondamentale, l'accumulation serait bien autre chose et la problématique de son accumulation se situerait plus au niveau de la maîtrise technologique à une échelle sociale suffisamment large qu'à celui du financement. Ainsi s'expliquerait qu'en dépit d'un flux non négligeable de ressources extérieures en direction des pays de l'Afrique de l'Ouest, ces derniers ne soient même pas en voie de réunir les conditions de base qui rendrait possible une véritable accumulation du capital : qu'il s'agisse du capital matériel ou du capital humain au sujet de l'efficacité duquel nous avons émis des réserves dans la section précédente.

Définitivement, nous refusons d'admettre que l'implantation d'usines dont tout l'équipement technique vient de l'extérieur, l'acquisition de toutes sortes d'outillage et de matériel non reproductibles de manière autonome, même à long terme, puissent être considérées comme du capital accumulé par une communauté donnée. De même, nous refusons de reconnaître au concept de capital humain quelque pertinence que ce soit si, à l'échelle de toute une communauté, les catégories sociales auxquelles fait référence un tel concept se

montrent incapables de solutions originales et adaptées pour répondre à une situation nouvelle qui émerge à un moment de l'existence de cette communauté. Nous atteignons ici un point crucial dans notre argumentation. Ce point éclairera davantage les analyses que nous avons précédemment faites.

Le capital n'est pas surtout -et moins encore seulement - une somme d'équipements et de qualités qui, acquises par formation, permettent à des individus d'exploiter de façon optimale ces équipements en vue de la production. Les limites que cette conception de la notion du capital rencontre dans le contexte des pays de l'Afrique de l'Ouest nous mettent en demeure de dépasser cette dernière (c'est-à-dire cette conception). A la rigueur, nous en parlerions comme du capital relatif. Dans son essence, le capital, comme facteur de production, doit être appréhendé par rapport à la société avec ce que cette notion de société peut évoquer comme culture et comme histoire.

L'élément culturel qui interviendrait dans cette appréhension de la notion de capital renverrait à l'existence effective d'un "background" solide qui permette à la société de trouver des ressources intellectuelles, techniques, technologiques, etc. suffisantes pour relever un défi auquel elle est confrontée à un moment donné de son existence, ou tout simplement pour améliorer de façon permanente les conditions de vie de ses membres. La culture n'est rien d'autre qu'un répertoire technique -au sens propre et au sens figuré -d'où une communauté -qui l'a mis au point à l'expérience des épreuves passées - peut tirer toutes sortes de solutions à n'importe quels problèmes auxquels elle est confrontée ou auxquels elle s'attend à être confrontée dans le cours de son existence.

L'élément historique renverrait quant à lui à la continuité dans la formation d'un tel "background". Et c'est en définitive dans cette continuité que le processus d'accumulation trouve sa réalité. En effet, la mise au point d'un équipement (capital matériel), le fait d'hériter par formation d'une capacité intellectuelle de conception ou d'une habileté d'exécution (capital humain) préexistent dans la somme d'aptitudes acquises par une communauté dans le cours de son histoire sociale. Et lorsque survient un défi, cette communauté trouve dans son patrimoine culturel les ressources nécessaires pour produire toute sortes de techniques, d'objets et

d'institutions qui lui permettent finalement de faire face à la situation. Poser le problème de l'accumulation du capital autrement serait le poser sur des bases superficielles. Et tant que ne sera pas modifiée la perspective selon laquelle est posée ce problème crucial de l'accumulation en Afrique Noire, les chances d'en créer une véritable dynamique resteront faibles.

Sur le double point de vue de la culture et de l'histoire en effet, les sociétés africaines sont devenues des entités sans repères depuis qu'elles ont subi la violence coloniale dans toutes ses rigueurs. Et c'est sur cette réalité qu'aura véritablement achoppé le développement dans la région. Le concept de développement mérite aussi de faire l'objet d'une mise au point importante. Il est à la fois un phénomène et un processus.

Comme phénomène affectant l'Homme, le développement s'inscrit dans la loi d'évolution des sociétés humaines organisées. Il participe donc de l'essence même de ces sociétés. Or, la base de toute organisation sociale se trouve précisément être la culture; car c'est par la culture qu'une communauté fonde son identité par rapport à toutes les autres. Et cette culture trouve les moyens et les occasions de son expression, de son affirmation et de son épanouissement dans le temps historique. Le développement ne saurait donc être réduit, comme on se plaît à le faire malheureusement, à un simple état dont on puisse rendre compte par des indicateurs, à une simple condition matérielle extérieure. Limiter l'idéal du développement à cet aspect à la fois mécaniste et réductionniste expose fortement au danger d'un "développement créateur de misère" qui, dans bien des cas, est entrepris non seulement sans la participation de la société mais encore contre son intérêt réel.

Comme processus, le développement constitue l'expression de la vitalité d'une communauté, la manifestation de son dynamisme. Une société ne peut assumer la responsabilité historique vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis des générations qui la reproduiront dans le temps qu'en se développant. Axelle Kabou n'estime-t-elle pas si opportunément que le développement ne consiste en rien d'autre que

à chercher et à trouver des solutions durables à des problèmes récurrents et à reformuler les trouvailles en fonction des nouveaux défis qui émergent"? (16).

Le développement serait donc une réalité immanente à la société. A ce titre, il trouve sa

justification et les moyens de sa dynamique au sein de tout groupement humain à partir du moment où ce dernier est constitué en société organisée. Joseph Alois Schumpeter ramène la réalité du développement à un ensemble de changements structurels modifiant positivement tout le cours d'une société "traditionnelle" donnée. Selon lui, ce développement n'est pas un phénomène essentiellement économique. Mais, la situation économique ne fait que s'adapter, s'ajuster à ces changements qui interviennent inéluctablement dans la trajectoire historique de la société en question. Il serait donc absurde, pourrions-nous dire, de prétendre développer une société de l'extérieur. De l'avis de Schumpeter en effet, toute phase dans le développement d'une société repose sur les phases précédentes en même temps que cette dernière crée les conditions suffisantes et nécessaires qui engendreront les phases futures (17). Et c'est pour cette raison que l'Homme constitue le véritable et unique agent du développement social.

Or, tout développement - et il convient d'insister sur ce point - ne peut être que l'aboutissement d'un processus d'accumulation du capital. Et cette accumulation est le fruit de l'activité de l'Homme. Et cette activité humaine, pour s'inscrire dans la durée et dans la continuité, doit être entreprise dans le cadre de la société. Et le fondement de toute société est la culture, une culture propre à elle. Nous en arrivons ainsi au fait que la culture est la véritable source de l'accumulation, celle qui est inaliénable. Par voie de conséquence, le potentiel culturel d'une communauté constitue ce que nous appellerions le capital absolu. Ce potentiel transmissible d'une génération à l'autre est également sujet à de permanents raffinements.

Poser le problème de l'émancipation économique des régions périphériques en termes essentiellement économiques portait en germe les raisons suffisantes pour vouer à l'échec tout effort de développement, à l'instar de ce qui est advenu des politiques coloniales. Nous revenons ainsi à l'importance de la colonisation dans la faillite des sociétés africaines non pas tant pour incriminer qui que ce soit, mais pour insister sur la nécessité d'une vision toute différente des problèmes sociaux et économiques des pays africains.

L'événement colonial a rompu les moments historiques et culturels de ces sociétés. Ce faisant, il a aliéné le processus d'une véritable accumulation du capital. En particulier, la colonisation a ruiné le patrimoine technologique et technique des sociétés africaines. Un tel patrimoine qui faisait l'objet d'une amélioration permanente était l'expression de connaissances

et d'expériences accumulées des siècles durant. A ce titre, il y avait un véritable processus d'accumulation qui seul, aurait pu être garant d'un développement authentique. En lieu et place de cette technique traditionnelle africaine, le colonisateur a imposé la sienne. Et les planificateurs du développement continuent de croire que cette technique occidentale conduira au développement en Afrique Noire. Or cette dernière présente un double inconvénient qui fait d'elle plus un obstacle majeur qu'un facteur contribuant à l'accumulation. Il s'agit de sa sophistication et son coût très élevé en l'occurrence.

LA SOPHISTICATION DE LA TECHNOLOGIE OCCIDENTALE : Remontons à l'époque où cette technique étrangère était introduite en Afrique Noire. Le décalage entre elle et la technique locale était déjà trop grand. Paul Bairoch écrit à ce sujet :

Au fur et à mesure qu'on avance vers la fin du XIX^e siècle d'abord, et à l'intérieur du XX^e siècle ensuite, on assiste à une évolution de la technique qui se caractérise par une complexité sans cesse croissante. Cette complexité conduira progressivement à une rupture avec la technique traditionnelle, rupture qui s'accroît dans les premières années du XX^e siècle avec l'introduction généralisée de l'électricité et du moteur à explosion notamment, et qui deviendra totale avec les nombreuses applications de l'électronique et des techniques nucléaires (18).

Il devenait ainsi difficile pour les Africains d'améliorer leur technique au contact de la civilisation occidentale. Ce décalage entre les deux techniques était largement suffisant pour entraîner le forgeron, le métallurgiste, le fondeur africain par exemple dans une situation de crise et de blocage, le mettant ainsi en position de faiblesse par rapport à la technique occidentale. Un dualisme technologique s'est progressivement installé au détriment de la technique africaine. Cette dernière se trouvait impliquée dans une concurrence qu'elle ne pouvait pas supporter. Il devenait ainsi difficile de préserver le processus d'accumulation. A la faveur de cette concurrence, la technique traditionnelle disparaissait sans pour autant que la moderne se diffuse à l'échelle des communautés traditionnelles, contrairement à ce qui s'est passé au début de la Révolution industrielle lorsque la diffusion de la technique se faisait au simple contact avec l'équipement perfectionné venu d'Angleterre. A l'époque en effet, la

technique était encore bien simple et l'on se familiarisait avec les innovations non par formation, mais par la simple circulation des instruments qui en étaient l'expression.

L'éradication de la technique traditionnelle a effectivement obéi à un tel schéma dans les colonies anglaises à travers le monde. Mais dans le cas des territoires français d'Afrique Noire, ce dualisme technologique "ethnocide" s'est doublé d'une volonté manifeste du colonisateur de faire table rase du patrimoine culturel africain. Ainsi, l'introduction de la technique occidentale s'est accompagnée du bannissement des activités de production des biens d'équipement dans ces territoires. Et dans beaucoup de cas, ce bannissement a pris la tournure tragique de l'extermination des classes sociales qui maîtrisaient l'art de la fabrication des biens d'équipement. Le colonisateur français voulait mettre l'industrie métropolitaine à l'abri de toute concurrence – effective ou potentielle – et créer les conditions d'une assimilation parfaite des civilisations et des économies africaines.

LE COÛT ÉLEVÉ DE L'ÉQUIPEMENT MODERNE : Ensuite, l'équipement occidental est d'un coût très élevé (Cf. page 88). Les pays africains n'ont pas toujours les moyens de financer son acquisition par des ressources propres. Ainsi, les investissements industriels et autres alimentent plutôt la spirale de l'endettement. Du fait même qu'à long terme les équipements acquis aujourd'hui ne pourront pas être assimilés et renouvelés sur place, ces pays s'installent dans une situation de dépendance technologique perpétuelle qui, au fil des ans, alourdit considérablement le fardeau de l'endettement. Et nous ne sommes pas sans savoir que le poids de cet endettement est déjà devenu excessif, voire insupportable pour ces économies africaines. Il compromet toute possibilité de croissance car si le service de la dette devait effectivement être honoré, cela représenterait une ponction considérable de ressources. Or précisément, ce sont ces ressources qui, dans les conditions normales, soutiennent l'activité économique et donc la croissance. La réalité de l'heure reste cependant que les pays africains sont déjà en cessation de paiement. Et c'est là le principal facteur qui les a contraints au joug humiliant de l'ajustement structurel.

Pour ces deux raisons au moins, le recours à la technologie occidentale semble, de l'avis

de Paul Bairoch, acculer ces pays africains comme l'ensemble des pays en développement à l'impasse. Il faudrait donc mettre un terme à cette politique de l'autruche qui a jusqu'ici prévalu. Le véritable capital, celui qui est décisif dans le processus du développement, c'est les aptitudes d'un peuple. Et l'essence de l'accumulation se trouve dans le dynamisme inventif, créateur que rendent possible ces aptitudes. Aussi convient-il que l'on repense toute la problématique de l'accumulation en elle-même. Le moment ne serait-il pas venu d'explorer la voie du retour à une technologie authentiquement africaine? C'est-à-dire une technologie qui, parce que conçue par les communautés pour répondre à leurs besoins réels, s'intègre parfaitement à leur culture ainsi qu'à leur histoire sociale et économique.

Certes, Hans Singer estime que cette technologie n'existe plus*. Cependant, nous ne croyons pas que ce facteur puisse constituer un obstacle infranchissable. Lorsqu'un peuple est aux prises avec des circonstances qui l'affectent profondément dans son existence, il parvient toujours à trouver une solution adéquate, d'une manière ou d'une autre. Le véritable obstacle à l'accumulation et au développement des pays de l'Afrique de l'Ouest se trouve ailleurs, dans les politiques de développement mises en oeuvre depuis les années 1950. Ces dernières n'auront pas été différentes, dans leur réalité fondamentale et dans leurs conséquences sur les économies et les sociétés ouest-africaines, des politiques coloniales. Le but ultime des politiques coloniales étaient de conditionner les territoires agressés aux besoins des industries européennes. Celui des politiques de développement n'aura pas été modifié d'un iota. L'appendice dans lequel nous projetons l'arrière-plan du concept même du développement et des pratiques en la matière met clairement en évidence cette cruelle vérité.

Ces politiques de développement ont créé chez les peuples africains une situation d'attente et de démission à la fois. Situation d'attente d'abord parce que les Etats africains comptaient avant tout sur l'extérieur pour faire face aux exigences du développement. Ainsi se comprend que la mendicité - l'usage de ce terme ne relève nullement d'un excès de langage - soit devenue, pour les gouvernements ouest-africains, le mode dominant dans la gestion de

* Il écrit en effet : "The technology of one hundred years ago would be preferable and would make their economic development easier. But, this technology no longer exists. It has been scrapped, and rightly scrapped. The technology of the industrialized countries is the only existing technology" (19).

leurs relations économiques avec les puissances industrialisées en général et avec la France en particulier. Le ministère français de la Coopération dont le champ de compétence est limité "aux Etats francophones d'Afrique au sud du Sahara , à la République malgache et à l'Ile Maurice" (20) fait ostensiblement office d'un Père-Noël perpétuel. Situation de démission ensuite parce que les peuples africains en étaient venus à ne plus pouvoir (ou à ne plus voir la nécessité de) mobiliser toute l'imagination dont ils sont capables pour rechercher des solutions originales à leurs problèmes. Leur en voudra-t-on pour autant? Les bonnes grâces d'un tuteur aussi "bienveillant" induit à l'indolence, à la paresse et à la ruine du sens de l'initiative créative. Et ce qui est vrai au niveau des individus le serait également, pour certaines questions spécifiques, pour des communautés et des Etats.

Nous mesurons parfaitement la gravité de nos propos. Tout compte fait cependant, notre façon d'énoncer les choses n'aurait rien d'excessif dès lors que l'on assignerait aux deux considérations qui suivent l'importance qu'elles méritent dans la réflexion sur cette question générale de l'accumulation et du développement des pays de l'Afrique de l'Ouest.

D'abord, les civilisations africaines ne sont pas nées de la rencontre entre les peuplades qui occupaient naguère la région d'une part et les Occidentaux d'autre part. Pas plus que l'histoire des peuples africains n'a commencé avec la colonisation. Bien au contraire, l'intrusion violente des Européens a été un facteur de perturbation lourdement préjudiciable à cette histoire.

Ensuite et plus important encore, ces civilisations africaines tout comme les autres civilisations de la planète ont traversé, et sans influence externe aucune, la révolution du néolithique. Or, cette dernière fut une étape décisive dans l'histoire de l'humanité du double point de vue

1) de la capacité pour l'Homme de soumettre son environnement naturel aux nécessités de son épanouissement. Cet épanouissement de l'Homme s'est manifesté dans sa créativité et dans son sens de l'initiative;

2) de ce que nous appellerions aujourd'hui le développement économique et social. De fait, les aspects de l'activité créative de l'Homme convergeaient essentiellement vers la conservation de l'espèce - même le dérapage que représente la mise au point des instruments

de destruction massive n'altère en rien cette réalité - et de l'amélioration de ses conditions d'existence. A ce niveau, nous ne pouvons ne pas attirer l'attention une fois de plus sur la nécessité de relativiser la notion même de développement dans son acception moderne. Tous les malheurs des peuples africains viennent du fait qu'ils aient été des objets d'un ajustement par rapport à un type étranger d'organisation sociale qu'on a voulu standardiser par pur machiavélisme. Et c'est cette opération d'ajustement volontariste qui a été identifiée comme étant le développement. La faillite des sociétés africaines après plus de quatre décennies de ce développement ne commande-t-elle pas que l'on reconsidère attentivement les choses? Qu'en cette fin du XX^e siècle ces peuples se retrouvent dans une situation où il leur devient difficile, voire impossible de faire face à leurs besoins essentiels est à la fois absurde et inacceptable. C'est un scandale que nous dénonçons sans la moindre hésitation.

Le moment est venu de renverser le paradigme du développement. Or, sans accumulation, pas de développement possible. Et la véritable accumulation, c'est le perfectionnement des aptitudes d'un peuple à trouver des solutions durables aux problèmes qui le contrarient dans son aspiration profonde à des conditions d'existence sans cesse meilleures. Le mot de la fin, nous le réservons à Alfred Marshall qui disait si opportunément :

Ideas, whether those of art and science, or those embodied in practical appliances, are the most "real" of gifts that each generation receives from its predecessors. The world's material wealth would quickly be replaced if it were destroyed, but the ideas by which it was made were retained. If however the ideas were lost, but not the material wealth, then that would dwindle and the world would go back to poverty. And most of our knowledge of mere facts could quickly be recovered if it were lost, but the constructive ideas of thought remained; while if the ideas perished, the world would enter again on the Dark Ages (21).

APPENDICE

L'ARRIÈRE - PLAN HISTORIQUE ET POLITIQUE DU PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT

To understand the international focus on development after 1945, one must not look at the revolution of rising expectations that supposedly took place in the Third World in those years, but rather examine carefully the evolution of economic and political expectations of the industrial powers...

(Alcalde Javier Gonzalo)

La Guerre civile de 1860-1865 ouvre une ère économique nouvelle pour les Etats-Unis d'Amérique. Jusqu'en 1850 en effet, le secteur manufacturier américain se réduit essentiellement à l'activité "de l'atelier ou du foyer domestique". Autrement dit, il s'agit d'une production artisanale - ou presque -. A partir de 1850, des unités de taille nettement plus grande et produisant pour des marchés assez étendus commencent à se répandre dans le Nord-Est (1). L'avènement de la Guerre civile dynamise alors le mouvement. C'est pour cette raison que Harold U. Faulkner estime que c'est la "Guerre civile qui est véritablement à l'origine de la révolution industrielle (américaine)" (2). Le processus industriel ainsi amorcé s'épanouit progressivement sous la conjonction d'un double facteur : une politique protectionniste et une modification substantielle de la fonction de production agrégée en l'occurrence.

A partir de 1866, les autorités politiques américaines mettent en place un système de tarifs protecteurs dans le but de défendre l'industrie naissante contre la concurrence des européens qui ont devancé l'Amérique dans l'expérience de l'industrialisation. A la faveur de cette politique protectionniste, la production manufacturière des Etats-Unis, stimulée, augmente rapidement. Elle occupe, dès 1894, le 1^{er} rang mondial alors qu'en 1840 elle venait en 5^e position seulement (3). Cette production américaine représente alors le double de celle de la Grande Bretagne, le berceau de la Révolution industrielle, et la moitié de celle de toute l'Europe. Et vers 1900, l'appareil productif national couvre déjà 97% des besoins du vaste marché

intérieur américain alors que quelques décennies auparavant, ce dernier était très largement fourni par les importations.

Cet essor de la production manufacturière impose la nécessité d'intensifier l'exploitation des ressources minières et des produits agricoles qui servent de matières premières. En dépit d'un flux migratoire significatif et de l'accroissement naturel de la population, la main-d'oeuvre disponible est en deçà des immenses besoins de l'économie américaine. Cette insuffisance du facteur travail favorise alors une généralisation du recours à des sources d'énergie autres que manuelles (vapeur, eau, électricité), de la standardisation et de la taylorisation. La productivité de l'ouvrier s'en trouve ainsi améliorée.

Cependant, cette amélioration des méthodes de production n'élimine pas pour autant la menace à laquelle est confrontée l'économie américaine. Elle ne fait que changer la nature de cette menace. En effet, si au départ l'essor industriel courait le danger d'être compromis par une production insuffisante de matières premières - faute de main-d'oeuvre -, le 20^e siècle s'ouvre plutôt sur une saturation de la consommation. La Première Guerre mondiale dissipe le problème pendant les années qu'elle dure. De fait, elle provoque une expansion des exportations américaines vers l'Europe, principal théâtre des hostilités.

Mais dès 1920, la faible consommation redevient une menace pour l'équilibre de l'économie américaine. C'est alors que le patronat adhère à une philosophie industrielle inaugurée en 1913 par Henry Ford. Pour M. Ford en effet, un ouvrier bien payé peut devenir un client qui permettrait de maintenir le rythme de la croissance industrielle. Il suffit, pour le rendre tel, de procéder à un ajustement courageux de deux variables : augmenter son salaire et baisser les prix des biens. Ces deux mesures contribueront à augmenter le pouvoir d'achat du salarié. Pour rendre ses propositions conséquentes, M. Ford fait passer le prix de base du modèle T. Ford de 1950 dollars à 290 dollars et augmente le salaire journalier minimum de 5 dollars (4).

L'adhésion du patronat américain à cette philosophie socio-industrielle en ce début des années 1920 marque l'avènement de ce que A. Gramsci, alors Secrétaire général du Parti communiste italien dénomma Fordisme. Par ce concept,

(il) désignait la possibilité pour le capitalisme de subsister en redistribuant aux salariés une partie des revenus tirés des gains de productivité. Le Fordisme serait ainsi une nouvelle forme de régulation dans les économies libérales, impliquant un partage plus équitable de la richesse créée (5).

C'est par le biais du Fordisme que la société américaine entre dans l'ère de la consommation de masse. Cette dernière, à son avènement, fut célébrée comme une ère de ce que de nombreux auteurs qualifièrent de prospérité éternelle ou d'une nouvelle forme de civilisation économique.

Maurice J. Bonn par exemple écrit :

L'énorme développement des Etats-Unis durant les années 1924-1929 accrédita en plusieurs points du globe l'idée que l'intelligence calculatrice avait trouvé le moyen de créer là-bas (c'est-à-dire aux Etats-Unis) le miracle d'une prospérité permanente qu'aucune crise ne pouvait ébranler (6).

Louis R. Franck estime quant à lui que

dans le courant de 1922, une ère de prospérité sans précédent (...) commença pour les Etats-Unis (...) Les Etats-Unis devinrent alors le symbole d'une certaine forme de civilisation économique : les enquêteurs, les économistes, les sociologues étrangers se joignirent au chœur des producteurs américains pour célébrer l'avènement d'une nouvelle époque de l'humanité. On ne s'interrogea pas davantage sur la stabilité de tout l'édifice : les chiffres étaient là, et parlaient d'eux-mêmes. De 1922 à 1929, l'indice de la production industrielle allait passer de 73 à 110, le revenu national de 60,7 à 87,2 milliards de dollars, les revenus réels moyens par habitant (compte tenu des corrections de prix) de 634 à 716 dollars par an, accusant ainsi une amélioration du niveau de vie général de 13% (7).

Ainsi se développa le mythe de la "prospérité permanente" d'après lequel "les Etats-Unis étaient désormais le pays où l'industrie la plus évoluée savait se créer le pouvoir d'achat nécessaire à l'écoulement de ses produits" (8).

A la lumière de ces différentes évaluations de la situation, et compte tenu du contexte général des années 1920, il devient aisé de comprendre que la crise qui affecte l'économie américaine à partir d'octobre 1929 arriva contre toute attente. Même à la veille de la catastrophe en effet, l'optimisme quant à l'avenir resta l'attitude dominante en Amérique. Par exemple, le 4 décembre 1928, le Président Coolidge, adressant son dernier message sur l'état de l'Union

articula :

Aucun Congrès des Etats-Unis jamais réuni, en examinant l'état de l'Union, n'a eu de perspective plus agréable que celle qui apparaît aujourd'hui. A l'intérieur, règnent la tranquillité et la satisfaction (...) et le record du nombre d'années de prospérité.

Un tel regard sur l'état de l'Union le conduisit à demander aux "congressmen" ainsi qu'au pays tout entier d'envisager l'avenir avec optimisme (9).

Nombreux étaient les indices qui portaient à une telle appréciation de la situation. Le capitalisme américain semblait plus fort qu'il ne l'avait jamais été. En effet,

entre 1925 et 1929, le nombre d'établissements industriels s'était accru de 183 900 à 206 700; la valeur de la production industrielle s'était élevée de 60,8 milliards de dollars à 68 milliards (...) L'indice de la production industrielle (...) dont la moyenne n'avait été que de 67 en 1921 (1923-25 = 100) s'était élevé à 110 vers juillet 1928 et avait atteint 126 en juin 1929. En 1926, 4 301 000 automobiles étaient fabriquées. Trois ans plus tard, en 1929, la production s'était accrue de plus d'un million et avait atteint 5 388 000 (...) Les bénéfices des affaires s'élevaient rapidement et c'était une époque favorable pour faire les affaires (10).

Ces années exceptionnellement grasses -qu'on croyait relever désormais de la situation normale - inclinèrent le peuple américain au "désir excessif de s'enrichir rapidement avec le minimum d'effort". Un tel désir le porta logiquement à la spéculation. Et cette spéculation se manifestait alors de deux manières différentes :

- la prolifération des sociétés d'investissement : Au cours de 1928, 186 de ces sociétés furent organisées. Et "dans les premiers mois de 1929, elles se créèrent au rythme d'à peu près une par jour" (11).

- le volume important des affaires négociées en bourse : Harold Faulkner rapporte à ce sujet que

du 1^{er} janvier 1929 au mois d'octobre 1929, le nombre des actions inscrites à la bourse de New York passa de 443 449 000 à plus d'un milliard. Des actions se vendirent de trois à vingt fois leur valeur comptable. Naguère, on regardait presque comme une date historique la journée où un million d'actions s'étaient négociées en bourse. En 1929, on

compte cent vingt-deux jours où s'en négocièrent plus de 4 000 000 et trente sept où le nombre dépassa 5 000 000. L'optimisme général voyait le pays à l'aube d'une ère de prospérité ininterrompue où le cours des actions demeurerait en permanence très élevé (12).

La crise vint alors, sévère et éprouvante, balayant comme d'un revers de la main cet éconisme euphorique. Autant l'optimisme fut porté à son comble pendant la période précédant l'effondrement de la bourse de Wall Street, autant les effets -psychologiques surtout - de la crise se firent si marquants que l'Américain devint frileux, catastrophiste et peureux.

Frilosité d'abord dans les milieux industriels qui doutèrent, même lorsque la crise fut finalement surmontée, que l'économie puisse revenir à son "âge d'or" d'avant octobre 1929. Ils vécurent ainsi les signes de la reprise avec beaucoup de réserve. Dans certains cas, cette réserve frisait une attitude de résistance*.

Catastrophisme ensuite de la part des syndicalistes, économistes et hommes politiques. William Green, président de l'American Federation of Labor avertit le Sénat, sitôt que la perspective de la fin des hostilités se fit nette en 1945, que le pays devait se préparer à faire face à un chômage sans précédent. Son économiste en chef, Boris Shiskin, prédit alors que ce chômage pourrait bien affecter 20 millions d'Américains alors que même dans les plus sombres périodes de la dépression un tel seuil ne fut jamais atteint. Leo Cherne, journaliste et homme de télévision alors le plus populaire, chiffrà quant à lui le nombre de chômeurs à 19 millions pour un futur proche. Henry Wallace qui fut, avant Harry Truman, Vice-Président sous Roosevelt envisagea un futur immédiat sombre et exprima le souhait que la dépression d'après-guerre, lorsqu'elle arrivera finalement, ne sera pas aussi dramatique que le bon sens, par référence à l'expérience passée, permet de la prévoir (14).

* Bernard D. Nossiter rapporte à ce sujet : "Workers, now in demand after years of futile job hunting, enjoyed high wages, even if they couldn't find everything they wanted to buy. But many businessmen refused to believe what they saw (...) A common view held that the war bubble would burst. Many businessmen simply refused to enlarge their plants to meet the new demand. Eleven years of slump had scarred the corporate psyche. So the government had to coax. Businessmen got fast tax write-offs for new plants and tools; they won contracts to cover all their costs and guarantee profits. They were allowed to lease plants built by the government to produce synthetic rubber; they transported oil through a huge government-built pipe-line" (13).

Un tel catastrophisme ainsi entretenu induisit chez le commun des Américains la peur de l'avenir relativement à la sécurité de l'emploi. La question de l'emploi fut ainsi portée au coeur du débat politique lors de la campagne présidentielle de 1944. Aussi bien les Démocrates que les Républicains promettaient le plein emploi. Profitant de cette circonstance où les deux principaux partis politiques se voyaient ainsi contraints de s'engager formellement, un groupe de citoyens qui incarnaient cette revendication du peuple américain prit l'initiative d'un projet de loi, le "Full Employment Act". Leur but était de faire de l'engagement des hommes politiques à cette problématique du plein emploi, non plus une propagande qui n'aura été à la mode que le temps d'une campagne électorale, mais une question permanente de la vie politique du pays parce qu'elle relèverait dorénavant du domaine législatif. Ce projet de loi parrainé par le Sénateur démocrate de Montana, James Murray, reçut l'appui d'un certain Harry S. Truman qui pèsera d'un poids déterminant dans l'histoire américaine d'après-guerre. En 1945, devenu Président des Etats-Unis, il réaffirma, dans le cadre de son programme économique, le droit au travail pour tout Américain capable de travailler et désirant effectivement de le faire. Il relève, estima-t-il, de l'ordre d'un devoir ultime pour le gouvernement fédéral de recourir à tous les moyens possibles pour éviter un chômage prolongé si le mécanisme du marché venait à faillir (15).

Que la variable "emploi" ait été, comme nous le constatons, au centre des préoccupations en cette période précise de l'histoire économique et sociale des Etats-Unis ne comporte aucun élément de surprise. En effet, la crise de 1929-1939 fut, avant tout, une crise de sous-consommation marquée par un large excédent de l'offre sur la demande solvable et ayant induit l'apparition et une forte progression du chômage ainsi qu'une multiplication des faillites. Aussi bien les industriels, les commerçants que la masse de la population américaine en ont terriblement souffert. Et comme nous le mentionnions déjà plus haut, le seul facteur qui pouvait mettre l'économie américaine en péril était, non pas une faible consommation en tant que telle, mais un décalage entre le rythme de la production et celui de la consommation. Et c'est justement ce qui arriva en 1929. Et pour comprendre la raison de cet accent ainsi mis sur le haut niveau de l'emploi et sur le rôle du pouvoir politique dans la réalisation de cet objectif,

il convient de rappeler quelques faits économiques essentiels.

1) Le fait macro-économique dominant des économies développées (libérales) a été la tendance à une croissance nette sur la longue période. Par croissance, nous entendons une augmentation de l'output. Cette augmentation de l'output est étroitement liée à celle de la demande effective et à l'amélioration du niveau de vie des populations. La demande effective est quant à elle une fonction directe du niveau de l'emploi, source des revenus qui soutiennent l'activité de tous les secteurs économiques. Et dans le cas spécifique des Etats-Unis d'Amérique, cette croissance séculaire a, jusqu'en 1929, reposé sur des facteurs essentiellement endogènes. Cela signifie que l'essor économique a été soutenu surtout par le marché intérieur et les matières premières nationales contrairement aux puissances économiques européennes qui, dès le début de leur révolution industrielle, s'étaient trouvées dans la nécessité de débouchés industriels et de sources de matières premières extérieurs. Certes, confrontés à une expansion très rapide de leur production industrielle dans les années 1890, les Etats-Unis se sont engagés dans une expansion vers le sud (géographiquement parlant) avec pour but avoué de "capturer" des débouchés indispensables à leurs industries.

Dans les dernières années du XIX^e siècle en effet, la croissance de l'économie américaine s'accélère et culmine en 1898, laissant un excédent de la production sur les affectations effectives de plus d'un milliard de dollars. La nécessité de conquérir les débouchés extérieurs pour cette production excédentaire conduit à la guerre Hispano-américaine en cette même. Les Etats-Unis en sortent vainqueurs avec en prime la mainmise sur un vaste territoire recouvrant Porto Rico, Guam, Cuba et surtout les Philippines. Ces derniers sont transformés en débouchés de l'industrie américaine à coup de gros investissements. Le volume des investissements directs et de portefeuille d'origine américaine faits hors des frontières de l'Union passe de 684,5 millions de dollars au moment de la guerre à 2 500 millions en 1914 (16). De l'avis de Faulkner, c'est la période au cours de laquelle l'Amérique élargit son marché par une intensification des investissements à l'étranger (17) surtout à destination de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud conformément à la doctrine de Monroe. Mais en ces années-là les "policy makers" américains songent bien à sortir du continent. Les propos

suivants tenus par le sénateur Beveridge trahissent l'ambition impérialiste alors entretenue par la classe politique des Etats-Unis. Il disait :

Les Philippines sont à nous pour toujours, en tant que territoire appartenant aux Etats-Unis, aux termes mêmes de la constitution. Et au-delà des Philippines s'ouvrent les marchés infinis de la Chine (18).

La conquête des Philippines n'était donc qu'une étape dans le projet expansionniste américain. Le but avoué en était la grande Chine. Mais, les Etats-Unis sont vite revenus à l'option en faveur d'une croissance introvertie avec l'avènement du Fordisme. Ce dernier a efficacement résolu ce problème de débouchés.

2) Le principal enseignement de la crise des années 1930 fut que dans son évolution, l'économie américaine était entrée dans une phase où le marché intérieur ne pouvait plus, à lui tout seul, répondre à ses besoins de débouchés à un degré qui lui eût évité un dysfonctionnement majeur. Cette crise met en évidence la fragilité des hypothèses qui sous-tendent la théorie de l'école classique, laquelle domine jusque là les politiques économiques dans le monde occidental. Les mécanismes autorégulateurs qu'on disait régir le fonctionnement des marchés apparaissent dans tout ce qu'ils ont de relatif. Les économies sombrent dans des situations dont la compréhension appelle une démarche théorique différente. C'est dans un tel contexte que la théorie keynésienne, frappant par son caractère révolutionnaire, triomphe et s'impose rapidement comme la "nouvelle économie". L'approche keynésienne préconise une intervention active et massive des pouvoirs publics dans la vie économique pour résorber les déséquilibres ou pour prévenir le mal-fonctionnement du système. Ainsi commence l'histoire d'un Etat à l'avant-garde de l'initiative économique. C'est l'origine du New Deal qui intronise l'Etat dans le rôle d'agent incontournable en matière de régulation et de fonctionnement du système économique. Et c'est dans cette trajectoire histoire qu'il convient de rechercher l'intelligence du concept de développement tel que ce dernier émerge dès janvier 1949.

De fait, c'est l'ensemble des mesures connues sous le nom de "New Deal" qui, de 1932 à 1939, auront incarné l'acharnement de l'Amérique tout entière à dénouer cette conjoncture dramatique et éprouvante. Or, ces mesures se sont avérées inefficaces. Certes il y eut une légère amélioration de la situation économique par rapport aux années les plus sombres de cette longue période de crise. Mais cette amélioration est restée très en deçà des attentes. A 16,9%, le taux de chômage restait très élevé. L'output, évalué alors à 99,5 milliards de dollar demeurait inférieur à son niveau de 1929, lequel était de 104,4 milliards. Cet échec du New Deal consacrait ainsi l'impuissance du marché américain à assurer le retour à une ère de prospérité économique. Surtout que la Dépression a été très longue. Au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, elle était rendue à sa onzième année.

3) La solution à la Dépression fut donc la guerre. Les industries, mêmes celles qui avaient fait faillite, reprirent une activité de plein régime, leur production étant essentiellement destinées à l'exportation. Toute l'économie se reconvertit en une économie de guerre. Le chômage se réduisit à sa composante frictionnelle inévitable dans toute économie dynamique.

Ainsi donc, il y a eu une longue phase de croissance économique essentiellement introvertie, la rupture des années 1930 et l'expérience de la guerre caractérisée par une étroite collaboration entre l'Etat et les secteurs économiques. La fin de la guerre en août 1945 marque le début d'une autre phase, mais une phase d'incertitudes. Le problème se pose alors de savoir comment ces incertitudes doivent être gérées. Et comme les analyses précédentes le font ressortir, l'essentiel de la responsabilité repose désormais sur le gouvernement fédéral. L'enjeu est, compte tenu de l'histoire immédiate, le maintien des débouchés extérieurs sans lesquels la situation de l'emploi ne peut que se dégrader rapidement.

La transition d'une économie de guerre à une économie en période de paix se fit sans difficulté majeure. Pendant la guerre en effet, de hauts salaires et une offre insuffisante de biens de consommation ont permis aux travailleurs de constituer une masse substantielle d'épargne

forcée. Cette épargne alimenta un marché suffisant pour la production des entreprises*.

La période de reconversion s'achève en 1948. Avec un retour à ses performances normales et face à la consommation intérieure qui plafonne vite, l'économie retrouve également le problème de débouchés. Un comité spécial ad hoc est alors constitué au sein du Département d'Etat pour mener une étude sur les moyens de faire face à ces perspectives économiques inquiétantes. Au terme de son évaluation de la situation, ce comité aboutit à la conclusion que les Etats-Unis n'ont aucune chance d'échapper à une dépression du même type que celle de 1929 si une aide substantielle n'était accordée aux pays étrangers, clients de l'industrie américaine (20). Et c'est dans ces conditions que se décide le Plan Marshall. Le but de ce derniers était de donner aux pays étrangers le pouvoir d'achat nécessaire qui leur permettrait d'importer massivement des Etats-Unis.

Cependant, le Plan Marshall était destiné surtout aux pays industrialisés ruinés par la guerre. L'effet sur l'économie américaine ne pouvait être que de courte durée, juste le temps nécessaire à ces pays pour restaurer leurs appareils de production. Il était d'ailleurs programmé pour prendre fin en 1952. Et pourtant, l'économie américaine avait besoin de marchés permanents et de plus en plus vastes. Or, en ces années d'après-guerre, les régions du monde qui n'avaient ni "know-how" technologique, ni agriculture moderne, ni rien d'autre de la modernité industrielle représentaient les 2/3 de l'humanité (21). Et leur évolution vers l'ère

* Bernard D. Nossiter écrit : "The wartime output of consumer goods was higher than the Depression levels but wasn't nearly large enough to absorb the huge increase in demand created by putting the jobless to work and rapidly expanding paychecks. Makers of autos, refrigerators, and washing machines had turned to producing tanks, planes, and ships. Construction workers, those not in the Army, built war plants instead of civilian factories or homes, so consumers almost tripled their liquid savings, their holdings of bank deposits and government bonds. These soared from \$48 billion to \$146 billion from 1940 to the war's end. The liquid holdings of business rose even faster, from \$22 billion to \$80 billion. Here was a huge reservoir of effective demand waiting to be spent when peace came. Before the war, those with incomes saved less than \$5 of every \$100 earned; during the war, this skyrocketed to \$24,10 and from much larger incomes. With peace, the dam broke and this huge reservoir of demand poured across a rapidly retooling American industry. Savings in 1945 were at a peak of 19,20 in every \$100. Then they plunged to \$8,20 in 1946, \$3,10 in 1947 and 5,90 in 1948. This reflected a buying binge of mammoth proportions. Citizens were spending income faster than they earned it. Lester V. Chandler calculated that for every added dollar of income in 1945, people spent \$2,80. The next year, this rose to \$3,53 and fell back only part way to \$1,38 in 1947" (19).

industrielle ne se situait que dans une perspective de longue période. A cet égard, ces régions faisaient figure d'exutoires potentiels à la production industrielle et agricole américaine. Les caractéristiques essentielles par lesquelles le Président Truman identifie les peuples arriérés sont révélatrices à ce sujet. Il les réduit à une conglomération de peuples qui manquent de tout. Par contraste, les Etats-Unis sont en situation de surabondance et prêts à exercer la "charité". Il déclare en effet :

Plus de la moitié des hommes de ce monde vivent dans des conditions voisines de la misère. Leur nourriture est insuffisante. Ils sont victimes de maladies. Leur vie économique est primitive et stagnante. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace tant pour eux que pour les régions plus prospères. Pour la première fois dans l'histoire, l'humanité détient les connaissances théoriques et pratiques susceptibles de soulager la souffrance de ces gens. Les Etats-Unis occupent parmi les nations une place prééminente quant au développement des techniques industrielles et scientifiques (...) Je crois que nous devrions mettre à la disposition des peuples pacifiques les avantages de notre réserve de connaissance technique afin de les aider à réaliser la vie meilleure à laquelle ils aspirent. Et en collaboration avec d'autres nations, nous devrions encourager l'investissement de capitaux dans les régions où le développement fait défaut.

La solution que suggère M. Truman à la pauvreté des civilisations périphériques à l'Occident industrialisé est la diffusion à grande échelle des capitaux financiers, techniques, technologiques et humains dont regorge l'Amérique. Le diagnostic porté sur le mal des régions qui accusent un lourd déficit historique en matière de développement est biaisé par des considérations objectives sur la situation économique des Etats-Unis et ses impératifs de croissance à long terme. Nous pouvons étayer cette thèse par trois faits au moins.

D'abord, le Président Truman fait très clairement une affirmation allant dans ce sens*.

Ensuite, le "Council of Economic Advisers" aboutit, dans ses délibérations, à la même conclusion selon laquelle, en l'absence de tout investissement américain dans les régions

* Il dit : "The Point Four (...) is a program which requires vision. It has been estimated that an improvement of only two per cent in the living standards of Asia and Africa would keep the industrial plants of the United States, Great Britain, and France going at full tilt for a century just to keep up with the increased demand for goods and services" (22).

arriérées, l'Europe Occidentale ne pourrait probablement pas gagner assez d'argent. Le raisonnement est simple. Ces régions étant, pour l'essentiel, des colonies de longue date, des relations commerciales privilégiées se sont développées entre elles et les puissances tutrices européennes. Or, si les pays européens - qui demeureront de grands importateurs de biens et services américains - ne peuvent pas y gagner suffisamment d'argent, ils se retrouveront dans l'incapacité de financer leur déficit commercial avec les Etats-Unis à l'échéance du Plan Marshall. Dans une telle hypothèse, ces pays européens devront nécessairement soit restreindre leurs importations en provenance des Etats-Unis, soit chercher à supplanter les Américains des marchés des autres régions. Et dans tous les cas, les conséquences seraient désastreuses pour l'économie américaine car, les exportations pourraient alors s'effondrer de 3 à 4 milliards de dollars par rapport à leur niveau de 1948 (23).

Enfin, de la logique du Point IV découla un important programme d'aide au développement. Relativement à cette aide, John K. Galbraith qui en fut un des experts fait la remarque suivante :

Des considérations pratiques et non l'analyse rationnelle avaient présidé au choix des causes attribuées à cette misère que nous prétendions combattre; notre contribution à cet effet ne pouvait revêtir, schématiquement parlant, que deux aspects : l'apport de capitaux et, en principe, une assistance technique efficace. De ces deux possibilités, on a induit les causes de la misère : celle-ci devait résulter d'une pénurie de capitaux et de l'absence de compétence technique. C'était le remède qui impliquait le diagnostic. Nous possédons du vaccin, donc le malade a la variole (24).

M. Truman lui-même ne cache pas que telle ait été effectivement son approche des faits*. Et comme pour se justifier d'une vision si étroite de la situation, il se réfugie derrière l'histoire. Il estime qu'il savait, de son étude de l'histoire américaine, que les Etats-Unis avaient été développés par les Britanniques, les Allemands, les Néerlandais et les Français. Ces derniers

* Il écrit : "In this country we had both the capital and the technical know-how. I did not see how we could follow any other course but put these two great assets to work in the underdeveloped areas (26).

avaient investi de considérables sommes dans les chemins de fer, les mines, l'agriculture, etc. (25).

La complexité du contexte international de l'époque était telle que, en fonction de ce que l'on cherche à démontrer, on peut aussi bien faire une lecture essentiellement politico-stratégique de la démarche américaine. La réalité reste cependant que les motivations de premier ordre étaient économiques et commerciales. Par exemple, le Président Truman récusait la préoccupation anti-communiste qu'on a pris l'habitude d'attribuer à sa politique*.

Cette politique américaine suit, avec un retard de trois années, celle mise en oeuvre dans son espace colonial d'Afrique Noire par la France. Cette politique française avait pour but, comme nous l'avons déjà vu, de favoriser l'industrialisation des territoires. Cette industrialisation créait les conditions idéales de l'intégration économique et culturelle - c'est-à-dire en réalité d'une assimilation intégrale - des sociétés africaines à la métropole et ce pour la prospérité de l'industrie française.

De par les circonstances qui ont conduit à leur conception**, de par leur contenu et de

* "The Technical Assistance Program, écrit-il, was not an anti-communist measure. We would have included Russia in the program if she has been willing. As earlier as Potsdam (conference), in July and August of 1945, I was prepared to offer the Russians aid for war recovery. Without co-operation, of course, we could not help them to help themselves" (27).

** D'une part, la politique américaine de favoriser enfin l'industrialisation des pays de la périphérie était mise au point sous la pression du nationalisme économique latino-américain surtout. Ce dernier faisait échec aux ambitions américaines d'asservir économiquement la région selon la logique de la division internationale du travail. D'autre part, le "Pacte colonial" était resté jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, le mode dominant - sinon unique - d'exploitation économique des colonies. La décision de favoriser l'industrialisation de ces mêmes colonies prise dès 1946 représente un revirement radical et presque sans transition. La classe politique française fut contrainte à un tel revirement sous la pression d'un nouveau contexte social que le déroulement de la guerre avait contribué à faire naître dans les colonies. Par sa débâcle, la France n'avait que trop étalé sa vulnérabilité aux yeux de ses colonisés. Son prestige en était sorti sérieusement terni. La contestation montait parmi les peuples colonisés qui se montraient de moins en moins dociles.

par leur finalité non avouée, les politiques américaine et française se recoupaient nettement. Sous la pression des circonstances donc, l'on en vint à admettre aux Etats-Unis et en France que plus la périphérie serait économiquement forte et moderne, plus elle contribuerait au dynamisme industriel des pays du centre et plus les chances d'assurer une croissance économique de longue durée étaient grandes. La modernisation progressive des économies périphériques par l'industrialisation stimulerait les innovations et les mutations technologiques dans les pays déjà industrialisés. Il suffirait pour cela de se montrer habile dans la définition des modalités de cette modernisation et d'en contrôler étroitement le processus.

Le paradigme du développement qui se construit dans un tel contexte ne s'affranchit nullement de la tradition qui, au cours des périodes précédentes, porta successivement les noms de "mission civilisatrice" et de mise en valeur. De ce fait, se perpétue ce que Jean-François Bayart appelle le paradigme du joug. "Les Occidentaux restent fidèles à ce que je nomme" dit-il, "le paradigme du joug (...) joug qu'un ordre international inique continue à faire porter à des économies exsangues" (28). Cependant, le développement a prouvé une certaine supériorité par rapport à la "mission civilisatrice" et à la mise en valeur dans cette problématique générale des formes de domination de la périphérie "barbare" par le centre "civilisé". Il a en effet réussi à briser la résistance que la volonté de domination du second engendrait chez la première et à faire accepter à cette périphérie l'image - celle du sous-développement, terme que M. Truman emploie pour la première fois dans son Point IV - qui est construite d'elle par le dominateur. Pourrions-nous interpréter autrement l'adhésion sans réserve des peuples alors identifiés comme "sous-développés" à la doctrine du développement. Le développement devient alors la grande aspiration des peuples "sous-développés" et un grand "chantier séculaire" pour les nations industrialisées à la fois.

En définitive, c'est dans le contexte socio-économique de l'après-guerre des pays industrialisés que le paradigme du développement trouve sa trame profonde. Il inspira les pratiques de la "coopération" des puissances industrielles. Cette "coopération au développement" ne signifiait pas donner aux pays de la périphérie les moyens de s'affranchir durablement de l'emprise d'une pauvreté structurelle, mais plutôt conditionner celle-ci en instrument de maintien de la croissance dans les pays du centre.

La raison essentielle pour laquelle nous présentons cet historique de la notion de développement est de montrer que son émergence après la Deuxième Guerre mondiale ne procédait pas de considérations liées à la misère des sociétés situées en Afrique, en Amérique Latine et dans certaines régions du continent asiatique, mais d'une nécessité d'aménager les conditions d'équilibre à long terme des économies industrialisées. A ce titre, les sentiments d'altruisme et de philanthropie par lesquels l'on a cru devoir accompagner la promulgation de la doctrine du développement n'était qu'un maquillage, un grand mensonge. Dans sa réalité profonde, la doctrine du développement ne faisait que sauver un ordre international que l'agonie du colonialisme déstabilisait gravement. Or, cet ordre fonctionnait au grand préjudice des peuples asservis et dominés.

Considérons bien que dans sa longue histoire, le monde s'est trouvé progressivement réduit à un champ de compétition et de confrontation en raison de la tendance dominante à n'agir qu'en fonction des exigences de son bien-être qui semble constituer la base même des relations entre sociétés, entre nations ou entre cultures différentes. Ces dernières n'agissent chacune qu'en considération de ses intérêts égoïstes. Or pour l'essentiel, ces intérêts se présentent comme irrémédiablement incompatibles. Ainsi s'explique que l'on se situe dans un contexte général où les choses obéissent aux lois d'un jeu à somme nulle. Par exemple, le renforcement de la domination des puissances occidentales a généré, comme nous l'avons vu, la faillite économique et sociale des pays africains.

La doctrine du développement s'est montrée incapable de transcender ce principe. C'est pour cette raison qu'elle aura causé un tort difficilement réparable là où - comme en Afrique de l'Ouest - elle a eu la latitude suffisante d'exprimer sa logique dans tous ses raffinements. Aujourd'hui, nous nous acheminons vers une période dont les premiers éléments d'appréciation semblent indiquer qu'elle sera forcément caractéristique de l'après-"développement". Avec l'inefficacité avérée de l'ajustement structurel, la doctrine du développement entre dans la phase ultime de sa démythification. Et il faudra bien que les sociétés africaines prennent l'initiative de leur redressement. Ceci signifie qu'une nouvelle philosophie d'action est incontournable.

En mettant en évidence, comme nous nous sommes efforcé de le faire dans cet appendice, les origines de la notion du développement et les motivations profondes qui sous-tendaient les pratiques en la matière, nous voulons attirer l'attention sur la nécessité de définir cette nouvelle philosophie d'action dans un esprit de rupture d'avec ce qui a caractérisé celle incarnée par la doctrine du développement. Pour un peuple, déterminer soi-même les objectifs et les modalités pratiques de son développement et ne solliciter une contribution raisonnable de l'extérieur que pour réaliser ces objectifs diffère radicalement de cette situation qui consisterait à subir ce qui est conçu et administré par les puissances étrangères.

**NOTES
ET
REFERENCES**

PREMIÈRE PARTIE

(1) Raúl Prebisch, Economic Development of Latin America and its Principal Problems, New York, United Nations, Department of Economic Affairs, 1950, page 16. De par sa nature, ce coefficient devrait être défini par rapport au produit intérieur brut (P.I.B.). Mais, l'auteur ne fournit aucune précision à ce sujet.

(2) Albert O. Hirschman, "Grandeur et décadence de l'économie du développement", Annales : Economies - Sociétés - Civilisations, septembre-octobre 1981, page 739.

(3) Adam Smith, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Paris, Gallimard (Collection Idées), 1976, Livre III, pages 207-208.

(4) Raúl Prebisch, Economic Development of Latin America ..., op. cit., page 8. Voir aussi Hans W. Singer, "The Distribution of Gains Between Investing and Borrowing Countries", The American Economic Review, Papers and Proceedings, May 1950, pages 478-479.

(5) Luis Eugenio Di Marco, "The Evolution of Prebisch Economic Thought", International Economics and Development : Essays in Honor of Raúl Prebisch, New York . San Francisco . London, Academic Press, 1972, page 5.

(6) Hans W. Singer, "The Distribution of Gains Between Investing and Borrowing Countries", The American Economic Review, May 1950, page 478.

(7) Aldo Antonio Dadone, "The impact of Prebisch Ideas on Modern Economic Analysis", International Economic and Development, op. cit., page 19.

(8) Raúl Prebisch, Economic Development of Latin America ..., op. cit., page 10.

(9) Voir pour cette condition l'article de Raúl Prebisch "Commercial Policy in The Underdeveloped Countries", The American Economic Review, Papers and Proceedings, pages 251-274.

(10) Par densité technologique, Prebisch entend aussi bien la quantité des connaissances technologiques que l'aptitude réelle à appliquer ces connaissances à la production.

(11) Ragnar Nurkse, Structures du commercial international et développement économique (Dans le même volume que Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés), Paris, Editions Cujas, 1968, page 207.

(12) Raúl Prebisch, Economic Development of Latin America ..., op. cit., pages 2.

(13) Voir Raúl Prebisch, "Commercial Policy in The Underdeveloped Countries", op. cit., pages 253-254.

(14) Ragnar Nurkse, Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés, Paris, Editions Cujas, 1968, page 12.

(15) Raúl Prebisch, Economic Development of Latin America ..., op. cit., pages 37.

(16) Walt W. Rostow, Les étapes de la croissance économique, Paris, Editions du Seuil, 1962, page 34.

(17) Voir son article "Economic Growth with Unlimited Supplies of Labour", The Manchester School of Economic and Social Studies, May 1954, page 155.

(18) Arthur Lewis, Theory of Economic Growth, London, George Allen & Unwin Ltd, 1955, page 228.

(19) Ibidem, page 136.

(20) Ibidem, page 227.

(21) Ibidem, page 226.

(22) Cité par Daniel Etounga Manguelle, Cent ans d'aliénation, Saint-Etienne, Editions Silex, 1985, page 229.

(23) Ibidem.

(24) Jacques Freyssinet, Le concept du sous-développement, La Haye . Paris . New York, Mouton Editeur, 1966, page 60.

(25) Axelle Kabou, "Assumer les valeurs du changement", Un autre regard sur le développement en Afrique, Bruxelles, ICHEC-Tiers monde/CNCD., 1992, page 35.

(26) Daniel Etounga Manguelle, Cent ans d'aliénation, op. cit., page 229.

(27) Albert O. Hirschman, Stratégie du développement économique, Paris, Les Editions Ouvrières, 1964, page 24.

(28) Arthur W. Lewis, "Economic Growth with Unlimited Supplies of Labour", op. cit., page 142.

- (29) Walt W. Rostow, Les étapes de la croissance économique, op. cit., page 19.
- (30) Arthur Lewis, Theory of Economic Development, op. cit., page 237.
- (31) Jacques Freyssinet, op. cit., page 177.
- (32) Georges Ngango, Les investissements d'origine extérieure en Afrique Noire francophone : Statut et incidence sur le développement, Paris, Présence Africaine, 1973, page 124.
- (33) Albert Sarraut, La mise en valeur des colonies françaises, Paris, Payot, 1923, pages 25-26.
- (34) Ibidem, page 23.
- (35) Cité par Georges Ngango, op. cit., page 83.
- (36) Georges Ngango, op. cit., page 84.
- (37) Voir Georges Ngango, op. cit., page 86.
- (38) Ibidem.
- (39) A partir de l'exemple du Cameroun, Joseph Richard fait une analyse remarquable de la nature du combat que les colons français installés dans les territoires africains ont mené pour entraver tout changement, de quelque nature que ce dernier aurait pu être, dans les structures économiques et sociales des colonies françaises d'Afrique Noire. Voir son ouvrage Le mouvement nationaliste au Cameroun, Paris, Karthala, 1986 pour la traduction française, chapitre II.
- (40) François Perroux, L'Economie des jeunes nations, Paris, P.U.F., 1962, page 92.
- (41) Pour toutes les données relatives aux interventions de ces organismes, voir Georges Ngango, op. cit., page 106.
- (42) François Perroux, op. cit., page 93.
- (43) Georges Ngango, op. cit., page 115.
- (44) Ibidem, page 78.
- (45) Jacques Marseille, Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce, Paris, Albin Michel, 1984, page 77.
- (46) Georges Ngango, op. cit., page 120.

- (47) Edouard Bonnefous, Les milliards qui s'envolent : l'aide française aux pays sous-développés, Paris, Fayard, 1963, page 9.
- (48) Jacques Freyssinet, op. cit., page 335.
- (49) Elsa Assidon, Les théories économiques du développement, Paris, La Découverte (Collection Repères), 1992, pages 104-105.
- (50) Lê Châu, Mali : politiques économiques et crises durant les 30 années d'indépendance, Politique Africaine N° 47, Paris, Karthala, Octobre 1992, page 38.
- (51) Jacques Adda & Elsa Assidon, "Le développement , une question d'argent?" Dette ou financement du développement, Paris, L'Harmattan, 1990, page 21.
- (52) Gilles Duruflé, "Les effets économiques et sociaux de l'ajustement : Sénégal et Côte d'Ivoire", Ajustement structurel et réalités sociales en Afrique, IDIC, Université d'Ottawa, 1990, page 172.
- (53) Jacques Adda & Marie-Claude Smouts, op. cit., pages 217-218.
- (54) Voir la rubrique "Kiosque", Jeune Afrique N° 1741 du 19 au 25 mai 1994, page 69.
- (55) Jacques Giri, L'Afrique en panne : vingt-cinq ans de "développement", Paris, Karthala 1986, page 93.
- (56) Voir Assou Massou, "Plus pauvres qu'il y a dix ans", Jeune Afrique N° 1751 du 28 juillet au 3 août 1994, Paris, JAPRESS, page 44.
- (57) Gilles Duruflé, L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), Paris, Karthala, 1988, pages 119-121.
- (58) Boris Maldant, Croissance et conjoncture dans l'Ouest-Africain, Paris, P.U.F., 1973, page 187.
- (59) Samir Amin, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris, Editions de Minuit, 1970, page 279.
- (60) Paul Bairoch, Le Tiers monde dans l'impasse : le démarrage économique du XVIII^e au XX^e siècle, Paris, Gallimard, 1992, pages 490-500.
- (61) Jacques Adda & Marie-Claude Smouts, La France face au Sud : le miroir brisé, Paris, Karthala, 1989, page 211.

(62) Ibidem.

(63) Jean Ngandjeu, Le Cameroun et la crise : renaissance ou blocage? Paris, L'Harmattan (Collection Points de vue), 1988, pages 34-35.

(64) Pascal Arnaud, La dette du Tiers Monde, Paris, Editions La Découverte (Collection Repères), 1984, page 77.

DEUXIÈME PARTIE

(1) John Maynard Keynes, Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1982, page 219.

(2) Ibidem, page 149.

(3) Voir Patrick Guillaumont, L'absorption du capital, Paris, Editions Cujas, 1971, page 17.

(4) John Maynard Keynes, op. cit., page 228.

(5) Albert O. Hirschman, Stratégie du développement économique, op. cit., pages 57-58.

(6) Ibidem, page 18.

(7) Shanti S. Tangri, "Investment and economic Development", Capital Accumulation and Economic Development, Boston, D. C. Heath and Company, 1967, pages 8-9.

(8) Albert O. Hirschman, Stratégie du développement économique, op. cit., page 53.

(9) Claude Njomgang, L'absorption du capital au Cameroun (1965-1980), Paris, Editions Berger-Levreault (Collection Mondes en devenir), 1986, page 14.

(10) Voir L'Absorption du capital, op. cit., page 31.

(11) Albert O. Hirschman, Stratégie du développement économique, op. cit., pages 50-51.

(12) Voir aussi, pour une argumentation de cette nature Ragnar Nurkse, Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés, op. cit., pages 152-153.

- (13) Voir D.K. Fielhouse, Black Africa 1945-1960, London, Allen & Unwin, 1986, pages 18-19.
- (14) Elsa Assidon, Le commerce captif : les sociétés commerciales françaises de l'Afrique Noire, Paris, L'Harmattan, 1989, page 30.
- (15) Joseph Ki-Zerbo, Le monde africain noir, Paris, Hatier, 1972, page 27.
- (16) Voir Catherine Coquery-Vidrovitch (Sous la direction de), L'Afrique Occidentale au temps des Français : coloniseurs et colonisés (C. 1860-1960), Paris, Editions La Découverte, 1992, page 80.
- (17) Ibidem.
- (18) Ibidem.
- (19) Gueye Mbaye & Albert Adu Boahen, "Initiatives et résistances africaines en Afrique occidentale de 1880 à 1914", Histoire générale de l'Afrique : L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, tome VII, Paris, UNESCO/NEA, 1987, pages 50-51.
- (20) Gérard Grellet, Les structures économiques de l'Afrique Noire, Paris, I.E.D.S. (Collection Tiers Monde) & P.U.F., 1982, page 74.
- (21) Joseph Ki-Zerbo, Le monde africain noir, op. cit., pages 89-90.
- (22) Voir Elsa Assidon, Le commerce captif, op. cit., pages 75-80.
- (23) Jacques Adda & Marie-claude Smouts, op. cit., page 90.
- (24) D. K. Fieldhouse, op. cit., London, Allen & Unwin, 1986, page 48.
- (25) Gérard Grellet, op. cit., page 74.
- (26) Voir Jacques Adda & Marie-Claude Smouts, op. cit., page 86.
- (27) Elsa Assidon, Le commerce captif, op. cit., pages 33-34.
- (28) Claude Freud, Quelle coopération? Un bilan de l'aide au développement, Paris, Karthala, 1988, pages 10 et 11.
- (29) Maurice Dobb, Etudes sur le développement du capitalisme, Paris, François Maspero, 1969, page 277.

- (30) Ibidem., page 298.
- (31) Claude Meillassoux, Femmes, greniers et capitaux, Paris, François Maspero, 1975, page 190.
- (32) Ragnar Nurkse, Structures du commerce international et développement, op. cit., page 173.
- (33) Pierre Messmer, Après tant de batailles... (Mémoires), Paris, Albin Michel, 1992, page 312.
- (34) Jacques Adda & Marie-Claude Smouts, op. cit., page 89.
- (35) Joseph Richard, Le mouvement nationaliste au Cameroun, Paris, Karthala, 1986, page 67.
- (36) Ragnar Nurkse, International Investment To-Day in the Light of the Nineteenth Century Experience, Economic Journal, Volume LXIV, 1954, page 747.
- (37) Ragnar Nurkse estime que ces derniers absorbaient plus de la moitié des investissements britannique réalisés à l'étranger Voir son article "International Investment To-Day in The Light of Nineteenth Century Experience , op. cit., page 749.
- (38) Alec K. Cairncross, "The place of capital in Economic Progress", Economic Progress : Papers and Proceedings of a Round Table held by the International Economic Association, Louvain, Institut de Recherches Economiques et Sociales, 1955, page 241.
- (39) Paul Bairoch, Le Tiers monde dans l'impasse : le démarrage économique du XVIII^e au XX^e siècle, Paris, Gallimard, 3^eme Edition, 1992, pages 107-109.
- (40) Kenneth Berrill, "Foreign Capital and Take-off", Economics of Take-off into Sustained Growth, New York, St Martin's Press / London . Melbourne . Toronto, MacMillan, 1965, page 292.
- (41) Albert O. Hirschman, Stratégie de développement économique, op. cit., page 93.
- (42) Ragnar Nurkse, "International Investment To-day in the Light of Nineteenth-Century Experience", op. cit., page 751.
- (43) Alec K. Cairncross, "The Place of capital in Economic Progress", op. cit., page 241.
- (44) Ragnar Nurkse, "International Investment To-Day in the Light of Nineteenth-Century Experience" op. cit., page 748.

- (45) Catherine Coquery-Vidrovitch & Henri Moniot, L'Afrique Noire de 1800 à nos jours, Paris, P.U.F., 1992, pages 209-210.
- (46) Georges Dupré, Un ordre et sa destruction, Paris, Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (Collection Mémoires No 93), 1982, pages 279-281. La lecture que fait Dupré de cette phase de l'histoire coloniale renvoie à celle de Claude Meillassoux, op. cit., page 190.
- (47) Catherine Coquery-Vidrovitch & Henri Moniot, op. cit., page 228.
- (48) Daniel Etounga Manguelle, Cent ans d'aliénation, op. cit., pages 88-89.
- (49) E. Etoga Eily, Sur les chemins du développement : essai d'histoire des faits économiques du Cameroun, Yaoundé, Centre d'Edition et de Production de Manuels et d'Auxiliaires de l'Enseignement, 1971, page 257.
- (50) Catherine Coquery-Vidrovitch & Henri Moniot, op. cit., page 229.
- (51) Ibidem.
- (52) Ibidem, page 230.
- (53) F. Etoga Eily, op. cit., page 255.
- (54) Ibidem.
- (55) Catherine Coquery-Vidrovitch & Henri Moniot, op. cit., page 229.
- (56) Elsa Assidon, Le commerce captif, op. cit., page 39.
- (57) Paul Bairoch, op. cit., pages 510-511.
- (58) Ibidem, pages 199-200.
- (59) Ibidem, page 167.
- (60) F. Etoga Eily, op. cit., page 260.
- (61) Albert O. Hirschman, Stratégie du développement économique, op. cit., page 14.
- (62) Paul Bairoch, op. cit., page 170.

- (63) Voir Hubert Deschamps, Les méthodes et les doctrines coloniales de la France (du XVI^e siècle jusqu'à nos jours), Paris, Armand Colin, 1953, page 126.
- (64) Jacques Giri, L'Afrique en panne, op. cit., page 91.
- (65) Joseph Ki-Zerbo, op. cit., page 27.
- (66) Voir Elsa Assidon, Le commerce captif, op. cit., page 46.
- (67) cette thèse développée par Jacques Marseille est reprise par Jacques Giri, L'Afrique en panne, op. cit., page 94.
- (68) Jean-François Bayart, L'Etat en Afrique : la politique du ventre, Mesnil-sur-l'Estrée, Fayard (l'Espace du politique), 1989, page 32.
- (69) Voir Max Liniger-Goumaz, L'Afrique à refaire : vers un impôt planétaire, Paris, L'Harmattan, 1992, page 31.
- (70) Claude Meillassoux, op. cit., page 140.
- (71) D.K. Fieldhouse, op. cit., page 19.
- (72) Jacques Giri, "Rompre avec un demi-siècle d'anti-développement", Politique Africaine N° 49, Paris, Karthala, mars 1993, page 93.
- (73) Ibidem, page 95
- (74) Jacques Giri, L'Afrique en panne, op. cit., page 94.
- (75) Peter H. Lindert, Economie Internationale, Paris, Economica, 1989, 8^e édition, page 750.
- (76) Jacques Giri, L'Afrique en panne, op. cit., page 110.
- (77) Ibidem, page 151.
- (78) Philippe Gaillard, Le Cameroun, tome 2, Paris, L'Harmattan, 1989, page 138.
- (79) Voir par exemple Franck Magnard et Nicolas Tenzer, La crise africaine : quelle politique de coopération pour la France? Paris, P.U.F., 1988, page 16.
- (80) Ragnar Nurkse signale dans les années 1950 déjà cette tendance qui déprime considérablement le marché des produits de base. Voir à ce sujet ses deux conférences de 1959 réunies et publiées sous le titre de Structure du commerce international et développement

économique, ouvrage déjà cité.

(81) Tibor Mende, De l'aide à la recolonisation, Paris, Editions du Seuil, 1975, page 19.

(82) Jacques Adda & Marie-Claude Smouts, op. cit., page 208.

(83) Jacques Giri, "Rompre avec un demi-siècle d'anti-développement", op. cit., pages 103-104.

(84) Gérard Grellet, op. cit., page 75.

(85) Voir à ce sujet Gérard Grellet, op. cit., page 36.

(86) Daniel Etounga Manguelle, Cent ans d'aliénation, op. cit., page 107.

(87) Jacques Giri, L'Afrique en panne, op. cit., page 155. Voir aussi la note 64 de la première partie.

(88) Daniel Etounga Manguelle, L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel? Ivry-sur-Seine, Editions Nouvelles du Sud, 1991, pages 23-25.

(89) Jean Ngandjeu, Le Cameroun et la crise : Renaissance ou blocage? Paris, L'Harmattan (Points de vue), 1988, page 43.

(90) Mongo Beti, La France contre l'Afrique : retour au Cameroun, Paris, Editions La Découverte, 1993, page 109.

(91) Jacques Giri, L'Afrique en panne, op. cit., page 93.

(92) Peter Lindert, op. cit., pages 746-747.

(93) Ibidem, page 745.

(94) Ibidem.

(95) Evsey D. Domar, "The Effect of Foreign Investment on the Balance of Payment", The American Economic Review, December 1950, page 805.

(96) Hans W. Singer, "The Distribution of Gains between Investing and Borrowing Countries", op. cit., page 805.

- (97) Jean Masini, Moïses Ikonickoff, Claudio Jedlicki, Mario Lanza-rotti, Les multinationales et le développement : trois entreprises et la Côte d'Ivoire, Paris, P.U.F., 1979, page 64.
- (98) Samir Amin, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris, Editions de Minuit, 1970, page 268.
- (99) Ibidem, pages 269-270.
- (100) Isaiah Frank, Multinationales et développement, Paris, Editions Masson, 1981, page 45.
- (101) Peter Lindert, op. cit., page 743.
- (102) Ibidem, page 749.
- (103) Isaiah Frank, op. cit. page 61.
- (104) C. de Miras, "L'entrepreneur ivoirien", Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire, op. cit., pages 202-203.
- (105) Samir Amin, op. cit., page 196.
- (106) Ibidem, page 286.
- (107) Kenneth Berrill, op. cit., page 292.
- (108) Charles P. Oman & Ganeshan Wignaraja, L'Evolution de la pensée économique sur le développement depuis 1945, Paris, OCDE, 1991, page 12.
- (109) Ragnar Nurkse, "International Investment To-Day in the Light of Nineteenth-Century Experience", op. cit., pages 752-753.
- (110) Celso Furtado, Développement et sous-développement, Paris, P.U.F., 1966, page 134.
- (111) Voir Javier Gonzalo Alcalde, The Idea of Third World Development : Emerging Perspectives in United States and Britain, 1900-1950, Lanham, University Press of America, 1987, page 161.
- (112) Paul Bairoch, op. cit., page 108.
- (113) Ibidem, pages 497-498.
- (114) Voir Javier Gonzalo Alcalde, op. cit., page 212.

(115) Ibidem, page 183.

(116) C'est la thèse exposée en 1939 dans World Economy in Transition par Eugène Staley, un éminent économiste américain ayant activement participé en 1938 à la Conférence sur la Coopération économique mondiale tenue à Washington. Il s'agirait donc d'un simple reflet des résolutions de cette conférence. Voir Javier Gonzalo Alcalde dans son ouvrage déjà plusieurs fois cité, page 66.

(117) Voir par exemple Philippe Hugon, L'analyse du sous-développement en Afrique Noire, : l'exemple de l'économie du Cameroun, Paris, P.U.F., 1968, page 249.

(118) Secrétariat d'Etat chargé des Affaires culturelles de la République de Côte d'Ivoire, Le Président Houphouët-Boigny et la nation ivoirienne, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines, 1975, discours du 3 janvier 1961, page 184.

(119) Ibidem, page 183.

(120) Marcel Amondji, Félix Houphouët et la Côte d'Ivoire : l'envers d'une légende, Paris, Karthala, 1984, page 279.

(121) Y.-A. Faure, "Le complexe politico-économique", Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 1988, pages 25 et 30.

(122) Georges Ngango, op. cit., page 285.

(123) Ibidem, page 302.

(124) Gérard Grellet, op. cit., page 97.

(125) Jean Yves Carfantan & Charles Condamines, Qui a peur du Tiers monde? Rapports Nord-Sud : les faits, Paris, Editions du Seuil, 1980, page 88.

(126) Jean Masini, Moïses Ikonikoff, Claudio Jedliki, Mario Lanzarotti, Les multinationales et le développement : trois entreprises et la Côte d'Ivoire, Paris, P.U.F., 1979, page 69.

(127) Samir Amin, op. cit., page 280.

(128) Claude Freud, op. cit., page 181.

(129) Jacques Giri, L'Afrique en panne, op. cit., page 95.

(130) Thierry Michalon, Quel Etat pour l'Afrique? Paris, L'Harmattan, 1984, page 76.

- (131) Axelle Kabou, Et si l'Afrique refusait le développement? Paris, L'Harmattan, 1991, page 18
- (132) Voir D. Bach, "L'insertion dans les rapports internationaux" Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire, op. cit., pages 90-91.
- (133) D. Bach, op. cit., page 91.
- (134) Gilles Duruflé, L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), Paris, Karthala, 1988, pages 105-106 et 111.
- (135) Achille Mbembé, "Pouvoir des morts et langage des vivants : les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun", Politique Africaine N° 22, Paris, Karthala, juin 1986, page 42.
- (136) Il s'agit ici de quelques morceaux choisis - réunis par Achille Mbembé, op. cit., pages 42-43 - du discours politique des années qui ont précédé l'indépendance du pays.
- (137) Ibidem, page 43.
- (138) Ibidem.
- (139) Axelle Kabou, Et si l'Afrique refusait le développement?, Paris, L'Harmattan, 1991, page 19.
- (140) Voir Christian Tobie-Huoh, Une fresque du régime Ahidjo (1970-1982), tome 2 de mon témoignage, Paris, Karthala, 1991, pages 143 et 145.
- (141) Jean Ngandjeu, op. cit., page 18.
- (142) Philippe Dessouane & Patrice Verre, "Cameroun : du développement autocentré au national-libéralisme", Politique Africaine N° 22 Paris, Karthala, juin 1986, page 116.
- (143) Philippe Gaillard, Le Cameroun, tome 2, Paris, L'Harmattan, 1989, page 138.
- (144) Philippe Dessouane & Patrice Verre, op. cit., page 116.
- (145) Philippe Dessouane & Patrice Verre, op. cit., page 114. Cette thèse est également soutenue par Gilles Duruflé, "Les effets économiques et sociaux de l'ajustement"..., op. cit. page 169.
- (146) Jean Masini, Moïses Ikonocoff, Claudio Jedlicki & Mario Lanzatotti, op. cit., page 147.
- (147) Ibidem, pages 62-63.

- (148) Jean Ngandjeu, op. cit., pages 134-135.
- (149) Marie-Louise Eteki-Otabela, Misère et grandeur de la démocratie au Cameroun, Paris, L'Harmattan (Points de vue), 1987, page 54.
- (150) Mongo Béti, op. cit., page 111.
- (151) Jean Ngandjeu, op. cit., page 49.
- (152) Daniel Etounga Manguelle, L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel? op. cit., page 41.
- (153) François Perroux, op. cit., page 100.
- (154) Voir Charles P. Oman & Ganeshan Wignaraja, op. cit., page 32.

CONCLUSION

- (1) Jacques Adda & Marie-Claude Smouts, op. cit., page 274.
- (2) Jacques Adda & Elsa Assidon, "Le développement, une question d'argent?", Dette ou financement du développement, Paris, L'Harmattan, 1990, page 21. Voir aussi Gilles Duruflé dans son article "Les effets économiques et sociaux de l'ajustement structurel : Sénégal et Côte d'Ivoire", Ajustement structurel et réalités sociales en Afrique, IDIC, Université d'Ottawa, 1990, page 173.
- (3) Jacques Adda & Elsa Assidon, "Le développement, une question d'argent?" op. cit., page 24.
- (4) Gilles Duruflé, "Les effets économiques et sociaux de l'ajustement structurel : Sénégal et Côte d'Ivoire", op. cit., page 172.
- (5) Ibidem, pages 172-173.
- (6) Camille Ekindi, "Ajustement structurel et réalités sociales en terroir africain : l'expérience camerounaise", Ajustement structurel et réalités sociales en Afrique, op. cit., pages 208-209.
- (7) Jacques Adda & Elsa Assidon, op. cit., page 23.
- (8) Jacques Adda & Marie-Claude Smouts, op. cit., page 225.

- (9) Gilbert Blardone, "Stratégie de développement et ajustement structurel", Politique Africaine N° 48, Paris, Karthala, Décembre 1992, page 125.
- (10) Jean-François Bayart, "France-Afrique : aider moins pour aider mieux", Politique internationale N° 56, été 1992, page 144.
- (11) (Rosenstein-Rodan, "Industrialisation of Eastern and Southeastern Europe", The Economic Journal, June-september 1943, page 202.
- (12) Peter Lindert, op. cit., page 700.
- (13) Ibidem, page 705.
- (14) Samir Amin, op. cit., pages 192-194.
- (15) Cité par Serge Latouche, Faut-il refuser le développement? Essai sur l'anti-économique du Tiers monde, Paris, P.U.F. (Economie en liberté), 1986, page 117.
- (16) Axelle kabou, Et si l'Afrique refusait le développement? Paris, L'Harmattan, 1991, page 24.
- (17) Joseph Alois Schumpeter, The Theory of Economic Development : an Inquiry into Profits, Capital, Credit, Interest and Business Cycle, New York, Oxford University Press, 1961, chapter two, pages 57-94.
- (18) Paul Bairoch, op. cit., pages 491-492. Voir également Hans W. Singer, "Problems of Industrialization of Under-developed Countries", Economic Progress, Papers and Proceedings of a Round Table held by the International Economic Association, Louvain, Institut de Recherches Economiques et Sociales, 1955, pages 181-182.
- (19) Hans W. Singer, "Problems of Industrialization of Under-Developed Countries", op. cit., page 181.
- (20) Décrets N° 61-591 du 10 juin 1961 et 74-577 du 6 juin 1974 définissant les compétences du ministère de la Coopération.
- (21) Alfred Marshall, Principles of Economics, London, MacMillan and Co., Limited, 8^e edition, 1938, page 780.

APPENDICE

- (1) Douglass C. North, "Industrialization in the United States (1815-1860)" Economics of Take-off into Sustained Growth, New York, St Martin Press / London . Melbourne . Toronto, MacMillan, 1965, pages 44-46.
- (2) Harold Underwood Faulkner, Histoire économique des Etats-Unis des origines à nos jours, Paris, P.U.F., 1958, page 382.
- (3) Ibidem, page 384.
- (4) Ibidem, page 396.
- (5) Yves Crozet & Christian Le Bas, Les grandes puissances d'économie libérale 1914-1948, Paris, Editions Sirey, 1991, page 123.
- (6) Maurice J. Bonn, "Prosperity" : la crise américaine, Paris, Editions Bernard Grasset, 1932, page 1.
- (7) Louis R. Frank, Histoire économique et sociale des Etats-Unis de 1919 à 1949, Paris, Editions Montaigne, 1950, pages 63-64.
- (8) Ibidem, pages 58-59.
- (9) Voir John K. Galbraith, La crise économique de 1929 : anatomie d'une catastrophe financière, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1976, page 26.
- (10) Ibidem, pages 27-28.
- (11) Ibidem, page 74.
- (12) Ibidem, page 74.
- (13) Bernard D. Nossiter, Fat Years and Lean : The American Economy since Roosevelt, New York, Harper & Row, Publishers, 1990, pages 35-36.
- (14) Ibidem, pages 39-41.
- (15) Harry S. Truman, Memoirs, Volume 1 : Years of Decisions, Garden City, New York, Doubleday & Company, 1955, page 484.

- (16) Harold U. Kaulkner, op. cit., page 554.
- (17) Ibidem, page 390.
- (18) Ibidem, page 558.
- (19) Bernard D. Nossiter, op. cit., pages 45-46.
- (20) Ibidem, pages 202-203.
- (21) Ragnar Nurkse, "International Investment To-Day in the Light of Nineteenth-Century Experience", The Economic Journal, Volume 64, December 1954, page 745.
- (22) Harry S. Truman, Memoirs, volume two, op. cit., page 238.
- (23) Walter S. Salant, "The Domestic Effects of Capital Export Under the Point Four Program", The American Economic Review, Papers and Proceedings, 1949, page 499.
- (24) John K. Galbraith, La théorie de la pauvreté de masse, Paris, Gallimard, 1980, préface.
- (25) Harry S. Truman, Memoirs, Volume two, op. cit., page 231.
- (26) Ibidem, page 232.
- (27) Ibidem, page 239.
- (28) Voir Max Liniger-Goumaz, op. cit., page 49.

**CARTE, FIGURES, GRAPHIQUE ET TABLEAUX
(RÉCAPITULATION)**

Carte 0.1	Pays relevant du cadre géographique d'étude	11
Figure III.1	Liaisons financières de la S.C.O.A. dans l'économie ivoirienne.....	90
Figure III.2	1e Groupe Blohorn-Côte d'Ivoire	91
Graphique III.1	Evolution du produit, de l'investissement et de l'épargne intérieurs bruts dans l'ensemble ouest-africain (1947-1990)	83
Tableau II.1	Sociétés coloniales à concession territoriale créées entre 1899 et 1901 dans le Congo français.....	43
Tableau II.2	Distribution d'un échantillon de 168 sociétés coloniales entre les secteurs d'activité (1920).....	44
Tableau II.3	Récapitulation des investissements FIDES C.C.F.O.-M. et autres dans les pays de l'Afrique de l'Ouest (1946-1960).....	50
Tableau II.4	Financements au titre du Plan Marshall dans l'ensemble ouest-africain.....	51
Tableau II.5	Volume de l'investissement direct étranger par habitant dans les pays ouest-africains en fin 1967	53
Tableau II.6	Récapitulation des investissements étrangers dans l'ensemble ouest-africain (1899-1945).....	57
Tableau II. 7	Récapitulation des investissements étrangers dans l'ensemble ouest-africain (1946-1966)	61
Tableau II.8	Apports extérieurs en pourcentage du produit, de l'investissement et de l'épargne intérieurs bruts dans l'Afrique de l'Ouest (1946-1966).....	63
Tableau II.9	Investissements étrangers nets dans l'ensemble ouest-africain (1968-1990).....	64

Tableau II.10	Ensemble ouest-africain : évolution du produit, de l'investissement, de l'épargne intérieure bruts et des apports extérieurs	65
Tableau II.11	Apports extérieurs en pourcentage du produit, de l'investissement et de l'épargne intérieure bruts dans l'Afrique de l'Ouest (1968-1979)	66
Tableau III.1	Evolution de la valeur ajoutée manufacturière par habitant dans l'ensemble ouest-africain.....	76
Tableau III.2	Evolution de la production manufacturière totale dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest	77
Tableau III.3	Sénégal : Evolution de la production des branches manufacturières essentielles (1963-1987)	78
Tableau III.4	Ensemble ouest-africain : produit intérieur brut et son utilisation (1947-1990)	81
Tableau V.1	Sénégal : Revenus arachidières et indice des prix à la consommation africaine.....	143
Tableau V.2	Evolution des cours internationaux de quelques produits agricoles de rente (1978-1982).....	145
Tableau V.3	Ensemble ouest-africain : évolution des recettes sur les exportations des produits de base agricoles (1966-1992)	145
Tableau V.4	Ensemble ouest-africain : valeur des exportations des produits de base agricoles (1966-1992)	146
Tableau V.5	Evolution de la production de quelques biens agricoles de rente dans l'ensemble ouest-africain (1960-1992)	148
Tableau V.6	Afrique subsaharienne : Exportations et importations d'huile de palme	149
Tableau V.7	Ensemble ouest-africain : évolution de la disponibilité céréalière par habitant	151

		271
Tableau V.8	Flux d'aide aux anciens territoires coloniaux français d'Afrique Noire (1946-1983)	152
Tableau V.9	Côte d'Ivoire : Investissements étrangers et rapatriement des revenus générés	160
Tableau VI.1	Production des engrais dans l'ensemble ouest-africain	188
Tableau VI.2	Consommation des engrais dans l'ensemble ouest-africain	189
Tableau VII.1	Evolution des transferts privés nets dans l'ensemble ouest-africain.....	220

**BIBLIOGRAPHIE
SÉLECTIVE**

A/ OUVRAGES

ADDA Jacques & SMOUTS Marie-Claude, La France face au Sud : le miroir brisé, Paris, Kathala, 1989.

ADDA Jacques & ASSIDON Elsa (Sous la direction de), Dettes ou financement du développement? Paris, L'Harmattan, 1990.

ADU BOAHEN Albert (sous la direction de), Histoire générale de l'Afrique : L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, tome VII, Paris, UNESCO/NEA, 1987.

ALCALDE Javier Gonzalo, The Idea of Third World Development : Emerging Perspectives in the United States and Britain, 1900-1950, Lanham, University Press of America, 1987.

AMIN Samir, Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire, Paris, Editions de Minuit, 1970.

AMONDJI Marcel,

1) Côte d'Ivoire : la dépendance et l'épreuve des faits, Paris, L'Harmattan, 1988.

2) Félix Houphouët et la Côte d'Ivoire : l'envers d'une légende, Paris, Karthala, 1984.

ARNAUD Pascal, La dette du Tiers monde, Paris, Editions La Découverte (Collection repères), 1984.

ASSIDON Elsa, Le commerce captif : les sociétés commerciales françaises de l'Afrique Noire, Paris, L'Harmattan, 1989.

ASSOUMOU Jean, Ordre international et croissance des jeunes nations : en finir avec le mercantilisme, Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines, 1983.

BAYART Jean-François, L'Etat en Afrique : la politique du ventre, Mesnil-sur l'Estrée, Fayard (L'Espace du politique), 1989.

BONNEFOUS Edouard, Les milliards qui s'envolent : l'aide française aux pays sous-développés, Paris, Fayard, 1963.

BOURGOIGNIE Georges Ed. & GENNE Marcelle (Sous la direction de) Ajustement structurel et réalités sociales en Afrique, Université d'Ottawa, 1990.

CARFANTAN Jean-Yves & CONDAMINES Charles, Qui a peur du Tiers monde? Rapports Nord-Sud : les faits, Paris, Editions du Seuil, 1980.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine & MONIOT Henri, L'Afrique Noire de 1800 à nos jours, Paris, P.U.F., 1992.

DESCHAMPS Hubert, Les méthodes et les doctrines coloniales de la France (du XV^e siècle jusqu'à nos jours), Paris, Armand Colin, 1953.

DI MARCO Luis Eugenio (edited by), International Economics and Development : Essays in Honor of Raúl PREBISCH, New York . San Francisco . London, Academic Press, 1972.

DODD Maurice, Etudes sur le développement du capitalisme, Paris, François Maspero, 1969.

DUPRE Georges, Un ordre et sa destruction, Paris, Editions de l'O.R.S.T.O.M. (Collection Mémoires N° 93), 1982,

ETOUNGA MANGUELLE Daniel

1) Cent ans d'aliénation, Saint-Etienne, Editions Silex, 1985.

2) L'Afrique a-t-elle besoin d'un ajustement culturel? Ivry-sur-Seine, Editions Nouvelles du Sud, 1991.

FAULKNER Harold Underwood, Histoire économique des Etats-Unis d'Amérique des origines à nos jours, Paris, P.U.F, 1958.

FAURE Y.-A. & MEDARD J.-F., Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire, Paris, Karthala, 1982.

FIELDHOUSE D. K., Black Africa 1945-1960 : Economic Decolonization & Arrested Development, London, Allen & Unwin, 1986.

FRANK Isaiah, Multinationales et développement, Paris, Editions Masson, 1981.

FREUD Claude, Quelle coopération? Un bilan de l'aide au développement, Paris, Karthala, 1988.

FREYSSINET Jacques, Le concept du sous-développement, La Haye . Paris . New York, Mouton Editeur, 1966.

FURTADO Celso, Développement et sous-développement, Paris, P.U.F., 1966.

GAILLARD Philippe, Le Cameroun, tome 2, Paris, L'Harmattan, 1989.

GALBRAITH John Kenneth, Théorie de la pauvreté de masse, Paris, Editions Gallimard, 1980.

GERADIN Paul (Textes présentés par), Un autre regard sur le développement en Afrique, Bruxelles, ICHEC-Tiers Monde/CNCD, 1992.

GIRI Jacques, L'Afrique en panne: vingt-cinq ans de "développement", Paris, Karthala, 1986.

GRELLET Gérard, Les structures économiques de l'Afrique Noire, Paris, I.E.D.S. (Collection Tiers monde) & P.U.F., 1982

GUILLAUMONT Patrick,

1) Croissance et Ajustement : les problèmes de l'Afrique de l'Ouest, Paris, Economica, 1985.

2) L'Absorption du capital, Paris, Editions Cujas, 1971.

HIRSCHMAN Albert O, Stratégie du développement économique, Paris, Les Editions Ouvrières (Collection Economie et Humanité), 1964.

KABOU Axelle, Et si l'Afrique refusait le développement? Paris, L'Harmattan, 1991.

KEYNES John Maynard, Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1982.

KI-ZERBO Joseph, Le monde Africain noir, Paris, Hatier, 1972.

LATOUCHE Serge, Faut-il refuser le développement? Essai sur l'anti-économique du Tiers monde, Paris, P.U.F. (Economie en liberté), 1986.

LEWIS Arthur W., The Theory of Economic Growth, London, George Allen & Unwin Ltd, 1955.

LINDERT Peter, Economie Internationale, Paris, Economica, 1989, 8^e édition

LINIGER-GOUMAZ Max, L'Afrique à refaire: vers un impôt planétaire, Paris, L'Harmattan, 1992.

MALDANT Boris, Croissance et conjoncture dans l'Ouest-africain, Paris, P.U.F, 1973.

MARSEILLE Jacques, Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce, Paris, Albin Michel, 1984.

MASINI Jean, IKONICOFF Moïses, JEDLICKI Claudio & LANZAROTTI Mario, Les multinationales et le développement : trois entreprises et la Côte d'Ivoire, Paris, P.U.F., 1979.

MEILLASSOUX Claude, Femmes, greniers et capitaux, Paris, François Maspero, 1975.

MENDE Tibor, De l'aide à la recolonisation, Paris, Editions du Seuil, 1975.

MESSMER Pierre, Après tant de batailles..., (Mémoires), Paris, Albin Michel, 1992.

MONGO BETI, La France contre l'Afrique : retour au Cameroun, Paris, Editions La Découverte, 1993.

NAKA Léon, Le Tiers monde et la crise d'endettement des années 80 : fléchissement des flux financiers en direction des pays en développement, Paris, l'Harmattan, 1989.

NGANGO Georges, Les investissements d'origine extérieure en Afrique Noire francophone : statut et incidence sur le développement, Paris, Présence Africaine, 1973.

NJOMGANG Claude, L'absorption du capital au Cameroun (1965-1980), Paris, Editions Berger-Levrault (Collection Mondes en devenir), 1986.

NOSSITER Bernard D., Fat Years and Lean : The American Economy since Roosevelt, New York, Harper & Row, Publishers, 1990.

NURKSE Ragnar, Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés suivi de Structures du commerce international, Paris, Editions Cujas, 1968.

OMAN Charles P. & WIGNARAJA Ganeshan, L'évolution de la pensée économique sur le développement depuis 1945, Paris, OCDE, 1991.

PERROUX François, L'économie des jeunes nations, Paris, P.U.F., 1962.

RICHARD Joseph, Le mouvement nationaliste au Cameroun : les origines sociales de l'UPC, Paris, Karthala, 1986.

ROSTOW Walt W.,

1) (Edited by), Economics of Take-off into Sustained Growth, New York, St. Martin's Press, 1965.

2) Les étapes de la croissance économique, Paris, Editions du Seuil, 1963.

SARRAUT Albert, La mise en valeur des colonies françaises, Paris, Payot, 1923.

SCHUMPETER Joseph Alois, The Theory of Economic Development : An Inquiry into Profits, Capital, Credit, Interest and Business Cycles, New York, Oxford University Press, 1961.

SMITH Adam, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Paris, Gallimard (Collection Idées), 1976.

TANGRI Shanti S. and GRAY H. Peter (Edited by, Capital Accumulation and Economic Development, Boston, D.C. Heath and Company, 1967,

TRUMAN Harry S., Years of Trial and Hope (Memoirs, volume two), New York, Doubleday & Company, Inc, 1956.

VATTER Harold G., The U.S. Economy in the 1950's : An Economic History, New York, W. W. Norton & Company Inc., 1963.

B/ ARTICLES - REVUES - AUTRES SOURCES

ALSCHULER Lawrence R., Multinational and the Development of Periphery Capitalism in the Ivory Coast (1960-1975), University of Ottawa, Institute for International Co-operation, October 1980, 58 pages.

Banque Mondiale, World Tables, Washington.

Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (C.N.U.C.E.D.), Annuaire des produits de base, New York et Genève.

COQUET Bruno, DANIEL Jean-Marc, FOURMANN Emmanuel, "L'Europe et l'Afrique : flux et reflux", Politique Africaine N° 49, Paris, Karthala, Mars 1993, pages 6-30.

DESSOUANE Philippe & VERRE Patrice, "Cameroun : du développement autocentré au national-libéralisme", Politique Africaine N° 22, Paris, Karthala, juin 1986, pages 111-119.

Fonds Monétaire International (F.M.I.),

1) Financial Statistics Yearbook, Washington.

2) Balance of Payment Yearbook, Washington.

Food Agriculture Organization (F.A.O.), Annuaire de la production, Rome.

GIRI Jacques, "Rompre avec un demi-siècle d'antidéveloppement", Politique Africaine N° 49, Paris, Karthala, Mars 1993, pages 93-105.

HIRSCHMAN Albert O, "Grandeur et décadence de l'Economie du développement", Annales Economies - Sociétés - Civilisations, N° 5, septembre-octobre 1981, pages 725-744.

LEWIS Arthur W., "Economic Growth with Unlimited Supplies of Labour", The Manchester School of Economic and Social Studies, May 1954, pages 139-191.

BLARDONE Gilbert, "Stratégie de développement et ajustements structurels", Politique Africaine N° 48, Paris, Karthala, Décembre 1992, pages 123-128.

DIOUF Makhtar, "Sénégal : La crise de l'ajustement", Politique Africaine N° 45, Paris Karthala, Mars 1992, pages 62-84.

LE CHAU, "Mali : politiques économiques et crises durant les 30 années d'indépendance", Politique Africaine N° 47, Paris Karthala, Octobre 1992, pages 31-42.

MBEMBE Achille, "Pouvoir des morts et langage des vivants : les errances de la mémoire nationaliste au Cameroun", Politique Africaine N° 22, Paris, Karthala, juin 1986, pages 37-72.

NURKSE Ragnar, "International Investment To-Day in the Light of Nineteenth-Century Experience", The Economic Journal, volume 64, December 1954, pages 744-758.

Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), Manuel de statistiques industrielles, Vienne.

PREBISCH Raúl,

1) The Economic Development of Latin America and its Principal Problems, New Yorf, United Nations, Department of Economic Affairs, 1950, 58 pages.

2) "Commercial Policy in The Underdeveloped Countries", The Ame-rican Economic Review, Papers and Proceedings, May 1959, pages 251-273.

PROUTEAU Jean-Pierre (Rapport), "Les entreprises françaises et l'Afrique", supplément à Jeune Afrique N° 1695 du 22 au 28 octobre 1992, Paris, JAPRESS, 113 pages.

SALANT Walter S., "The Domestic Effects of Capital Export under the Point Four Program", The American Economic Review, Papers and Proceedings, May 1949, pages 495-510.

SINGER Hans W.,

1) "The Distribution of Gains Between Investing and Borrowing Countries", The American Economic Review, Papers and Proceedings, May 1950, pages 473-485.

2) "Problems of Industrialization of Under-Developed Countries", Economic Progress : Papers and Proceedings of a Round Table held by the International Economic Association, Louvain, Institut de Recherches Economiques et Sociales, 1955, pages 171-193.

**TABLE
DES
MATIÈRES**

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0.1	De la problématique générale et de la méthodologie	5
0.2	Du choix et de la justification du cadre géographique d'étude	12
0.3	Du plan général d'étude.....	15

PREMIÈRE PARTIE

L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL ET LES STRUCTURES DES ECONOMIES DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

INTRODUCTION	18
--------------------	----

CHAPITRE PREMIER : LES PRINCIPAUX FONDEMENTS THEORIQUES DE L'IMPORTANCE DES APPORTS EXTERIEURS DANS LE PROCESSUS D'ACCUMULATION.....	20
--	----

I.1	La remise en question de la division internationale du travail (D.I.T.) : L'analyse structuraliste	21
I.1.1	Le rejet de la D.I.T. par Raúl Prebisch	22
I.1.2	Les conditions de viabilité de la D.I.T.	24
I.1.3	L'industrialisation : base d'une croissance auto-régulée.....	28
I.1.4	Le financement du processus d'industrialisation	31
I.2	L'intervention étrangère comme fait générateur du processus d'accumulation : la théorie développementaliste	
I.2.1	Les conditions préalables au processus d'accumulation	33

		282
I.2.2	L'obstacle à la mise en place de ces conditions préalables	36
I.2.3	La nécessité et les modalités de l'intervention des acteurs extérieurs	38
CHAPITRE DEUXIEME : LES FLUX D'INVESTISSEMENTS VERS L'AFRIQUE DE L'OUEST : UNE APPROCHE HISTORIQUE ET COMPTABLE		
II.1	L'investissement étranger dans les territoires coloniaux français avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale	42
II.2	Le tournant de 1946	47
II.2.1	Un effort sans précédent d'investissements publics français ..	48
II.2.2	Les mesures incitatives	51
II.3	Les flux d'investissements proprement dits	54
II.3.1	La période d'avant 1945	56
II.3.2	La période 1946-1966	59
II.3.3	La période 1968-1991	66
II.4	La controverse autour du volume des investissements étrangers dans les pays de l'Afrique de l'Ouest	68
CHAPITRE TROISIEME : L'INCIDENCE DU FLUX D'INVESTISSEMENTS ETRANGERS SUR LA CAPACITE D'EPARGNE DES ECONOMIES OUEST-AFRICAINES		
III.1	L'esquisse d'un bilan global	71
III.2	La faible incidence de l'investissement sur la capacité d'épargne interne	72
		79

	283
III.3 Les facteurs explicatifs de l'insuffisance de l'épargne interne par rapport aux besoins de financements	87
CONCLUSION	95

DEUXIÈME PARTIE

LES PRINCIPAUX OBSTACLES A L'ACCUMULATION DU CAPITAL DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

INTRODUCTION	97
CHAPITRE QUATRIEME : L'INVESTISSEMENT EXTERIEUR ET L'ACCUMULATION DU CAPITAL PREMIERE PERIODE (1885-1945)	99
IV.1 Quelques critères d'efficacité de l'investissement dans le contexte d'une économie en mutation	
IV.1.1 Les mécanismes d'induction	102
IV.1.2 L'absorption du capital	104
IV.2 Les tenants et les aboutissants de l'inefficacité de l'investissement dans les territoires coloniaux français d'Afrique Noire	
IV.2.1 Une politique industrielle plutôt malthusianiste	108
IV.2.2 La réalisation des infrastructures par pillage	120
IV.2.3 La révolution des transports et son incidence sur l'accumulation	129

CHAPITRE CINQUIEME : L'INVESTISSEMENT EXTERIEUR ET
L'ACCUMULATION DU CAPITAL :
DEUXIEME PERIODE (APRES 1945) 136

V.1	Les coûts de production élevés, un nouvel obstacle à l'accumulation	
V.1.1	Les bouleversements sociaux et politiques de 1946 et leurs conséquences sur le processus d'accumulation	138
V.1.2	L'évolution de l'agriculture	142
V.1.3	La stabilité des taux de change dans les pays voisins	154
V.2	La nature de l'investissement international après 1950 et son incidence sur l'accumulation du capital	155
V.3	L'investissement international, obstacle à l'investissement des nationaux	161

CHAPITRE SIXIEME : LA QUESTION DU NATIONALISME ECONOMIQUE
DANS L'ECHEC DE L'ACCUMULATION DU
CAPITAL EN AFRIQUE DE L'OUEST

VI.1	Le malthusianisme industriel : une permanence du système des relations économique-politiques entre nations	166
VI.1.1	L'Angleterre et son opposition à l'industrialisation des autres pays européens	167
VI.1.2	Un projet identique conduit par les Etats-Unis	168
VI.2	Le rôle du nationalisme économique dans le processus d'industrialisation	
VI.2.1	La réaction des autres pays européens à la politique prohibitive de l'Angleterre	169
VI.2.2	La résistance des pays de l'Amérique Latine à la politique américaine	172

		285
VI.3	La singularité africaine par rapport à la question du nationalisme économique	174
VI.3.1	L'antinationalisme dans l'approche des politiques macro-économiques en Côte d'Ivoire et au Cameroun	175
A/	La politique ivoirienne de développement par une dépendance extérieure excessive	176
B/	Le refus de toute possibilité d'auto- développement au Cameroun	182
VI.3.2	Des politiques industrielles ruineuses	185
VI.3.3	L'intérêt national : une notion vide de sens	190
CONCLUSION		197

EN GUISE DE CONCLUSION GENERALE

CHAPITRE SEPTIEME : COMMENT CREER UNE DYNAMIQUE D'ACCUMULATION DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST?	200
---	-----

VII.1	Les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel	
VII.1.1	La genèse et le but	201
VII.1.2	L'incidence sur l'accumulation du capital	203
VII.2	Le rôle de l'émigration dans la problématique de l'accumulation par rapport au contexte actuel	
VII.2.1	L'émigration dans la réflexion théorique	213

	286
VII.2.2 L'incidence du mouvement migratoire sur l'accumulation du capital	215
VII.3 Pour une autre approche de la problématique de l'accumulation En Afrique de l'Ouest	223
APPENDICE : L'ARRIERE-PLAN HISTORIQUE ET POLITIQUE DU PARADIGME DU DEVELOPPEMENT	234
NOTES ET REFERENCES	251
CARTE, FIGURES, GRAPHIQUE ET TABLEAUX (RECAPITULATION)	269
BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE	273
TABLE DES MATIERES	281